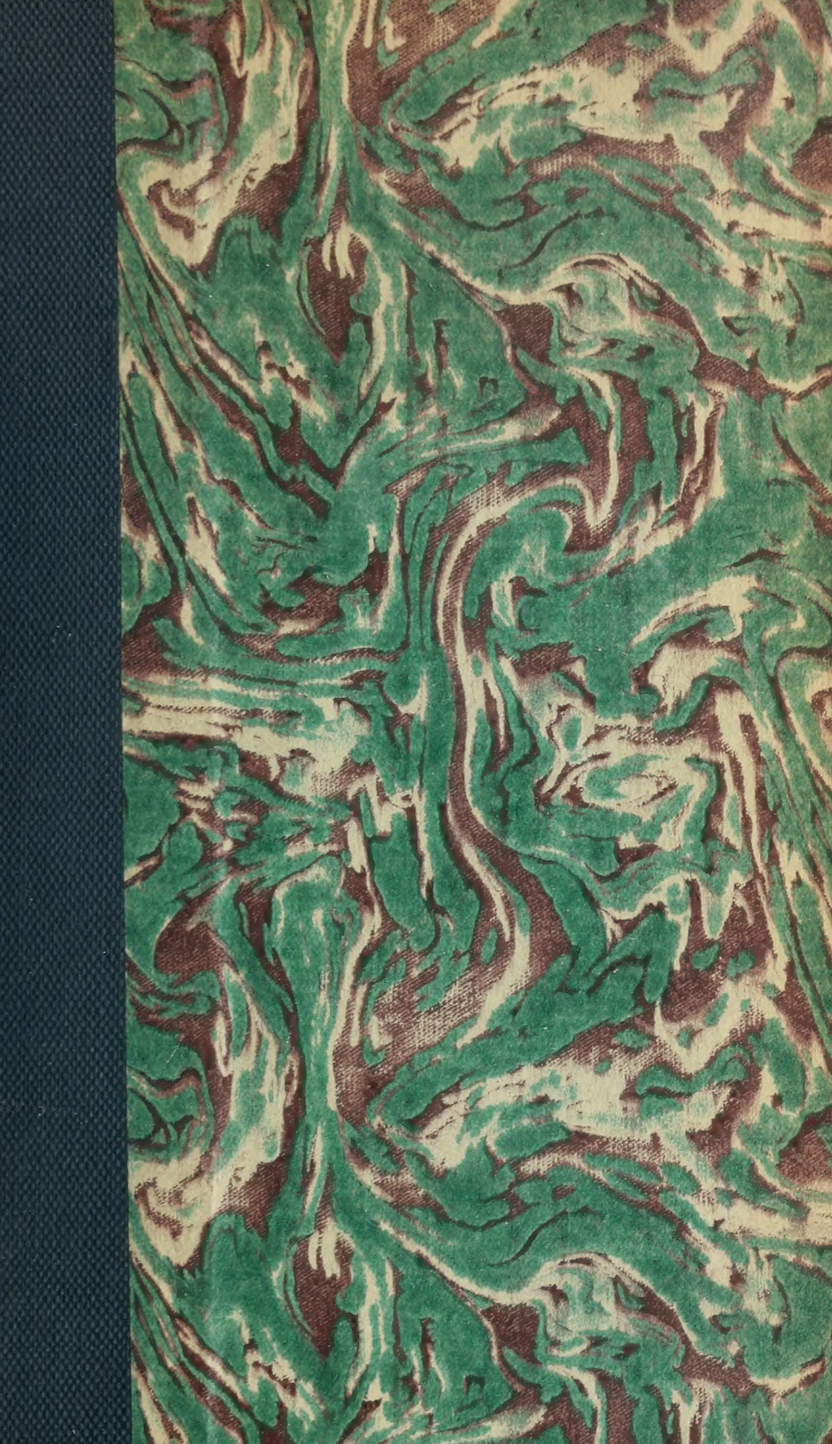


HISTOIRE

DES

DOCTRINES DE LA POPULATION

DU MÊME AUTEUR

La dépopulation en France, Storck, éditeur, Lyon, 1898.

Essai sur l'évolution du droit romain en matière de contrat en faveur de tiers, Imprimerie des Facultés, Lyon, 1899.

La Femme dans l'Industrie, A. Colin, éditeur, Paris, 1906.

L'Emigration européenne au XIXe siècle, A. Colin, éditeur, Paris, 1907.

La Hongrie au XXe siècle, A. Colin, éditeur, Paris, 1908.

Entre Drave et Save, Larose, éditeur, Paris, 1911.

Réédition des *Recherches et Considérations sur la population de la France*, de Moheau, avec préface et tables analytiques, Geuthner, éditeur, Paris, 1912.

Histoire des Doctrines économiques. — I. *De Platon à Quesnay*, Nouvelle Librairie Nationale, Paris, 1921.

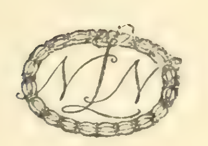
Histoire des Doctrines économiques. — II. *De Quesnay à Stuart Mill*, Nouvelle Librairie Nationale, Paris, 1922.

Histoire des doctrines économiques. — III. *Doctrines contemporaines*. Nouvelle Librairie Nationale, Paris, 1923.

RENÉ GONNARD
Professeur à la Faculté de Droit de Lyon

HISTOIRE
DES
DOCTRINES DE LA POPULATION

*Il n'est richesse ni force
que d'hommes.*
J. Bodin.



PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
3, PLACE DU PANTHÉON, 3
—
MCMXXIII

Il a été tiré de cet ouvrage 3 exemplaires sur pur fil, numérotés de 1 à 3.

A LA MÉMOIRE

DE MON MAITRE AIMÉ ET VÉNÉRÉ

AUGUSTE SOUCHON

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE LYON

PROFESSEUR ET DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

QUI

IL Y A UN QUART DE SIÈCLE

INDIQUAIT LES PROBLÈMES DE LA POPULATION

COMME OBJECTIF

A MES RECHERCHES D'ÉTUDIANT ÉCONOMISTE

HISTOIRE
DES
DOCTRINES DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Dans l'histoire des doctrines de la population, on peut distinguer au moins trois principales périodes, extrêmement inégales d'ailleurs quant à leur durée.

La première et la plus longue embrasse l'Antiquité et le Moyen Age. Au cours de cette période, la question de population est avant tout une question religieuse, morale et politique. Sans doute, les conditions économiques contribuent plus ou moins à influencer, consciemment ou non, l'orientation donnée aux solutions. Mais c'est autour de concepts extra-économiques que la doctrine se cristallise.

Au cours d'une seconde période, qui s'inaugure vers la fin du Moyen Age et se prolonge jusque vers celle du XVIII[e] siècle, on commence à poser le problème au point de vue économique. Ce point de vue, jusque-là négligé, ou rejeté au second plan, apparaît maintenant

au premier. Et, au fur et à mesure que l'on approche de la fin de cette période, les termes du problème se dégagent ; un effort se manifeste en vue de les traiter scientifiquement.

Puis, en 1798, paraît l'*Essai* de Malthus, et, avec un retentissement immense, l'auteur anglais les précise dramatiquement. Dès lors, la question de population apparaît, non seulement comme une des grandes questions de l'économie politique, mais comme la plus grande de toutes, en même temps que la plus angoissante. Pendant plusieurs décades, elle restera envisagée sous l'angle où Malthus l'a vue, et le débat se circonscrira à défendre ou à critiquer les thèses malthusiennes ; mais, dans la seconde moitié du XIXe siècle, elle sera renouvelée, notamment par les progrès de la statistique et par les recherches des sociologues. De nouveaux efforts seront faits en vue d'arriver à formuler la loi, ou les lois de la population, en utilisant ces ressources nouvelles, sans qu'on puisse affirmer que le but de tant de travaux soit encore pleinement atteint.

Du moins ont-ils permis de préciser bien des notions, d'enrichir la science d'un certain nombre de connaissances positives, et de multiplier les perspectives ouvertes sur un des objets d'étude les plus importants et les plus complexes qui puissent s'offrir aux penseurs.

Lyon, 23 mai 1923.

PREMIÈRE PARTIE

LES
DOCTRINES ANTIQUES ET MÉDIÉVALES

CHAPITRE PREMIER

LES CONCEPTIONS DES PEUPLES ANCIENS DE L'ORIENT

Les idées des peuples anciens de l'Orient sur la population doivent être, comme leurs idées économiques, recherchées surtout dans leurs livres saints, dans ces ouvrages au contenu extrêmement composite, où se juxtaposent doctrines et préceptes, où voisinent les enseignements théologiques et cosmologiques avec les notions tirées de l'expérience et concernant les objets les plus divers : morale, droit, politique, hygiène, devoirs envers la divinité, la société et soi-même ; le tout systématisé plus ou moins autour d'une conception religieuse centrale.

D'une façon très générale, on peut dire que, pour ces peuples, les linéaments principaux de leur doctrine de la population se dessinent ainsi : ils considèrent le célibat comme un malheur et une honte ; le mariage, comme un devoir et comme la destinée normale de l'homme ; la multiplication des naissances, comme un grand bien ; la paternité, comme un bonheur et une marque de la protection divine.

Il est assez facile, même en se plaçant au seul point de vue économique, de comprendre l'origine de ces façons de penser. A une époque où la terre était surabondante, et où l'utilisation du sol était la principale source d'enrichissement ; où, d'autre part, la toute-puissance du père ou

du patriarche, s'exerçant sur ses descendants, faisait de ceux-ci des esclaves-nés, — la naissance de l'enfant représentait pour le père, et pour le groupe social, un accroissement de capital. Procréer n'est pas alors une opération coûteuse : c'est une opération productive, au sens économique du mot. Si bien que « dans la société patriarcale, le rang social était largement déterminé par le nombre des enfants [1] ».

En second lieu, si le principal, presque le seul mode d'enrichissement pacifique a été longtemps l'utilisation du sol, qui réclamait des bras plus nombreux, un autre mode d'enrichissement, que la plupart des peuples anciens ont considéré comme une véritable industrie sociale, la guerre, la guerre productrice de butin et d'esclaves, — réclamait aussi des soldats pour l'attaque et pour la défense. Le père de famille était donc meilleur citoyen que le célibataire : ce dernier était souvent considéré comme un citoyen incomplet ; et, dans nombre de sociétés antiques, on le lui faisait sentir par toutes sortes de prérogatives, dont bénéficiait, à son exclusion, l'homme marié et père de famille. Le même fait a pu être bien des fois relevé [2], à l'époque moderne, chez les peuples qui continuent, par exemple, à mener la vie pastorale.

Mais bien d'autres motifs que les motifs économiques entraient en jeu pour déterminer alors les hommes à accepter et à rechercher les charges de la paternité. C'étaient notamment des motifs déduits des croyances religieuses, qui faisaient des fils et des descendants les prêtres d'un culte dont le père et l'aïeul étaient le dieu. Fustel de Coulanges a exposé [3], d'une manière restée classique, les conceptions

1. Stangeland, *Premalthusian doctrines of population*, p. 40.
2. Malthus, *Essai*. . *trad. Prévot*, p 81, 88, 92, etc.
3. *Cité antique*.

des vieux Aryens à ce sujet. Mais Malthus déjà avait signalé l'importance des croyances religieuses sur les devoirs rituels à rendre par les enfants à leurs parents défunts, et leur influence sur les idées de certains peuples en matière de population [1]. Cet état d'esprit a survécu de nos jours en Chine [2], où le culte rendu par les descendants aux ancêtres constitue le fond même de la religion et où la crainte d'être privé de ce culte constitue un des principaux mobiles de l'âme chinoise. Perpétuer le nom et la famille apparaît comme le premier devoir de l'individu. Le père de famille qui tarde à marier ses enfants en éprouve un sentiment de honte et d'inquiétude.

Ce sentiment n'était donc pas particulier à la race aryenne. Mais ce n'est pas seulement chez les Extrême-Orientaux que nous le retrouvons. Il existait, très fort, chez les Sémites. Le mariage était considéré par les Hébreux comme un devoir religieux. Chez eux, dit, dans son livre si plein de faits [3], M. Werstermarck, on n'entendait presque pas parler de célibat ; et il en est de même chez les Juifs d'aujourd'hui. Ils ont un proverbe : « Celui qui n'a pas de femme n'est pas un homme ». Michaelis remarque : « Il aurait semblé vraiment très étrange à un ancien Israélite d'avoir, comme dans une vision, l'aperçu d'une période de l'histoire du monde, où l'on compterait qu'il est sain et religieux de vivre sans se marier. » Selon le Talmud, les autorités peuvent forcer un homme à se marier ; et celui qui vit seul à l'âge de vingt ans est maudit de Dieu comme un meurtrier. » A peine est-il nécessaire de rappeler ici le commandement de la Genèse, qui est à la fois un ordre et une promesse, et le pacte conclu par Jéhovah avec Abraham, l'engagement

1. *Essai...*, p. 126
2. V. Hovelaque, *La Chine*.
3. *Origines du mariage dans l'espèce humaine*.

pris par Dieu de multiplier la descendance du patriarche comme les étoiles du ciel et les sables de la mer. La virginité prolongée était un déshonneur pour les femmes, déshonneur sur lequel la fille de Jephté se lamente plus que sur sa mort prochaine et prématurée.

Les mêmes idées inspiraient une autre et plus puissante nation sémite, dont le législateur, auteur des plus anciens textes juridiques connus de nous peut-être, le roi Hamourabi, inscrivait dans ses lois l'obligation pour le père de marier ses enfants dès qu'ils étaient en âge de l'être. « Si quelqu'un des fils n'était pas marié au moment du décès du père, l'obligation de le marier et doter passait à ses frères déjà établis. Une somme nécessaire était prélevée à cet effet sur toute la succession[1]. » Mais la glorification de la paternité a été assurément aussi une caractéristique essentielle des conceptions aryennes. Comme l'a montré Fustel de Coulanges, les Aryens attachaient une extrême importance à l'accomplissement des devoirs cultuels envers les défunts, au point que le grand historien a cru pouvoir admettre que la famille et la cité aryennes se sont construites sur cette base, la religion des ancêtres décédés, — paraphrasant scientifiquement le vers intuitif de Lamartine :

C'est la cendre des morts qui créa la patrie.

Les vieux Aryens considéraient comme une nécessité de perpétuer les sacrifices familiaux de génération en génération ; c'était pour eux une idée insupportable que leurs ancêtres et eux-mêmes fussent un jour privés de ces honneurs,

1. V. Dareste, *Nouvelle Revue historique*, janvier 1903, p. 22. — Rapprochez, dans l'ouvrage de L. Naudeau, *Le Japon moderne*, ce que l'auteur dit du culte des ancêtres et de ses conséquences comme annihilateur de l'individualisme (chap. xv et *passim*).

condition du bonheur d'outre-tombe. Le mort était un dieu : mais le mort négligé devenait une divinité courroucée, malheureuse et malfaisante. Celui qui restait sans enfants, ou qui ne mariait pas les siens, se considérait comme misérable et criminel : il compromettait la félicité des Mânes ancestrales et devait s'attendre à partager leur sort souffrant. Il importait donc à l'individu de laisser une postérité qui l'honorât ; bien plus, il importait aussi à la cité qu'il en fût ainsi : chaque famille qui s'éteignait la privait de la protection d'un dieu bienveillant, et laissait rôder, autour du foyer privé de sacrifices, l'ombre d'un génie malévole. Le célibat, l'absence de paternité constituaient donc un malheur et, à la fois, une impiété ; un malheur, car celui qui n'avait pas d'enfants ne devenait l'objet d'aucun culte après sa mort ; une impiété, car il compromettait le bonheur des Mânes de ses ancêtres, désormais privés, eux aussi, de prêtres et de sacrifices.

Aussi voyons-nous les Lois de Manou [1] revenir à maintes reprises sur le devoir sacré du mariage et de la paternité, sur les avantages religieux de son accomplissement, et sur les dangers de sa méconnaissance.

Citons quelques-uns de ces textes :

« Loi 96. — Les femmes ont été créées pour mettre au monde des enfants, les hommes pour perpétuer l'espèce : c'est pourquoi l'accomplissement en commun des devoirs religieux par l'époux avec l'épouse est prescrit dans le Véda.

106. — Aussitôt après la naissance d'un premier-né, un homme devient père d'un fils, et il est libéré de sa dette

1. L'antiquité des Lois de Manou est l'objet de vives controverses. Alors que certains auteurs les font remonter à 1500-1200 ans avant notre ère (Will. Jones), d'autres les ramènent à une date bien plus rapprochée (500, 300, 200 ans avant notre ère, et jusqu'à 500 ans après.

envers les Mânes ; cet aîné mérite donc la totalité du patrimoine.

107. — Ce fils par lequel il paie sa dette et obtient l'immortalité est l'enfant du devoir ; les autres sont les enfants de l'amour.

137. — Par un fils, on conquiert les mondes, par un petit-fils, on obtient l'immortalité ; mais par le fils de ce petit-fils on obtient le monde du soleil.

138. — Parce qu'un fils délivre (tra) son père de l'enfer appelé Pout, il a été nommé Pouttra (sauveur de l'enfer) par Brahma lui-même.

139. — Entre le fils d'un fils et le fils d'une fille commissionnée, il n'y a pas de différence ici-bas ; car, même le fils d'une fille sauve son aïeul maternel dans l'autre monde, comme le ferait le fils d'un fils [1]. »

Les anciens Iraniens, les sectateurs de Zoroastre, professaient et professent encore de semblables doctrines. « Suivant Zoroastre, planter un arbre, cultiver un champ, et donner la vie à des enfants sont trois actions méritoires [2]. » Son livre sacré, le *Zend-Avesta*, est rempli de conseils religieux concernant le mariage et la paternité. « Marie-toi jeune, dit-il, afin que ton fils te succède, et que la chaîne des êtres ne soit pas interrompue. » Hérodote nous indique que le motif militaire venait, chez les Perses, renforcer le motif religieux : « Après les vertus guerrières, dit-il, ils regardent comme un grand mérite d'avoir beaucoup d'enfants. Le roi gratifie tous les ans ceux qui en ont le plus. C'est dans le grand nombre qu'ils font consister la force [3]. » Le même Hérodote nous informe des mesures que prit Darius pour

1. *Collection Guimet, trad. Strehly*, livre IX.
2. Malthus, *op. cit.*, p. 113.
3. *Clio*, CXXXVI. Un certain mépris, le mépris du Grec qui a vaincu à petit nombre, semble percer dans la dernière phrase.

repeupler Babylone, après la reprise de cette ville[1]. Et ces détails, comme ceux qu'il nous fournit ailleurs sur certaines coutumes chaldéennes ou assyriennes plus que singulières aux yeux des modernes [2], — ces détails, quelle que soit leur plus ou moins grande exactitude historique, nous révèlent déjà du moins combien les anciens Aryens, et les Grecs eux-mêmes, envisageaient avec sérénité les interventions d'Etat les plus énergiques en matière de population. Relevons encore que les Parsis de nos jours, héritiers des vieux Perses zoroastriens, continuent à professer la croyance ancestrale que le but du mariage est une progéniture nombreuse, et que plus l'alliance est féconde, plus elle est heureuse [3].

Au motif religieux, venaient d'ailleurs s'ajouter encore d'autres motifs, dont Westermarck a signalé la persistance dans les conceptions de beaucoup de peuplades de nos jours : c'est ainsi que souvent, dans la tribu, le célibataire est considéré comme une menace pour l'ordre social, — tandis que, d'un autre côté, il reste suspect d'un manque de virilité : le célibataire est ainsi à la fois suspect et méprisé, « au point que certains peuples lui refusent le nom d'homme [4] ».

Il faut pourtant remarquer qu'à ce grand courant d'idées et de sentiments favorables à la population, s'en oppose et parfois s'en mêle un autre tout différent. Même chez les Aryens, toutes les doctrines religieuses et morales ne con-

1. *Thalie*, CLIX.

2. Il s'agit des rites religieux imposant aux jeunes filles de Babylone, le sacrifice de leur virginité, coutume dont on retrouve l'analogue chez un certain nombre de peuples de l'antiquité, et qui a été interprétée comme un moyen d'assurer le mariage de toutes les jeunes filles. *Clio*, CXCVI. — V. Westermarck, *Origines du mariage dans l'espèce humaine*, et Stangeland, *op. cit.*, p. 47 et suiv.

3. V. D. Menant, *les Parsis*, p. 115 et suiv.

4. Westermarck cite les Santals et les Coréens (*op. cit.*, p. 130 et suiv.).

vergeaient pas vers la proscription du célibat et l'apologie de la paternité. Très anciennement, on trouve, mêlée à ces idées, une idée morale toute opposée, celle de l'impureté des relations sexuelles, même dans le mariage ; idée qui semble presque générale et instinctive dans l'humanité, et dont les ethnographes découvrent des traces et des manifestations chez la plupart des peuples sauvages d'aujourd'hui, comme les historiens, chez la plupart des nations anciennes. C'est cette notion d'impureté qui explique sans doute le fait qu'à côté des prostitutions sacrées, — certaines personnes consacrées au culte doivent garder le célibat. Cette tradition qu'on a retrouvée sur les points les plus éloignés du globe (au Mexique, au Pérou, en Patagonie, en Océanie, au Thibet, en Chine, etc.) existait chez les nations aryennes. Les vestales romaines sont les plus connues ; mais le *vestalat* a été une institution très répandue. Certaines prêtresses grecques étaient astreintes à la chasteté ; Justin nous parle des prêtresses perses du Soleil comme soumises à la même loi ; et Pomponius Méla nous en dit autant des prêtresses gauloises de l'île de Sein.

Il peut sembler assez difficile de concilier rationnellement l'existence d'une notion qui voit dans le mariage quelque chose d'impur, avec les traditions, incontestablement existantes chez les mêmes peuples, qui le font considérer comme un devoir, et la paternité comme hautement désirable. Il est probable que les hommes de ces temps ne cherchaient même pas une telle conciliation et que ces deux courants d'idées, nés de causes différentes [1], coexistaient de même, après tout, que coexistent aujourd'hui, dans la conscience des peuples chrétiens, l'idée que « les nombreuses familles

1. Voir Westermarck, *op. cit.*, p. 148, sur l'origine de l'idée d'impureté sexuelle.

sont bénies de Dieu » et qu'il y a une sainteté du mariage, à côté de l'idée de l'excellence religieuse de l'état de virginité. Au reste, en général, la chasteté ne fut considérée comme un devoir que pour une élite de prêtres ou de prêtresses, une garantie d'un abandon plus complet de leur part à la divinité qu'ils servaient, et peut-être aussi comme un sacrifice particulièrement dur, une sorte de mort partielle consentie et offerte à celle-ci [1].

Il y eut pourtant des sectes et des peuples où l'idée hostile à la propagation de la race fut poussée plus loin. C'est ainsi que, chez les Hébreux mêmes, si attachés à l'espoir de voir leur race devenir aussi nombreuse que les sables de la mer, — une secte ascétique se forma, celle des Esséniens, qui semble avoir professé des doctrines défavorables au mariage. L'historien Josèphe, qui nous a laissé quelques renseignements sur elle, nous dit de ses adeptes : « Ils repoussent le plaisir comme un mal, mais estiment que la continence et la victoire sur nos passions sont des vertus. Ils dédaignent le mariage. » Cette doctrine eut, d'ailleurs, peu d'influence sur le judaïsme ; mais elle en eut probablement sur le christianisme, du moins sur certaines sectes.

Une grande doctrine religieuse peut apparaître comme ayant les mêmes tendances, à savoir la doctrine bouddhiste. Le pessimisme métaphysique qui l'inspire tend à prononcer la condamnation de la vie et de tout ce qui la propage. L'idéal du Bouddha consiste à éteindre en soi le vouloir vivre. Le Nirvâna étant la seule fin désirable, les deux grandes causes du mal sont la luxure et l'ignorance. Toute sensualité doit être détruite comme entièrement incompa-

1. Westermarck, p. 130. « Il paraît, selon Adour, que beaucoup de femmes indiennes pensaient que la virginité et le veuvage étaient synonymes de mort. »

tible avec la sainteté et la sagesse. Mais la chasteté n'est toutefois imposée qu'aux prêtres et aux moines. Pour le reste de la population, *les Upanishads* (traités doctrinaux du bouddhisme) conservent en somme les enseignements de Manou. « Quand tu auras, disent-ils, donné à ton maître l'argent qu'il demande (c'est-à-dire, terminé ton éducation), prends soin que la lignée de ta race ne soit pas coupée. Ne néglige pas tes devoirs envers les dieux et les esprits des morts. » C'est-à-dire : marie-toi tout de suite, afin d'avoir des enfants, et si tu n'en obtiens pas, adopte un fils [1].

En somme le Bouddha fait la théorie de la vie contemplative, de l'ascétisme et du monachisme, comme les mystiques chrétiens. Mais pas plus aux Indes qu'en Occident, le gros de la population n'a jamais voulu vivre en ascète ; et la théorie du renoncement n'a été pratiquée effectivement que par le petit nombre, ne compromettant pas plus la prolificité de la race que le pessimisme métaphysique des Schopenhauer et des Hartmann n'a compromis celui de la race germanique [2]. Il faut remarquer du reste que, dans l'Inde, le brahmanisme védique conserva son autorité sur la plus grande part de la population, et qu'en Chine, le bouddhisme subit, dans les masses au moins, une transformation, où il laissa sa profondeur métaphysique, pour devenir un culte assez grossier et idolâtrique.

Somme toute, deux idées semblent avoir prédominé, en matière de population, chez les anciens peuples de l'Orient : une idée religieuse et morale, — une idée politique.

1. V. Kern, *Histoire du Bouddhisme*, p. 13.

2. Le pessimisme même de la doctrine bouddhiste ne serait-il pas né de la misère, engendrée elle-même par la surpopulation ? Cette hypothèse séduirait sans doute ceux qui se placent au point de vue du matérialisme historique. Mais M. Kern (*op. cit.*) la rejette. La source du pessimisme bouddhique est à ses yeux philosophique, non économique.

Au premier point de vue, la plupart des races croient à la bonté de la vie, de l'être, et considèrent la propagation de la vie comme un devoir sacré. Ils la considèrent aussi comme un devoir envers soi-même, puisqu'une postérité nombreuse est la seule garantie d'un culte rendu aux Mânes et du bonheur supra-terrestre attaché à la reddition de ce culte. D'autres, notamment les Bouddhistes, croient que la vie est un mal en elle-même, et considèrent que le devoir religieux par excellence est d'anéantir, non pas la vie sous une de ses formes multiples, — peu importerait : l'être revivant alors sous une forme nouvelle, — mais la cause de la vie, le *vouloir vivre*, par le renoncement volontaire et l'anéantissement du désir, particulièrement de la sensualité. En vertu de ces croyances opposées, on prescrit ou on blâme la prolificité, indépendamment de toute considération économique, mais la seconde prédication n'a en réalité d'effet que sur le petit nombre.

A un second point de vue, les peuples guerriers et les despotes qui les dirigent voient dans le nombre de leurs sujets, ainsi qu'Hérodote le dit des Perses, la plus grande manifestation de puissance et la plus grande garantie de victoire. Les souverains orientaux inscrivent avec ostentation sur leurs colonnes, leurs stèles, leurs statues, le chiffre de leurs armées, de leurs esclaves, de leurs sujets. Ils considèrent, comme leurs meilleurs serviteurs, ceux qui leur donnent de nombreux sujets nouveaux, soldats et contribuables. La surpopulation n'est pas redoutée : car, outre que la guerre en vue de laquelle elle est souhaitée, viendra la limiter, même chez le vainqueur, la victoire donnera des terres et des richesses pour assurer l'établissement et la subsistance du trop plein. Pour les vaincus, l'esclavage les transforme d'hommes en bêtes de somme, utilisées pour la production, et traitées de façon à laisser au maître un produit net. La

guerre, en ce sens, *crée des capitaux*, puisqu'elle fait passer des êtres humains dans la classe des choses, des biens. La guerre est la principale ressource, la grande industrie des peuples anciens. La guerre a besoin du nombre, et la victoire le nourrit.

Aussi, la population semble avoir été relativement dense dans plusieurs grandes contrées de l'ancien Orient On en peut trouver des indices dans la multiplicité et l'énormité des grands travaux accomplis, semble-t-il, surtout à bras d'hommes, en Egypte, en Chaldée, en Perse, en Susiane, et qui, comme ceux exécutés en France par nos XII[e] et XIII[e] siècles, supposent des populations nombreuses ; dans l'immensité aussi des armées recrutées par les despotes orientaux, dans des régions aujourd'hui à demi ou aux trois quarts désertes, et dont la destruction n'empêchait pas, peu de générations après, un autre monarque de retrouver des réserves d'hommes aussi considérables.

Sans doute des évaluations un peu précises sont-elles malaisées. Les historiens anciens en donnent peu. Et celles qu'ils fournissent sont suspectes. Les dénombrements étaient fantaisistes, les chiffres grossis par l'orgueil des despotes et l'imagination orientale. Ne voit-on pas de nos jours, chaque fois qu'un pays d'Orient est mieux connu, les estimations des anciens géographes ramenées à des totaux de plus en plus modestes ? D'autre part, les chiffres donnés portent souvent, non sur la population totale, mais sur les hommes en état de porter les armes. Or, par quel coefficient, — 3, 4, 5 ? — multiplier ceux-ci pour avoir le total cherché ? Malgré ces difficultés, on peut, sous réserve, citer quelques évaluations.

L'Egypte ancienne, plus petite que l'Egypte actuelle, a dû avoir une population particulièrement dense. Diodore de Sicile rapporte (l. I, c. 53-54) qu'il y naquit 1.700 enfants mâles le même jour que Sésostris, soit environ 3.400 à

3.500 enfants des deux sexes, ce qui donnerait 1.200.000 à 1.300.000 naissances annuelles, soit, avec un taux de natalité de 40 °/₀₀, 30.000.000 d'habitants, et, si l'on adopte un taux de 30 °/₀₀ seulement, 40.000.000. Le même auteur parle d'une armée égyptienne de 600.000 hommes d'infanterie, 24.000 cavaliers et 17.000 chariots de guerre. Hérodote mentionne en Egypte 20.000 villes : à supposer qu'il désigne de ce nom toutes les agglomérations, et que le chiffre moyen de leur population n'ait pas dépassé 2.000 habitants, nous retrouverons un chiffre total de 40.000.000 d'hommes. Des villes comme Thèbes auraient eu cent portes par chacune desquelles pouvaient sortir 200 hommes à cheval, soit 20.000 cavaliers. Tacite (Annales, l. I, c. 60) parle de 700.000 combattants comme pouvant être fournis par Thèbes, lui supposant ainsi une population de 2.100.000 à 2 800.000 âmes. D'autres historiens donnent des chiffres plus faibles pour l'Egypte d'un âge postérieur. Josèphe lui assigne 7.500.000 âmes ; Diodore, pour l'Egypte de son temps, indique un chiffre de 3.000.000 seulement. Mais peut-être tous deux visent-ils seulement les hommes en état de combattre Il faudrait alors sans doute quadrupler les chiffres. L'économiste anglais Wallace [1] qui, au XVIIIe siècle, a soutenu la thèse de la forte population des Etats de l'antiquité, estime que celle de l'Egypte devait être comprise entre 32 et 40.000.000 d'âmes, probablement 34 ; ce qui est aussi l'estimation de deux de ses contemporains, Halley et Maillet, consul français en Orient.

Dans la petite Palestine, la Bible compte à certaines époques jusqu'à 1.570.000 combattants pour dix tribus, 1.691.000

1. Wallace, *Dissertation sur le nombre des hommes dans les temps anciens et modernes* (1753).

pour les douze, ce qui, toujours avec le multiplicateur 4, donnerait environ 6.765.000 hommes. Nous voyons ailleurs Juda et Israël mettre 1.200.000 hommes en campagne. Déjà, quand ils avaient quitté l'Egypte, les Hébreux auraient compté 600.000 hommes en état de porter les armes [1].

La Perse des Darius et des Xercès doit avoir été assez peuplée, même si l'on refuse d'ajouter foi aux chiffres donnés par les historiens grecs comme dénombrant les armées de ces souverains. Il est très admissible que de vastes parties de l'Asie, Syrie, Mésopotamie, Anatolie, Perse, furent alors bien plus peuplées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Cela peut même être considéré comme certain pour plusieurs d'entre elles. Mais préciser de combien risque d'entraîner sur un terrain conjectural, où, d'ailleurs, notre but d'historien des idées et non des faits, ne nous force pas à nous engager.

1. Josaphat, roi de deux tribus seulement, aurait gouverné une population de 1.200.000 hommes (population totale sans doute cette fois).

CHAPITRE II

LES DOCTRINES GRECQUES DE LA POPULATION

Il est probable que la Grèce archaïque professa, au sujet de la population, des idées analogues à celles des autres races aryennes, c'est-à-dire très favorables au peuplement, et cela en grande partie sous l'influence d'idées religieuses. Le culte de l'aïeul réclamant le sacerdoce des fils et petits-fils y fit, comme chez les Aryens d'Asie, rechercher la paternité, si bien que, même encore par delà l'époque classique, Isée nous parle, à Athènes, d'une charge essentielle du premier magistrat de la cité, qui devait jadis veiller à ce qu'aucune famille ne s'y éteigne. Il est également vraisemblable que, durant les premiers siècles de la conquête et de l'installation, la raison militaire fit envisager par chaque peuplade le grand nombre des citoyens comme désirable : voyez avec quel soin, dans l'*Iliade*, est fait le dénombrement de l'armée grecque, qui, si les chiffres en doivent être acceptés, révèle une population totale relativement considérable.

La mythologie exprime évidemment un reflet de la pensée grecque ancienne : or, si nous voyons l'Olympe peuplé d'adultères et d'incestueux, nous n'y comptons guère de célibataires. Artémis est une exception à peu près unique parmi les déesses ; Hippolyte, presque un monstre parmi les héros.

1. Malthus, *op. cit.*, p. 136 et suiv.

Les Grecs ne comprennent pas la *beauté stérile*. Les déesses, les héroïnes sont presque toutes mères très fécondes. Zeus, non content de partager avec maintes cœlicoles ou mortelles, la gloire de donner le jour à des demi-dieux a des enfants à lui tout seul, Athéna et Bacchus ; Hélène, elle-même, par ses maternités, montre qu'aux yeux des Grecs la beauté, loin de se détruire, se complétait par l'enfantement.

Souvent, la progéniture des dieux et des héros est immense : les cinquante filles de Danaüs sont loin d'être une exception. Sans parler de leur cinquante cousins, les fils d'Egyptus, qu'elles égorgèrent en une nuit, on voit souvent reparaître dans les généalogies mythiques, ce chiffre de cinquante ou même de cent rejetons : les cinquante fils de Priam, les cinquante Océanides, les cinquante Centaures, fils de la Nuée ; les Néréides, les Géants, fils de la Terre, dont le nombre est fixé tantôt à cinquante, tantôt à cent. Latone s'offense, elle, mère de deux enfants seulement, — et quels enfants pourtant, Artémis et Phoibos, — de l'orgueil de Niobé, mère de sept filles et sept fils. Partout, dans les récits de la mythologie hellénique, une descendance nombreuse est considérée comme une félicité et un sujet de fierté. La puissance procréatrice est admirée, divinisée, comme les autres forces de la nature [1].

Les premiers législateurs helléniques sont pénétrés de l'importance du facteur population. Pour eux, le mariage « quoiqu'il fût naturellement sanctionné par la religion, n'était pas une institution religieuse, ni une institution tendant principalement à la satisfaction des désirs personnels et naturels. C'était clairement une institution législative et politique, tendant à fournir à l'Etat les habitants, les

1. Tout l'Orient a connu les cultes phalliques. V. Stangeland, *op. cit.*, ch. II, § 1.

citoyens sans lesquels il ne peut exister [1]. » C'est ce qui apparaît notamment dans la législation spartiate. Tout Spartiate devait se marier. Le célibat était puni par le sentiment public et par les lois écrites. Les célibataires étaient frappés de disqualification politique et légale [2]. D'autres cités grecques, celles de Crète par exemple, adoptèrent une ligne de conduite analogue.

Il doit, en conséquence, nous apparaître singulier, à première vue, de voir, à l'époque classique, les penseurs les plus grands de l'Hellade, les Platon et les Aristote, adopter une attitude toute différente, et se montrer partisans de l'oliganthropisme, déclarer leur hostilité contre toute extension de la population au delà d'un certain chiffre, d'ailleurs très peu élevé. Et il ne faudrait pas voir là chez les deux grands philosophes, une singularité, ni croire qu'ils ont été à l'encontre de l'opinion de leur temps. Nous savons que d'autres écrivains sociaux avaient, même avant eux, conclu dans le même sens ; nous savons aussi que certaines des idées, à nos yeux les plus étranges, qu'ils émettent en matière de population, avaient pu leur être suggérées par la pure et simple constatation de ce qui se passait dans les cités helléniques de leur temps. D'une façon générale, la pensée grecque aux v[e] et IV[e] siècles, paraît bien avoir été favorable à l'oliganthropisme.

C'est là une différence saillante entre cette doctrine grecque de l'âge classique et les enseignements de la plupart des doctrines théologico-morales de l'Antiquité. Et cette différence ne se double même pas d'une ressemblance avec le pessimisme bouddhiste. Car, d'une part, la philosophie socratique ne comporte aucun pessimisme

1. Stangeland, *op. cit.*, p. 18.
2. Plutarque, *Lycurgue*, 15.

et ne tend nullement à la suppression de la vie ou de l'être ; et d'un autre côté, ce n'est point en vertu de spéculations religieuses ou métaphysiques, mais en se plaçant sur un terrain positif, réaliste (avec des données bien ou mal comprises, peu importe pour l'instant) qu'elle énonce tel ou tel précepte, en matière de population, et préconise tel ou tel idéal, — en l'espèce un idéal restrictif.

Il est même remarquable de relever combien la préoccupation religieuse et morale est étrangère aux conceptions démographiques de Platon et d'Aristote. C'est au point de vue exclusif de l'intérêt social qu'ils se placent. Et cet intérêt social, ils le voient avant tout dans le maintien de l'ordre et de la paix intérieure dans l'Etat.

Une autre caractéristique de leurs conceptions qu'on pourrait retrouver, celle-là, dans la plupart des autres corps de doctrines antiques concernant la population, mais qui se trouve particulièrement marquée chez eux, c'est la tendance à considérer comme légitimes et efficaces à la fois, les interventions d'Etat mêmes qui révoltent le plus notre sens moderne de la liberté individuelle.

Donc, position du problème sur le terrain positif des intérêts sociaux, quitte d'ailleurs à le traiter d'une façon plus ou moins aprioriste, mais indépendamment d'un impératif religieux ou métaphysique ;

Solution de ce problème dans un sens tout autre que celui d'une extension indéfinie de la population, celui au contraire d'une stagnation, d'une immobilisation de celle-ci dans des cadres fixes ;

Enfin, recours, en vue de ce but, aux procédés les plus énergiques de l'intervention d'Etat, cette intervention étant considérée comme légitime, efficace et bienfaisante ;

Tels sont les traits dominants de la conception grecque classique en matière de population.

Avant d'étudier le développement de cette conception, particulièrement dans les œuvres des deux grands Socratiques, il n'est pas inutile de rechercher brièvement quelles circonstances de fait peuvent expliquer, en partie du moins, ces caractéristiques générales de la doctrine classique.

En ce qui concerne la position du problème sur le terrain des *intérêts*, et plus spécialement de l'*intérêt social*, plus spécialement encore de l'*intérêt d'Etat*, il n'y a pas lieu de s'étonner beaucoup de l'effacement du point de vue religieux, à une époque où, pour les philosophes, les anciennes croyances ne présentaient guère plus d'autre utilité que de fournir des mythes saisissants à l'expression des idées abstraites. D'autre part, on sait combien les doctrines morales en Grèce sont pénétrées de l'idéal étatiste. Comme A. Souchon l'a si bien souligné [1], dans la vie grecque, l'individu trouve sa raison d'être, au moins jusqu'à la protestation individualiste de la sophistique, dans sa plus intime connexion avec l'organisation sociale et sa plus entière subordination à celle-ci. Il est regardé comme un élément de l'Etat, et non comme une unité indépendante. La morale est, avant tout, une morale sociale, inspirée par l'idée du dévoûment absolu à l'Etat, un peu comme dans le Japon d'hier. Tout naturellement, la question de population apparaît comme n'étant pas celle de la multiplication ou de la limitation des vies individuelles, dans l'intérêt de l'individu, mais comme celle des moyens d'assurer à l'Etat le nombre d'habitants qui lui est le plus avantageux. On ne se demande pas si, au point de vue de la morale individuelle, la restriction vaut mieux que le développement de la population. Le devoir moral, c'est le devoir de servir l'Etat, comme il a besoin d'être servi : on n'envisage alors la

1. *Les théories économiques dans la Grèce antique.*

question de population que sous cet angle, en se demandant quelle *politique* de population servira le mieux l'intérêt de l'Etat. Sans doute, au temps de Platon, il se manifeste une tendance à abandonner ce point de vue. Les sophistes et les dramaturges revendiquent simultanément les droits de l'individu et les opposent aux prétentions illimitées de l'Etat. Mais ce n'est encore qu'une partie de la doctrine qui se dégage ainsi de l'ancienne *étatolâtrie*, et les Socratiques sont précisément les chefs de l'école conservatrice et socialiste (les deux mots ici s'accordent), quelles que soient d'ailleurs les divergences qui existent entre eux, et celles aussi qui les séparent des anciens conservateurs grecs : tandis que pour ceux-ci, la grande affaire, c'était le dévouement imposé, aveugle, du citoyen à l'Etat, pour eux, elle consiste à organiser ce même dévoûment comme voulu, consenti, raisonné, mais non moins absolu [1]. Le problème de population restera donc, pour eux encore, posé au point de vue de l'intérêt de l'Etat. L'idée de devoir individuel n'intervient que pour donner *sa forme* à la règle : l'individu a le devoir d'agir en vue du plus grand bien de l'Etat. Mais *le contenu* de cette règle résultera d'une analyse positive des besoins de la cité, d'un examen des faits sociaux.

Or, voici que cet examen, voici que cette confrontation des mouvements de la population avec l'avantage de l'Etat, après avoir incliné les Grecs des âges primitifs vers la solution populationniste, les oriente, à l'âge classique, vers la solution immobiliste.

D'abord, en fait, à l'âge classique, il est probable que la population grecque avait atteint un degré de densité assez élevé. C'est ce qu'on peut induire des pertes énormes qu'A-

1. V. Souchon, *op. cit.*, ch. I. — *Le Criton* constitue peut-être le document le plus frappant de cet état d'esprit.

thènes put supporter, peu après, dans la guerre du Péloponèse, sans être anéantie. D'après certains historiens grecs, sa population (en hommes adultes) comptait 21.000 citoyens et 10.000 métèques [1], soit avec le multiplicateur 4, environ 125.000 individus de population libre, qui commandaient à 400.000 esclaves, soit 525.000 habitants pour la minuscule Attique — moins d'un département français. A ce taux, la Grèce entière, aurait compté 8 à 10 millions d'âmes. D'après Plutarque, la Sparte de Lycurgue aurait compté 9.000 Spartiates et 30.000 Laconiens, soit avec le multiplicateur 4, environ 160.000 hommes libres, et un plus grand nombre d'esclaves qu'à Athènes, cela sur un sixième environ du territoire péloponésien. Athénée [2] rapporte que les Arcadiens avaient 300.000 esclaves, les Corinthiens 460.000, les Eginètes 470.000. Sybaris, d'après Diodore, envoya 300.000 hommes contre les Crotoniates, ; et ces derniers en armèrent 100.000. Même en acceptant ces chiffres, et bien d'autres analogues, avec beaucoup de réserves, — et *quidquid Græcia mendax audet in historia*... — on en garde l'impression que, à l'époque classique, comme à certaines époques antérieures et postérieures, — la population de la Grèce fut relativement dense.

Elle pouvait l'être dans une certaine mesure, car la fertilité de son sol, dans l'Antiquité, ne saurait être appréciée d'après ce qu'elle est aujourd'hui, après quatre siècles de l'épuisante et stérilisante domination ottomane [3]. A côté de parties pauvres, on y trouvait sans doute des régions fertiles et bien cultivées. Et, d'autre part, les côtes si découpées du pays nourrissaient sans doute une nombreuse population de pê-

1. Dénombrement de Démétrius de Phalère.
2. V. *Deipnosophistes*, l. VI.
3. Guiraud, *La propriété en Grèce*, l. III, ch. VIII.

cheurs ichtyophages. Malthus, qui veut croire à une population devenue rapidement excessive en Grèce, explique son prompt accroissement par un régime de propriété très divisée et une grande application à l'agriculture, se traduisant par une augmentation de la production des denrées [1]. Cette conjecture apparaît peu vraisemblable à Guiraud, pour qui le régime patriarcal fit longtemps prévaloir la propriété familiale, et, même quand celle-ci fit place à la propriété individuelle, la grande propriété avec ses caractères habituels, c'est-à-dire une médiocre superficie des terres cultivées intensivement, et de vastes espaces laissés aux pâturages et à la culture extensive. Il en résulta que, bien avant qu'on eût à redouter une surpopulation réelle, il put y avoir une surpopulation relative : les terres restant peut-être en réalité surabondantes, mais appartenant en grande partie à un petit nombre de grands propriétaires qui ne les cultivaient qu'extensivement, et n'avaient pas intérêt à faire autrement, car, en l'absence d'une industrie développée [2], ils n'auraient pas trouvé à échanger le surplus de leur production. Au total, même à supposer que le plein effectif restât loin d'être atteint, les Grecs purent avoir de bonne heure, socialement, sinon naturellement, l'impression d'une population trop serrée, et d'une nécessité de la restriction.

La richesse consistant principalement dans la terre et les produits de la terre, la richesse mobilière étant encore, même à l'âge classique, relativement peu de chose, celui qui n'avait pas part au sol était réduit à une situation souvent misérable. Il n'avait pas toujours la possibilité de subvenir à ses besoins

1. *Essai*, p. 136-137.

2. A ce sujet, Guiraud fait remarquer que le brillant développement industriel d'Athènes aux ve-ive siècles fait illusion. L'économie de la Grèce fut longtemps tout agricole, et ne devint industrielle et commerciale que localement et tardivement.

par l'exercice d'un métier. Le territoire de la cité était très limité, puisque, de la plupart des petites capitales grecques, on pouvait apercevoir la fumée des feux étrangers ; et ce territoire avait été vite partagé et approprié ; il n'y avait guère de reliquat à occuper, comme il y en eut à Rome, avec les extensions successives de l'*ager publicus*. Même légalement possible, le partage du sol ne pouvait guère se continuer par subdivision, sans entraîner des difficultés croissantes, à mesure que les parcelles devenaient plus petites, et sans amener une exploitation de plus en plus défectueuse. Une population grandissante est donc considérée comme devant engendrer des troubles sociaux, et la stagnation paraît désirable, moins encore au point de vue de l'équilibre à établir entre la production et la consommation, que pour éviter des difficultés sans cesse renaissantes de répartition. C'est par la répartition surtout, que les Grecs touchent à la question économique de la population, — comme du reste à la plupart des autres questions économiques, et ce qui les préoccupe dans la répartition, ce sont les difficultés sociales, politiques, qui peuvent naître à ce sujet. Ils n'envisagent donc les idées économiques qu'à propos de et par rapport à leurs théories et leurs desiderata sociaux.

Il faut remarquer ici que les questions de partage, ces questions si brûlantes dans les républiques grecques, où la propriété paraît n'avoir jamais eu d'assises bien solides [1], ne concernent bien entendu que les hommes libres, et plus étroitement encore, les citoyens ; ce que les Grecs désiraient limiter et rendre immuable, c'était simplement le chiffre de ces derniers, et non pas, — loin de là, — celui des étrangers (métèques) ou des esclaves. La pullulation de ceux-ci n'apparaissait nullement comme redoutable, mais comme

1. Fustel de Coulanges, *Polybe*.

désirable au contraire [1], et c'est une restriction qui prend une importance considérable lorsqu'on se rappelle que les citoyens ne constituaient dans les Etats grecs qu'une minorité, une sorte de syndicat d'exploiteurs par rapport à la majorité étrangère ou servile. Si le motif économique avait été déterminant de la tendance oliganthropique, cette restriction n'aurait guère eu de raison d'être. Elle est, au contraire, toute naturelle, si l'on envisage cette tendance comme commandée par le motif social.

La prédominance de ce motif explique aussi la partie pratique, le côté précepte de la doctrine grecque, c'est-à-dire le recours énergique à l'intervention d'Etat pour assurer la stagnation de la population. Si de tout temps la sphère économique été l'une des moins soumises à l'intrusion de l'Etat, le rôle de celui-ci est naturellement de premier plan dans la sphère politique et sociale, et l'ons ait à quel point la Grèce ancienne recula les bornes de l'omnipotence de l'Etat au détriment de la liberté individuelle, méconnue au point qu'on peut dire qu'elle était ignorée. La pensée grecque tout entière fut longtemps socialiste, en ce sens qu'entre le droit de l'Etat et le droit de l'individu, elle n'hésite jamais. Peut-être est-il inexact de soutenir qu'elle envisage (à la façon de Comte et d'Hegel par exemple) l'Etat comme la fin en soi, supérieure à l'individu ; peut-être serait-il plus vrai de reconnaître que, comme la plupart des socialistes modernes [2], les Grecs, les Socratiques du moins, ne veulent l'Etat très fort que pour assurer le bonheur ou la moralisation de l'individu, qui redevient ainsi la fin dernière [3]. Mais, comme

1. Fournier de Flaix, *Revue d'économie pol.*, 1888, *Coup d'œil sur l'histoire de l'économie politique.*

2. Voir notre *Histoire des Doctrines économiques*, t. III, ch. I.

3. Nombreux sont les textes, de Platon même, qui peuvent être allégués à l'appui de cette idée.

pour les socialistes modernes aussi, cette concession de principe. accordée, ne retranche rien au sacrifice que l'on demande ensuite à l'individu de toute sa personnalité, de toute son initiative, de toute sa liberté au profit de l'Etat.

Les Grecs de l'époque classique étaient prédisposés à adopter la doctrine immobiliste en matière de population par autre chose encore que par les conditions démographiques, géographiques, politiques et sociales de leur pays et de leur temps. On peut signaler, à côté de ces données de fait, une particularité importante de la pensée grecque, que les historiens de la philosophie, les Taine, les Zeller, ont mise en lumière depuis longtemps, à tel point que l'évoquer est presque développer un lieu commun. Je veux parler de ce goût très caractéristique pour le mesuré et le limité, goût qui s'exprime dans toutes les manifestations théoriques et pratiques de l'esprit grec, dans la philosophie, la mythologie, l'art, la littérature. Dans la politique, il se traduit par la conception de l'Etat idéal comme étant d'étendue et population très médiocres. Pour les Grecs de l'époque classique (il serait peut-être imprudent de généraliser par extension aux autres époques), il est de l'essence de toutes choses, et des Etats en particulier, de ne dépasser un certain degré de grandeur [1]. Au delà, l'objet *dé-mesuré* se *dé-nature*, perd son caractère, son essence propre : idée naturelle à un peuple qui attachait une telle importance aux proportions, aux *nombres*, que certains de ses philosophes y voyaient l'essence des choses. Aristote nous fournit sur ce point une déclaration d'une netteté parfaite [2] ; et la contre-épreuve, en quelque sorte, résulte des sentiments que l'immensité de l'Etat perse faisait naître dans

1. Il est curieux de voir cette thèse, très philosophique, reprise par un des plus philosophiques esprits de l'économie politique contemporaine, M. Vilfredo Pareto.

2. *Politique*, IV, ch. IV.

l'esprit des Grecs. Ils le considèrent comme une sorte de monstruosité au point de vue esthétique. Ils ont l'impression que cet assemblage énorme de territoires et de peuples ne constitue pas, à raison même de l'exagération de son étendue, un véritable organisme : il représente pour eux une sorte de cas pathologique, un cas de gigantisme morbide, dirait un moderne ; et cette idée perce, non seulement chez un historien comme Hérodote, mais plus sensiblement encore chez un poète comme Eschyle [1]. Il est évident d'ailleurs que les victoires remportées par les Hellènes, avec une facilité relative, sur les vastes armées de Darius et de Xercès étaient de nature à les confirmer dans cette idée et à leur faire prendre en mépris la supériorité du nombre. Aussi mettent-ils leur idéal politique dans une notion tout opposée, celle de l'Etat-cité, comportant une bourgade avec un territoire exigu, et peuplée de quelques milliers de citoyens. Mais un tel Etat a forcément une physionomie statique, et ses cadres ne doivent pas risquer d'éclater sous la pression d'une population croissante.

Aussi, de très bonne heure, les Grecs n'hésitèrent-ils pas, dès que l'accroissement de la population leur parut risquer d'être compromettant pour le bon ordre et l'harmonie de l'Etat, à y remédier par des mesures énergiques. Un de ces remèdes fut la colonisation libre, et aussi la colonisation d'Etat, imposée, organisée, et comportant l'émigration en masse et encadrée, d'un certain nombre de citoyens, dès que les terres semblaient devenir insuffisantes pour la population de la cité (στενοχωρία τῆς γῆς, dit Platon, *Lois*, IV, 708 B). Cette période de la grande colonisation grecque coïncida, comme le fait remarquer Guiraud, avec celle de la propriété familiale, qui rendait particulièrement difficile de nouveaux partages de terres.

1. *Les Perses.*

Pour bien comprendre les théories de Platon et d'Aristote en matière de population, il faut aussi se rappeler les conditions particulières de l'Etat athénien de leur temps. Presque seule parmi les grandes cités grecques, Athènes réalisait alors une civilisation industrielle et commerciale brillante. Elle était nourrie en grande partie par l'étranger, qu'elle payait en services commerciaux et produits d'industrie. Les artisans y devenaient plus nombreux que les ruraux [1]. Cette population déracinée, et qui ne vivait plus sur son fonds, n'avait plus la même sécurité de vie que jadis, surtout en présence des continuelles incursions des Péloponésiens. Aristophane nous montre quelle émotion suscitait, parmi la plèbe, l'annonce d'un arrivage de sardines à bon marché. Cette plèbe, éprise de loisirs et de politique, et qui prit l'habitude de compter sur l'Etat pour sa subsistance, devenait un facteur de troubles et de révolutions. La vie intérieure de la cité tendait déjà à se ramener à une lutte de classes entre possédants et non-possédants, ce qu'elle devint, dans toutes les cités grecques, durant la période de la décadence. Ce désordre endémique devait apparaître comme le plus grand des fléaux à des esprits comme Platon, amoureux de l'ordre, au point de presque l'identifier avec la justice ; et comme il avait une de ses causes dans l'accroissement du nombre des non-possédants, il leur parut évident qu'une population stabilisée serait une condition d'ordre. Un autre philosophe, Stuart Mill, devait, lui aussi, vingt-trois siècles plus tard, proposer comme idéal à la civilisation l'aboutissement à *l'état stationnaire* [2].

Ajoutons que la théorie économique des Grecs, en ce qui

1. Xénophon, *Mémor.*, III, 7, 6. — Le théâtre d'Aristophane est plein d'allusions à ces faits. V. R. Gonnard, *Les idées économiques d'Aristophane, Revue d'écon. pol.*, janvier 1904.

2. Voir notre *Histoire des Doctrines économiques, Tome II, in fine.*

concerne la production des richesses, fait une très petite place au travail ; elle considère celles-ci comme étant un don de la nature. La doctrine d'Aristote sur ce point est fort curieuse. Elle va, dit A. Souchon, jusqu'à constituer « la plus formelle condamnation qui ait jamais été portée contre toute idée de production ». Les dieux ont pris soin de donner aux hommes, comme aux animaux, leurs moyens d'existence : il n'y a pas à les créer, mais seulement à les utiliser. Aussi la richesse n'est-elle pas à leurs yeux indéfiniment extensible ; ils sont portés à y voir une quantité finie et limitée, et ils sont d'autant plus disposés à limiter la population, en considération de cette assistance parcimonieuse de la nature. Ainsi feront les ricardo-malthusiens du XIX[e] siècle, eux aussi pénétrés d'une idée différente, mais également restrictive des possibilités d'action de l'homme, celle de la loi du rendement non proportionnel.

Avant Platon, un certain nombre d'écrivains grecs ont exposé leurs vues sur la population, en les liant souvent à des conceptions socialistes. C'est par Aristote, qui les a mentionnés dans sa *Politique*, que nous connaissons quelques-uns de ces auteurs, dont les œuvres ne nous sont pas parvenues. Le Stagyrite nous a laissé une courte analyse des programmes sociaux d'Hippodamos de Milet, de Phaléas de Chalcédoine, et de Phidon de Corinthe. Chez deux d'entre eux au moins, nous trouvons le souci dominant de procurer à l'Etat une population stable et limitée.

Hippodamos [1] avait esquissé le plan d'une république

1. Hippodamos de Milet nous est présenté par Aristote en quelques mots qui font de lui un portrait assez piquant. C'était, semble-t-il, un pur théoricien, une espèce de dilettante du socialisme, qui se figurait connaître toutes choses sans les avoir apprises, et qui « sans avoir pris aucune part à l'administration des affaires publiques, entreprit d'écrire sur la meilleure forme de gouvernement... C'était d'ailleurs un homme plein

idéale, dans laquelle la limitation du nombre des citoyens figure comme une des caractéristiques principales. C'est de 10.000 individus seulement, au total, qu'il entend composer les trois classes, artisans, laboureurs, guerriers, entre lesquelles il répartit la population de sa cité. Celle-ci est soumise à un régime de communisme aristocratique réservé à la classe supérieure, mais comportant maintien de la propriété privée pour les autres. Aristote a critiqué d'une façon assez détaillée les idées sociales d'Hippodamos, mais sans s'attaquer spécialement à celles qui concernent la population.

Phaléas de Chalcédoine, qui ne nous est connu que par l'intermédiaire du même Aristote, et qui vivait, croit-on, au IVe siècle de notre ère, peut, comme le précédent, être rangé parmi les socialistes grecs. L'idée dominante de son système, au témoignage du Stagyrite, était l'idée d'égalité : il ne paraît pas s'être préoccupé de réglementer la population. Phidon de Corinthe, au contraire, « l'un des plus anciens législateurs, dit Aristote, était persuadé que le nombre des familles et celui des citoyens devaient rester fixes et invariables, quand même tous auraient commencé par avoir des lots inégaux [1], » c'est-à-dire qu'il faisait passer la nécessité d'une population stable, même avant celle d'une répartition égalitaire. Il fondait son opinion sur ce que « s'en rapporter au hasard (en matière de population) comme on le fait dans la plupart des cités, c'est une cause inévitable de pauvreté pour les citoyens ; or, la pauvreté engendre les séditions et les crimes ».

Des vues de ce législateur corinthien, on peut rapprocher celles de l'Athénien Solon, et la permission qu'il accorda

de vanité, à tel point qu'il ne semblait vivre que pour montrer avec complaisance sa chevelure ». (*Politique*, II, v, § 1).

1. *Politique*, l. II, ch. III, § 7.

aux parents d'exposer les enfants [1]. Au reste, il ne faisait sans doute que consacrer une tradition, qui s'explique par la toute-puissance primitive du père sur sa progéniture. On sait qu'à Sparte aussi l'exposition des enfants mal venus était légalement autorisée par Lycurgue. L'infanticide et l'avortement semblent avoir été longuement pratiqués. La légende et l'histoire grecque des temps primitifs sont pleines d'épisodes d'abandon ou d'exposition d'enfants.

Platon, dans sa *République*, se propose d'établir le plan d'un Etat harmonieux pacifique et ordonné. Pour cela, il le constitue, comme Hippodamos, avec trois castes, dont les deux premières sont soumises. — dans l'intérêt de la cité, et non dans le leur propre, Platon le dit expressément, — au régime communiste, la propriété privée étant maintenue pour la troisième caste, celle des travailleurs manuels, jugés incapables de s'élever au degré d'abnégation nécessaire pour supporter le communisme. Celui-ci s'étend, pour les hommes des deux premières classes, à la fois aux biens et aux femmes, ainsi qu'aux enfants, pour mieux assurer la fraternité entre les citoyens [2]. Les unions sont temporaires et étroitement réglées par les magistrats : des précautions sont prises pour empêcher les mères de reconnaître leurs enfants. « Il ne peut être permis de former des unions au hasard : une idée de puériculture rationnelle et de sélection doit y présider, et les magistrats doivent user de pieuses ruses pour assurer l'union

1. « Ce législateur, dit Malthus à ce sujet, eut en cela deux objets en vue. Le premier et le plus évident fut de prévenir un excès de population... Le second d'élever la population au niveau des subsistances que le pays pouvait produire, en écartant la crainte d'avoir une nombreuse famille, qui est le principal obstacle au mariage. » (*Essai*, trad. Prévost, p. 137.)

2. De même Hérodote (*Melpomène*, CIV) nous parle des Agathyrses, voisins des Scythes, comme pratiquant le communisme des femmes « afin qu'étant tous unis par le lien du sang et ne faisant pour ainsi dire qu'une seule et même famille, ils ne soient sujets ni à la haine ni à la jalousie ».

des sujets les mieux constitués. Les enfants difformes ne seront pas tués, mais cachés dans un endroit secret qu'il sera défendu de révéler. Enfin et surtout, la population devra rester stationnaire bien que, chose notable, Platon dans le même dialogue, ait signalé les avantages de la division du travail et indiqué qu'elle est plus complète là où la population est plus dense : le souci de l'ordre social prime, pour lui, l'intérêt économique. Les magistrats devront régler le nombre des mariages, afin de maintenir le même nombre d'hommes, en réparant les vides de la guerre, des maladies et des autres accidents, et que l'Etat, autant qu'il se pourra, ne s'agrandisse ni ne se diminue [1]. » « Nous prescrivons aux magistrats de veiller avec le plus grand soin à ce que l'Etat ne paraisse ni grand, ni petit, mais garde un juste milieu [2]. » On va jusqu'à déclarer sacrilèges les citoyens qui s'aviseraient d'être pères en dehors des limites d'âge et des conditions réglées par la loi [3] !

Ces dispositions, si étranges qu'elles nous paraissent, montrent le philosophe logique avec lui-même : méconnaissant le caractère naturel de la société, il veut la réglementer, la construire de toutes pièces, l'immobiliser ; le conservatisme absolu est considéré par lui comme le but idéal [4]. Il faut donc comprimer tout élément dynamique qui pourrait faire éclater les cadres de cette œuvre d'art. La population ne peut se développer librement dans cette société artificielle : elle ne devra se reproduire que dans la mesure où elle ne compromettra pas son maintien. Et l'on arrive ainsi à préconiser les procédés de la plus affreuse tyrannie. Aussi comprend-on que les critiques de la République platonicienne,

1. *République*, trad. *Cousin*, l. II, p. 274.
2. *Id.*, p. 200.
3. *Id.*, p. 276.
4. Voir *Lois*, livre II, p. 81-83.

suivant qu'ils ont porté leur attention sur les doctrines élevées qui servent de point de départ au philosophe ou sur la politique qu'il en arrive à recommander, aient manifesté tantôt la plus vive admiration, et tantôt la plus sévère répulsion [1].

Dans la *République,* Platon avait développé un système de socialisme aristocratique, de communisme partiel. Dans les *Lois*, il en présente un autre, qui est, cette fois, un système de socialisme partageux, égalitaire et généralisé, rappelant celui qu'aurait, d'après Aristote, proposé Phaléas. L'idée dominante reste la même : organiser un Etat où règnent l'ordre et la paix sociale, d'où soit éliminée l'inégalité, envisagée comme la cause des séditions et des querelles civiles ; un Etat présentant une unité parfaite [2] et une parfaite stabilité. Seulement, les moyens ne sont plus les mêmes : cette fois, au lieu de supprimer (pour certaines classes) la propriété privée au profit de la propriété commune, on universalise cette propriété privée en l'égalisant. Chaque citoyen possédera un χληρος, sorte de *homestead*, qu'il ne pourra vendre, ni hypothéquer, ni morceler, ni agrandir. A chaque citoyen, un χληρος, à chaque χληρος, un propriétaire. Ni par mariage ni par succession, deux χληροι ne pourront être réunis. Et ainsi l'égalité est maintenue, au moins en matière de propriété foncière, car les plus grandes précautions sont prises pour que les χληροι soient de valeur égale. Et quant à la propriété mobilière, elle n'a pas grande importance, dans les cités de Platon, où la monnaie, l'industrie, le commerce sont mal vus, et réduits à peu de chose.

1. V. V. Pareto, *op. cit.*, ch. VIII.

2. « Ce serait un beau spectacle qu'une ville qu'on prendrait, à la vue, comme une seule maison... » (*Lois*, p. 365.)

Sous ce régime, l'état stationnaire de la population est postulé plus indispensablement encore que précédemment. En effet, la division du sol en κλῆροι ne peut constituer une garantie contre les troubles et les révolutions qu'à condition d'être définitive, ou au moins très durable. Il importe qu'on n'aie pas à la remanier à tout moment. Le nombre des κλῆροι étant limité, celui des citoyens doit l'être aussi. « On aura grand soin que le nombre des foyers tel que nous l'avons fixé, soit toujours le même [1]... Et d'abord pour le nombre, ne sortez jamais des limites qui vous ont été assignées [2]... »

Et ce nombre n'est pas quelconque. Dans la *République*, Platon disait : « Que l'Etat s'agrandisse tant qu'il voudra sans cesser d'être un », ajoutant d'ailleurs immédiatement ce correctif : Nous prescrivons aux magistrats de veiller avec le plus grand soin à ce que l'Etat ne paraisse ni grand, ni petit, mais garde un juste milieu. » Dans les *Lois*, il fixe très précisément le chiffre des citoyens à 5.040 [3], en donnant cette raison de son choix, que ce chiffre « a pour diviseurs tous les chiffres depuis l'unité jusqu'à 12 », — ce qui permet aux magistrats de grouper les citoyens d'une foule de manières ; combinaison où se complaît l'esprit géométrique de Platon, et plus généralement, la tendance grecque à mêler les conceptions mathématiques aux données des sciences naturelles ou sociales.

Il s'agit donc de maintenir à 5.040 le nombre des citoyens, — soit à 20 ou 25.000 individus libres, — la population de l'Etat. Aux deux dangers de surpopulation et de dépopulation, — que Platon semble considérer comme à peu près équivalents, — il faut donc remédier en utilisant la loi po-

1. *Lois*, p. 283.
2. *Id.*, p. 286.
3. *Id.*, p. 348.

sitive. Le philosophe ne semble, pas plus dans les *Lois* que dans la *République*, avoir eu conscience de lois naturelles de la population, susceptibles d'être violemment heurtées par les mesures législatives qu'il édicte ; celles-ci semblent, pour lui, destinées à remédier à des tendances accidentelles et passagères, plutôt qu'à contrarier un dynamisme puissant, tel que celui qui hallucinera Malthus [1].

Si donc la population paraît devoir s'accroître trop, on interdira ou on limitera la génération [2] ; si cette même population paraît devoir diminuer, on la maintiendra au niveau nécessaire en favorisant la natalité par des encouragements et des distinctions accordées aux pères de famille, par des flétrissures frappant les célibataires [3]. Au besoin, on recourra soit à l'émigration forcée, soit au contraire à des naturalisations d'office. En un mot, on traite la société comme une matière plastique : le législateur taille, retranche, ajoute à son gré, et force le groupe social à demeurer enserré dans les cadres qu'il a déterminés, comme l'horticulteur chinois ou japonais contraint des arbres centenaires et torturés à restreindre leur développement dans les limites étroites que son art ingénieux et bizarre leur assigne.

Aristote, à son tour, dans sa *Politique*, professe en matière de population des idées très voisines de celles de Platon. Sans doute, en vis-à-vis avec la *République* et les *Lois*, la *Politique* fait figure d'œuvre réaliste et non plus constructive, sinon utopique. On y prend pied sur un sol beaucoup plus résistant. La cité pour Aristote est quel-

1. Platon indique cependant que les nombreuses émigrations grecques ont été en relation avec la surpopulation, et dues en partie au moins à des nécessités économiques (*Id.*, p. 211-212.)

2. *Lois*, p. 284.

3. *Id.*, p. 285.

que chose de naturel [1], le résultat d'une évolution dont le point de départ est la famille [2]. Mais, pour lui aussi, l'unité est le plus grand des biens; celle-ci ne peut être obtenue que par une législation positive limitant étroitement l'égalité des conditions; et cette organisation égalitaire ne peut, à son tour, être maintenue qu'en comprimant l'action de l'élément démographique. Déjà, dans la critique qu'il fait du système de Phaléas, Aristote fait remarquer que, dès qu'on prétend limiter la quotité des fortunes, on est entraîné à limiter le nombre des enfants. Sinon, l'inégalité reparaît, il se constitue une classe de pauvres, et « on aura bien de la peine à les empêcher de faire des révolutions ». Or, supprimer les causes de révolution, voilà le but : dans ces cités grecques perpétuellement agitées, les Socratiques soupirent après l'ordre, fût-ce au prix du despotisme d'Etat le plus lourd.

Aristote, il est vrai, ne veut pas du communisme, dont il a fait une critique demeurée classique. Il a réfuté les théories platoniciennes de la *République*. Il a critiqué aussi le système des *Lois* [3]. Mais un des reproches qu'il adresse à Platon est bizarre : c'est de ne pas s'être préoccupé de statuer sur le nombre des citoyens, et de leur avoir laissé la facilité de multiplier indéfiniment [4]. Platon aurait eu le tort de s'imaginer que les unions stériles compenseraient les unions fécondes : résultat, dit Aristote, « qui est loin d'être obtenu dans nos cités ». Le Stagyrite ajoute : « On serait porté à croire que c'est l'accroissement de population qu'il aurait fallu contenir dans certaines limites, plutôt que les propriétés, en sorte que les naissances ne dussent pas excéder

1. *Politique*, l. I, ch. I, § 8.
2. *Id.*, § 1 et suiv.
3. *Id*, l. II, chap. III, § 2 et suiv.
4. *Id.*, § 6.

un chiffre déterminé, qu'il aurait fallu poser, en ayant égard au nombre éventuel des enfants qui meurent et des unions qui sont stériles S'en rapporter au hasard, comme on le fait dans la plupart des Etats, c'est une cause inévitable de pauvreté pour les citoyens : or, la pauvreté engendre les séditions et les crimes [1]. Ainsi, pour Aristote, si Platon a péché, ce n'est pas en voulant trop réglementer la population, c'est en négligeant de le faire. Singulière inconséquence, nous semble-t-il, à nous modernes, de la part d'un philosophe qui vient de proclamer le caractère *naturel* des sociétés humaines !

L'égalité des biens et la stabilité de la population apparaissent à Aristote choses étroitement liées. Discutant la constitution lacédémonienne, il blâme l'inégalité des fortunes qu'elle permet, et il attribue à cette inégalité la dépopulation qui décima si vite la nation spartiate [2]. L'égalité des fortunes lui paraît un moyen sûr d'augmenter le nombre des citoyens, préférable à celui qui consiste à naturaliser des métèques, et à celui qui consiste à privilégier les pères de famille [3]. Mais cette même égalité qui constitue un préservatif contre la dépopulation, ne peut en revanche se maintenir que si la population ne vient pas à s'accroître au delà de la limite fixée. Et Aristote ne recule devant aucun moyen pour arriver à maintenir celle-ci dans cette limite.

C'est surtout dans le livre quatrième de la *Politique* qu'Aristote expose ses idées sur la population. Il commence par poser en principe que l'Etat ayant une tâche, une mission à remplir, il faut que ses moyens d'action et ses proportions mêmes soient adaptés à cette tâche [4]. « L'Etat

1. *Politique*, § 7.
2. *Id.*, l. II, ch. VI, § 10-12.
3. *Id.*, § 13.
4. L. IV, ch. I, § 3.

le plus parfait et le plus beau est celui qui ajoute à la grandeur le nombre renfermé dans de justes limites. Les Etats ont une certaine mesure de grandeur comme toutes les autres choses : animaux, plantes, instruments. Trop petite ou trop grande, chacune de ces choses perdra ses propriétés[1]... » Un vaisseau trop exigu ou trop grand ne vaudra rien pour la navigation. « Il en est de même d'une cité : celle qui aura trop peu d'habitants ne pourra se suffire à elle-même : or, le propre de la cité est de se suffire à soi-même[2]. » Quant à celle où la population est trop grande, il est impossible qu'elle soit bien gouvernée « car la loi est un certain ordre... or, une population trop nombreuse ne peut pas se prêter à l'établissement de l'ordre[3] ». En particulier, elle se laisse trop facilement diriger par les meneurs étrangers ou métèques : « La limite la plus convenable de la population d'une cité, c'est qu'elle renferme le plus grand nombre d'habitants pour suffire aux besoins de la vie, mais sans que la surveillance cesse d'être facile[4]. » En d'autres termes, il faut qu'une division du travail suffisante se concilie avec les nécessités d'une bonne police : l'Etat possède alors ses proportions normales.

Et c'est là une seconde raison pour laquelle la population doit être stationnaire. Elle doit l'être premièrement, nous l'avons vu, parce que c'est une condition directe du maintien de l'égalité et de l'ordre. Elle doit l'être encore parce qu'il faut qu'elle soit médiocre : la grandeur de l'Etat parfait n'étant point quelconque, mais très déterminée, la population ne doit pas pouvoir, en se développant, l'entraîner vers un gigantisme morbide.

1. *Politique*, l. IV, ch. IV, § 6.
2. *Id.*, *id.*, § 7.
3. *Id.*, *id.*, § 5.
4. *Id.*, *id.*, § 8.

Aussi « le nombre des enfants doit toujours être limité[1] ». Pour assurer le respect de ce principe, on aura recours à l'abandon des enfants en surnombre, ou, si la coutume ne permet pas l'infanticide, à l'avortement pratiqué de bonne heure. L'enfant difforme devra, d'ailleurs, en tout cas, être abandonné.

De multiples prescriptions sont d'autre part édictées dans l'intérêt de la puériculture. Car, les Grecs, si peu désireux du nombre, furent très préoccupés de la qualité de la race. « Le premier devoir du législateur, dit Aristote, est d'assurer aux enfants qu'on élève une constitution aussi robuste que possible[2] ». Mais le Stagyrite, en vue d'atteindre ce but si louable en soi, propose des mesures d'interventionnisme légal qui ne le cèdent pas à celles préconisées en vue de restreindre le nombre des naissances. C'est notamment la limitation du droit de procréer à une certaine période de la vie humaine : les femmes pourront se marier dès 18 ans ; mais les hommes devront atteindre l'âge de 37 ans[3], et ils n'auront plus droit à la paternité, passé 55 ans[4]. Aristote ajoute des observations en général très sensées sur les prescriptions hygiéniques à respecter par les femmes enceintes et sur l'éducation physique des enfants. Il faut cependant noter que, suivant une tendance assez fréquente chez les législateurs grecs, il demande que l'éducation, chez les deux sexes, soit conduite de manière à peu près semblable[5]. Ceci est assez curieux, alors que les Socratiques, et Aristote lui-même, ont insisté sur le rôle de la division du

1. *Politique*, l. IV, ch. XIV, § 10.
2. *Id.*, l. IV. ch. XIV, § 1.
3. *Id.*, § 6.
4. *Id.*, § 11.
5. « Il faut qu'il n'y ait presque aucune différence entre la constitution des hommes et celle des femmes » (*Id.*, l. IV, ch. XIV, § 8).

travail et montré qu'elle avait son point de départ dans celle qui se réalise au foyer domestique, entre les individus des deux sexes, aptes à des tâches différentes.

Ces théories de Platon et d'Aristote concernant la population peuvent apparaître, en beaucoup de leurs parties, bien archaïques et inspirées d'un esprit bien éloigné du nôtre. Pas cependant autant qu'il peut sembler à première vue. Notre époque a vu remettre au jour, dans la littérature malthusienne et néo-malthusienne, les conceptions les plus hardies ou les plus déconcertantes des philosophes grecs; et l'interventionnisme des hygiénistes et des puériculteurs modernes ne s'est pas montré plus timide, dans certains cas, que celui d'Aristote. Bien des fois, en matière de population, comme en tant d'autres matières, l'histoire permet de constater qu'il n'est peut-être pas de système dont on puisse annoncer la disparition intégrale. Les théories mêmes qui, à une certaine époque, peuvent sembler le plus irrémédiablement vieillies et désuètes, reparaissent parfois, sans même qu'on y fasse attention, et à peine modifiées, incorporées à des doctrines qui se disent et se croient novatrices.

Il est à remarquer que la Grèce, après avoir, à l'époque classique, et par l'intermédiaire de ses plus grands philosophes, exalté l'oliganthropisme et condamné la doctrine populationniste, par désir de la paix sociale et par crainte des révolutions, vit, durant la période suivante, les troubles sociaux se généraliser chez elle à l'état endémique, en même temps que la dépopulation sévissait, atteignant mortellement les plus illustres Etats grecs. Il ne semble donc pas que la *recette* politique de Platon et d'Aristote ait été heureuse. Polybe, dans le tableau qu'il nous a laissé de la Grèce décadente, constate que celle-ci « souffre d'un arrêt de la procréation et d'une disette d'hommes telle que les

villes se sont dépeuplées, et qu'il y a stérilité sans que nous ayons été éprouvés ni par des guerres continuelles, ni par des conséquences désastreuses[1] ». La cause du mal, il la trouve dans le goût du faste et de la paresse qui pousse ses contemporains à fuir le mariage et la paternité. C'est tout au plus, dit-il, « s'ils consentent à avoir un ou deux enfants, afin de les laisser riches et de les nourrir dans le luxe ». Aussi qu'une guerre ou une épidémie survienne, il est clair que les maisons resteront vides, et que bientôt, comme des ruches délaissées, les cités végéteront dans l'impuissance ». Polybe, au reste, croit possible et même facile d'y remédier.

Il faut, dit-il, « changer nos goûts, si c'est possible ; sinon, faire des lois qui obligent à élever une progéniture ». C'est, d'après lui, ce qu'avait tenté de faire Philippe V de Macédoine, pour réparer les pertes de ses défaites[2] ; et non peut-être sans efficacité, car comme le remarque Bouché-Leclerq, « l'héritier de Philippe ne manquait ni d'hommes ni d'argent quand il engagea la lutte finale ». Mais à supposer que les Macédoniens aient pu, un moment, lutter avec succès contre l'affaiblissement de la natalité, la Grèce n'en mourut pas moins d'anémie, après avoir redouté la pléthore. La crainte d'une surpopulation avait hanté ses philosophes ; elle s'abandonna, dépeuplée à demi, aux mains de Rome. Et cependant, jusqu'à la fin, nous venons de le voir, elle conserva sa confiance en l'efficacité de l'action légale, à laquelle Polybe demandait de procurer une progéniture à sa patrie, comme Aristote et Platon lui avaient demandé de limiter la population de leur cité.

1. Cité par Bouché-Leclerq.
2. Polybe, *Histoire*, XXXIX, 24.

CHAPITRE III

LES DOCTRINES ROMAINES

A Rome, comme dans la Grèce primitive, la religion exprime clairement la vénération en laquelle la vie et la puissance prolifique étaient tenues [1]. Et cet idéal religieux, bien loin de s'y trouver plus tard en contradiction, comme dans la Grèce classique, avec l'idéal politique, fut, au contraire, renforcé par celui-ci. Tandis, en effet, que la conception hellénique de l'Etat était celle d'une œuvre artistique et limitée, la conception romaine fut celle d'une puissance de conquête et de domination, s'étendant progressivement par la guerre et réclamant sans cesse des soldats plus nombreux. Pour les Romains le mariage est essentiellement une institution destinée à procurer des citoyens à l'Etat, et la conclusion d'une union légitime, *liberorum quœrendorum, causâ*, — est considérée comme un devoir pour chacun.

Il semble bien que la Rome primitive eut une population féconde et rapidement croissante. Les auteurs latins de l'âge classique reviennent sans cesse, comme sur un thème favori, sur la peinture de la vie rurale, vertueuse, austère et sévère de leurs ancêtres, et sur la forte natalité des vieilles familles romaines. Une économie tout agricole, animée d'un esprit de rude labeur et d'âpre parcimonie, récla-

1. Les cultes priapiques tinrent et conservèrent une place notable dans la religion romaine.

mait des bras nombreux pour la culture intensive des petits domaines ; et l'esprit moral et religieux du vieux *quirite*, comme celui de la matrone, ne songeaient pas à les lui refuser. Le travail tirant du sol tout ce qu'il pouvait donner permettait de nourrir une population dense, et, d'autre part, la conquête, mettant chaque jour des terres nouvelles à la disposition des vainqueurs, écartait pour eux tout danger de surpopulation. L'agriculture et la guerre s'entr'aidaient, la première fournissant à la seconde le recrutement dense de ses laboureurs-soldats ; la seconde assurant à la première de nouvelles étendues de sol à cultiver et à peupler.

D'après les évaluations plus ou moins légendaires des historiens romains, Rome, qui n'aurait pu armer lors de sa fondation que 3.300 soldats, en pouvait mettre en ligne 47.000 à la mort de son fondateur. En 175 de Rome, le dénombrement de Servius Tullius recensa 80.000 citoyens enrôlés. On en compta 130.000 en 245 ; plus de 140.000 en 256 ; au v[e] siècle, près de 300.000 correspondant, avec le multiplicateur 4, à 1.200.000 individus. Remarquons que, jusqu'à l'année 450 de Rome, le territoire romain est fort peu étendu, ne dépassant pas quelques cantons de l'Italie centrale. Plus tard, les évaluations deviennent beaucoup plus incertaines, en ce sens qu'elles englobent des masses de naturalisés et d'affranchis ; et que, d'autre part, le chiffre des citoyens ne concerne plus les habitants d'un territoire déterminé, Rome et sa banlieue, mais comprend des individus disséminés dans tout l'Empire. Ce qu'on peut retenir, c'est que durant les premiers siècles, la population semble avoir été dense, la tendance à l'accroissement rapide.

Il en était de même d'ailleurs chez les peuples italiotes voisins. On s'étonne, quand on lit le récit des guerres de Rome avec eux, qu'ils aient pu suffire si longtemps à de telles luttes, à de telles armées, à de tels massacres. Tite-

Live lui-même manifeste expressément un étonnement semblable[1] ; et Malthus, signalant le fait, en tire argument en faveur de la force du « principe de population[2] », — argument d'autant plus fort, dit-il, que l'infanticide était probablement permis[3].

Malheureusement pour Rome, la ruine de l'agriculture finit par résulter, moins peut-être des massacres (et cependant ceux-ci devinrent terribles avec les grandes guerres carthaginoises, la guerre sociale, les guerres civiles et serviles), que de l'éloignement des soldats-citoyens, enlevés à leur champs, non plus, comme au début, pendant une saison, le temps d'une incursion sur un territoire ennemi voisin, mais pour de longues périodes, au fur et à mesure que la guerre se transportait sur des théâtres éloignés. Les champs restèrent en friche, les plébéiens s'endettèrent et se ruinèrent, les patriciens envahirent les petits domaines, l'usure sévit ; et les anciens petits propriétaires, dépouillés, affamés, expulsés, désertèrent la campagne pour affluer à Rome, où ils trouvèrent la concurrence servile quand ils voulurent y occuper leurs bras. L'agriculture, le peuplement, les anciennes mœurs entrèrent en décadence à la fois. La grande propriété s'étendit avec la culture extensive et l'Italie se dépeupla. Cette tendance à la dépopulation rurale s'affirma bien avant l'Empire, au grand scandale des agronomes, des moralistes et des politiques romains.

En même temps, sous l'action d'autres causes, la natalité faiblissait aussi dans les milieux urbains. Dès que les vieilles mœurs commencèrent à se corrompre, la sévérité du mariage romain en écarta un grand nombre d'individus : le mariage

1. *Histoire*, VI, 12.
2. *Essai*, I, 14.
3. Denys d'Halicarnasse mentionne une loi de Romulus (?) défendant d'exposer les enfants *avant* l'âge de 3 ans (II, 15).

apparaissait comme un devoir social, mais un devoir austère, même à ceux qui le défendaient et qui en déploraient l'abandon[1]. Les divorces, après avoir longtemps été presque inconnus en pratique, se multiplièrent avec une prodigieuse rapidité, et la dépravation des mœurs entraîna la baisse de la natalité.

L'inquiétude que les hommes d'Etat romains en ressentirent fut d'autant plus vive que, même aux époques où la population augmentait rapidement, ils n'avaient jamais considéré qu'il y eût lieu de modérer son essor, au contraire. Dès les premiers temps de la République, les censeurs avaient le devoir d'encourager les citoyens au mariage en vue de l'accroissement de la population. Denys d'Halicarnasse prétend même[2] qu'une ancienne législation obligeait tous les citoyens à se marier quand ils avaient atteint un certain âge. Certains avantages étaient assurés aux pères de familles, et certaines pénalités, telles que des taxes spéciales, frappaient les célibataires. Dès la fin du ve siècle avant notre ère, on voit les censeurs établir en effet l'*aes uxorum* (403 av. J.-C.). Plus tard, en 217, nous voyons admettre dans les légions ceux des affranchis qui avaient des enfants[3]. En 131, à la suite de recensements dont les résultats n'avaient pas été satisfaisants, le censeur Q. Metellus proposa de contraindre tous les citoyens au mariage. Plus tard, quand il voulut reprendre la lutte contre la dépopulation, Auguste fit lire ce discours au Sénat, et ordonna qu'on l'affichât dans les rues de Rome.

César fit mieux que des discours. Lors de son premier consulat (59 av. J.-C.) il fit voter une loi agraire par laquelle

1. On connaît le singulier discours du censeur Métellus Numidicus et les arguments peu flatteurs à l'aide desquels il plaide la cause du mariage (Tite-Live, Histoire ; et Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, I, 6, 2).
2. *Antiquités romaines*, IX, 22.
3. Tite-Live, XXII, 11.

des terres étaient distribuées en Campanie aux pères de trois enfants : première idée d'un *jus trium liberorum*. On ne trouva que 20.000 bénéficiaires de la loi nouvelle. Plus tard, César, maître de Rome, institua des récompenses aux familles nombreuses[1], et fut pour cela loué par Cicéron[2], qui, d'autre part, dans son *de Legibus*, demande la prohibition du célibat. En vue de prendre des mesure énergiques, César s'était fait donner à vie la préfecture des mœurs La mort l'interrompit dans son œuvre. Mais Auguste devait la reprendre, convaincu, lui aussi, qu'il y allait du salut de Rome.

C'est en 29 av. J.-C. qu'Auguste, définitivement triomphant, devint maître de l'empire. Dès l'année suivante, il fit procéder à un recensement, dont les résultats ne paraissent pas, à première vue, fort inquiétants. La population romaine s'était accrue depuis le recensement précédent. En fait, cependant, la situation était alarmante, car entre les deux opérations, il s'était écoulé 42 ans, et dans l'intervalle, César avait accordé le droit de cité à toute la Gaule transpadane, sans parler des innombrables affranchissements qui avaient étendu ce même droit à tant d'individus de toute race, ceux que, selon la célèbre apostrophe de Scipion Emilien, l'Italie ne reconnaissait point pour ses enfants. La population romaine se recrutait donc encore, mais par la naturalisation, et par ce droit qu'avait chaque citoyen d'en créer d'autres par l'affranchissement : droit étrange, lorsqu'on y réfléchit, accordé à l'individu, dans une société à d'autres égards si étatiste.

Dans cette masse confuse de citoyens de qualité douteuse, Auguste voulut d'abord délimiter une cité plus étroite, de sang moins mêlé, réorganiser une sorte de noblesse à deux

1. Dion Cassius, XLIII, 25.
2. *Pro Marcello*, 8.

échelons, sénatoriale et équestre, à base censitaire, où il concentrerait le vrai peuple romain pour en faire le cerveau et l'ossature de l'Empire [1].

Mais les statistiques lui montraient le dépérissement progressif des familles aristocratiques, que Sparte avait connu et que Rome connaissait à son tour. Le patriciat romain s'amenuisait rapidement. De cette décadence numérique, Auguste, fauteur de guerres civiles et de proscriptions, chef d'armée dans

> ... ces tristes batailles
> Où Rome, par ses mains, déchirait ses entrailles,

— Auguste connaissait certaines causes mieux que personne. Mais il en était d'autres que les massacres : celles que les vieux censeurs, les moralistes, et César lui-même avaient signalées, et avant toute autre, l'éloignement croissant des jeunes gens pour le mariage et la paternité.

Où chercher un remède ? Question que se pose la France du XXe siècle, et que se posait la Rome d'Auguste. Il était inutile de faire appel au sentiment religieux, singulièrement affaibli ; les philosophies dominantes, imbues de l'individualisme stoïcien, épicurien ou cynique, étaient plutôt hostiles que favorables au mariage, dont s'éloignait d'autre part le dilettantisme mondain. Quant au sentiment patriotique, miné par les philosophes, dilué dans l'étendue de l'Empire et dans la masse des citoyens de fraîche date, il n'était pas non plus capable d'être mis en jeu avec efficacité : il faut bien voir d'ailleurs, — et la France de nos jours en donne un exemple, — que là où il est encore assez fort pour déterminer le citoyen à donner *sa* vie, il l'est rarement

1. Voir Bouché-Leclerq, *Les lois démographiques d'Auguste*, Revue historique, 1895.

assez pour le déterminer à donner *la* vie. Auguste comprit qu'il fallait essayer de combattre l'égoïsme par lui-même, comme s'efforcent de le préconiser beaucoup de ceux qu'alarment la stagnation de la population française aujourd'hui. Il voulut arriver, législativement, à modifier les éléments des calculs de l'intérêt personnel, en améliorant la condition des pères de famille, et en empirant celle, trop heureuse à son gré, des célibataires.

Il débuta par une tentative mal connue, tendant à obliger au mariage les fils de famille : ce fut l'objet d'un édit de l'an 28 ou 27 avant J.-C., dont nous ne savons rien que par un passage de Properce. Mais il semble que cet édit (peut-être demeuré à l'état de projet) soit resté sans effet. Et renonçant à contraindre, Auguste préféra solliciter, au moyen d'avantages palpables, et détourner par la crainte d'incapacités légales.

Il ne s'adressa pas pour cela au droit public, sauf à accorder aux pères de famille certaines préférences ou préséances par rapport à leurs collègues ou à leurs co-candidats. Il ne s'adressa pas non plus au droit fiscal, manié dans le sens des exemptions ou des subventions. Il préféra utiliser l'arme du droit civil ; et, pour assurer des avantages civils au mariage et à la paternité, il élabora toute une législation, sans s'arrêter au

... Quid leges sine moribus
Vanae proficiunt ?

d'Horace.

Le mariage n'était plus, depuis longtemps, indissoluble. Le divorce était devenu d'une excessive fréquence ; au reste, la femme n'étant plus *in manu mariti*, restait sous la *patria potestas* et, au premier prétexte, le père reprenait sa fille, avec la dot de celle-ci. On a dit, qu'à cette époque,

le mariage était devenu précaire, au point de décourager les coureurs de dot : aussi les jeunes viveurs préféraient la chasse au testament à la chasse au mariage lucratif ; et, profitant de ce que la liberté de tester restait entière, ils se livraient à cette captation des célibataires riches, que Plaute signalait déjà, et à laquelle plus tard, Horace[1], Lucien, Juvénal, etc., ont fait tant de fois allusion. Ainsi les célibataires étaient, de part et d'autre, détournés du mariage, jeunes, par l'espoir d'un legs enrichisseur ; plus âgés, par la cour d'un entourage qui leur donnait ses flatteries et l'illusion d'une famille.

Auguste ne pouvait songer à rétablir dans son austérité le vieux mariage romain. Il voulut du moins purifier, dans la mesure du possible, les mœurs matrimoniales de son temps. Jusque-là, la punition de l'adultère restait l'affaire du mari. Auguste, avec la loi *Julia de adulteriis coercendis*, attribue aux tribunaux la juridiction de ce délit ressortissant auparavant du droit familial, et le sanctionne pénalement.

Ce n'est encore là toutefois qu'une sorte de prologue à la lutte qu'il va engager contre le fléau de la dénatalité. Celle-ci s'affirme par une série de mesures destinées à rendre le mariage largement abordable : levée de l'interdiction du mariage entre affranchis et ingénus (sauf les sénateurs) légalisation de l'union libre, sous le nom de concubinat, (sorte de mariage inférieur, mais légal, qui donnait aux enfants un père certain). Auguste ne craignit même pas d'apporter des restrictions au droit de propriété, en forçant les pères de famille à doter les enfants, et en armant ceux-ci d'un droit de recours au prêteur ; et au droit de tester, en édictant que les legs faits sous condition de non-mariage, seraient maintenus valables, la condition devenant caduque.

1. Par exemple *Satires*, II, 5.

Ayant ainsi rendu le mariage plus accessible, il se crut en droit de se montrer sévère contre les célibataires obstinés. La loi *Julia de maritandis ordinibus* (17 av. J.-C. d'après les conjectures les plus généralement admises) vint leur interdire de recevoir des successions ou legs, tant qu'ils seraient dans l'âge nubile, fixé de 25 à 60 ans pour les hommes, de 20 à 50 ans pour les femmes. Les veuves et divorcées étaient assimilées aux célibataires après un court délai (un an et six mois d'abord, — puis deux ans et dix-huit mois). La loi ne visait pas les successions *ab intestat* et, dans les successions testamentaires, exceptait de l'incapacité, les parents jusqu'au 6e degré. Son but était clair : interdire aux célibataires l'exploitation des héritages étrangers à leur famille. Les dispositions en leur faveur étant frappées de caducité, la loi Julia et l'ensemble des lois d'Auguste en faveur de la population, furent bientôt désignées sous le nom de *lois caducaires*, qui leur est resté.

Mais c'était peu de frapper le célibat, si l'on n'atteignait pas en même temps les mariages volontairement stériles. A Rome, comme encore dans la France du XXe siècle, on manquait moins de mariages en général que de mariages féconds. La véritable plaie de la démographie romaine, c'était la fréquence des mariages sans enfants, le grand nombre de ceux qu'on appelait les *orbi*. Aux *orbi*, on appliqua en conséquence les mêmes incapacités qu'aux célibataires, mais réduites de moitié.

L'application de la loi Julia provoqua de grandes résistances. On s'ingénia pour la tourner, grâce à diverses fraudes plus ou moins bizarres. Auguste sentit la nécessité de refondre et d'élargir sa législation. Nous arrivons ainsi à la loi *Papia et Poppæa*, qu'on cite souvent dans une formule conjonctive avec la loi Julia, bien qu'elle en soit chronologiquement séparée par un laps de vingt-cinq ans (9 ap. J.-C.).

Le double nom de cette loi célèbre provient de ce que la paternité en fut endossée par les deux consuls, M. Papius Mutilus et A. Poppaeus Secundus, lesquels, comme on l'a dit, tous deux célibataires, « faisaient » ainsi « amende honorable pour tous leurs pareils ».

La loi Papia et Poppæa présentait deux particularités principales : 1° elle atténuait les rigueurs de la loi Julia, en supprimant ce qu'on appelait la *règle catonienne*, c'est-à-dire en reportant le moment de la mort du testateur à l'ouverture effective de la succession, et en concédant même un délai de cent jours, que le célibataire légataire pouvait utiliser pour se marier. Concession grave, et qui risquait de beaucoup affaiblir l'efficacité de la loi caducaire. De même les *orbi* purent profiter d'un délai, pour adopter, ou supposer, des enfants. 2° En second lieu la loi nouvelle offrait de nouvelles primes aux mariages féconds. Elle établissait le *jus trium liberorum*, comportant pour ceux qui en bénéficiaient, d'importants privilèges, notamment des dispenses d'âge pour les fonctions publiques. Les femmes *ingénues*, mères de trois enfants, obtenaient le maximum de la capacité juridique eté taient affranchies de toute tutelle : l'affranchie mère de quatre enfants sortait de tutelle, et obtenait le droit de tester sans autorisation. En un mot, soit pour les ingénues, soit pour les affranchies, la maternité acheminait à l'égalité civile des sexes. En revanche, l'affranchi mâle sans enfant se voyait interdire le droit de tester, et celui qui avait moins de trois enfants ne pouvait laisser à ses enfants son patrimoine, que sous déduction d'une part virile prélevée par son patron. La capacité de la femme sans enfant de succéder à son époux était fortement réduite. Au total, Auguste avait fait entrerdans la loi nouvelle, tout ce qu'il avait pu imaginer de récompenses et de défaveurs.

Quelle fut l'application de ces différentes lois ? Il semble

qu'elle fut peu sévère. Le *jus trium liberorum* ne tarda pas à être accordé, par favoritisme, à des personnes qui n'étaient nullement pères ou mères de trois enfants. De nombreuses dispenses furent données. Malgré cela, un vif mécontentement se manifesta dans la société romaine, surtout par suite du déchaînement des sycophantes Et Tacite affirme que ni le nombre des mariages, ni celui des naissances n'augmentèrent, l'avantage de n'avoir pas d'enfants paraissant aux Romains l'emporter sur tous ceux qu'on avait voulu conférer aux pères de famille.

Cependant, il faut reconnaître que les successeurs d'Auguste persévérèrent longtemps dans la voie qu'il leur avait ouverte. En 34 ap. J.-C., sous le règne de Tibère, le Sénat aggrave, par le sénatus-consulte Persicïen, la condition des célibataires au point de vue successoral, en édictant que ceux qui n'auraient pas contracté mariage avant la limite légale (60 et 50 ans) subiraient à perpétuité les conséquences de l'incapacité encourue par eux. Ces dispositions furent supprimées sous Claude ; mais Néron les rétablit, au moins en partie, déclarant sans effet pour recouvrer la capacité successorale, le mariage des femmes de plus de 50 ans. Un sénatus-consulte de l'an 62 (sous Néron encore) légiféra contre les adoptions fictives, faites en vue des canditatures aux honneurs. Et Vespasien (sénatus-consulte Pégasien), fermant une fissure par laquelle les lois d'Auguste perdaient une partie de leur efficacité, les déclara applicables aux successions et legs fidéicommissaires. Ce long effort est intéressant à suivre, car il tend à prouver que les empereurs ne désespéraient nullement d'arriver à atteindre un résultat positif, par l'action légale et l'arme du droit civil. Seul, l'insensé Caligula rompit avec la politique de ses prédécesseurs et successeurs, en levant une taxe sur les mariages.

Les Antonins se montrèrent également préoccupés de la

défense de la natalité. Nerva et Trajan fondèrent des institutions alimentaires pour aider les citoyens pauvres à élever leurs enfants. Hadrien augmenta la somme des privilèges attachés au *jus trium* ou *quatuor liberorum* (selon qu'il s'agissait d'ingénues ou d'affranchies). Même au point de vue pénal, il améliora la situation des pères de famille, allégeant les amendes qu'ils encouraient et leur faisant grâce des confiscations qui les auraient atteints, en disant : « J'aime mieux, pour la grandeur de l'empire, accroissement d'hommes qu'abondance d'argent. »

Les empereurs des deux premiers siècles entrèrent donc en somme très loyalement dans les vues d'Auguste, et s'efforcèrent, les uns après les autres, de développer sa législation pro-matrimoniale et pro-natalitaire. Avec quel succès ?

Un point est hors de doute : la population de l'Empire s'accrut durant ces deux siècles : effet, sans doute, de la *pax romana* et de la prospérité qui s'ensuivit. Mais cela ne prouve rien, car la partie de la population en vue de laquelle Auguste avait légiféré, c'est-à-dire l'aristocratie romaine, semble au contraire avoir vu ses rangs s'éclaicir : les moralistes contemporains, Plutarque, Juvénal, l'affirment. Et nous savons, d'autre part, que l'Italie rurale se dépeuplait. Cependant, des démographes, tels que M. Bouché-Leclerq [1], estiment que la législation d'Auguste et de ses successeurs ne peut être considérée avec certitude comme ayant été inefficace. En fait, la dépopulation de l'Italie était déjà gravement réalisée avant Auguste et elle ne s'est probablement pas beaucoup accentuée sous l'Empire : le chiffre de la population de Rome, en tout cas, s'accrut beaucoup, par l'immigration sans doute, il est vrai, pour la plus

1. Art. cité. — Le Dr Bertillon, plus affirmatif, considérait que l'effet des lois Julia et Papia Poppæa avait été très réel.

grande part [1]. Mais ce qui peut paraître surtout significatif, c'est que les empereurs, bien placés pour juger des résultats que donnaient les lois caducaires, s'efforcèrent d'en étendre peu à peu l'application à leurs autres sujets : Sévère et Caracalla enjoignent aux gouverneurs des provinces de faire appliquer l'art. 35 de la loi Julia concernant l'obligation des pères de marier et doter leurs filles. Les jurisconsultes commentent à l'envi les lois Julia et Papia Poppæa dans un sens favorable à leur extension. Au IIIe siècle encore, l'Empire offre, comme prime aux familles nombreuses, l'exemption des prestations et des offices gratuits.

C'est cependant à partir de Septime Sévère, c'est-à-dire au commencement de ce IIIe siècle, qu'un mouvement de réaction commence à se dessiner contre la législation populationniste. Les fauteurs de cette dernière, alors comme aujourd'hui, avaient toujours eu à lutter, au nom de l'intérêt de l'Etat, contre un sentiment égoïste, si l'on veut, mais très vif, de liberté individuelle. Or, ce sentiment était, sous l'Empire, graduellement développé par la philosophie, le stoïcisme surtout, et par le christianisme, qui apportait, d'autre part, des idées de détachement vis-à-vis de la cité terrestre, et glorifiait la virginité. Aussi les lois caducaires, hostiles au célibat, furent-elles attaquées par des apologistes de la religion nouvelle, tels que Tertullien. Et quand le pouvoir tomba enfin au commencement du IVe siècle, aux mains des empereurs chrétiens, il leur parut intolérable que le célibat fût officiellement stigmatisé ; plus intolérable encore que la loi poussât aux secondes noces, vues avec une défaveur marquée par l'Eglise, et considérées par beaucoup de chrétiens comme un péché.

1. V. Dureau de la Malle, *L'économie politique des Romains*, livre II. — Vanlaër : *La dépopulation de l'Italie au temps d'Auguste*.

Aussi, dès l'an 320, voyons-nous Constantin supprimer en bloc toutes les incapacités qui atteignaient les célibataires et les *orbi* Cette suppression laissait du moins subsister le *jus trium liberorum*, dont les avantages restaient encore appréciés, surtout par les femmes : la meilleure preuve en est qu'on le concédait souvent, comme une récompense ou une faveur, en dehors de toute maternité. Démantelées à nouveau en l'an 410, les dispositions des lois d'Auguste furent enfin anéanties par Justinien en 528, 539 et 542.

En somme, si l'on ne peut affirmer avec certitude que cette législation eut une efficacité réelle, on ne peut non plus affirmer le contraire. Et l'on a des raisons de conjecturer qu'aux yeux des empereurs, elle ne se révélait pas absolument impuissante, puisqu'ils s'efforcèrent longtemps de la développer et de l'étendre ; puisque ensuite, s'ils y renoncèrent, ce fut pour des raisons religieuses et morales qui n'avaient rien à faire avec l'efficacité, réelle ou nulle, de la loi. C'est donc une assertion gratuite que celle qu'on entend souvent énoncer, et d'après laquelle le précédent historique des lois caducaires emporterait un préjugé de condamnation contre toute tentative de remédier par une voie légale au danger de la dénatalité.

Il est à remarquer, d'autre part, que, conformément à une divergence d'attitude signalée en bien d'autres domaines, le législateur romain, dans ses tentatives pour favoriser la population, garde une modération, un respect de l'individu et de sa liberté, que les philosophes grecs oublient entièrement dans leurs systèmes de compression et d'oliganthropisme. A ces derniers, il semble tout naturel de contraindre l'individu à adopter la ligne de conduite jugée conforme à l'intérêt de la cité. Au premier, au contraire, infiniment plus pénétré de sens individualiste, la contrainte répugne. Il essaie

d'agir *indirectement* sur la volonté des hommes, en les sollicitant par des avantages, ou en les détournant par la crainte de certaines incapacités. Et, de plus, il fait porter son effort sur les conditions de la transmission testamentaire, c'est-à-dire, comme l'a bien souligné Bouché-Leclerq, sur ce point « où l'individu a le plus visiblement besoin de la protection de l'Etat, seul en mesure d'assurer l'exécution de la volonté des mourants [1] ». En somme, même sous la pression d'une inquiétude gravement justifiée, les Romains n'ont été que jusqu'à des mesures encore très respectueuses de la liberté individuelle, et du droit de propriété ; plus respectueuses en tout cas que celles du Code civil français, imposant, dans un tout autre esprit, et avec de tout autres résultats, l'énorme réserve des enfants et le partage forcé. Et si la législation française a eu des résultats très probablement fâcheux au point de vue de la population, pourquoi ne pas admettre que la législation romaine a pu en avoir de bons ? Serait-il réservé aux lois de n'agir sur les mœurs que dans le mauvais sens, et de rester inefficaces quand elles prétendent viser à les améliorer ?

1. Art. cité, et largement utilisé dans ce chapitre.

CHAPITRE IV

LES DOCTRINES MÉDIÉVALES

Les doctrines médiévales, en matière de population, sont très essentiellement d'origine chrétienne. Elles résultent du commentaire des livres saints et de la littérature patristique. Or, tandis que l'Ancien Testament apparaît plein d'enseignements et de préceptes favorables à une nombreuse population [1], l'Evangile présentait à l'être humain un idéal de chasteté, que de nombreuses sectes n'allaient pas tarder à interpréter dans le sens le plus défavorable au mariage et à la paternité ; et les œuvres des Pères de l'Église elles-mêmes abondent en textes qui exaltent à l'envi la virginité et la continence.

Parmi les sectes qui foisonnent aux premiers temps du christianisme, beaucoup poussent leurs doctrines jusqu'à l'exécration du mariage. Manichéens, Eucratistes, Docétistes, Marcionites, prêchent la chasteté. Martian condamne le mariage, refuse le baptême aux gens mariés, et rêve d'une fin volontaire de l'humanité, comme les pessimistes allemands du XIX[e] siècle. Pour Origène, le mariage est impur. Tertullien en parle aussi avec mépris et proclame qu'il faut choisir le célibat, au risque de voir finir l'humanité [2].

1. V. Stangeland, *op. cit.*, p. 54.

2. V. Westermarck, *Origines du mariage dans l'espèce humaine*, et R. Thamin, *Saint Ambroise et la morale chrétienne au IV[e] siècle.*

Mais ce ne sont pas seulement des hérésiarques ou des orthodoxes aventureux dont les thèses peuvent apparaître compromettantes pour la population. Par cela seul que, d'une part, il faisait du salut individuel, la seule grande affaire, abstraction faite des intérêts de la cité terrestre, et que, d'autre part, il honorait, entre toutes, la vertu de chasteté, le christianisme semblait bien apporter dans le conflit des idées relatives à la population, un élément nouveau (au moins par son importance) et défavorable à la solution populationniste. La question, surtout sociale en Grèce et politique à Rome, devient maintenant surtout morale. Et la morale qui prétend la trancher est une morale éprise de pureté.

Déjà saint Paul, dans la première Epître aux Corinthiens[1], proclame la supériorité du célibat (vertueux) sur le mariage, insiste sur les inconvénients de ce dernier état, et déclare expressément : « celui qui marie sa fille fait bien ; celui qui ne la marie pas fait mieux [2]. » Il se prononce aussi[3], énergiquement, contre les secondes noces. Après lui, les docteurs de la primitive Église, avant et après le concile de Nicée, multiplièrent les exhortations du même genre, dans leurs traités *de virginitate* ou *de continentia*. Il est cependant à remarquer que les Pères orthodoxes se gardent toujours des exagérations où tombent les fondateurs de sectes, tantôt portés à exiger trop de l'humanité moyenne, tantôt laissant au contraire tomber tout frein moral. Saint Irénée désapprouve l'opinion de ceux qui voyaient dans la procréation une œuvre satanique. Saint Clément d'Alexandrie déclare qu'il faut éviter deux opinions extrêmes, dont l'une est celle des hommes « qui s'abstiennent du mariage en haine

1. Ch. VII.
2. *Id.*, verset 38.
3. V. notamment la *Ire Epître à Timothée*, ch. V, 3, 11-14.

du Créateur [1] » ; et il défend le mariage comme institué par Dieu. D'une façon générale, tous, en préférant le célibat vertueux au mariage, ne manquent pas de rappeler sans cesse que le but de celui-ci est la paternité. « Bien que le mariage remplisse la terre, dit saint Jérôme, c'est la virginité qui peuple le ciel. » Et saint Jean Chrysostome proclame que les louanges données à la virginité ne compromettent pas plus la population que le mariage, à lui seul, c'est-à-dire s'il n'est pas soumis à une règle morale, ne peut en assurer la prospérité [2]. Au IVe siècle, saint Ambroise, en lequel M. R. Thamin a montré le type de l'évêque de ce temps, prêche le célibat religieux, avec un tel succès, provoque une telle « contagion de pureté » qu'il en inquiéta les économistes et les politiques d'alors. Mais il veut bien les rassurer, quoique de haut : tout en proclamant que l'intérêt économique ne saurait entrer en balance avec l'argument de conscience, ni la cité de Dieu avec la cité terrestre, il ajoute que c'est là où le culte de la virginité entretient le mieux un niveau élevé des mœurs, que le mariage est le plus fécond et la population croît le plus.

En somme, l'attitude des Pères de l'Église, avec des nuances, est nette : le célibat vertueux est préférable au mariage ; il peut constituer le plus haut degré de perfection, et le mariage constitue un état inférieur à lui. Mais le mariage reste bon en soi ; la perfection de vie requise pour le célibat n'est accessible qu'à une élite. Mieux vaut le mariage que le célibat mal supporté. Seules, les secondes noces sont vues avec mépris, quand elles ne sont pas formellement condamnées.

Saint Jean Chrysostome, avec une subtilité toute grecque,

1. *Stromata*, l. III, ch. XVII.
2. Περι παρθενιας; 15, 18.

va même jusqu'à affirmer qu'honorer le mariage, c'est honorer d'autant plus la virginité, qui lui est supérieure : « *Bonum est matrimonium : propterea admiranda virginitas est, quae bono melior est.* » « *Matrimonium non ni malis pono*, dit-il encore, *quia vehementer laudo.* » Et il déclare le mariage nécessaire à tous les faibles (*infirmis*). Saint Ambroise, ce grand apologiste de la virginité, non seulement ne condamne pas le mariage, mais proclame aussi que c'est l'état qui convient à la masse, et il étend même, à regret, son indulgence jusqu'aux secondes noces. Il montre le développement de la population concordant avec la pratique plus générale de la chasteté, et le christianisme rendant à la population, grâce aux bonnes mœurs qu'il inspire, beaucoup plus qu'il ne lui prend, par ceux qu'il appelle à une vie de célibat religieux.

Entre les hérésies de droite et de gauche, celles des fanatiques ennemis du mariage, et celles des gnostiques, comme Carpocrate ou les Adamites, qui sous prétexte de réhabiliter la chair, autorisaient ou sanctifiaient toutes les turpitudes, la doctrine orthodoxe s'en est tenue fermement à deux points : préexcellence de la virginité et du célibat religieux ; mais bonté du mariage pour l'humanité moyenne. Et ce mariage, elle l'ennoblit par l'indissolubilité ; elle le rend fécond par la condamnation de la débauche et de toutes les fraudes conjugales. Aussi, dès l'origine, la propagation du christianisme est en réalité favorable à celle de la population.

Le renouvellement du monde romain s'est réalisé sous la double influence du christianisme le conquérant pacifiquement, et des invasions germaines Mais tandis que le premier y suscitait une résurrection morale, et lui infusait une vie nouvelle, une vie qui, pendant un millénaire encore, devait animer l'Empire d'Orient, les Germains n'apportèrent avec eux que ruine et destruction. Trop de crédit a été accordé,

au XIX[e] siècle, à la théorie allemande et tendancieuse, d'après laquelle les Barbares auraient moralement rénové et revivifié l'Empire, agonisant par excès de civilisation raffinée. En fait, le christianisme, à lui seul, était capable de créer une société nouvelle et vivante ; et une certaine renaissance se manifestait bien sous son action, à l'époque même des invasions.

La vérité fut que celles-ci furent une affreuse catastrophe pour l'Occident, et en particulier pour la Gaule. Non seulement des quantités prodigieuses de richesses furent anéanties ; mais le capital intellectuel, le plus précieux de tous, subit de graves diminutions ; et la psychologie du Barbare, cherchant à s'enrichir par la guerre et le pillage, vint remplacer celle du paisible producteur gallo-romain. Le souci de la production fait place à celui de la déprédation et du rapt. C'est l'économie spoliatrice qui s'instaure sur les ruines de l'économie normale : comme les Soviets en Russie après 1917, les princes germains s'installent pour vivre et consommer sur la richesse acquise du monde romain, qui leur semble inépuisable. Et, même une fois les nouveaux Etats constitués, ils conservent l'habitude de se procurer des ressources, en pillant tantôt une province, tantôt une autre, comme naguère les sultans du Maroc allaient successivement « manger » telle ou telle tribu : les expéditions des Mérovingiens dans le centre et le sud de la Gaule ont à peu près le même caractère que les razzias de ceux-ci.

La régression intellectuelle accompagna la régression économique. Au début du V[e] siècle, le christianisme avait propagé dans l'Empire une véritable rénovation littéraire, juridique et même artistique. La dévastation des monuments de l'art antique et de ceux du nouvel art chrétien eut des conséquences irrémédiables. « Elle interrompit avec des ruines, dit Zeller[1],

1. Zeller, *Histoire d'Allemagne*, l. I, p. 278.

toutes les traditions, étouffa, dans leurs germes mêmes, la naissance de nouveaux chefs-d'œuvre, et, par conséquent, atteignit dans ses sources l'éducation morale des peuples. » Représentons-nous, mais réalisé sur une grande partie du monde civilisé, un ravage comparable (sinon aussi parfait techniquement) à celui réalisé dans nos départements dévastés. La preuve irréfutable de l'abaissement du niveau de la civilisation par les Germains résulte de ce fait que, pendant tout le haut Moyen Age, la supériorité économique, intellectuelle et éthique resta aux régions les moins envahies par eux, et que les autres ne reprirent prospérité qu'au fur et à mesure de l'assimilation des Barbares par les anciens civilisés[1].

Mais les admirateurs des Germains ont prétendu que du moins les invasions avaient apporté ce bienfait, de régénérer les populations anémiées de l'Empire, en leur infusant un sang nouveau, plus jeune et plus prolifique. Abusant du texte fameux de Jornandès, qui concerne d'ailleurs la Scandinavie plutôt que la Germanie, on a voulu voir, en celle-ci, l'*officina* et *vagina gentium* dont parle l'historien des Goths ; pendant longtemps, une histoire insuffisamment critique a voulu considérer l'Europe septentrionale du temps des invasions comme très peuplée, débordante d'hommes, et constituant une sorte de réservoir inépuisable de matériel humain sain et fort. Malthus [2] cite à ce sujet certains passages de Montesquieu, interprète de l'ancienne croyance d'après laquelle une surpopulation effective et intense aurait contraint les Germains et autres Barbares du Nord-Est à se jeter sur l'Empire. Les dernières et victorieuses invasions auraient, en particulier, entraîné avec elles un véritable flot de populations exubérantes.

1. Zeller, *Histoire d'Allemagne*, I, p. 288.
2. *Op. cit.*, p. 67-68.

Il est à remarquer que Malthus, déjà, a critiqué cette conception historique. Il avait trop le sentiment du rapport nécessaire devant exister entre la population effective et les moyens, effectifs aussi, de subsistance, pour admettre que la Germanie du v[e] siècle, inculte, sylvestre et marécageuse, ait pu nourrir une population bien nombreuse ; et sur ce point, on ne peut que louer le bon sens de ses appréciations.

Après l'historien français Mallet, il remarque [1] que rien ne prouve que les invasions germaniques et scandinaves aient été causées par le manque de place et l'insuffisance des terres. Il relève qu'après les grandes émigrations, le pays restait parfois désert : ce n'était donc pas seulement, comme jadis dans la colonisation grecque, un excédent de population qui s'en allait, par ce que tout le monde se trouvait à l'étroit.

Il admet toutefois qu'il y a eu, avec une population très médiocre au total, une surpopulation relative. Mais cette seconde partie de sa thèse est moins solidement établie que la première. Que la population germanique fût nécessairement peu dense, Malthus le prouve aisément en montrant que les terres étaient en partie défrichées, en partie cultivées rudimentairement. Quand il ajoute que, malgré cela, la limite extrême de la population possible était atteinte, et que le principe de population faisait pression sur les subsistances, il se livre un peu à des conjectures que lui inspirent, à la fois, ses idées *a priori* sur la force du principe de population, et celles *a posteriori* qu'il se fait des mœurs des Germains d'après les textes de Tacite. Textes ici deux fois suspects, puisqu'ils concernent les Germains d'une époque très antérieure au v[e] siècle, et puisque, d'autre part, ils sont très probablement entachés d'une intention apologétique, Tacite ayant voulu exalter les mœurs des Barbares pour

1. *Essai*, p. 72. — Mallet, *Histoire du Danemark*, t. I, ch. IX.

flétrir par contraste ceux de ses compatriotes. On peut donc hésiter à admettre, avec Malthus, ce qu'il nous dit, après Tacite, de la pureté des mœurs germaines, des honneurs attachés à la chasteté, de l'absence de prostitution, de la rareté de l'adultère, de l'infamie attachée à l'abandon des enfants, et finalement de la possibilité, avec un fonds permanent de population médiocre, d'alimenter des armées intarissables, grâce à un taux très élevé de natalité. En tout cas, ce que la peinture des mœurs germaniques avait pu avoir d'exact au temps de Tacite l'était beaucoup moins au temps des grandes invasions. Et de grands historiens de nos jours, en admettant la première partie de la thèse de Malthus, celle d'une population germaine absolument peu dense, ont refusé d'accepter la seconde, celle de mœurs particulièrement pures, et d'une surpopulation *relative*, forçant les Germains à s'expatrier en masse. Telle est l'attitude notamment de Fustel de Coulanges, dans son *Invasion germanique*, et de Jules Zeller, dans son *Histoire d'Allemagne*.

Sur le premier point, avec la supériorité que lui donnaient sa culture historique et sa méthode scientifique, Fustel de Coulanges est arrivé en somme [1] aux mêmes constatations que l'auteur anglais : constatation d'une impossibilité de croire à la légende de la Germanie regorgeante d'hommes. « La barbarie n'est jamais féconde », a-t-il dit. Féconde, si, peut-être, en ce sens qu'un grand nombre d'enfants arrivent à naître ; mais jamais riche en hommes, car, de ces enfants, un trop petit nombre survit. Or, les Germains du ve siècle étaient de purs Barbares, très inférieurs en civilisation aux Gaulois du Ier siècle avant notre ère, et qui se trouvaient, n'hésite pas à dire le grand historien, au niveau où se trouvaient les Européens de l'ouest et du midi *dix*

1. *L'Invasion germanique.*

siècles auparavant [1]. Il n'y avait pas chez eux surpopulation réelle, absolue, disproportion entre le nombre des hommes et celui des terres à cultiver. Tant s'en faut, car ces terres étaient en majorité incultes. Tout au plus pourrait-on parler de cette surpopulation relative qui existera toujours, là où un nombre, même modique, d'hommes se trouve réparti sur des terres, même étendues, mais qu'il se refuse par paresse à mettre en valeur. Encore, pour Fustel, ne faut-il pas chercher dans un fait de ce genre, la cause principale des invasions, mais dans le profond désordre intérieur et dans les révolutions sociales qui bouleversèrent la Germanie durant quatre siècles [2]. Bien plus, au moment des grandes invasions, ces populations germaines qui semblent n'avoir réalisé aucune espèce de progrès depuis Tacite, c'est-à-dire depuis trois siècles, étaient en voie de désorganisation et de décadence : car il y a une décadence des peuples barbares comme des peuples civilisés [3]. Et cette décadence, favorisée par l'introduction des vices civilisés, toujours si funestes aux Barbares, se manifestait par la corruption, l'affaiblissement et la dépopulation. La Germanie proprement dite était envahie par les peuples orientaux, Goths, Vandales, Hérules, Alains, Huns. « Les Germains qui vont se montrer dans l'histoire au ve siècle, et qui envahiront l'Empire romain, ne sont pas un peuple jeune qui vient hardiment se faire sa place entre les peuples. Ce sont les restes d'une race affaiblie, qui a été assaillie et vaincue pendant trois siècles par les Romains, qui a été assaillie et vaincue encore par les Slaves et par les Huns, qui a été surtout déchirée par ses longues luttes intérieures, qui a été énervée par une série de

1. *L'Invasion germanique*, 283.
2. *Op. cit.* p. 324.
3. V. Richard, *De l'arrêt de développement ; Revue de Synthèse historique*, 1903.

révolutions sociales, et qui a perdu ses institutions[1] ». Ces envahisseurs sont des envahis : ils se ruent à l'Occident parce qu'on les presse à l'Orient ; les terres ne leur manquaient pas : mais on les en expulse. Et, au reste, dans la dissolution des anciens peuples germains, les bandes guerrières qui avaient pris leur place, mobiles, vagabondes, sans territoire fixe, ne pouvaient ni ne voulaient cultiver. Au ve siècle, la Germanie ressemble à une région demi-désertique où des hordes se meuvent et s'entre-choquent ; et c'est cet effondrement qui jeta ses débris sur l'Empire.

Pas de surpopulation germanique comme cause des invasions, sauf donc en ce sens qu'il peut toujours être parlé de surpopulation par rapport aux subsistances, là où l'homme se refuse à travailler et à produire[2]. A ce compte-là, la surpopulation pourrait exister même dans un pays quasi désert. Mais plus que cela, Fustel ne croit pas que dans cette Germanie « presque vide dès la fin du IIe siècle », dans cette Germanie, qui de Tacite aux invasions, avait régressé du sédentarisme vers les mœurs nomades, aient pu fleurir ces mœurs pures, favorables à la prolificité, dont parlaient si volontiers les historiens allemands. La dissolution de la Germanie du ve siècle n'était pas seulement politique et sociale, mais morale. Et la corruption du Barbare est pire que celle du civilisé, car elle s'allie à la grossièreté. Grégoire de Tours a parlé de cette rusticité crue, de cette stupidité barbare (*cruda rusticitas*) qui s'est répandue sur le monde gallo-romain après les invasions. Mais cette rusticité, comme cela apparaît à chaque page de l'histoire mérovingienne, n'excluait en rien l'immoralité la plus brutale. Les conditions d'une surpopulation même simplement rela-

1. *L'Invasion germanique*, p. 302.
2. *Pigrum et iners videtur sudore acquirere quod possis sanguine parare.*

tive, la pureté des mœurs et la prolificité qui en découle, faisaient donc défaut.

Aussi bien, est-il acquis depuis longtemps déjà, que les invasions n'eurent pas le caractère qu'on leur a prêté jadis ; celle de l'irruption d'un flot d'hommes immense et irrésistible, pas plus d'ailleurs que celui d'une conquête en règle. La grande invasion de 406-407, « assurément l'un des événements les plus désastreux de l'histoire du monde », ne fut pas en réalité une invasion de peuples, mais celle de bandes guerrières, nées de l'effritement des anciens peuples germains, détruits eux-mêmes comme tels par les guerres intérieures et extérieures. Et ces hordes de ravageurs n'eurent jamais que des effectifs montant au maximum à quelques centaines de milliers d'individus. Elles passèrent en laissant peu d'hommes derrière elles. Il n'y eut pas un grand afflux de sang nouveau, car, de ces Barbares, assez peu nombreux au total, beaucoup furent expulsés, les uns par les autres, et beaucoup s'entre-tuèrent. Les Germains les plus civilisés se retournèrent contre les autres et les refoulèrent. Quantitativement, la population de la Gaule ne regagna sans doute pas, du fait de leur établissement, ce qu'elle avait perdu du fait de leurs ravages. Il n'y eut qu'un recul vers la sauvagerie.

Qualitativement, on peut admettre avec Zeller, que « quelle que soit la proportion du mélange qui eut lieu entre les Romains et les Barbares, sur le territoire de l'Empire, il est certain que les générations issues de ce mélange ont été plus grossières, plus robustes peut-être, à coup sûr moins aptes à la civilisation et à la culture, et moralement pires. C'est un fait que les peuples sauvages, ayant moins d'idées et d'aptitudes que les peuples civilisés, n'influent que défavorablement sur les autres peuples par leur mélange. Bien loin qu'ils puissent améliorer les autres, ce sont eux qui ont besoin

d'être améliorés ; et une race, comme celle des Romains et des Gaulois, douée de qualités et d'aptitudes supérieures, pouvait seule le faire. Physiologiquement, les Barbares n'améliorèrent donc pas la population gallo-romaine [1]. On ne peut prétendre qu'ils apportèrent en général des mœurs nouvelles et meilleures. L'amélioration des mœurs, dans la mesure où elle se réalisa, fut le fait du christianisme et de la nouvelle civilisation, née sous son influence, dans les masses gallo-romaines qui conquirent leurs envahisseurs. Et les idées du Moyen Age en matière de population restent essentiellement faites d'éléments chrétiens.

Ces idées ne prennent guère une forme doctrinale, qu'à l'époque où le font aussi la plupart des idées économiques et sociales du moyen âge, c'est-à-dire aux XIIe et XIIIe siècles, sous la plume des grands scolastiques et des premiers écrivains politiques. Dans l'intervalle qui sépare cette époque du début du Ve siècle, on ne trouve guère de manifestation consciente et systématique de la pensée économique ou démographique. En revanche, on peut essayer de fixer quelques jalons en ce qui touche l'histoire des faits de la population, jalons rares du reste et d'une solidité parfois douteuse.

Sous les Antonins, aux temps prospères de l'Empire, le chiffre de la population de la Gaule semble avoir été d'une dizaine de millions d'habitants, soit environ huit millions et demi pour le territoire de la France actuelle. Après les invasions, tout fait penser qu'il y eut, — peut-être y avait-il déjà auparavant, — une régression sérieuse, dont les causes ou les symptômes sont la destruction des villes, le ravage des campagnes, la reconquête du sol par la sylve et le marais. Pendant quatre siècles (400-800), l'Europe occiden-

1. *Op. cit.*, p. 273.

tale se débattit au milieu de troubles renaissants et de dévastations qui ne purent permettre à la population de reprendre son essor. Les guerres de Charlemagne et de ses successeurs épuisèrent au moins la race des hommes libres, et les chroniqueurs de l'époque attribuent à la bataille de Fontanet, entre les fils de Louis Ier, une influence démographique ruineuse, qui, sans doute, fut exercée par toute la série de guerres dont elle n'est qu'un dernier épisode. Levasseur, essayant de calculer la population de la Gaule carolingienne d'après le Polyptique d'Irminon, — base assurément un peu étroite pour un tel calcul, — retrouve, pour les territoires de la France actuelle, un chiffre de 8 à 10 millions d'âmes.

Aux IXe, Xe et XIe siècles, les causes de dépopulation agirent avec intensité : invasions normandes et sarrasines, guerres féodales, famines. On a dit, parfois aussi, développement de la vie monastique. Mais il est douteux que les monastères aient jamais enlevé au monde un nombre d'individus assez grand pour que les progrès de la population en aient ressenti un arrêt notable. Et en contribuant à ramener dans la société une relative pureté de mœurs, ils firent sans doute *pour* la population plus qu'ils ne faisaient *contre* elle, sans parler des services qu'ils rendirent à la production, par les grands défrichements qu'ils exécutèrent, et l'accroissement de la quantité des denrées alimentaires qui en résulta.

Le relèvement démographique, comme le relèvement économique en général, s'affirme déjà dans la seconde moitié du XIe siècle, pour s'accuser au XIIe, et atteindre au XIIIe à une réelle prospérité de la population et de la richesse. La construction des cathédrales n'a pu s'effectuer qu'au sein de populations denses, et les grandes armées des croisades n'ont pu se recruter que parmi elles. Le XIIIe siècle

est celui des grands défrichements, des grands affranchissements de serfs, et du développement de la vie communale. Soit dans les campagnes, soit dans les villes, la population s'accroît. A cette époque, la population de la France paraît avoir été, non seulement plus considérable qu'à aucune époque antérieure, mais plus forte aussi qu'elle n'a été pendant des siècles, par la suite. Et cette densité du peuplement coïncidait avec une diffusion réelle du bien-être : deux faits qui continuent à s'affirmer pendant le premier tiers du XIV[e] siècle, jusqu'à la guerre de Cent Ans, et même durant certaines périodes de celle-ci.

Un état des paroisses dressé en France en 1328, année du début du règne de Philippe VI, compte 24.150 paroisses et 2.411.149 feux. Les démographes modernes l'ont interprété de diverses manières. Dureau de la Malle considère que cet état ne concernant que le domaine royal qu'il évalue au tiers en superficie de la France d'aujourd'hui, on doit admettre pour le territoire de celle-ci un total de 7.690.000 feux. Et, comptant d'autre part une moyenne de 4 habitants et demi par feu, il arrive à un chiffre de population de 34.625.000 hommes, que la France n'aurait plus retrouvé avant le milieu du XIX[e] siècle, et qui peut paraître excessif. Un autre interprète, Guillard, en ramenant à 4 habitants le contingent de chaque feu, et en admettant que le domaine royal de 1328 représentait les 3/5 de la France actuelle, ne trouve plus qu'un total de 15.850.000 âmes. Enfin Levasseur, acceptant aussi le multiplicateur 4 à appliquer au nombre des feux, et considérant que la région visée par l'état de 1328 concerne plus de la moitié de notre territoire français, arrive à cette conclusion que la population de la France, en cette première année du règne du premier Valois, montait à 20 ou 22 millions d'habitants, chiffre encore considérable, si on le rapporte à un pays presque exclusivement rural, comme était la France

médiévale, et à un état encore inférieur des techniques productives ; chiffre vraisemblable cependant, admissible, vu ce qu'on sait en général de la prospérité du pays, et de l'état de ses mœurs, qu'aucune propagande antipopulationniste ne compromettait, tandis que l'Eglise commentait aux populations, avec une autorité non contestée, ses enseignements sur le mariage et la paternité. Il est à remarquer que ce chiffre de 20 à 22 millions d'âmes ne se retrouvera plus avant le XVIIIe siècle ; et qu'aucun Etat européen n'en pouvait sans doute, au XIVe siècle, en présenter un approchant. La densité de la population française fut, sans doute, malgré les nombreux désastres de la guerre de Cent Ans, une des causes qui favorisèrent le plus la résistance à la conquête anglaise.

Il y eut donc, en France, pendant les siècles derniers du Moyen Age, un accroissement considérable de la population ; et cet accroissement avait été accompagné d'un enrichissement général non moins notable. A cette époque, les deux mouvements se développèrent parallèlement. Et sans l'interruption que les guerres anglaises y apportèrent, on peut conjecturer que la France serait arrivée, au cours du XIVe siècle, à une situation démographique et économique des plus brillantes.

La doctrine médiévale de la population se précise à cette époque dans les *Sommes* et les *De regimine principum* des théologiens et des politiques, comme antérieurement dans les traités *De Virginitate* des Pères de l'Eglise. Il est remarquable que, sur ce point, l'influence aristotélicienne, si puissante alors en tant d'autres matières [1], reste nulle : le Moyen Age rejette absolument la théorie restrictive. Le moralisme

1. Et même en des matières où la morale était aussi en jeu, comme dans celle de la légitimité de l'esclavage, que le respect d'Aristote semble avoir fait accepter à certains scolastiques, tels que Buridan.

chrétien ne pouvait admettre ce sacrifice de la vertu individuelle à l'intérêt, réel ou supposé, de l'Etat. Et, d'ailleurs, il ne voyait pas l'intérêt de l'Etat là où les Grecs l'avaient vu, c'est-à-dire dans l'oliganthropisme et le développement d'une civilisation purement qualitative. Il ne s'arrêtait pas non plus à l'idée qu'il pouvait y avoir lieu de limiter la population pour des raisons économiques, tirées, par exemple, des famines, si fréquentes dans le haut Moyen Age, et qui auraient pu être invoquées à l'appui d'un malthusianisme avant la lettre. C'est que ces famines, il les considère comme accidentelles : il eût envisagé comme impie d'y voir le résultat du jeu de lois générales et instituées par Dieu. Et de fait, elles furent souvent, moins le résultat d'une rupture réelle de l'équilibre de la production et de la consommation, que celui d'une insuffisance des moyens de la circulation, ou celui de mesures politiques, fiscales, etc., mal comprises. Quoi qu'il en soit, les canonistes sont d'accord pour déclarer désirable une population nombreuse, et pour y voir à la fois, la force de l'Etat, le bien de la famille et la preuve de l'accomplissement du devoir individuel. *Quæ familia plus multiplicatur in prolem*, dit saint Thomas, *amplius cedit ad firmamentum politiæ* [1]. C'est, en se plaçant au point de vue de la cité, le contre-pied de la thèse d'Aristote. A son tour, Gilles Colonna de Rome (1247-1316), précepteur de Philippe le Bel et archevêque de Bourges, insiste sur les avantages de la fécondité, et résume sa pensée en cette énergique et, à la fois, gracieuse image : *Tota illa domus dicitur imperfecta, ubi non est pullulatio filiorum* [2].

Bien plus, saint Thomas s'attaque directement aux idées d'Aristote [3]. Dans son *De Regimine principum* (*ad regem*

1. *De regimine principum*, IV, ch. IX.
2. *De regimine principum*, l. 2, *pars* 1, chap. VI.
3. A propos, il est vrai, de celles qu'Aristote rapporte d'Hippodamos.

Cypri), il s'élève contre l'idée que la population puisse être maintenue à un chiffre déterminé, et affirme qu'elle se multiplie plus ou moins suivant un certain nombre de circonstances : *In politia, determinatum numerum dare non possumus, sed multiplicatur in ea populus, vel propter amœnitatem loci, vel propter famam regionis, vel propter fœcunditatem gentis* [1]... Il ajoute que les cités les mieux peuplées sont les plus prospères : *Civitates, quod quanto magis abundant in gente, tanto majoris potentiæ, et famosiores judicantur.* Et qu'elles ne sont pas pour cela plus difficiles à gouverner : *nec propter hoc impediuntur in regimine.* Il attribue du reste à une raison annonaire la législation oliganthropique d'Hippodamos : celui-ci voulait, d'après lui, une population stable et modique, *quia melius gubernantur, et in victualibus potest per rectores congruentius provideri.*

Ce qui est très significatif, c'est que saint Thomas traite de la question de population dans sa *Somme*, à propos de celle-ci : « le célibat est-il illicite [2] » ? Nous sommes loin ici de l'attitude des apologistes outranciers de la chasteté et du célibat. Saint Thomas se croit forcé de prendre la défense du droit au célibat. Il le fait d'ailleurs avec modération, et en invoquant les droits de la conscience, non sans avoir indiqué les arguments apportés à l'appui de la thèse adverse. Parmi ceux-ci, un argument de texte : le *Crescite ac multiplicamini, et replete terram*, de la Genèse ; cet autre argument, tiré d'Aristote, que la vertu consiste dans un juste milieu, tandis que la virginité est un excès ; cet autre encore, tiré de l'autorité des anciens, qui ont édicté des peines ou des flétrissures contre le célibat. Saint Thomas les réfute en proclamant la supériorité de la vie contem-

1. Ch. II, l. 4.
2. *Summa, secundæ secunda quest.* 152, art 2. *Utrum virginitas sit illicita ?*

plative sur la vie active (*Maria optimam partem eligit*) ; et en déclarant que le devoir de travailler au peuplement de la terre est un devoir de la masse, et non un devoir strictement individuel. Il suffit qu'il soit rempli par la plupart, sans qu'il s'agisse de l'imposer à tous. *Dupliciter autem aliquid est debitum... Uno modo, ut impleatur ab uno. Et hoc debitum sine peccato præteriri non potest. Aliud autem est debitum implendum a multitudine. Multa enim sunt multitudine necessaria ad quæ implenda unus non sufficit. Sed implentur a multitudine dum unus hoc, unus aliud fecit...* Le précepte de la Genèse concerne la multitude, non l'individu ; et ceux qui s'abstiennent en vue de mener la vie contemplative, *vacent ad totius humani generis pulchritudinem et salutem*. Il y a une division des vocations, véritable division du travail moral[1].

En somme, saint Thomas prend, avec fermeté et modération à la fois, la défense du célibat, et maintient l'idée chrétienne de la plus grande perfection du célibat, mais en ajoutant que le mariage convient à la multitude, l'autre état dépassant, pour être dignement supporté, la condition générale de l'humanité. L'individu peut se dispenser du mariage parce qu'il sait que l'élite à laquelle il s'agrège ainsi, sera toujours assez petite pour que le peuplement de la terre ne soit pas en danger.

Ce qui est notable, c'est que saint Thomas, comme déjà au IVe siècle saint Ambroise, est obligé de réagir contre la ten-

1. Saint Thomas compare ensuite la virginité et le mariage et réfute cet argument que le mariage est supérieur, comme ordonné au bien général, alors que la virginité n'est qu'ordonnée au bien particulier. Le bien général, dit-il, est préférable au bien particulier, c'est vrai, mais s'ils sont du même genre. Mais le bien particulier peut être d'un genre supérieur à celui du bien général considéré, et il devient alors préférable. C'est précisément le cas.

dance hostile au célibat qui se réclamait de la raison d'Etat. Cette attitude encore fait supposer que la population nombreuse était considérée, comme désirable par l'opinion générale et envisagée comme un élément de la grandeur de l'Etat, élément si important qu'il ne faut pas moins qu'un appel aux droits de la conscience et aux textes sacrés pour défendre, contre la raison d'Etat, le célibat chrétien.

Une manière différente, et en partie nouvelle, de poser le problème de population apparaît dans le *Songe du Vergier*, ouvrage célèbre du XIVe siècle, dédié à Charles V, et qui a été attribué tantôt à Raoul de Prelles, tantôt à Philippe de Maizières [1]. Un clerc et un chevalier y dialoguent, défendant l'un la cause des intérêts spirituels, l'autre celle des intérêts temporels, et, ce dernier, non sans de curieuses hardiesses et libertés. A plusieurs reprises, les deux interlocuteurs examinent le problème de la population et tombent d'accord sur l'importance qu'a pour l'Etat une population nombreuse, ainsi que sur la nécessité que l'univers se peuple. Mais le clerc tient à établir la supériorité de la virginité sur le mariage, alors que le chevalier, avec des arguments subtils [2], prétend prouver que, même moralement, le mariage vaut mieux, comme institué et voulu par Dieu pour le peuplement de la terre. Il va même jusqu'à prendre la défense de la polygamie, comme plus favorable à la reproduction : « Et, premièrement, dit-il, cette conjonction est meilleure

1. Raoul de Prelles a vécu de 1314 à 1382 ou 1383. Philippe de Maizières, conseiller de Charles V, est né en 1327. Une erreur, sans doute purement typographique, de l'ouvrage de Stangeland place indûment Raoul de Prelles au XVIe siècle. MM. Frank et Brants tranchent en faveur de celui-ci la question d'attribution, que Paulin Paris avait tranchée en faveur de Philippe de Maizières.

2. « La virginité, dit-il, n'est pas une vertu, puisqu'on naît vierge... » Saint Thomas avait déjà mentionné cet argument des adversaires du célibat.

qui tend plus plantureusement à la procréation des enfants[1]. » Plus loin, il est dit que là où les hommes sont trop peu nombreux, la virginité est un vice, et non une vertu, car il faut peupler. Là, au contraire, où la multitude des hommes risque de devenir trop grande pour pouvoir trouver sa nourriture, la restriction s'impose. « *Posset et esse tanta multitudo, quod si ulterius exerceret, terra non esset sufficiens ministrare cibum hominibus, propter quod illo tempore vis et ordo permitteret, imo juberet, continere*[2]. » Il va de soi d'ailleurs que, pour l'auteur médiéval, la restriction dont il s'agit ici ne saurait être que la restriction *morale*, au sens où Malthus lui-même l'entendra, et non la restriction immorale des néo-malthusiens. L'hypothèse d'un excès local de population n'en est pas moins posée et envisagée comme susceptible de se réaliser.

Allant plus loin, l'un des interlocuteurs énonce que dans les conditions actuelles, le monde est déjà suffisamment peuplé pour que la vie sociale y soit parfaite : la raison et la nature admettent, et même conseillent, le célibat d'un certain nombre d'individus. D'autre part la virginité est louable, parce qu'elle permet la contemplation. Et le clerc conclut que, « comme dit le décret, *virginité si remplist paradis, et mariage si remplist la terre*[3] ».

Un double relativisme est à relever dans cette discussion, la seule du Moyen Age, où M. Brants croit pouvoir découvrir quelques traces de malthusianisme : 1° relativisme moral

1. L. II, ch. CCLVII.

2. *Id.*, ch. CCLX. Cité par Brants. *Théories économiques du XIIIe siècle*, p. 239, n. (comme étant du chap. CCXCVIII). Dans l'édition française du *Songe du Vergier* que j'ai consultée à la Bibliothèque de l'Université de Lyon (rééditée sur l'édition de 1491), manque la fin, très importante, de la phrase précédente, à partir de *propter quod*...

3. *Op. cit.*, ch. CCLX.

puisque la virginité est envisagée comme une vertu ou comme un vice, selon les circonstances, selon que la société manque d'hommes ou en a trop ; 2° relativisme économique, en ce que l'auteur admet précisément que ces deux situations (insuffisance ou excès) peuvent se présenter en fait. Il peut donc y avoir surpopulation : mais ce n'est pas, comme le croira Malthus, un danger fatal : ce n'est qu'une chance, une éventualité. Il semble du moins que le seul fait de concevoir cette éventualité comme possible apparaisse un symptôme de décadence de l'esprit de foi et de la confiance médiévale en la Providence.

Au reste, au témoignage de Brants, dès le XIVe siècle et le début du XVe, cette décadence, en connexion avec les progrès du luxe et la recherche du bien-être, commençait à faire naître dans les familles quelques tendances restrictives de la natalité. Dès lors, la stérilité volontaire apparaît comme un danger ; et les auteurs religieux commencent à la dénoncer, « d'une manière incidente, mais sérieuse cependant[1] ». Mais nous touchons déjà à une époque nouvelle, au cours de laquelle la question de population, si longtemps envisagée sous l'angle politique, moral ou religieux, va l'être, et de plus en plus, sous l'angle économique.

1. Brants, *op. cit.*, p. 236.

SECONDE PARTIE

LES
DOCTRINES DE L'ÉPOQUE MERCANTILISTE ET PHYSIOCRATIQUE

CHAPITRE PREMIER

DOCTRINES ITALIENNES ET ESPAGNOLES (1450-1650)

Dès la seconde moitié du xve siècle, on voit se constituer, en Europe occidentale, un corps de doctrines politiques et économiques, d'abord plus ou moins imprécises, qui arriveront à se coordonner en un système économique de plus en plus ferme au cours des siècles suivants. Ce système atteindra son apogée en France dans la seconde moitié du xviie siècle, et commencera à être ébranlé dans le milieu du xviiie. C'est le système appelé mercantiliste, et qui, bien qu'il ne mérite pas exclusivement ce nom [1], le mérite cependant, en tant qu'il envisage l'économie nationale du point de vue où se place un marchand pour envisager son économie privée, celui de l'échange pour le gain, et pour le gain exprimé en argent. Autour d'une double idée centrale, celle du chrysohédonisme et de l'étatisme réglementaire [2], le mercantilisme a polarisé toutes les conceptions économiques de son temps ; il a, en particulier, adopté une attitude très nette et très constante par rapport à la question de population.

Cette attitude est au plus haut degré favorable à une population nombreuse, non plus pour les motifs tirés d'arguments

1. List l'applique, non sans raison, à la doctrine libre-échangiste du xixe siècle.

2. V. notre *Histoire des Doctrines économiques*, t. I, livre 2.

de textes ou de conceptions religieuses, mais pour des raisons économiques. Les mercantilistes considèrent que la puissance du prince est en rapport direct avec le nombre de ses sujets, et particulièrement de ceux qui travaillent et produisent. Le but qu'ils se proposent étant d'enrichir l'Etat, par la vente à l'étranger de produits manufacturés, la plupart d'entre eux, font de l'industrialisme la pièce maîtresse de leur système, ou tout au moins un de ses rouages les plus importants. Et le développement de l'industrie leur paraît réclamer, avant tout, une population nombreuse d'ouvriers. Dès le XVIe siècle, et surtout dès le XVIIe siècle, avec les premiers progrès du capitalisme, la production s'oriente vers la forme quantitative, abandonnant plus ou moins la forme qualitative, qui avait été celle du Moyen Age, à l'époque classique des corporations[1]. A cette production qui vise les quantités pour la vente et les débouchés étrangers, il faut des effectifs grossissants de travailleurs.

Ce point de vue d'ailleurs, s'il tend à primer, n'exclut pas, surtout au début de la période mercantiliste, la prise en considération du point de vue moral. Mais celui-ci passe un peu au second plan.

Aux XVe et XVIe siècles, c'est surtout en Espagne, en Italie et en France que nous aurons à relever une intéressante contribution économique à la théorie de la population. Cependant déjà, à cette époque, l'Angleterre et l'Allemagne en fournissent également une.

Vers la fin du XVe siècle, en Italie, Francesco Patrizzi, de Sienne (1412-1494), évêque de Gaëte, dans son *De institutione reipublicae*[2], tout en protestant contre les doctrines

1. V. Burckhardt, *La Renaissance en Italie*, trad. fr. Schmitt.
2. Publié seulement en 1569. V. notamment l. VII, 12, *Incolarum siquidem multitudo periculosa est in omni populo.*

d'Aristote en matière de population, et en maintenant le point de vue chrétien, ne professe pas encore la doctrine populationniste des mercantilistes. Au contraire, il exprime quelque crainte de la surpopulation et fait quelques recherches sur les relations de la population et des moyens d'existence. Il veut restreindre la concession du droit de cité pour les étrangers à un très petit nombre, et, d'une façon générale, écarter tout encouragement à l'immigration. Il considère que le commerce et la culture d'un sol fertile sont les deux grands moyens de pourvoir aux besoins d'une population nombreuse. Il admet du reste que celle-ci est désirable, tant qu'elle peut être convenablement approvisionnée ; mais les cités populeuses lui paraissent, comme à Aristote, difficiles à protéger contre les troubles et dissensions. Son attitude se ressent assez visiblement de l'influence grecque, là où celle-ci ne va pas directement contre l'enseignement chrétien. Il préconise l'émigration comme remède à une population devenue trop serrée.

Nicolas Machiavel (1469-1527) « est peut-être, dit Stangeland, le premier à exprimer des idées d'un accent moderne sur la population [1] ». C'est pourtant un génie tout païen, formé à l'antique et idolâtre de la raison d'Etat : mais précisément, c'étaient là, par opposition au Moyen Age, des caractéristiques des temps nouveaux. Dans ses *Discorsi* [2], il signale qu'il y a une limite à l'accroissement indéfini de l'espèce humaine, limite qui dépend de la productivité du sol. Il remarque aussi que là où il existe des subsistances en quantité suffisante, l'espèce humaine s'accroît rapidement. Cette population nombreuse est à rechercher, comme un des principaux ressorts de la force de l'Etat ; Machiavel

1. *Op. cit.*, I, 1.
2. V. J. Thévenet, *Machiavel économiste*, ch. VI.

envisage la possibilité pour elle de devenir excessive, mais il ne s'en effraie pas trop.

Dans son *Histoire de Florence*, il fait une longue apologie des colonies, relève leur influence sur la prospérité et la paix sociale de la métropole. Elles lui rendent notamment le service de recevoir le superflu de la population. Lorsque manque la ressource d'un tel exutoire, il est fatal que la population soit décimée par les maladies, la famine et divers autres fléaux. Nous rencontrons ici une pensée déjà voisine de celle de Malthus.

Machiavel parle également, non sans en exagérer un peu l'importance, de l'influence des climats sur la multiplication de l'espèce humaine, et aussi de celle de la liberté qu'il considère comme très favorable à l'augmentation de la population.

Bien qu'il ne s'agisse encore là que de vues un peu incidentes, cependant les termes les plus généraux du problème économique de population, à savoir ceux concernant les rapports de celle-ci avec les subsistances, se dégagent déjà. Ce point de vue désormais ne sera plus oublié ; et dès le XVIe siècle, nous le trouvons mis en lumière avec une certaine ampleur et une certaine supériorité par un économiste italien, Botero (1540-1617), l'auteur de deux traités, l'un sur les *Causes de la grandeur et de la magnificence des cités* (1588), l'autre sur la *Raison d'État* (1589). Il est peut-être le premier auteur qui mérite d'être considéré comme un véritable précurseur de l'*Essai sur le principe de population*. Un économiste italien de nos jours, M. Jandelli [1], va jusqu'à affirmer que ce dernier ouvrage n'est qu'un développement d'un opuscule de Botero.

1. *Il precursore di Malthus*, *Filosofia delle scuole italiane*, anno XII, vol. 23, fév. 1881, p. 147-160. — V. aussi Sinigaglia, *La Teoria economica della popolazione in Italia*, *Archivio giuridico*, *1881*.

Dans son traité sur les *Causes de la grandeur et de la magnificence des cités*, Botero rappelle les théories antiques sur la population. Il oppose la conception grecque, hostile à « la multitude qui engendre la confusion », à l'idéal romain qui fait dépendre en grande partie la puissance, du nombre, et il décide en faveur de ce dernier. Il fait cependant remarquer, — et c'est là une vue plus grecque que romaine —, que les cités arrivées à un certain degré de grandeur voient leur développement s'arrêter ou régresser [1]. La population de la Rome antique n'a jamais pu dépasser le chiffre de 450.000 hommes propres à porter les armes ; et depuis quatre siècles (ajoute Botero), Venise et Milan ne voient plus leur population s'accroître.

Quelles explications peut-on donner à de semblables arrêts ? Botero en énumère diverses : les fléaux, épidémies, guerres, etc. Mais il les considère comme impuissantes à rendre compte du fait qu'il s'agit d'expliquer. D'autant plus que la question n'est pas locale, mais générale : il considère, en effet, que la population du monde entier est stationnaire depuis longtemps. Il va donc essayer, laissant de côté les causes contingentes et accidentelles susceptibles d'agir sur la population, de construire une théorie générale de celle-ci.

Pour lui, la population résulte du jeu de deux facteurs : 1° la *puissance génératrice* de l'espèce humaine ; 2° la *puissance nutritive* des Etats (cités). La première reste la même depuis des milliers d'années. Donc, si elle ne se heurtait à certains obstacles, on aurait vu se produire un

1. On peut se demander si Botero a pris le mot cité dans son sens étroit, ou dans le sens plus large d'Etat (*civitas*). En fait, il semble bien qu'en général il parle d'une cité (*urbs*). Mais peut-être n'a-t-il pas lui-même absolument dissocié les deux idées, écrivant dans cette Italie du XVIe siècle où tant d'Etats consistaient en une ville entourée d'un étroit *contado*, qui n'existait que par et pour elle.

accroissement sans fin de la population. Mais nous savons qu'il n'en est rien : et c'est que l'insuffisance des subsistances y a mis et continue d'y mettre obstacle.

La nourriture des habitants de l'Etat (cité) se tire, soit du *contado* (ou plat-pays), soit de l'étranger. Mais dans un cas comme dans l'autre, à mesure que la population croît, il est plus difficile de l'obtenir en quantité suffisante. Dès que l'approvisionnement est trop faible, le nombre des unions et celui des naissances diminue ; une partie de la population émigre ; le niveau se rétablit ainsi, et la *grandezza* de la cité s'arrête là où elle peut mieux se conserver. Que si elle s'établit sur un approvisionnement dépandant trop de pays éloignés, elle est fragile et dure peu.

Ce qui est vrai d'une cité ou d'un Etat, l'est aussi, d'après Botero, de l'Univers pris comme un tout, et il prétend le démontrer par un examen historique, ébauche de celui qu'entreprendra Malthus, et une recherche, chez divers peuples, des faits qui y révèlent « la misère et l'impossibilité d'élever sa progéniture ». Il conclut à une disproportion entre la tendance au peuplement et les ressources que la nature nous offre. « Le monde est trop étroit pour la nécessité, ou pour notre cupidité. » Il en voit la preuve dans les invasions, les razzias, les coutumes du cannibalisme, la traite, les crimes privés, les différends et les procès, les bornes et les fossés, les haies et les barrières, les armes et les forteresses, les guerres, etc. Démonstration en somme assez vague ; énumération qui prouve seulement une chose : c'est que les richesses ne sont pas naturellement surabondantes, et que beaucoup d'hommes aiment mieux s'enrichir par la spoliation que par le travail.

Botero, du reste, s'arrête là. Il ne semble pas vouloir rechercher les conséquences pratiques de la disproportion qu'il vient de constater ; c'est qu'il n'envisage pas, comme

Malthus, le problème de la population en lui-même, mais au point de vue de la grandeur de la cité Ayant constaté l'impasse, il revient à son sujet principal. Puisque les cités ne peuvent se développer indéfiniment, il faut rechercher du moins les moyens de porter ce développement au plus haut point permis, et de leur permettre « de s'arrêter à ce degré et de ne point retourner en arrière ».

Aussi voyons-nous Botero conseiller au prince de favoriser l'agriculture et l'industrie, celle-ci surtout, véritable *fondamento della propagazione*, parce qu'elle produit pour l'échange (point de vue mercantiliste), des richesses plus nombreuses et de plus grand prix. Le prince qui veut rendre son état populeux doit y introduire toutes sortes de manufactures, y appeler les ouvriers étrangers, les bien traiter, récompenser les inventions nouvelles et la perfection du travail, empêcher la sortie des matières premières qu'il faut conserver pour l'industrie nationale, car « du trafic des matières travaillées vient un bien plus grand profit que des matières premières ». Botero n'hésite pas à croire à la toute-puissante efficacité des interventions étatistes en ces matières. Bien plus, cet économiste qui semblait tout à l'heure devoir conseiller la restriction, exhorte le prince à favoriser le mariage des pauvres, à assurer dans cette vue du travail aux jeunes gens qui en manquent ; et, comme Patrizzi ou Machiavel, il indique, pour le cas de surpopulation, le remède de l'exode aux colonies, l'exemple de l'essaimage des abeilles. Remède qui effectivement devait sembler d'une efficacité presque infinie, à cette époque du XVIe siècle, où d'immenses espaces nouveaux venaient d'être découverts et où le monde apparaissait si vaste devant l'homme. Mais remède dont le conseil est peut-être quelque peu difficile à concilier avec ce que Botero admet ailleurs, touchant une limitation *générale*, et non pas seulement locale, de la population.

Dira-t-on, avec M. Jandelli, que, par Botero, s'évanouit en grande partie l'originalité de Malthus ? L'auteur italien pose le problème de population à peu près dans les mêmes termes que l'auteur anglais. Malthus, comme on sait, critique le sujet de son *Essai* comme faisant partie d'un ensemble plus large de recherches sur les progrès à venir des sociétés ; et il ajoute que cette recherche comporte l'examen de deux questions : 1° Quelles sont les causes qui ont jusqu'ici arrêté ces progrès ? 2° Quelle probabilité y a-t-il qu'on puisse les écarter à l'avenir ? Parmi ces causes il prétend, — tâche immense encore, — en étudier une : l'action du principe de population.

Botero, lui, cherche quelles sont les causes du progrès des cités ou États. C'est au fond la même question retournée du négatif au positif. Et Malthus répond que la principale cause d'arrêt du progrès, c'est la tendance de la population à devenir excessive ; tandis que Botero répond que c'est tout ce qui gêne la population dans son essor. Au fond, tous deux considèrent une population dense comme bonne en soi, mais une population excédentaire comme possible et mauvaise. Le mal est dans les causes qui font qu'il puisse ou doive y avoir excédent. Et ces causes, pour les deux auteurs, se ramènent à cette opposition, que Botero signale entre la puissance génératrice des hommes et la puissance nutritive des Etats. L'analyse de cette opposition fait le fond de leurs deux ouvrages, et Botero conclut, deux siècles avant Malthus, que « la propagation des hommes est limitée nécessairement par le défaut de nourriture et de soutien ».

Les deux économistes admettent d'ailleurs qu'il y a d'autres causes d'arrêt de la population que ce défaut brut. Et Malthus en a fait une classification célèbre. Botero aussi ; mais à la sienne, manque le *moral restraint*, et le conseil

que donne Malthus d'y recourir. Il y manque aussi les considérations sociales de celui-ci sur le paupérisme, et sur l'assistance, que Botero recommande à l'Etat au lieu de la condamner. Il y manque surtout les conclusions pessimistes et anti-étatistes de Malthus. Botero n'est point un esprit absolu et systématique, comme le pasteur anglais. Il admet bien qu'il y a un point que la population ne peut dépasser ; mais il n'a pas la hantise d'une menace constante pesant sur la société du fait du principe de population. Et il le montre à la fois en préconisant des moyens qui doivent surexciter celui-ci, et en affichant sa confiance dans l'efficacité du remède de l'émigration, quand le développement de l'agriculture et de l'industrie ne suffisent plus. Tout en posant des prémisses assez voisines de celles de Malthus, il est trop de son siècle pour avoir, de la surpopulation, la terreur qu'aura ce dernier. Il ne voit pas de nécessité de combattre le peuplement ; il indique et préconise des moyens de le favoriser, au moins jusqu'à un certain moment, et il ne s'effraie pas du risque à courir que ces moyens soient trop efficaces. Au total, ses vues, moins précises, moins systématiques, plus mitigées, n'en sont peut-être que plus sages, et peut-être son réalisme italien l'a-t-il maintenu plus près de la vérité que le rationalisme déductif de son célèbre successeur.

Un autre Italien, dont le nom est resté beaucoup plus célèbre que celui de Botero, le moine Campanella, auteur de la *Città del sole* (début du XVIIe siècle, date mal fixée entre 1602 et 1630) a, dans le plan de son Etat utopique, fait place à des considérations, du reste assez singulières, et fort peu en harmonie avec celles de son temps, sur la population [1]. Ces idées, en effet, marquent un retour

1. Parmi les contemporains italiens de Botero on peut citer un des premiers précurseurs de la démographie conçue surtout sous la forme

partiel à celles des philosophes grecs, c'est-à-dire à la doctrine de l'immixtion de l'Etat dans le règlement des unions et les conditions de la procréation ; immixtion tendant à procurer satisfaction aux intérêts de l'Etat lui-même, en organisant l'eugénisme. « Nous qui nous préoccupons tant, dit Campanella, de l'amélioration des races de chiens et de chevaux, nous négligeons en ièrement celle de la race humaine. » Il demande à l'Etat de prendre des mesures pour que la procréation « soit aménagée pour le bien de la communauté et non des particuliers, son but étant la conservation de l'espèce et non le plaisir de ceux-ci ». Il y a, dans la *Civitas solis*, un ministre de l'amour ; mais ses fonctions sont plutôt celles d'un directeur de haras, et Campanella n'en arrive que trop à supprimer cette différence de traitement, qu'il reproche à notre civilisation d'établir, entre la reproduction des races de chevaux et celle de la race humaine. La puériculture l'a préoccupé comme l'eugénisme, et déjà, avant d'écrire sa *Civitas solis*, il avait marqué cette préoccupation dans son traité sur la *Monarchie d'Espagne*.

Dans cette monarchie d'Espagne du XVIe siècle et du XVIIe siècle commençant, si vite appauvrie, malgré l'exploitation des mines américaines, il est à remarquer qu'un grand nombre d'ouvrages, souvent anonymes, traitent de la dépopulation. Dès la fin du XVe siècle, ou les premières années du XVIe, c'est un *Libro de la poblacion en Espana*, sans nom d'auteur ; puis, en 1618, l'ouvrage de Garcia de Herrera y Contrera : *Memorial... sobre la manera de remediar su despoblacion y falta de riqueza* ; et celui de Belluga de

descriptive, Sansovino (*Del governo e amministrazione di diversi regni e republiche cosi antiche come moderne*, 1583). — Levasseur mentionne également l'historien Guicciardini.

Moncada : *Memorial... su despoblacion y pobreza* ; en 1627, celui de Caxa de Lazuela : *Discurso sobre... despoblacion de estos reinos* ; en 1650, celui de Martinez de la Mata : *Memoriales o Discursos...en razon del remedio de la despoblacion...* et celui de Bustamente : *Memorial sobre el fomento de la poblacion* ; etc., ouvrages qu'accompagnent de nombreux écrits sur le développement du paupérisme et la misère générale. C'est qu'en effet la situation économique de l'Espagne, compromise dès la fin du règne de Charles-Quint, s'aggrave sous celui de Philippe II (1556-1598) et de plus en plus sous celui de Philippe III (1598-1621) et de Philippe IV (1621-1665) La ruine de l'industrie, l'abandon de l'agriculture, un dégoût général pour le travail entraînent une telle misère que la population se réduit, vers la fin du XVIIe siècle, à moins de six millions d'âmes pour toute l'Espagne, tandis que les déserts (despoblados), parcourus seulement par des troupeaux de moutons épars, font tache d'huile sur l'ancien territoire cultivé et peuplé. On comprend que les économistes et politiques espagnols d'alors aient eu leur attention vivement attirée sur la question démographique.

Parmi eux, le jésuite Mariana (1536-1623), l'auteur d'un traité de *Rege et regis institutione* (1605), que l'on a comparé au traité de la *République* de Bodin, signale les droits d'importation élevés comme un moyen de favoriser l'accroissement de la population espagnole par l'immigration. Son raisonnement est le suivant : les étrangers qui vendent leurs produits aux Espagnols, voyant leurs profits détruits par la nécessité de payer ces droits, se résoudront à venir exercer leur industrie en Espagne. Raisonnement qui peut paraître assez faible ; il ne faut pourtant pas oublier que, selon les écrivains français de l'époque, un très grand nombre de Français exerçant de petits métiers allaient alors se

fixer en Espagne : jusqu'à quel point pouvaient-ils y être attirés par les procédés que recommande Mariana, c'est ce qui reste douteux.

On peut aussi citer, parmi les publicistes espagnols qui ont incidemment, mais d'une manière intéressante, traité de la population à cette époque, Saavedra Faxardo (1584-1648) dans son *Idea principis christiano-politici* (1640). « La force des royaumes, dit-il, consiste dans le nombre de leurs sujets. Celui qui en a le plus est le plus grand prince, et non pas celui qui possède plus d'Etats, parce que ceux-ci ne se défendent ni n'attaquent pas eux-mêmes, mais par leurs habitants, en lesquels ils ont leur plus ferme soutien... les richesses sans hommes appellent la guerre et ne peuvent se défendre ; et ceux qui ont de nombreux sujets ont beaucoup de forces et de richesses. En la multitude de ceux-là est la dignité du prince ; en la dépopulation, son ignominie[1]. »

Le même Saavedra observe que les populations les plus denses se remarquent dans les pays les plus riches et les plus puissants. Il croit qu'une population nombreuse rend le peuple travailleur et économe, et manifeste son approbation pour les mesures populationnistes adoptées par les Romains. Mais il considère (comme ceux-ci d'ailleurs) que les encouragements à la natalité ne doivent pas s'adresser seulement au peuple, mais aussi et surtout à l'aristocratie.

Saavedra indique deux causes, ou séries de causes, de la dépopulation : l'une interne, et l'autre externe. La première résulte des impôts excessifs, de la culture défectueuse du sol, de la négligence des arts et du commerce, ainsi que du trop grand nombre des jours fériés. Un luxe excessif des classes riches a le même effet. La cause externe de dépopu-

1. *Op. cit.*, t. III, p. 38 et suiv.

lation se ramène aux guerres et émigrations vers les colonies. En fait, Saavedra analysait ici très exactement les causes de la dépopulation de l'Espagne. Il ajoute, du reste, que de ces deux séries de causes, la seconde n'est pas nuisible, lorsqu'elle n'agit que dans une mesure modérée. Et, de fait, si douloureuse qu'elle puisse être en elle-même, elle n'exerce sans doute pas une action aussi déprimante et prolongée que la première. C'est ainsi sans doute qu'il faut interpréter l'opinion de Saavedra.

CHAPITRE II

DOCTRINES FRANÇAISES (1450-1650).

Les écrivains français de l'époque mercantiliste sont en général très populationnistes, et semblent bien, à cet égard, refléter l'opinion commune, qui est aussi celle des hommes d'Etat.

Notre grand écrivain politique du XVIe siècle, Jean Bodin (1530-1596), l'auteur du traité de la *République* (1597), et de la *Réponse aux Paradoxes de M. de Malestroit touchant l'enchérissement de toutes choses*, présente d'une manière fort explicite la doctrine populationniste. Dans le livre V, chapitre II, de son grand ouvrage, il est amené à traiter de la population à propos de certaines questions sociales, en particulier du problème de l'inégalité des conditions. Faisant allusion aux thèses grecques sur les avantages politiques d'une population restreinte, il réplique : « Il ne faut jamais craindre qu'il y ait trop de sujets ou trop de citoyens : vu qu'il n'y a richesse ni force que d'hommes. » Et il poursuit : « et qui plus est, la multitude des citoyens (plus ils sont) empêche toujours les séditions et les factions : d'autant qu'il y en a plusieurs qui sont moyens entre les pauvres et les riches, les bons et les méchants, les sages et les fols, et n'y a rien plus dangereux que les sujets soient divisés en deux partis sans moyen : ce qui advient des répu-

bliques ordinairement où il y a peu de citoyens. » L'idée, — contraire à celle d'Aristote, — c'est que, dans une population dense, il y a plus de chance de voir neutraliser l'opposition des partis extrêmes, par une masse d'individus d'opinion moyenne : tels ces Français du parti des *politiques*, qui semble bien avoir compté Bodin parmi ses adhérents.

Dans la *Réponse aux Paradoxes* [1], Bodin se place, pour faire l'apologie de la population, au point de vue économique, et il développe ainsi sa pensée : « L'autre occasion de tant de biens qui nous sont venus depuis six ou sept vingt ans, c'est le peuple infini qui est multiplié en ce royaume, depuis que les guerres civiles de la maison d'Orléans et de Bourgogne furent assoupies : ce qui nous a fait sentir la douceur de la paix et jouir du fruit d'icelle un long temps... Auparavant, le plat pays et presque les villes, étaient désertes, par les ravages des guerres civiles, pendant lesquelles les Anglais avaient saccagé les villes, brûlé les villages, meurtri, pillé, tiré une bonne partie du peuple français, et rongé le surplus jusqu'aux os, qui était cause de faire cesser l'agriculture, le trafic et tous arts mécaniques. Mais, depuis cent ans, on a défriché un pays infini de forêts et de landes, bâti plusieurs villages, peuplé les villes... »

Bodin, qui est très convaincu de l'excellence d'une population nombreuse, considère donc que la France de son temps possédait cet avantage. Bien plus, d'après lui, elle en faisait bénéficier ses voisins en leur fournissant, par une abondante émigration, la plus précieuse des richesses. « Tellement, dit-il, que le plus grand bien d'Espagne, qui d'ailleurs est déserte, vient des colonies françaises, qui vont à la file en Espagne, et principalement d'Auvergne et du

1. Edition 1599, p. 49.

Limousin, si bien qu'en Navarre et Aragon, presque tous les vignerons, laboureurs, charpentiers, maçons, menuisiers, tailleurs de pierres, tourneurs, charrons, voituriers, charretiers, cordiers, carriers, selliers, bourreliers, sont Français... Il y en a aussi un grand nombre en Italie [1]. » « De fait, dit-il ailleurs, l'Espagne n'est peuplée que de Français » [2] et il explique que la paresse des Espagnols pour tout ce qui n'est pas le métier des armes les incite à accueillir avec joie cette immigration de travailleurs. Dans l'Espagne pécuniairement riche du XVIe siècle, les artisans de nos rudes provinces centrales affluaient, comme les Piémontais naguère dans notre France de la seconde moitié du XIXe.

Faut-il conclure de cette émigration que la densité de la population commençait à devenir excessive par rapport aux subsistances ? Bodin n'en croit rien. Car s'il est persuadé de l'existence en France d'une population nombreuse, il est non moins convaincu de la possibilité qu'elle a d'y trouver sa subsistance. « Nos pères, dit-il, nous ont appris un ancien proverbe, que la France ne fut jamais affamée, c'est-àdire qu'elle a richement de quoi nourrir son peuple, quelle que mauvaise année qui survienne, pourvu que l'étranger ne vide nos greniers [3]. » Quelle que soit l'augmentation récente de la population, aucun danger de famine n'apparaît : la marge est large encore entre ce que la population exige et ce que le sol national peut fournir. Seule, une exportation imprudente pourrait compromettre la situation ; exportation que Bodin redoute, car il montre les pays voisins, affamés, et s'efforçant d'attirer à eux le blé de France : « Or est-il certain que le blé n'est sitôt en grain que l'Espagnol ne l'emporte, d'autant que l'Espagne, hormis l'Aragon et Grenade, est fort

1. *Réponse aux Paradoxes*, p. 50.
2. *République*, l. V, ch. I, p. 677, édition de Lyon, 1593.
3. *Réponse*, p. 51.

stérile, joint la paresse qui est naturelle à ce peuple, comme j'ai dit : tellement qu'au Portugal [1] les marchands blatriers ont tous les privillèges qu'il est possible, et entre autres, il est défendu de prendre prisonnier quiconque porte du blé à vendre ; autrement le peuple accablerait le sergent, pourvu que celui qui porte le blé dise tout haut : *traho dridigo*, c'est-à-dire je porte du blé. Et combien qu'il soit défendu de tirer l'or et l'argent d'Espagne sous grandes peines, si est-il permis pour le blé seulement. Cela fait que l'Espagnol emporte grande quantité de blé. » Bodin ajoute que l'Italie et la Barbarie en importaient aussi. Et il demande que pour sauvegarder l'approvisionnement de la population française, on prenne de sévères mesures annonaires. Alors qu'il fait en général l'apologie de la « traite », c'est-à-dire du commerce d'exportation, il apporte cette réserve : « je n'excepterai que le blé, duquel la traite doit se gouverner plus sagement qu'on ne fait. » Il préconise l'établissement de greniers publics en chaque ville, ce qui assurerait des réserves pour les mauvaises années, tout en supprimant d'autre part « le monopole des marchands qui serrent tout le blé et souvent l'achètent en garde pour y asseoir les prix à leur plaisir. » Il demande l'établissement de droits à l'exportation sur le blé, le vin et le sel. Mais il critique l'opinion de ceux qui demandaient qu'on arrachât les vignes ou tout au moins qu'on interdît d'en planter de nouvelles pour réserver plus de terrain aux emblavures, car, dit-il, « Dieu, par sa grâce, a bien donné ordre que tout ne fût pas en vigne ni en blé, car la meilleure terre pour la vigne ne vaut rien pour le blé [2] ». Enfin, il propose de recourir à différents remèdes contre la cherté des vivres provenant (non

1. Le Portugal était alors réuni à Espagne.
2. *Réponse*, p. 91.

d'une surpopulation, mais, ainsi qu'il le démontre victorieusement, de l'inflation monétaire), et entre autres, au développement de la pisciculture, de la pêche et de la consommation du poisson. Il présente même à ce sujet des vues intéressantes, soutenues de son abondante et pittoresque érudition.

La question de population, on le voit, n'est guère envisagée par Bodin que comme une question de politique économique, et sous un angle exclusivement national. Il ne semble pas lui avoir donné la portée plus générale, sinon encore scientifique, que certains de ses contemporains italiens, comme Botero, ont eu en vue. Bodin est un politique français qui raisonne sur le cas de la France de son temps. S'il étend ses conclusions au delà, c'est seulement pour réfuter les théories restrictives des Grecs et celles de Morus (pourtant fort larges, puisque ce dernier admettait que les familles pussent avoir de dix à seize enfants). La situation alimentaire précaire que Bodin signale en Espagne et ailleurs aurait peut-être pu lui être un motif de se poser d'une manière générale la question de l'équilibre de la population et des subsistances : il ne paraît guère l'avoir fait.

En revanche, dans le chapitre II du VIe livre de la *République*, il a eu le mérite d'insister sur les avantages des dénombrements [1], et de tenter une étude critique sur la démographie française de son temps, à propos d'un projet fiscal qui avait été présenté aux Etats de Blois (1576) et qui attribuait à la France 40.000 lieues carrées de territoire, 600.000 villes et villages et 20 millions de feux : chiffres fantastiques, qui auraient correspondu à une population d'au moins 80.000.000 d'habitants. Très raisonnablement, Bodin réplique : « Quant aux 600.000 villes et villages, c'est une

1. *République*, p. 839.

menterie trop impudente, attendu que, par les extraits de la Chambre des comptes qui furent apportés à Blois aux Etats, il ne se trouva que 27.400 paroisses, prenant la plus grande ville pour une paroisse, et le moindre village ayant paroisse pour une autre ; et de fait, le nombre de paroisses, que leva le roi Henri II, MDLIII, ne revenait qu'à 24.827 paroisses, hormis la Bourgogne et le Poitou[1]. »

Les évaluations que critique Bodin montrent combien la statistique était alors dans l'enfance, même en ce qui relève des questions les plus importantes et des chiffres les plus indispensables, comme les plus aisés à connaître : ceux concernant les villes, villages, ou paroisses du royaume. A l'époque où écrivait Bodin, l'auteur de la *Satire Ménippée* fait tenir au recteur de l'Université de Paris un discours, où celui-ci propose de lever une armée pour la Ligue, en demandant un homme par clocher : or, il admet qu'il y a, en France, 1.700.000 clochers « dont Paris n'est compté que pour un ». « Nous serons, ajoute-t-il, 1.200.000 combattants et 500.000 pionniers. — Alors tous les assistants furent vus tressaillir de joie et s'écrier : Oh ! coup du ciel ! » Sans doute, l'auteur de la *Satire* ne prenait pas au sérieux ce surprenant calcul. Mais s'il raillait, c'était sur une donnée officielle. Car ce chiffre de 1.700.000 clochers avait été indiqué dans un autre projet fiscal, plus ancien, celui-ci, que celui des Etats de Blois, et soumis au Conseil du roi sous Charles VI. D'après E. Levasseur, ce total fabuleux aurait été pour la première fois présenté dans la *Chronique des religieux de Saint-Denis*, en 1405. Mais, près de deux siècles après, son invraisemblance n'apparaissait pas encore à tous les yeux, car, nous dit l'éminent auteur du traité de la *Population française* [2],

1. *République*, p. 891.
2. Tome I, p. 193.

il est. soit reproduit avec crédulité, soit jugé digne d'être au moins démenti, dans plusieurs ouvrages du XVIe siècle.

En fait, il semble bien que, dès la fin de la guerre de Cent Ans, la prospérité revint très vite en France, et avec elle, l'accroissement de la population, décimée par les guerres et les épidémies. En 1484, les députés aux Etats généraux faisaient bien encore un tableau fort sombre de l'état de certaines provinces, — tableau peut-être un peu tendancieux, ajoute E. Levasseur. Mais la première moitié du XVIe siècle fut une période prospère et, en 1561, un ambassadeur vénitien écrivait dans sa relation que la France est « très peuplée ». « Tout lieu, disait-il, y est habité autant qu'il peut l'être. » Les guerres de religion enrayèrent ce progrès : à lire Bodin, on n'a cependant pas l'impression d'un recul, au moins à la date où il écrivait. Un de ses contemporains, Froumenteau, a publié, quelques années après la *République*, un livre intitulé *Le Secret des Finances de la France*, où il évalue le nombre total des paroisses du royaume à 132.000, et celui des familles ou maisons à 3.500.000. Le premier chiffre est évidemment faux, et plus que triple du chiffre vraisemblable. Le second semble beaucoup plus acceptable : il correspondrait, avec le multiplicateur 4, à une population de 14.000.000 d'habitants pour un territoire très notablement inférieur à celui de la France actuelle, et à une population d'au moins 20.000.000 calculée pour le territoire de cette dernière. « Cette évaluation, dit Levasseur, très incertaine, paraît plutôt trop forte que faible : elle est néanmoins la seule qui, entre les années 1328 et 1700, puisse être fondée sur un document de quelque importance ; elle repose sur l'affirmation d'un contemporain, et, après tout, elle n'est pas invraisemblable [1]. » Il

1. *Population française*, t. I, p 192.

est à noter que Machiavel, dans la seconde moitié du XVe siècle, attribuait à la France 25 à 30 millions d'habitants. Un intendant qui écrivait à la fin du XVIe siècle, M. de Boislile, parle d'un dénombrement, — inconnu par ailleurs, — fait sous le règne de Charles IX, c'est-à-dire à l'époque où Bodin écrivait, — et qui avait porté sur 20.000.000 d'habitants. Ce chiffre a été accepté plus tard comme exact par Montesquieu. Voltaire, au contraire, le critique, comme trop fort, dans son *Dictionnaire philosophique*. De nos jours, tandis que E. Levasseur, comme nous venons de le voir, l'accepte sous réserves, Des Cilleuls le réduit à 13 millions pour le territoire du XVIe siècle, et à 15 pour le territoire actuel.

Bodin ne s'est pas borné à quelques recherches ou considérations sur la population étudiée au point de vue quantitatif. Il s'est placé aussi, pourrait-on dire, au point de vue qualitatif, et a réuni des observations intéressantes sur les rapports du naturel des différents peuples avec les climats. Dans le chapitre I de son livre V, il cite de nombreux et curieux exemples à l'appui de sa théorie de l'influence des milieux. Il constate notamment la supériorité, au point de vue de la civilisation, des peuples de la zone tempérée ; il relève le fait que la stérilité même (si elle n'est pas extrême) d'un pays rend plus industrieux ses habitants. Il caractérise, de quelques traits judicieux et bien observés, — puisqu'ils nous apparaissent encore exacts aujourd'hui, — la physionomie psychologique des principaux peuples européens. Et tout cela, sans sacrifier à l'esprit de système, et tout en alliant à sa conviction de l'influence exercée par les milieux, une haute et ferme idée de la liberté humaine, qui peut modifier ceux-ci et l'action de ceux-ci. La coutume, l'éducation, les lois, corrigent les effets du climat ; et « nourriture passe nature ».

Bodin esquisse aussi [1] une étude des rapports entre la tendance plus ou moins forte au peuplement et les différentes classes sociales. Il signale la relation, souvent relevée plus tard, entre la pauvreté, l'indigence même, et la forte natalité : relation que synthétise, dans son étymologie d'une part, et son sens courant de l'autre, l'expression moderne de prolétaire (*proles*). Après avoir, en effet, parlé de la situation misérable des affranchis dans les républiques anciennes, Bodin ajoute : « Et néanmoins, ils avaient nombre infini d'enfants, qui viennent ordinairement à ceux qui sont plus travaillés et qui sont plus continents... »

Quarante ans après que Bodin eut publié sa *République*, un autre écrivain français, l'auteur du célèbre *Traité d'Economie politique*, Montchrétien, exposait dans ce livre la doctrine du mercantilisme industrialiste (1615). Dans cette doctrine, la thèse populationniste est affirmée avec force, comme elle venait de l'être dans un édit de Henri IV (1599) qui proclamait : « La force et la richesse des rois et princes souverains consistent en l'opulence et nombre de leurs sujets [2]. »

Montchrétien, comme Bodin, croit à la fécondité exceptionnelle du sol français et à la possibilité, grâce à elle, de nourrir une nombreuse population [3]. Pas plus que Bodin, et même moins encore que lui, il ne songe à envisager la question d'une manière générale et sous un angle scientifique. C'est la France de l'an 1615 qu'il a en vue, et c'est au point de vue de ses seuls intérêts qu'il propose un programme d'action économique au jeune roi Louis XIII et à la reine régente. Il demande, en conséquence, qu'on restreigne, par

1. *République*, l. V, ch. II, p. 702.
2. Edit du 8 avril 1599 sur le dessèchement des marais.
3. Il a écrit des pages magnifiques à la louange du sol français, le « plus beau royaume qu'œillade le soleil ».

des droits à l'exportation, la sortie des denrées alimentaires françaises, de façon à les réserver pour les nationaux. « Chacun, dit-il, doit faire valoir sa propre terre ; chaque pays doit nourrir et entretenir ses hommes. » Toutefois, il fait une réserve que Bodin avait déjà faite, et qui est à relever, car elle souligne un trait humanitaire, qui, même à ces dures époques du mercantilisme, n'a jamais cessé de caractériser les penseurs français [1] : il admet que l'on puisse « envoyer ailleurs nos provisions et nos vivres.. par pitié de cœur ... par charitable assistance aux voisins. »

Comme Bodin encore, auquel il paraît du reste avoir emprunté beaucoup, Montchrétien admet que la population française est très considérable ; il semble même croire à une véritable surpopulation : « Depuis, dit-il, que nous jouissons de la paix, le peuple s'est infiniment multiplié en ce royaume. On s'y entr'étouffe l'un l'autre, et serait quasi besoin de pratiquer l'exemple ancien de plusieurs nations septentrionales ... » C'est-à-dire de pratiquer l'émigration en grand.

Peut-on aisément admettre que la population française, qui avait dû beaucoup souffrir dans le dernier quart du XVIe siècle, du fait des guerres de religion, ait pu, en une vingtaine d'années à peine de paix prospère, s'accroître dans de pareilles proportions ? Ou devons-nous penser que, malgré ces guerres, elle ait continué, depuis Bodin, à se multiplier, comme durant la première partie du XVIe siècle ? Il ne faut pas oublier que Montchrétien, avec ses qualités d'économiste, son don d'observation, sa vision réaliste des choses, n'en est pas moins aussi un poète, et qui se laisse assez aisément emporter par l'enthousiasme. Mais nous savons, d'autre part, avec quelle promptitude la France a presque tou-

1. Par contraste avec les mercantilistes d'Angleterre, par exemple.

jours réparé ses désastres, dès que la paix extérieure et intérieure lui a été rendue. Et à cette époque, où le taux de natalité était plus que probablement fort élevé [1], Montchrétien a pu être impressionné par le spectacle de ce relèvement au point d'anticiper un peu sur les résultats qu'il paraissait devoir produire.

En tout cas, il ne songe nullement à s'effrayer quant aux suites, et à ressentir des craintes malthusiennes. Il est plein d'une juvénile et robuste confiance en l'excellence, à la fois, des ressources naturelles du sol et des ressources du tempérament national, industrieux et inventif. Nul n'a parlé peut-être avec plus de bel enthousiasme, de la noblesse des arts industriels, et de la supériorité du travailleur français. Son mercantilisme s'inspire d'un esprit actif et ardent, d'un dynanisme optimiste qu'aucun malthusianisme, populationniste ou industriel, ne vient intimider.

Aussi demande-t-il au prince de s'efforcer d'assurer la multiplication du nombre des artisans : « On ne saurait trop faire d'artisans en un Etat [2] » : 1° parce que, faute d'eux la République « laisse épuiser ses facultés aux étrangers qui la fournissent », et 2° pour la raison déjà donnée par Bodin, et qu'il reproduit textuellement (sans citer celui-ci), que ces artisans nombreux constituent une classe moyenne, et comme tels, « empêchent les séditions des uns et les factions des autres [3]. » Cependant il n'approuve pas qu'on attire les étrangers. Cela a pu être nécessaire à des époques de dépopulation ; mais il n'en est plus ainsi : « Maintenant que la

1. DesCilleuls suppose qu'il était plus élevé au XVIe siècle qu'au XVIIe et qu'il s'est affaibli progressivement jusqu'à la fin du XVIIIe. Levasseur considère, il est vrai, cette conjecture comme hypothétique (*Op. cit.*, t. I, p. 191, note.)

2. *Traité d'Economie politique*, édit. Funk Brentano, p. 56.

3. *Id.*, p. 57.

France n'a non plus de vide que la nature, vous ne devez point (dit-il au roi Louis XIII) travailler vos royales pensées pour y évoquer des étrangers. Il y en vient assez de leur propre mouvement ; mais plus pour en remporter [des richesses] que pour y apporter. Vos Majestés y doivent seulement un peu mieux recevoir que les autres, et plus volontiers, ceux qui, pour le paiement de notre bourgeoisie, nous peuvent communiquer quelque industrie profitable et avantageuse [1] ». Il insiste même longuement, dénonce les dangers de certaines immigrations indésirables, énumère les torts que les étrangers font, soit aux particuliers, soit à l'Etat ; et l'on croirait presque, à lire certains passages de ce *Traité*, vieux de trois siècles, avoir sous les yeux la philippique d'un journaliste d'aujourd'hui dénonçant l'envahissement de Paris par les métèques : « Vos places publiques résonnent d'accents barbares, fourmillent de visages inconnus, grouillent de nouveaux venus [2]... »

S'il voit d'un mauvais œil l'immigration en général, Montchrétien, au contraire, est très favorable à l'émigration, à condition qu'elle soit bien dirigée, c'est-à-dire qu'elle n'entraîne pas pour le souverain une perte sèche de sujets et de puissance. A cet égard, il regrette la forte émigration française en Espagne [3], — dont il parle après Bodin et en se servant des phrases textuelles de celui-ci, à tel point qu'on peut se demander si ce n'est pas là son unique documentation. — Et il conseille au roi de dériver le courant migratoire vers l'Amérique : le chemin, dit-il, « s'ouvre largement aux peuples qu'il vous plaira envoyer dans ce nouveau monde, où vous pouvez planter et provigner de

1. *Traité d'Economie politique*, p. 36.

2. *Id.*, p. 165.

3. D'après lui, plus de 200.000 Français auraient été établis dans certaines provinces espagnoles.

nouvelles Frances. » On peut même le considérer comme le premier théoricien de la colonisation. Il voit dans les colonies, à la fois, comme Botero ou Patrizzi, un exutoire à une population trop serrée, et un instrument de grandeur et de richesse pour l'Etat, un débouché, selon la formule mercantiliste, pour les produits de l'industrie nationale, et un moyen d'obtenir les matières premières nécessaires à celle-ci. Mais il mêle à ces vues, qui sont celles de tous les hommes de son temps, des considérations plus élevées : il insiste sur les avantages moraux et religieux de la colonisation. Il veut qu'elle soit organisée, non avec les éléments tarés de la société métropolitaine, mais en faisant appel aux pauvres gens honnêtes ; il veut que la colonisation, en même temps qu'une affaire, constitue une œuvre de civilisation et d'humanité. Et à ce sujet, il relève la sympathie que les sauvages des régions colonisées témoignaient de préférence aux colons français, qu'ils soutenaient, dans leurs luttes contre les Espagnols, comme ils firent plus tard au XVIIIe siècle, dans leurs luttes contre les Anglais.

———————

CHAPITRE III

DOCTRINES ALLEMANDES ET ANGLAISES (1450-1650).

La réforme luthérienne en Allemagne vint heurter, avec tant d'autres doctrines, la doctrine catholique et médiévale de la population. Luther s'éleva contre le célibat monastique et ecclésiastique, et ses thèses favorables au mariage vinrent, dans les pays germaniques, renforcer les arguments politiques et économiques des mercantilistes allemands, connus sous le nom de caméralistes. Roscher a même supposé, et Stangeland rappelle [1] cette conjecture, que la doctrine de Luther, à une époque où d'immenses territoires à peupler venaient de se révéler aux Européens, avait été en partie basée sur le désir de favoriser l'accroissement de la population. Mais l'on peut, avec l'auteur américain, considérer comme improbable cette supposition : elle se heurte à cette difficulté que des écrivains allemands, contemporains de Luther, expriment au contraire la crainte d'une surpopulation. C'est le cas de Ulrich de Hutten (1488-1523) dans ses *Exhortatoria* (1518) et de Sebastian Frank von Wörd (1500-1545 ?). Ce dernier, dans sa *Germaniæ Chronicon*, déclare qu'un accroissement excessif est spécialement à redouter pour les Allemands, le nom des Germains étant

1. *Op. cit.*, p. 96, note.

étymologiquement lié à l'idée de prolificité : il dérive en effet *Germania* de *germinare*. Chez eux, dit-il, les effets des guerres les plus sanglantes et des troubles intérieurs restent inapparents, les brèches étant aussitôt comblées par la fécondité de la race. Les seuls remèdes que von Wörd conçoive pour ramener au niveau nécessaire une population exubérante sont la guerre, les épidémies et l'émigration. La guerre de Trente Ans devait pourtant montrer que, même en Allemagne, le principe de population n'était pas assez puissant pour contrebalancer l'effet de certains ravages.

Aussi, dans la première moitié du XVIIe siècle, les écrivains allemands se placent-ils volontiers au point de vue populationniste, qui est celui des auteurs mercantilistes en général. Dès les premières années de ce siècle (1608), Jacob Bornitz le présente dans ses *Partitionum politicarum Libri IV*. Il se déclare en faveur des mesures destinées à assurer l'accroissement de la population, et recommande les exemptions de taxes et les privilèges à accorder aux chefs de famille, certaines incapacités frappant les mariés sans enfants et certaines pénalités atteignant les célibataires. Il veut qu'on sollicite l'immigration, en rendant attrayantes les conditions dans lesquelles s'exerce le travail agricole et industriel.

Un ouvrage un peu postérieur, et que Stangeland considère comme ayant un caractère assez représentatif de la bibliographie du temps sur la question, est le *De Censu* de Hermann Latherus von Husum (1618). L'auteur s'y appuie sur l'autorité de Bodin et de Botero, et insiste sur les avantages de la plus nombreuse population possible. Il commente favorablement les effets ressentis par l'Angleterre d'Elisabeth, du fait de l'immigration des protestants venus du continent, de France en particulier, et qui, comme l'indique aussi Montchrétien, avaient apporté dans

l'île des éléments de prospérité. Il précise particulièrement le point de vue mercantiliste des rapports entre le développement de la population et celui des revenus publics. Il vante les mariages féconds, en se référant largement à la littérature ancienne et à l'histoire classique, et tout en déclamant contre la dépravation des femmes. A la suite de Luther (le *divus* Lutherus), il attaque le célibat ecclésiastique.

C'est encore presque à la même date que Christophe Besold (1577-1638), écrit son *Discursus politicus de incrementis imperiorum* (1623) et ses *Politicorum libri duo* (1618). Il y développe des vues analogues aux précédentes. La population, dit-il, dépend d'abord des ressources naturelles du pays et de l'industrie Elle se multiplie si le sol est bien cultivé et le commerce florissant ; cette multiplication toutefois dépend aussi de causes morales, telles que les efforts réalisés par l'Etat, pour faire régner l'équité et la liberté. Besold, comme la plupart des écrivains du temps, se réfère aux auteurs classiques et approuve la législation populationniste de Rome. Il veut qu'aucune terre ne reste inoccupée ; s'il le faut, en l'absence de nationaux, les étrangers doivent être appelés à la cultiver. Il demande qu'on limite la faculté du divorce et montre une certaine antipathie aux seconds mariages, qui lui apparaissent peu favorables à la natalité.

Un autre caméraliste allemand de la première moitié du XVII[e] siècle, Kaspar Klock (1583-1655) dans son *De ærario*, proclame aussi nettement le point de vue populationniste et étatiste : « *Nemo magis videtur*, dit-il, *republica bene mereri, quam qui plurimis liberis abundat ; quare fœcunditas præmio, sterilitas pœna afficienda est.* » Il va jusqu'à faire du célibat un crime comparable à l'adultère: « *Matrimonium violare maximum facinus est : proximum non contrahere* ». Georges Obrecht (1547-1612), jurisconsulte notable, présente, de

son côté, des considérations d'une information assez sûre sur la population et la richesse dans ses *Secreta politica* (1617). Georges Schönborner von Schönborn (1578-1637) regrette les accroissements de l'urbanisme, dans ses *Politicorum libri VII* (1610), et revient à l'idée grecque, que la congestion de la population dans les grandes villes est une cause de désordre : thèse dans laquelle Roscher a vu plus tard un reflet des conditions politiques dans lesquelles se trouvait l'Allemagne d'alors, mais qui n'est peut-être qu'inspirée simplement d'Aristote. « *Confusionem numerum civilium introducit multitudo civium*, dit l'auteur allemand... *illi ipse intra eadem mœnia... inter se ignoti sunt, moribusque aliquantum discrepantes, ut pœne alii esse videantur. Inde periculis communibus ingruentibus, animorum sequitur distractio et seditio..., civium numero contenta civitas felicius efflorescat* [1] ».

En Angleterre, vers la fin du xvie siècle, et au commencement du xviie, on voit plusieurs écrivains politiques manifester une certaine crainte de surpopulation. La misère semble avoir été alors ou plus étendue, ou plus apparente, qu'aux époques antérieures ou postérieures [2] ; ce fut sans doute en grande partie le résultat de la sécularisation des monastères et établissements religieux, qui, à la période précédente, assuraient l'assistance, et à l'action desquels Elisabeth dut s'efforcer de suppléer au moyen de l'assistance publique, organisée par les célèbres *poor-laws*. Pour soulager la misère d'une partie de la population, on préconisait les établissements coloniaux, et c'est à cette époque que furent implantées en Amérique les premières colonies britanniques.

1. *Op. cit.*, l. III, ch. xxxviii, p. 280.
2. Stangeland, *op. cit.*, p. 110.

Parmi les principaux écrivains anglais d'alors qui ont touché à la question économique de la population, le premier en date est Thomas Morus (1478-1535), le célèbre auteur de l'*Utopia* (1516). Très frappé de la situation économique de l'Angleterre de son temps, c'est dans une analyse très positive des causes de la misère qu'il cherche la base de sa construction socialiste. Pour lui, la misère a trois causes principales, le luxe de la noblesse, l'existence d'une innombrable domesticité improductive, et surtout l'extension des pâturages au détriment des terres labourables. Cette transformation agricole, qui provoquait la dépopulation dans l'Espagne de ce temps, la provoquait également en Angleterre, avec les « enclosures » réalisées par les grands propriétaires fonciers. Morus a, à ce sujet, des formules d'une énergie frappante : pour exprimer le fait que l'élevage des moutons se traduisait par la réduction des superficies cultivées et la dépopulation des campagnes, il nous parle des moutons « carnivores », qui dévorent les hommes.

Dans plusieurs chapitres de l'*Utopia*, Morus expose ses vues relativement à la population. Il y montre des préoccupations qui rappellent celles de Platon et indique quelles précautions doivent être prises pour que la population ne devienne pas trop grande, et pour que le pays ne risque pas non plus d'être dépeuplé. Le chiffre maximum des habitants de chaque cité utopienne est déterminé. Et celui des enfants de chaque famille est réglé : « aucune famille, nous dit Morus, ne doit avoir moins de dix, ni plus de seize enfants ». Si c'est une limite, on conviendra du moins qu'elle n'est point trop rigoureuse, au moins comme maximum. « Cette règle, ajoute-t-il, peut être aisément observée » : il suffit d'attribuer aux familles trop peu fécondes le surplus d'enfants de celles qui dépassent la moyenne de prolificité. Nous

retrouvons la tendance irrépressible du socialisme à considérer la famille comme chose négligeable, et la reproduction des hommes comme affaire de haras.

De même, on attribue aux cités qui ne se peuplent pas suffisamment l'excédent de celles qui se peuplent trop. Les individus sont ainsi privés de la liberté du domicile dans l'intérêt du bon équilibre numérique. Mais au total, on ne voit pas apparaître de craintes malthusiennes chez cet auteur, qui envisage comme des familles peu nombreuses, celles qui ont dix enfants. Si la population de l'île utopienne entière devient trop nombreuse, on recourt à la ressource de l'émigration aux colonies ; et si, par quelque accident, la population d'une partie de l'île se réduit trop pour qu'on puisse la compléter par des emprunts aux autres villes ou régions, on rappellera des colonies une partie de ceux qu'on y a envoyés. Rien de plus simple : il suffit de traiter la matière humaine comme une simple matière plastique, dont l'intérêt d'État dispose à son gré. En somme, les idées de Morus touchant la population sont peu modernes et révèlent surtout l'influence des auteurs classiques de l'antiquité.

Entre les écrivains anglais des XVI[e] et XVII[e] siècles qui, après Morus, ont plus ou moins explicitement traité de la population, Stangeland cite, à côté de Bacon, de Hobbes et d'Harrington, des auteurs moins connus, comme Raphaël Holinshed, George Cok et aussi Walter Raleigh. Holinshed (mort en 1580 ?) affirme qu'il y a en Angleterre une trop grande abondance d'hommes, et que les mariages précoces des jeunes gens causent l'extension de la misère. « Il y a des gens, dit-il, qui murmurent contre ce grand accroissement du peuple, disant qu'une augmentation de la race nécessaire du bétail serait préférable à cette inutile multiplication d'êtres humains. » C'est déjà cette façon de consi-

dérer l'homme seulement du point de vue chrématistique, et par rapport à l'avantage économique que la société tire ou non de son existence, qui reparaîtra si fréquemment chez les économistes anglais, et chose curieuse, chez ceux mêmes qui représenteront le plus l'idée individualiste, comme Ricardo au XIXe siècle.

Les mêmes tendances malthusiennes se font jour dans les écrits de George Cok, mort en 1679, notamment dans un passage de son *English law or summary survey*, où il commente la législation concernant le mariage des pauvres, que les autorités paroissiales s'efforçaient d'empêcher ou de retarder le plus possible, par crainte de voir s'alourdir à leur détriment la charge de l'assistance.

On a parfois signalé Walter Raleigh (1552?-1618) parmi les précurseurs de Malthus, à raison de certains passages de son *Discourse of War in general* et de son *History of the World*. Dans le *Discours*, il écrit en effet : « Quand un pays est accablé sous la multitude de population qui y vit, c'est une nécessité naturelle qui contraint à la décharger, et à rejeter la charge sur d'autres, ou à droit ou à tort, parce que (en laissant de côté les épidémies qui visitent souvent les populations trop serrées) il n'est pas de misère qui pousse autant les hommes à une conduite de désespérés et au mépris de la mort que les tourments et les menaces de la faim. C'est pourquoi la guerre, qui est fondée sur une nécessité générale, irrémédiable, peut être appelée la guerre générale et irrémédiable ou nécessaire. » Ce passage n'a-t-il pas l'accent de certains textes de Malthus, souvent incriminés pour leur « dureté », ou plutôt de certains livres allemands du XIXe ou du XXe siècle, apologétiques de la guerre ? Il rappelle même étrangement le texte d'une prophétie menaçante d'un démographe allemand, le Dr Rommel, bien des fois cité par les auteurs français, et par nous-mêmes, avant la guerre de 1914.

Dans son *Histoire du Monde*, Raleigh exprime la conviction que la terre serait non seulement peuplée, mais surpeuplée, si les divers fléaux, guerres, épidémies, famines et la stérilité volontaire n'y mettaient obstacle. Il prétend, ce qui à cette époque n'était pas encore insoutenable, que l'Espagne n'a pas été dépeuplée du fait de sa forte émigration coloniale, et qu'elle a autant de population qu'elle en peut nourrir. Et il affirme que, si l'Angleterre avait conquis la France, sa population serait restée aussi dense, bien que beaucoup d'Anglais eussent émigré sur le continent. Dans les périodes troublées, la guerre et la peste restreignent la population ; mais, dans les temps paisibles, beaucoup d'hommes s'abstiennent du mariage, de crainte de ne pouvoir élever leurs enfants. Et Raleigh va jusqu'à avancer que le général qui fait tuer beaucoup de monde à la guerre rend service au pays en le débarrassant de population: car, dit-il, un Etat peut avoir une si grande population qu'il en soit affaibli et comme malade.

Le célèbre philosophe Bacon (1561-1626) présente des considérations du même genre que Raleigh. Dans son *Essai sur les troubles et séditions* [1], il écrit que le premier remède à celles-ci est d'écarter, par tous les moyens possibles, leurs causes matérielles, telles que le besoin et l'indigence. Il préconise, pour y arriver, une balance du commerce bien établie, l'accroissement des manufactures, le bannissement des fainéants, la répression du luxe par des lois somptuaires, la réglementation des prix des denrées, la modération des taxes. D'une façon générale, il veut que la population du royaume reste proportionnée au capital (stock) dont dispose celui-ci pour la soutenir.

Il ajoute en particulier que la noblesse et le clergé ne

1. *Essay concerning seditions and troubles.*

doivent pas s'accroître plus qu'en proportion avec le reste du peuple « parce qu'ils n'apportent rien au stock ».

Dans un autre écrit, *l'Essai sur la véritable grandeur du royaume* [1], il soutient que cette grandeur consiste essentiellement en la population et la multiplication des hommes vigoureux et propres à porter les armes, plutôt qu'en la population et la multiplication des hommes en général. Il attache ainsi plus de prix à la qualité qu'à la quantité. Cependant, ailleurs, il mentionne les effets fâcheux du système des enclosures, qui en réduisant les terres labourables, « engendrent le dépérissement de la population des villes, des églises, des dîmes et choses semblables ». Mais il croit qu'il y a en Angleterre « beaucoup plus de signes de presse et surcharge de peuple que de manque et de dépopulation ».

Enfin, dans sa *Nouvelle Atlantide* [2], le même Bacon développe, relativement au mariage, certaines théories utopiques qui rappellent un peu celles de Campanella, et insiste sur les avantages de la chasteté. Dans l'ensemble, sa doctrine peut paraître médiocrement favorable à la population. Et cependant M. Brants a relevé le fait qu'il se moque de ces hommes qui portent leurs enfants au compte de leurs dépenses, et se réjouissent d'en avoir peu, comme si, dit-il, c'était là une diminution de patrimoine, « *quasi divitiarum hoc esset decrementum* ».

Un autre philosophe, Thomas Hobbes (1588-1679), a insisté dans son *Leviathan* et dans son *De cive*, sur le rapport de la population et des subsistances. La nourriture de la république, dit Hobbes [3], dépend des productions du pays et de la mer, y compris celles qui mettent une contrée à même d'acheter à l'étranger ce qui manque ; elle dépend,

1. *Essay on the true greatness of the Kingdom.*
2. *New Atlantis.*
3. *Léviathan*, chapitre de la *nutrition et procréation de la république.*

secondement, de la distribution de ces richesses telles que la règlent les lois sur la propriété ; elle dépend, enfin, de la manière dont ces richesses sont utilisées et « digérées » (concoction) par le corps social.

Dans le *De Cive*, Hobbes revient sur le même sujet. La population, dit-il, dépend des ressources alimentaires, et un pays peut ne pas être capable de nourrir tous ses citoyens. Dans ce cas, l'excédent doit être transporté aux colonies, moins peuplées. Enfin, ajoute-t-il, dépassant ici le point de vue purement national, « si le monde est trop étroit », pour nourrir ses habitants, il ne reste d'autre recours que la guerre [1].

Le *Léviathan* est de 1651. Presque à la même date, Adam Moore publiait son *Pain pour les pauvres* (1653) [2], où il se montre très impressionné par la misère des classes inférieures, et se tourne vers les solutions étatistes, demandant à l'Etat de réprimer l'oisiveté. « Quoique Dieu, ajoute-t-il, ait commandé à l'homme de croître et multiplier et de remplir le monde, établissant la liberté et la légitimité du mariage pour tous, nous arrêtons l'effet de cette bénédiction, non par un commandement exprès, mais par une action réelle, en privant les pauvres des habitations nécessaires, par où, en vérité, nous arrêtons leur multiplication. »

James Harrington (1611-1667), l'auteur d'*Oceana* (1658) pense que la population croît naturellement avec lenteur : dans sa république idéale, il admet qu'elle augmente d'un tiers en 41 ans. Il s'efforce de préciser les relations qui font que les populations urbaines et rurales se soutiennent les unes les autres et permettent à un plus grand nombre total d'habitants de trouver leur subsistance. Il veut qu'on

1. *De cive*, ch. 1, §§ 13, 15, etc.
2. *Bread for the Poore*.

encourage les mariages et ne montre aucune peur de la surpopulation, contrairement à la plupart des écrivains anglais de cette époque. Il est, lui du moins, entièrement animé de l'esprit mercantiliste. C'est cet esprit qui le porte à réclamer des exemptions étendues de taxes au profit des pères de dix enfants, et des exemptions partielles au profit des pères de cinq enfants, tandis qu'il veut qu'on fasse payer doubles impôts aux hommes qui sont arrivés à vingt-cinq ans sans paternité légale.

Un certain contraste se dégage, dans l'ensemble, durant la période que nous venons d'embrasser (c'est-à-dire le xvie siècle et la première moitié du xviie), entre l'attitude des auteurs allemands et celle des écrivains anglais, lorsqu'ils traitent plus ou moins explicitement de la population.

D'une manière non unanime, mais en majorité, les auteurs allemands, surtout ceux qui sont contemporains de la guerre de Trente Ans, affirment des convictions populationnistes. Loin de redouter la surpopulation, ils cherchent les moyens de remédier à l'insuffisance. Quelques-uns cependant, et en particulier pour des motifs d'ordre politique, prennent parti pour la thèse opposée.

En Angleterre, au contraire, il est frappant de voir combien généralement, dès cette époque, les craintes malthusiennes sont ressenties, et les conceptions malthusiennes comme en voie d'élaboration. On dirait que la Grande-Bretagne, un siècle et demi ou deux siècles à l'avance, pressentait déjà la doctrine qu'un de ses fils devait prêcher au monde consterné en 1798. Et c'est bien en effet des ébauches de cette doctrine que nous donnent, vaguement esquissées, les philosophes, politiques et économistes britanniques entre 1500 et 1650 : car ils se placent, en général, nous l'avons remarqué, au point de vue économique, celui des rapports de la population et des subsistances.

Ceci est d'autant plus remarquable qu'en Angleterre, comme en Allemagne, une des conséquences de la réforme avait été la réaction contre les doctrines médiévales, relatives au célibat ecclésiastique et monastique et à sa supériorité sur l'état de mariage. D'autant plus remarquable aussi qu'ailleurs, sur le continent, en Italie, en France, en Espagne, l'opinion prédominante était largement favorable à une population nombreuse et croissante.

L'Angleterre était-elle réellement surpeuplée ? Il semble bien difficile de l'admettre. Quand on songe qu'à la fin du XVIIe siècle, elle n'avait qu'environ 8 millions d'habitants, on ne peut guère considérer comme vraisemblable qu'elle fût atteinte ou menacée de surpopulation (effective) un siècle ou cinquante ans plus tôt. Encore ce chiffre de 8 millions d'habitants n'était-il peut-être pas atteint. Car Malthus interprétant ce que dit, pour l'année 1690, un auteur du temps, Davenant, n'admet pour cette date que 6.500.000 habitants en Angleterre ; et il trouve que ce chiffre est difficile à concilier, comme trop élevé, avec celui de 5.000.000 seulement que certaines estimations donnaient à l'Angleterre de 1710 [1]. L'Angleterre a été en somme une région assez peu peuplée jusqu'au XIXe siècle : au Moyen Age, comme à l'époque qui a suivi, la densité de la population était sans doute sensiblement plus forte en France.

Seulement, il faut tenir compte de la révolution économique et particulièrement de la révolution agricole qui s'était produite en Angleterre au commencement du XVIe siècle, et dont les effets devaient se faire sentir longuement, si longuement qu'ils ne sont pas, aujourd'hui même, épuisés. C'est à cette époque, en effet, qu'on peut dire que la vocation économique de l'Angleterre se décida. Jusque-là, elle était un pays

1. *Essai*, édit. Guillaumin, 1845, p. 250.

à peu près exclusivement agricole : sa population était toute rurale, et elle se composait surtout de paysans libres, désignés du nom général de *yeomen*, les uns propriétaires héréditaires du sol, d'autres, tenanciers pour une durée de trois générations (*copyholders*), les autres fermiers à temps, mais cultivant tous, plus ou moins, l'*openfield*, c'est-à-dire les champs ouverts, sur lesquels les propriétés se trouvaient dispersées et enchevêtrées : il y avait, non propriété commune, mais exploitation en commun [1]. Or, ce régime fut profondément bouleversé, à la fin du XVe et au début du XVIe, de 1470 à 1530 environ, par l'opération des « enclosures », qui a réalisé la concentration de la propriété foncière, au profit des propriétaires nobles et au détriment des *yeomen*. Dans le but de mettre davantage en valeur leurs propriétés, les landlords, dont la cupidité avait été surexcitée par le pillage des biens ecclésiastiques, s'efforcent de se partager les communaux et remanient à leur profit, le plus souvent par la violence, la répartition du sol ; puis, maîtres de vastes étendues, ils les enclosent, transforment les terres arables en prairies, détruisent les fermes et les villages, dépeuplent de parti pris les campagnes. Aussi dès les premières années du XVe siècle, des plaintes très vives s'élèvent-elles contre les « enclosures ». « Pour qu'un seul homme, dit par exemple Th. Morus, puisse satisfaire son avidité insatiable, véritable fléau pour le pays, pour qu'il puisse réunir des terres en un domaine, et entourer d'une haie plusieurs milliers d'arpents, les villageois sont chassés de leurs champs, dépouillés par la fraude ou par la violence ; ou bien, las des vexations qu'ils ont à subir, ils se résignent à vendre leur bien. » Remarquons que ce n'est plus ici l'utopiste platonisant, mais le grand

1. Sée, *Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIIIe et XIXe siècles*, p. 81 et suiv.

chancelier d'Angleterre, bien à même, de par sa haute charge, de bien connaître la situation, qui la décrit de cette façon.

D'ailleurs, les documents officiels du temps sont significatifs. Sous le règne du roi Henri VII Tudor, un *Act* porte pour titre : *Act pour empêcher la destruction des villages*, et il y est constaté qu'on « transforme en pâturages des terres qui, de tout temps, avaient été consacrées au labour » et que « en certains villages, où deux cents personnes vivaient honorablement de leur travail, il ne reste plus d'occupation que pour deux ou trois bergers ». La législation, qui s'efforce de réagir, reste impuissante ; longtemps en vain, les textes succèdent aux textes (*acts* de 1515, 1516, 1533, 1535, 1552). Cependant, à partir de 1530, le mouvement se ralentit ; après 1550, il tend à s'arrêter : il ne reprendra plus qu'au XVIIIe siècle. Une partie de la classe des *yeomen* est donc, pour un temps, sauvée. Mais une partie seulement. Et l'on peut dire qu'au XVIe siècle, en Angleterre, comme en Espagne, les méfaits de la grande propriété sont en partie responsables d'une crise de la population. Sur les grands domaines qu'abandonne le laboureur, le mouton, dans les deux pays, le remplace. La terre ne nourrit plus, directement, qu'une population agricole plus restreinte, sur un produit brut diminué. Et le produit net lui-même, s'il devient plus lucratif pour une partie des possédants du sol, diminue peut-être aussi en quantité et capacité nutritive, pour le reste de la population. C'est pourquoi l'Angleterre, avec un chiffre d'habitants, à tout prendre modeste, en vient dès lors à appréhender la surpopulation. Surpopulation relative, résultant du mode d'appropriation du sol et des conditions juridiques de la propriété foncière, bien plus que surpopulation réelle, résultant des conditions économiques et techniques, et d'une disproportion de la fécondité du sol avec l'accroissement du nombre des hommes.

Mais tandis qu'en Espagne, la ruine de l'industrie ne laissait aucun exutoire aux populations paysannes reculant devant les armées dévastatrices des mérinos, en Angleterre, les métiers urbains, le commerce et la navigation allaient bientôt fournir du travail aux *yeomen* déracinés. Aussi allons-nous voir dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et même déjà un peu dans la première, parmi certains contemporains des écrivains cités plus hauts, les représentants de la doctrine mercantiliste adopter, relativement à la population, une doctrine bien différente de celle de Raleigh ou de Bacon. En Angleterre, comme en France, la grande époque du mercantilisme sera imbue d'idées populationnistes.

CHAPITRE IV

LES DOCTRINES FRANÇAISES (1650-1750)

Le mercantilisme français a revêtu, comme on sait, la forme industrialiste, c'est-à-dire celle qui, logiquement, devait être la plus favorable à la doctrine populationniste, l'industrie, plus que toute autre forme d'activité, étant susceptible d'ouvrir des emplois en quantité illimitée à une population dense, et ayant même besoin de celle-ci pour pouvoir prospérer. Aussi, à l'époque où le mercantilisme français atteint son apogée, sous le ministère de Colbert, les idées populationnistes sont-elles plus que jamais en faveur, et l'on considère généralement en France que la richesse et la grandeur du royaume sont liées étroitement au nombre de ses sujets.

De fait, la France de Louis XIV comptait vraisemblablement, sous le ministère de Colbert, environ une vingtaine de millions d'habitants : c'est le chiffre qu'on admet en général pour l'année 1700, et l'on était entré alors dans la période difficile du règne depuis quelque temps déjà. Ce chiffre lui assurait une belle prépondérance démographique dans une Europe où l'Angleterre comptait au plus 8 millions d'âmes, et l'Empire, morcelé en un si grand nombre d'Etats, un total de 19.000.000 d'habitants; l'Espagne 5 à 6 millions d'âmes à peine. D'autres Etats, la Hollande, certains Etats

italiens avaient peut-être une population relativement assez dense, mais modique au total, vu leur territoire réduit. La France était alors, démographiquement, la première puissance de l'Europe. Colbert, cependant, la trouvait trop peu peuplée pour le grand Etat industriel qu'il en voulait faire.

Les mesures populationnistes adoptées sous son inspiration furent de deux sortes. Les unes avaient pour but de parer à certaines causes de diminution, les secondes avaient un caractère d'encouragements positifs. Parmi les premières, on peut citer des mesures restrictives de l'émigration (dirigées surtout contre celle des travailleurs susceptibles de porter à l'étranger les procédés de l'industrie française), la création de manufactures dans les campagnes, la répression du vagabondage, la réforme de la taille, des tentatives pour organiser l'assistance. Parmi les mesures positives, figurent notamment celles qui ont trait à l'appel et à la naturalisation des travailleurs étrangers, et les mesures favorables au mariage : exemption de tailles aux jeunes mariés et aux familles nombreuses [1] ; pensions enfin accordées aux pères de famille appartenant à la noblesse. Certaines de ces mesures durent d'ailleurs être révoquées, la dernière, par exemple, un peu plus tard, pour des raisons financières.

Mais il ne suffit pas que la population soit nombreuse, il faut qu'elle soit laborieuse : Colbert considère que le citoyen doit à l'Etat de travailler ; et, en ce qui concerne la classe ouvrière, c'est à ses yeux un devoir étroit. Pour procurer du travail aux ouvriers, il fonde et fait fonder des manufactures ; il s'adresse, pour les stimuler, aux autorités municipales et ecclésiastiques ; il procède par primes et privilèges, au besoin par amendes et pénalités. Il ne veut en France que des travailleurs. « Il faut, dit-il au roi, réduire

1. Ordonnance de novembre 1666.

toutes les professions de vos sujets à celles qui peuvent être utiles. Celles-ci sont l'agriculture, la marchandise, la guerre de terre et celle de mer. Si V. M. peut parvenir à réduire tous ses peuples à ces quatre professions, l'on peut dire qu'elle peut être le maître du monde [1] ».

Colbert, remarquons-le, n'oublie pas de placer l'agriculture au premier rang de ces « quatre professions ». Et jamais il ne la sacrifia consciemment. Mais la préoccupation mercantiliste et annonaire à la fois le poussa à maintenir le prix du blé aussi bas que possible. Et les encouragements qu'il put, — durant trop peu de temps, — accorder aux cultivateurs pères de familles nombreuses, par des dégrèvements d'impôts, ne purent compenser le mal que faisait à l'agriculture et à la population rurale la politique du blé à bas prix. D'autres causes, d'ailleurs bien connues, politiques, militaires, fiscales, sociales, accidentelles, unirent leurs effets à ceux de cette dernière, pour provoquer, vers la fin du règne de Louis XIV, une dépopulation réelle. La révocation de l'édit de Nantes fut plus fâcheuse au point de vue industriel qu'au point de vue purement démographique : elle coûta cependant à la France sans doute 250.000 à 300.000 émigrés. Emigration qui aurait pu avoir un contre-coup heureux, si, comme celle des Anglais chassés d'Angleterre pour cause de religion (catholiques et dissidents divers), elle s'était portée aux colonies. Mais elle se porta surtout, au contraire, dans les pays voisins et ennemis, — Angleterre, Hollande, Prusse, et elle y devint pour la France un grave danger industriel et militaire. Ce fut un coup très dur pour la grande œuvre mercantiliste de Colbert, dont les industriels huguenots avaient été les collaborateurs efficaces.

1 V. le programme populationniste de Colbert (extrait de sa *Correspondance*), cité par Levasseur, t. I, p. 200 et suiv.

Il ne faudrait d'ailleurs pas exagérer le recul de la population durant les dernières années du xvii[e] siècle. Nous avons, pour cette époque, un document précieux, le dénombrement officiellement effectué par les intendants, en 1698-1700, sur la demande du duc de Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne. Celui-ci avait rédigé, de concert avec Fénelon et Vauban, le questionnaire envoyé aux intendants et auquel ceux-ci durent répondre par des *Mémoires*.

Ces *Mémoires* sont naturellement de valeur très inégale. Ils n'en constituent pas moins « le document le plus considérable et le plus complet que nous possédions sur l'état économique et administratif de l'ancienne France, et le seul relevé général de la population française avant 1789, qui ait un caractère officiel [1] ». Ils furent utilisés par les écrivains du temps, notamment par Vauban dans sa *Dîme royale* et par le duc de Boulainvilliers dans son *Etat de la France* (1727-1728). Au total ils attribuaient à la France une population de 20.000.000 d'âmes environ, égale à peu près, comme densité, à celle du xiv[e] siècle, et qui correspondait à environ 23 millions pour le territoire de la France actuelle (celle de 1700 ne comprenant pas la Lorraine, la Savoie ni la Corse). Ce chiffre doit être assez voisin de la réalité : il contraste avec celui, fantastiquement pessimiste, qu'avait mis en avant, quelques années plus tôt (1685), le célèbre Vossius, lequel attribuait à la France une population de 5.000.000 d'habitants seulement [2]. Vauban, toutefois, ramène à 19.000 le total. Encore émet-il un doute sur la réalité du chiffre de 720.000 habitants qu'un dénombrement de 1694 attribuait à Paris.

1. Levasseur, t. I, p. 202.

2. Le même n'en donnait que 30.000.000 à toute l'Europe. Mais il en accordait 14.000.000 (!) à l'ancienne Rome (*Urbs*).

L'idée populationniste reste en honneur auprès des grands écrivains du règne de Louis XIV. Dans sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte,* Bossuet pose ce principe : « La gloire du roi et sa dignité est la multitude du peuple : sa honte est de le voir amoindri et diminué par sa faute ». Pour lui, la vraie richesse du souverain, ce sont ses sujets : il préconise les encouragements au mariage. « La fidélité, la sainteté et le bonheur des mariages, ajoute-t-il, est un intérêt public et une source de félicité pour les Etats. » Et il soutient les vues de Colbert : le prince doit haïr la fainéantise chez ses sujets : elle corrompt leur moralité, engendre le paupérisme, qui ne doit pas exister dans un Etat bien gouverné. Le roi doit viser à bannir toute mendicité, en procurant à tous du travail.

Le maréchal de Vauban (1623-1707) est, avec le précurseur des physiocrates, Boisguillebert, un des écrivains qu'on cite le plus fréquemment parmi ceux qui ont traité de l'état de la population à la fin du XVII[e] siècle. Tous deux abordent cette question à propos de la question agricole, et protestent, au nom de l'agriculture et de la population rurale, contre les abus découlant du système mercantiliste. Leur point de vue, pour Vauban en particulier, reste d'ailleurs toujours pratique, exclusivement national et français. Dès le début de sa *Dîme royale* (1707), Vauban déclare que « ce n'est pas la grande quantité d'or et d'argent qui font les grandes et véritables richesses d'un Etat... La vraie richesse d'un royaume consiste dans l'abondance des denrées dont l'usage est si nécessaire au soutien de la vie des hommes... [1] ». Or, comme Bodin et Montchrétien (et comme plus tard Quesnay), Vauban est convaincu « que la France possède cette abondance au su-

1. *Dîme royale*, édit. Bibl. Nat[le], p. 27-28.

prême degré, puisque de son superflu elle peut grassement assister ses voisins, qui sont obligés de venir chercher leurs besoins chez elle, en échange de leur or et de leur argent ; que si, avec cela, elle reçoit quelques-unes de leurs denrées, ce n'est que pour faciliter le commerce et satisfaire au luxe de ses habitants ; hors cela, elle pourrait très bien s'en passer. » Nous retrouvons ici l'expression d'une conviction très tenace de nos anciens économistes. Et, plus que cela peut-être, l'expression d'une tendance de l'opinion nationale, visant à voir dans notre économie une économie complète, autonome, capable de se suffire à elle-même, ayant son axe en elle-même, et ne dépendant pas de l'étranger ; conception que les libres-échangistes du XIX[e] siècle auront de la peine à refouler passagèrement, même armés de la dialectique de Smith, de Say et de Bastiat.

Malheureusement, ajoute Vauban, les guerres et les impôts ruinent l'agriculture et compromettent le peuplement. Il ne croit plus, comme ses deux illustres prédécesseurs, que la population soit très dense et rapidement croissante. Il se plaint au contraire de ce qu'elle est trop faible. « Quoique la France paraisse peuplée de 19.094.000 et tant de personnes, il est pourtant vrai de dire que, de l'étendue et fertilité qu'elle est naturellement, elle en pourrait aisément nourrir de son cru jusqu'à 23 et même jusqu'à 25 millions et davantage [1] ». Or, l'Etat idéal est celui qui possède autant de population qu'il en peut nourrir. Et la France non seulement n'a pas assez d'hommes, mais la majorité de sa population est misérable. On connaît le tableau, véritablement un peu poussé au noir, qu'en fait l'auteur de la *Dîme* : « J'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la

1. *Op. cit.*, p. 140.

mendicité, et mendie effectivement ; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de choses près, à cette malheureuse condition ; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès ; et que dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur 100.000 familles ; et je ne croirais pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas 10.000, petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur aise ; et qui en ôterait les gens d'affaires, leurs alliés et adhérents.... et ceux que le roi soutient par ses bienfaits, quelques marchands, etc., je m'assure que le reste serait en petit nombre [1]. » De déduction en déduction, on redoute de voir Vauban nous réduire à admettre que, seul en France, Louis XIV pouvait, vers 1700, vivre à peu près à son aise. Mais peut-être faut-il interpréter ce tableau, comme les historiens de l'avenir devront le faire de tant de peintures plus lamentables, que d'autres réformateurs sociaux ont faites de notre époque. Au reste, il s'agit d'une période de crise, celle qui a vu les désastres de la guerre de Succession d'Espagne, longtemps malheureuse comme celle de 1914-18, et terminée, comme elle, par la victoire.

Quoi qu'il en soit, Vauban, après Henri IV et Bossuet, rappelle qu' « il est constant que la grandeur des rois se mesure sur le nombre de leurs sujets : c'est en quoi consiste leur bien, leur bonheur, leurs richesses, leur fortune, et toute la considération qu'ils ont dans le monde. On ne sau-

1. *Dîme royale*, p. 11.

rait donc rien faire de mieux pour leur service et pour leur gloire, que de leur remettre souvent cette maxime sous les yeux ; car, puisque c'est en cela que consiste tout leur bonheur, ils ne sauraient trop se donner de soin pour la conservation et l'augmentation de ce peuple qui doit leur être si cher [1] ». Aussi, le plan fiscal qui fait l'objet du livre de Vauban, et qu'il soumet au roi, a-t-il pour but de « remettre le royaume dans une abondance parfaite d'hommes et de biens : car, quand les peuples ne seront pas si oppressés, ils se marieront plus hardiment ; ils se vêtiront et se nourriront mieux ; leurs enfants seront plus robustes et mieux élevés ; ils prendront un plus grand soin de leurs affaires, enfin ils travailleront avec plus de force et de courage [2] ». Vauban considère donc l'excès des charges fiscales comme le poids principal qui accable le ressort de la population : observation sans doute trop exacte, et qui explique en grande partie, que notre France d'après guerre n'ait pas, de nos jours, manifesté cet élan de natalité, si souvent constaté après des guerres meurtrières.

Vauban insiste aussi, dans l'un des derniers chapitres de son livre (x^e de la IIe partie) [3] sur l'utilité des dénombrements, que Bodin avait signalée dès le xvie siècle. Il indique les moyens qui lui semblent les meilleurs pour les opérer, et il décrit les joies de la statistique, telles que le souverain pourra les ressentir : « quelle satisfaction ne serait-ce pas à un grand roi, de savoir tous les ans, à point nommé, le nombre de ses sujets en général et en particulier, avec toutes les distinctions qui sont parmi eux... ! Quel plaisir n'aurait-il pas d'en voir l'accroissement

1. *Dîme royale*, p. 23.
2. *Id.*, p. 23.
3. *Id.*, p. 164.

par sa bonne conduite... ! Ne serait-ce pas encore un plaisir extrême pour lui, de pouvoir, de son cabinet, parcourir lui-même, en une heure de temps, l'état présent et passé d'un grand royaume, dont il est le souverain maître, et de pouvoir connaître, par lui-même, avec certitude, en quoi consistent sa grandeur, ses richesses et ses forces, le bien et le mal de ses sujets, et ce qu'il peut faire pour accroître l'un et remédier l'autre [1] ? »

Le Pesant de Boisguillebert a laissé deux ouvrages, le *Détail de la France* (1697) et le *Factum de la France* (1707), inspirés d'une vive sympathie pour l'agriculture, et d'un intérêt ému pour les classes rurales. Dans le premier chapitre du *Détail*, il pose en principe que la richesse de chaque pays est en proportion de la fertilité de son territoire, qui permet à la population de se procurer les subsistances nécessaires. Il établit ensuite qu'une des principales raisons de la puissance de la France est qu'elle possède abondance de denrées de toute sorte, préférablement à beaucoup de pays étrangers, ce qui met ceux-ci, sans réciprocité, dans une situation de dépendance économique vis-à-vis d'elle. Mais le sort des classes rurales dépend du prix plus ou moins élevé des grains : un prix rémunérateur ne peut être obtenu sans liberté d'exportation. Et Boisguillebert, renversant la tradition mercantiliste qui croyait favoriser la population par la politique du pain à bas prix, montre que cette politique conduit souvent à la famine, en détournant le paysan de produire des céréales : enseignement qui ne devrait pas être perdu pour les dirigeants de la France actuelle, à notre époque de prix du pain artificiellement baissé, et de réduction inquiétante des emblavures. Il est vrai que si cette réduction favorise la

1. *Op. cit.*, 174-5.

dépopulation rurale, à son tour, la dépopulation rurale contribue déjà à la provoquer. Pour revenir à Boisguillebert, il professe que l'exportation des denrées agricoles, sauf dans des circonstances extraordinaires, ne saurait provoquer le déficit à l'intérieur.

Le nom de Fénelon peut être, quand on traite des réformateurs sociaux de la fin du grand règne, joint à ceux de Vauban et de Boisguillebert. Mais tandis que le premier de ceux-ci est surtout celui d'un théoricien fiscal, pénétré d'idées en partie mercantilistes, et le second celui d'un agrarien libéral et précurseur des Physiocrates, le nom de Fénelon, en doctrines sociales, est celui d'un utopiste assez favorable à des conceptions socialistes. Mais tous trois se réunissent pour proclamer, suivant l'opinion générale de l'époque, les avantages d'une nombreuse population. Dans le *Télémaque* (1699), l'accroissement de celle-ci est présenté comme chose de suprême importance. L'opinion de l'auteur semble être que l'état des subsistances marque la limite à laquelle peut atteindre la population, mais que cette limite n'a rien de fixe, et qu'elle peut être élargie, grâce à l'action des lois et des règlements d'Etat tendant à améliorer la condition des masses et spécialement des paysans. Les deux points les plus importants, à ses yeux, sont les traditions laborieuses et la faiblesse des taxes. Il ne croit pas que l'abondance risque de corrompre le peuple, car il pense qu'elle est rapidement réduite par l'accroissement de la nuptialité et de la natalité. Suivant la tradition mercantiliste, il admet volontiers que la colonisation sera un remède à une surpopulation possible, en accroissant du même coup le pouvoir du souverain et l'importance de son État.

Stangeland relève qu'on peut signaler chez Fénelon quelques-unes des idées qui constituent la trame de la doctrine ricardo-malthusienne de population. L'archevêque de Cam-

brai admet, en effet, que cette population s'accroît d'elle-même, jusqu'à ce qu'elle soit empêchée par la pauvreté ou quelqu'une des circonstances qui suscitent un obstacle préventif; une augmentation de prospérité est bientôt suivie d'une augmentation de population telle que les besoins vont plus vite que le travail : Stangeland voit déjà ici le germe de la loi d'airain des salaires [1].

Dans la première moitié du XVIIIe siècle [2], la théorie de la population reçoit quelques contributions d'économistes comme Mélon, Forbonnais, Herbert, Cantillon, comme aussi des philosophes de la société ou de la nature comme Montesquieu et Buffon. On peut rapprocher de ces dernières, celle de Voltaire. Mais l'auteur qui, avant l'époque des Physiocrates, a, en France, le plus contribué à mettre en lumière le problème économique de la population, est sans doute le marquis de Mirabeau.

François Mélon (mort en 1738) est, comme on sait, l'un des derniers représentants doctrinaux du mercantilisme français ; et, quoiqu'il mitige le système sur certains points, il est un de ceux qui l'ont affirmé avec le plus d'absolutisme sur d'autres, puisqu'il va jusqu'à examiner la possibilité de rétablir l'esclavage en Europe dans l'intérêt de la production. Il maintient fermement le point de vue populationniste : « Favoriser les mariages, dit-il, accorder des secours au père chargé d'une nombreuse famille, veiller à l'entretien des orphelins et des enfants trouvés, c'est fortifier l'Etat bien plus que de faire des conquêtes [3]. » Il montre une certaine hostilité au célibat monastique, dont il veut

1. *Op. cit.*, p. 178.
2. En ne l'entendant pas comme s'arrêtant rigoureusement à 1750, mais plutôt quelques années après, lors du développement de l'influence doctrinale des physiocrates.
3. V. Schatz, *D. Hume*, p. 164.

restreindre les facilités ; il veut restreindre aussi, en temps de paix, les engagements de citoyens dans l'armée, et assurer l'emploi de tous dans l'agriculture ou les manufactures : les sans-travail devront être expédiés aux colonies. La mendicité ne doit pas être tolérée. Demander des subsistances sans travailler est un vol fait à la nation.

Mais si Mélon désire une population aussi nombreuse que le pays peut la nourrir, il a cependant reconnu la possibilité d'une surpopulation [1]. ; il la constate chez les peuples du Nord où les institutions ont, d'après lui, favorisé à ce point la fécondité, qu'ils sont finalement obligés d'abandonner leurs climats pour chercher ailleurs leur subsistance. Mais il admet qu'une culture intensive et une industrie diligente rendent une contrée capable de nourrir bien plus de monde qu'on ne l'aurait d'abord cru possible. En somme, il reste fidèle à l'attitude traditionnelle des mercantilistes.

Forbonnais est un mercantiliste attardé, qui a subi l'influence de Mélon, tandis qu'Herbert est un agrarien, qui, à certains égards, prépare le mouvement physiocratique. Le premier (*Eléments du commerce*, 1754 ; *Principes et observations économiques*, 1767) s'inquiète de la dépopulation rurale, et se prononce contre l'emploi des machines agricoles, qui réduisent le nombre des bras nécessaires. Il fait l'éloge de Colbert et des mesures populationnistes de l'ordonnance de 1666.

Quant à Herbert (*Essai sur la police générale des grains*, 1753), il considère l'agriculture et la population comme les bases de la prospérité d'un Etat. Il déplore l'insuffisante densité de la population française, qui pourrait, d'après lui, être quadruplée. Ce déficit est, pour lui, le résultat de l'urbanisme et du mépris où on laisse le travail agricole. Il

1. Stangeland, *op. cit.*, p. 179.

croit d'ailleurs à la puissance du principe de population : « les hommes sont toujours en abondance, dit-il, partout où ils se trouvent bien, et l'on remarque aisément que les Etats ne se peuplent pas suivant la progression naturelle de la propagation, mais en raison de leur industrie, de leurs productions et de différentes institutions [1] ». Avec lui, Goudard [2] déplore la dépopulation rurale, proclame les avantages d'une population très dense, et pose en principe que c'est à une agriculture prospère et bien protégée qu'il convient de la demander.

Richard Cantillon (1680 ?-1735 ?), Irlandais francisé, banquier à Paris comme son contemporain écossais John Law, a laissé un *Essai sur la nature du commerce en général* qui ne fut publié qu'après sa mort, en 1755, et qu'on tend à considérer de nos jours comme un des plus importants livres d'économie politique écrits antérieurement à Quesnay.

Dans cet ouvrage, où les vues mercantilistes se combinent ou se juxtaposent, à des vues physiocratiques, Cantillon a touché assez largement au problème de la population.

Lui aussi, il attache à celle-ci une grande importance et la considère comme une des causes principales de la richesse ; mais il n'exagère pas, bien que les physiocrates le lui aient reproché. Il remarque que le « nombre des habitants dans un Etat dépend des moyens de subsister » et que ces moyens eux-mêmes dépendent largement de l'attitude des propriétaires et de la manière dont ils usent de leurs droits. « Les propriétaires sont les maîtres de la population d'après l'usage qu'ils feront des terres. » Des terres elles-mêmes, et ensuite du produit net qu'ils en tirent. Il montre aussi qu'il peut y avoir opposition entre l'accroissement

1. *Essai*, éd. Depitre, p. 108.
2. *Intérêts de la France mal entendus*, 1756.

de la population et le bien-être de celle-ci, mais il refuse de trancher la question de savoir « s'il vaut mieux avoir une grande multitude d'habitants pauvres et mal entretenus qu'un nombre moins considérable, mais bien plus à leur aise ». C'est là une question morale, qui, dit-il, « n'est pas de mon sujet ».

Du moins, croit-il pouvoir avancer, — et beaucoup de faits, depuis l'époque où il écrivait, tendent à confirmer ses prévisions, — que le propre de la civilisation est de réduire la prolificité des peuples. Elle augmente les besoins, accroît le luxe, si bien qu'il faut au total une plus grande quantité de « terre » à un individu pour vivre. Chacun consommant plus de produits au total, il faut qu'il y ait, pour une même production, moins d'habitants : ébauche de la théorie moderne de la *capillarité sociale*. Seulement les modernes corrigent cette idée par celle d'une possibilité à peu près indéfinie d'augmentation de la production agricole. Cantillon, au contraire, méconnaît celle-ci. Pour lui, une certaine étendue de terre ne peut guère fournir qu'une certaine quantité fixe de subsistances. Au reste, il ne semble pas non plus voir dans le « principe de population », comme l'appellera Malthus, un principe dynamique puissant, ni redouter qu'il en résulte une dangereuse pression sur les subsistances. Il croit plutôt que la population et celles-ci se proportionneront l'une aux autres. Finalement, il reste favorable à une population nombreuse, sans redouter une surpopulation, et sans non plus se montrer grand partisan de mesures destinées à favoriser l'accroissement : attitude qui n'est pas pour nous surprendre chez un économiste dont la doctrine essentielle est une doctrine d'équilibre et de balancement.

Ce qu'il y a peut-être surtout à retenir de la doctrine de Cantillon, c'est cette affirmation que « la multiplication et

le décroissement des peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté, des modes et des façons de vivre des propriétaires » ; affirmation qu'il ne se borne pas à présenter, mais qu'il renforce de développements et d'exemples. Il met ainsi en lumière, dans la question de population, à côté du point de vue économique, déjà souligné depuis deux siècles, le point de vue social. Et d'autre part, en relevant ainsi l'importance du rôle des propriétaires, il se montre bien le quasi-contemporain et l'immédiat prédécesseur des physiocrates.

Montesquieu a présenté sur la population certaines considérations qui se comprendraient mal, étant donnée sa pénétration ordinaire, si l'on ne savait, d'autre part, combien la plupart des esprits de son temps étaient hantés par une idée singulière ; idée qu'expliquent seules l'absence de statistiques sérieuses et la culture, plus littéraire et classique que scientifique, des philosophes français et anglais du XVIIIe siècle ; idée d'après laquelle, le monde et spécialement l'Europe, n'auraient fait que se dépeupler constamment depuis l'antiquité, et ne compteraient plus qu'un nombre d'habitants très inférieur à celui des vieux âges. Quelques auteurs graves vont jusqu'à l'absurde dans cette voie. Tel, l'Anglais Cumberland qui, en 1724, affirmait, sans plaisanter, que l'humanité, 340 ans après le déluge, comptait 3.333.333.333 individus ; tel, Riccioli, pour qui l'Empire romain aurait eu une population de 410 millions de sujets ; tels, Vossius et Hubner, qui, sous-estimant la population de leur temps, à peu près de la même façon que les précédents, surestimaient celle des nations anciennes, donnaient, en plein XVIIIe siècle, 30 millions d'âmes à l'Europe et 5 millions à la France, — qui en comptait une vingtaine de millions. Cette croyance à la dépopulation générale peut s'expliquer en partie par la dépopulation réelle, mais accidentelle et transitoire, qui

s'était produite en France, et dans certaines régions limitrophes, au temps et par le fait des dernières guerres soutenues par Louis XIV contre l'Europe.

De cette dépopulation-là, on ne peut pas douter ; tous les faits connus de nous, et les assertions de tous les contemporains, Vauban, Boisguillebert, Fénelon, La Bruyère, convergent à la démontrer. Mais il n'y eut là en réalité qu'un phénomène passager, et aussitôt la paix rétablie en 1713, le mouvement de la population reprit en France et dans toute l'Europe occidentale dans le sens d'un accroissement constant, à tel point que notre pays vit sa population passer de 18 ou 19 millions d'hommes à la fin du XVIIe siècle à 26 ou 27 millions au moment de la Révolution, accroissement que n'expliquent qu'en partie l'annexion de la Lorraine, et celle de la Corse sous Louis XV.

Si donc les écrivains du XVIIIe siècle avaient pu ou su voir les faits tels qu'ils étaient, ils n'auraient pas crié à la dépopulation. S'ils le firent, c'est qu'ils associèrent assez naturellement, quoique assez inexactement, l'idée de la misère réelle qui régnait dans une partie des campagnes avec celle d'une diminution du nombre des habitants.

C'est aussi, qu'imbus de culture classique, ils crurent trop facilement aux évaluations fantaisistes des auteurs latins et grecs et de leurs commentateurs, et que, dans leur tendance à chercher des modèles dans les États de l'antiquité, ils s'imaginèrent que ceux-ci avaient dû posséder ce que le mercantilisme régnant leur avait appris à considérer comme le critérium de la puissance : une nombreuse population.

C'est enfin, et peut-être surtout, qu'ils envisageaient la question de population à travers leurs préjugés et leurs instincts de polémistes, et qu'ils étaient bien aises d'adopter une croyance, qui venait, à leurs yeux, corroborer les

critiques qu'ils dirigeaient contre la royauté absolue et contre l'Eglise. Persuadés comme tous leurs contemporains, et comme presque tous les écrivains politiques depuis le XVI[e] siècle, que le développement de la population était le signe d'une administration sage et habile, ils se plaisaient à montrer que le nombre des hommes diminuait, et que, par suite, le gouvernement était en faute. Admettant, d'autre part, fort légèrement au reste, que l'une des principales causes de la dépopulation était le célibat ecclésiastique et monacal, ils s'emparaient avec bonheur de ce grief contre les institutions catholiques. Il est curieux, et presque amusant, de voir avec quel ensemble, et aussi quelle exagération, les Encyclopédistes et leurs amis jouent de cet argument.

Il va de soi qu'avec un point de départ faux, et apportant de plus, à l'examen du problème, des tendances, des dispositions qui n'étaient rien moins que scientifiques, les philosophes du XVIII[e] siècle ont abouti souvent à des conclusions inexactes, et parfois à des contre-vérités. Mais, dans les polémiques qui s'engagèrent, certains d'entre eux approchent cependant beaucoup plus que d'autres des conceptions considérées aujourd'hui comme les plus correctes. Il en fut ainsi de Hume en Angleterre, dans sa discussion avec Wallace. Chez nous, une pareille opposition d'idées se retrouve entre Montesquieu et Voltaire. Et, chose notable, ce n'est pas celui-ci, souvent léger et superficiel dans ses théories sociales, qui s'écarte le plus de la réalité. C'est au contraire le grave auteur de *l'Esprit des Lois* dont on peut dire qu'il a commis, au point de vue qui nous intéresse ici, à peu près autant d'erreurs qu'il a formulé d'assertions. Certes,

« ... potuit contemni si sic
Omnia dixisset... »

C'est surtout dans les *Lettres persanes*, ouvrage à forme

légère, mais à prétentions sérieuses, que Montesquieu développe ses conceptions sur le problème de la population [1]. Celles-ci peuvent se ramener à trois groupes : 1° idées sur le mouvement réel de la dépopulation ; 2° sur les causes qui le produisent ; 3° sur celles qui pourraient l'améliorer.

Au premier point de vue, Montesquieu partage de la façon la plus entière, — je dirais la plus puérile, — l'erreur commune de son temps concernant l'infériorité énorme des Etats modernes par rapport à ceux de l'antiquité. « Après un *calcul aussi exact qu'il peut l'être* en ces sortes de choses, écrit-il, j'ai trouvé qu'il y a à *peine sur terre la dixième partie des hommes qui y étaient dans les anciens temps.* Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle se dépeuple tous les jours, et si cela continue, dans dix siècles, elle ne sera plus qu'un désert [2] ». Et cette assertion n'est point isolée, au contraire. A maintes reprises, Montesquieu y revient et reproduit la thèse d'après laquelle l'Europe moderne aurait une population beaucoup moins dense que l'Europe ancienne. Il arrive alors à se poser cette question : « Comment le monde est-il si peu peuplé en comparaison de ce qu'il était autrefois ? Comment la nature a-t-elle pu perdre cette prodigieuse fécondité des premiers temps [3] ? »

Croyant aussi fermement à la dépopulation générale de l'Europe, Montesquieu a dû rechercher quelles en étaient les causes. Et, de fait, il en cite un grand nombre. Mais, parmi les explications qu'il donne du phénomène supposé à expliquer, la plupart n'ont aucune valeur, et certaines constituent même des théories diamétralement opposées à la réalité.

1. V. spécialement les *Lettres* 112 à 124. V. aussi *Esprit des Lois*, livre XXIII.
2. Lettre 113.
3. *Id.*

C'est à peine si on peut admettre avec lui que certaines grandes catastrophes accidentelles, les épidémies, les guerres, etc., ont une influence sérieuse sur la population. Nous savons aujourd'hui que les faits de ce genre n'ont, à moins d'être multipliés et prolongés, qu'une brève et faible influence, toute mortalité exceptionnelle entraînant après elle, presque automatiquement, un relèvement du taux de la natalité dans les populations survivantes. Montesquieu, au contraire, professe que « les grandes destructions sont presque irréparables », opinion qu'il n'aurait pas soutenue s'il avait pu prévoir qu'après vingt-cinq ans de guerres, et dans des frontières un peu rétrécies, la France de 1815 aurait une population notablement supérieure à celle de 1789. Il admet que quand une population décimée « se rétablit, il faut des siècles pour cela », — alors, qu'en réalité, il suffit le plus souvent de quelques années ; et il cite à l'appui nombre d'exemples, qui, pour une bonne partie, tombent remarquablement à faux.

Encore ici l'erreur était-elle très excusable, en l'absence de statistiques solides, et pour un esprit qui, si observateur qu'il fût, participait beaucoup trop au rationalisme mathématique de l'époque, et raisonnait sur le facteur humain comme sur un facteur matériel, voyant bien que la suppression d'un homme à la première génération entraîne peut-être deux naissances manquées à la seconde et quatre à la troisième, mais négligeant que ces suppressions se compensent par la natalité accrue d'autant dans des familles voisines.

Ce qui est plus critiquable, ce sont les autres explications du dépeuplement que donne Montesquieu, explications parfois un peu contradictoires, comme lorsqu'il cite en même temps la polygamie chez les mahométans, et l'interdiction du divorce, cette polygamie suc-

cessive, chez les chrétiens [1]. Au reste, que la polygamie soit une cause de dépopulation, cela n'est probable que lorsqu'il n'y a pas excédent du nombre des femmes par rapport à celui des hommes, et que, de plus, les harems des riches sont supposés composés de femmes qui auraient trouvé sans cela à se marier. Quant au divorce, nous savons qu'aujourd'hui, il est considéré à peu près unanimement plutôt comme une cause de dépopulation que comme un stimulant au peuplement. Les époux sont moins portés à élever des enfants quand ils sentent le foyer instable; et, d'autre part, la mortalité est plus grande chez les enfants des divorcés que chez ceux des époux indissolublement unis.

Très abusif aussi est l'emploi que fait Montesquieu de l'idée qui explique la dépopulation par l'extension du célibat religieux. Bien supérieur sur ce point à son illustre contemporain, le marquis de Mirabeau, dans l'*Ami des hommes*, réduit à sa véritable et mince valeur cet argument, que corroboraient bien mal les faits d'alors, la population catholique de la France, et probablement aussi de l'Italie, étant beaucoup plus dense que celle de l'Angleterre et de l'Allemagne du Nord protestantes [2].

C'est encore une thèse des plus discutables que soutient Montesquieu quand il voit, dans la conservation du droit d'aînesse, une cause de dépopulation [3]. Le contre-pied de cette thèse a été soutenu de nos jours par Le Play et ses disciples, pour qui la cause essentielle de notre fâcheuse situation démographique consiste dans le régime successoral

1. Lettres 115-117.

2. Au début du XVIIIe siècle, alors que la France avait 18 à 20 millions d'âmes, l'Empire germanique entier en comptait un peu moins, et l'Angleterre à peine 8 millions.

3. Lettre 120.

du partage égal instauré en France par le Code civil, tandis que la persistance partielle du droit d'aînesse, ou d'une liberté testamentaire qui permet au père de « faire un aîné », multiplie le nombre des « cadets » dans les pays où on la signale. Et assurément, l'idée de Le Play semble beaucoup plus en harmonie avec les faits que celle de Montesquieu.

Enfin l'émigration, la colonisation apparaissent à notre auteur comme essentiellement nuisibles au peuplement du pays qui fournit les émigrés, sans même servir par compensation au peuplement de celui qui les reçoit. « L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir le pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoie [1] ». Ici, il suffit de renverser la formule de Montesquieu pour être en possession de la vérité, et nous pouvons admettre que, sauf les cas d'émigrations excessives et morbides, dues à un état social anormal — comme en Irlande par exemple, — « l'effet ordinaire des colonies est de peupler les pays où on les envoie, sans affaiblir ceux d'où on les tire ». L'Europe a peuplé l'Amérique, tout en accroissant rapidement sa population propre, et les deux Etats qui, au XIX[e] siècle, ont le plus contribué à ce peuplement, l'Angleterre et l'Allemagne, sont parmi ceux dont la population continentale s'est le plus vite multipliée durant la même période. Pendant ce temps, la France qui n'émigre guère, se peuple encore moins [2]. L'émigration stimule la natalité ; le sédentarisme étiole les forces prolifiques d'une nation. Si l'Espagne, comme le lui recommandait Montesquieu [3], avait au XVIII[e] siècle, rappelé ses colons d'Amérique, pour accroître les effectifs de sa

1. Lettre 122.

2. V. pour le développement et la justification de ces idées, notre *Emigration européenne au* XIX[e] *siècle* (1906).

3. Lettre 122.

population métropolitaine, il n'y aurait pas aujourd'hui 40.000.000 d'Hispano-Américains de l'autre côté de l'Atlantique ; et il est probable qu'il n'y aurait guère plus d'Espagnols entre Gibraltar et les Pyrénées.

Les idées de Montesquieu, si faibles en ce qui touche les causes de la dépopulation, sont-elles plus justes en ce qui concerne les moyens de susciter un relèvement? Guère plus.

Montesquieu professe en effet que là où se produit une augmentation locale (il ne croit qu'à celles-là) de la population, ce fait est dû aux causes suivantes : la douceur du gouvernement[1], l'existence d'une *liberté* plus grande, d'une *opulence plus générale*, d'une *égalité plus complète*, au point de vue *économique* et *politique*. Si ces vues étaient exactes, quels seraient de nos jours les pays de forte natalité et de peuplement rapide ? Ce seraient la France, la Belgique, la Suisse, les Etats-Unis, les Etats Scandinaves : ce seraient tous les pays où, précisément, le taux de la natalité est le plus bas, et ceux où il tend à baisser le plus rapidement[2]. Quels seraient les pays à population rétrograde ou stationnaire ? Ce seraient ceux de l'Europe orientale, plus pauvres et à peine affranchis du despotisme. Or précisément, c'est parmi eux que la natalité est restée le plus élevée[3]. Encore une fois, les conclusions de Montesquieu sont en contradiction formelle avec les faits.

Il n'en pouvait guère être autrement, du moment qu'il n'avait pas su s'affranchir, au point de départ, d'une idée radicalement fausse. Hanté par le préjugé d'une dépopulation effrayante et générale, il a voulu à tout prix lui

1. Lettre 123 ; et *Esprit des Lois*, livre XVIII.

2. Depuis quelques années, d'autres pays, tout en gardant un taux de natalité absolument plus élevé, le voient baisser plus vite.

3. Elle semble, toutefois, avoir beaucoup baissé en Russie depuis la révolution.

trouver des causes. Persuadé, d'autre part, que le peuplement est un bien, et qu'il y a une harmonie générale dans le système des lois naturelles en matière sociale, il n'a pu voir les causes de la dépopulation que dans les institutions qui lui semblaient, à d'autres titres, mauvaises. Et il n'a pu de même chercher des remèdes que dans les institutions qui lui semblaient à d'autres égards bonnes. La liberté, l'égalité qui lui paraissaient désirables pour d'autres raisons, lui sont apparu comme devant être aussi la panacée aux maux qui paralysaient l'essor supposé de la population. Bonnes par ailleurs, elles devaient l'être par là encore. On verra ce qui en est advenu, et comment les démographes modernes ont érigé en loi à peu près unanimement admise, que plus une nation est démocratique, et plus elle a chance de voir sa population se limiter.

D'un point de départ faux, Montesquieu a été conduit d'erreur en erreur. Et si Voltaire, avec une moindre force d'observation, une pénétration généralement jugée inférieure à la sienne, a, au contraire, évité la plupart de celles-ci, c'est que, ce point de départ, il ne l'a pas accepté.

Le bon sens de Voltaire s'est toujours refusé à admettre la croyance à l'extrême densité des populations anciennes et à la faiblesse relative des populations contemporaines. Dans l'article *Population* du *Dictionnaire philosophique*, il n'a que railleries pour les fantaisistes évaluations de quelques-uns de ses contemporains, — du père Petau par exemple, qui aurait porté à 700 milliards (?) le nombre des hommes vivant 280 ans après le déluge. — « Je crois l'Allemagne, la France, l'Angleterre bien plus peuplées qu'elles ne l'étaient alors (au temps de César). Ma raison est la prodigieuse extirpation des forêts et le nombre des grandes villes bâties et accrues depuis 800 ans et le nombre des arts

augmenté en proportion. Voilà, je pense, une réponse précise à toutes les déclamations vagues qu'on répète...

« Mais on nous effraie en nous demandant ce que sont devenues ces quantités prodigieuses de Huns, d'Alains, d'Ostrogoths, de Vandales, de Lombards, qui se répandirent comme des torrents sur l'Europe au ve siècle.

« Je me défie de ces multitudes ; j'ose soupçonner qu'il suffisait de trente ou quarante mille bêtes féroces, tout au plus, pour venir jeter l'épouvante dans l'empire romain gouverné par une Pulchérie, par des eunuques et par des moines... Si Attila fut jamais à la tête de cinquante mille assassins affamés, ramassés de province en province, on lui en donnait cinq cent mille [1]. Les millions d'hommes qui suivaient les Xerxès, les Cyrus, les Thomiris, les trente ou trente-quatre millions d'Egyptiens, et la Thèbes aux cent portes, et *quidquid Græcia mendax audet in historia*, ressemblent assez aux cinq cent mille hommes d'Attila... »

« La population a triplé presque partout depuis Charlemagne [2]. »

Il n'y a donc pas de dépopulation générale, au contraire. Que certaines régions aient vu leurs habitants décroître en nombre, Voltaire ne le nie pas, et surtout quand il s'agit d'Etats, comme l'Etat du Saint-Siège, dont il est heureux de pouvoir affirmer qu'il serait désert « sans les cardinaux, les ambassadeurs et les voyageurs ». Mais, dans l'ensemble, il y a accroissement, et la raison qu'il en donne est fort simple, c'est que les moyens de subsistance sont plus abondants qu'autrefois. « La barbarie, dirait-il volontiers, avant Fustel de Coulanges, n'est jamais féconde. » En revanche,

1. Ici Voltaire, à son tour, exagère certainement par scepticisme excessif, comme Montesquieu par crédulité.

2. V. aussi *Essai sur les Mœurs*, passim. Entre autres, t. I, p. 54, édit. Touquet.

il croit trop aisément que la civilisation et l'opulence le sont toujours. Et c'est avec beaucoup de légèreté qu'il établit que la France, considérée par lui comme barbare, du Moyen Age, n'a pas pu avoir une population supérieure à celle du siècle de la philosophie. Il s'imagine faire justice d'évaluations qui portaient très haut (trop haut sans doute) la population française du début du XIVe siècle, en répliquant seulement que s'il en était ainsi, « toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième... et en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera plus qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction... ». L'argumentation dégénère en médiocre plaisanterie.

Bien loin de s'être dépeuplé, le monde a au contraire accru sa population, non seulement depuis l'antiquité, mais depuis le Moyen Age. Voltaire se refusant à adopter les conclusions peut-être un peu trop larmoyantes de beaucoup de ses contemporains, sur la ruine de l'agriculture, proteste contre l'idée d'après laquelle les campagnes françaises seraient ruinées et incapables de nourrir une population nombreuse [1] ; il affirme, de plus, que les guerres et autres grands fléaux ne laissent pas, au point de vue démographique, de traces durables. Il a, de la puissance du principe de la population, une idée beaucoup plus forte, — et aussi baucoup plus juste, que celle de Montesquieu. Et il est remarquable qu'il ne verse pas non plus dans les exagérations de Malthus ; et que, par avance, il condamne le fameux principe de la *progression* géométrique de la population. « On

1. « Comment peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes ? En vérité, c'est se croire damné en paradis. Il suffit d'avoir des yeux pour être persuadé du contraire. » Ce texte mériterait d'être plus souvent cité, comme correctif de ceux qu'on cite toujours, de La Bruyère ou de Rousseau.

ne propage point, dit-il, en progression géométrique. Tous les calculs qu'on a fait sur cette prétendue multiplication sont des chimères absurdes. » En somme, pour Voltaire, comme pour Mirabeau, la population est en raison de la bonté du sol et de l'état de l'agriculture. Elle tend toujours à se mettre au niveau des subsistances disponibles, — mais non pas forcément à opérer une pression pour aller au delà. C'est l'idée d'un équilibre naturellement obtenu, qui domine dans la conception de Mirabeau, et qui domine aussi dans celle de Voltaire, idée opposée à la fois à la théorie pessimiste de Montesquieu et à celle de Malthus, celui-ci craignant le déficit, celui-là redoutant l'excès. Voltaire, volontiers pessimiste lui-même dans sa philosophie générale, se révèle ici comme un adepte presque de la doctrine de Candide.

Il y a cependant une différence entre l'attitude de Voltaire et celle de Mirabeau. C'est que Mirabeau reste populationniste et désire une population toujours croissante. Sans doute, celle-ci est limitée par les subsistances que fournit l'agriculture ; mais il faut favoriser l'agriculture avant tout, pour permettre à la population de s'accroître. Voltaire, au contraire, accepterait aisément « l'état stationnaire ». La population est assez nombreuse : la preuve en est, dit-il, qu'elle compte de nombreux oisifs, — et notamment les moines. Il se préoccupe assez peu de la contradiction qu'il y a à soutenir, d'une part, que l'existence de ceux-ci prouve une population assez nombreuse, et, d'autre part, que le célibat monacal est une des causes de l'infériorité de population des nations catholiques, — infériorité d'ailleurs tout imaginaire, et qui n'existait au temps de Voltaire que dans son esprit. Une fois de plus, l'esprit de polémique fausse les conclusions raisonnables, auxquelles, par leur sens naturel, plus que par analyse scientifique des faits, Voltaire

serait conduit. Il n'en reste pas moins, dans son attitude générale, beaucoup plus proche de la vérité que l'auteur de l'*Esprit des Lois*.

La petite polémique de Montesquieu et de Voltaire a son intérêt pour l'histoire des doctrines de la population : cet intérêt apparaît mieux encore quand on la rapproche de la discussion plus approfondie et développée qui s'engagea, à peu près à la même époque, en Angleterre, entre Wallace et David Hume. Nous tenterons plus tard ce rapprochement.

On peut glaner dans l'*Histoire naturelle* de Buffon, notamment dans le chapitre intitulé *Variétés dans l'espèce humaine*, quelques aperçus sur la population. Il y insiste sur la dépendance où se trouvent la vie humaine et les caractères des races vis-à-vis des climats. « Tout concourt, dit-il, à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement différentes entre elles ; qu'au contraire, il n'y a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes, qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la surface de la terre, a subi différents changements par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre [1] ... » Il établit aussi des tables de mortalité, avec quelques commentaires.

Ailleurs, nous le voyons présenter des considérations sur « la fécondité sans bornes » des espèces animales, et de l'espèce humaine elle-même, qui font pressentir à la fois celles de Darwin et de Malthus [2]. Il fait remarquer, qu'à certains moments, on assiste à une prodigieuse multiplication de certaines espèces d'animaux et qu'il en a été de même pour l'homme aux temps où, « à demi-sauvage », il était

1. *Œuvres* de Buffon, édit. P. Bernard, t. III, p. 341.
2. *Du Lièvre*, id., t. V, p. 264 et suivantes.

« sujet à toutes les lois et même aux excès de la nature ». Il fait allusion à ces « débordements de l'espèce humaine, des Normands, des Alains, des Goths, des Huns » qu'il se représente en multitudes innombrables. Mais il ajoute aussitôt : « Ces grands événements ... ne sont cependant que de légères vicissitudes dans le cours de la nature vivante : il est, en général, toujours constant, toujours le même. Son mouvement, toujours réglé, roule sur deux pivots inébranlables, l'un, la fécondité sans bornes donnée à toutes les espèces, l'autre, les obstacles sans nombre qui réduisent le produit de cette fécondité à une mesure déterminée, et ne laissent, en tout temps, qu'à peu près la même quantité d'individus de chaque espèce. Et comme ces animaux en multitude innombrable, qui paraissent tout à coup, disparaissent de même, et que le fonds de ces espèces n'en est point augmenté, celui de l'espèce humaine demeure aussi toujours le même ; les variations en sont seulement un peu plus lentes, parce que la vie de l'homme étant plus longue que celle de ces petits animaux, il est nécessaire que les alternatives d'augmentation et de diminution se préparent de plus loin et ne s'achèvent qu'en plus de temps. » On voit que Buffon admet une sorte d'équilibre et d'état stationnaire pour les espèces vivantes, y compris la nôtre. Il l'énonce même expressément : « A prendre la terre entière et l'espèce humaine en général, la quantité des hommes doit, comme celle des animaux, être, en tout temps, à très peu près la même, puisqu'elle dépend de l'équilibre des causes physiques, équilibre auquel tout est parvenu depuis longtemps... Quelque soin que l'homme puisse prendre de son espèce, il ne la rendra jamais plus abondante en un lieu, que pour la détruire ou la diminuer dans un autre [1]. »

1. *Du Lièvre*, t. V, p. 266-267.

Buffon fait même, avant Malthus, une courte étude des obstacles qui viennent enrayer l'accroissement de la population. Lorsque celui-ci devient trop sensible, les hommes « se dispersent, ils se répandent, ils se détruisent, et il s'établit en même temps des lois et des usages qui souvent ne préviennent que trop cet excès de multiplication... Ceux qui existent s'arrogent aisément des droits sur ceux qui n'existent pas ; comme êtres nécessaires, ils anéantissent les êtres contingents ; ils suppriment, pour leur aisance, pour leur commodité, les générations futures. Il se fait sur l'homme, sans qu'on s'en aperçoive, ce qui se fait sur les animaux : on les soigne, on les multiplie, on les néglige, on les détruit, selon le besoin, les avantages, l'incommodité, les désagréments qui en résultent ; et comme tous ces effets moraux dépendent eux-mêmes de causes physiques, qui, depuis que la terre a pris sa consistance, sont dans un état fixe et permanent, il paraît que pour l'homme, comme pour les animaux, le nombre d'individus dans l'espèce ne peut qu'être constant[1]. » Ainsi, alors que Montesquieu croit que l'Univers se dépeuple, et que Voltaire admet qu'il accroît sa population, Buffon croit à une population stationnaire et conçoit une sorte de démographie statique.

Il ajoute toutefois que cette fixité, cette constance, sont relatives. « Comme tout, dit-il, est en mouvement dans l'univers, et que toutes les forces répandues dans la matière agissent les unes contre les autres et se contrebalancent, tout se fait par des espèces d'oscillations, dont les points milieux sont ceux auxquels nous rapportons le cours ordinaire de la nature[2]... » Il croit même pouvoir affirmer que « la multiplication est ordinairement suivie de la sté-

1. *Du Lièvre*, t. V, p. 267.
2. *Id.*, p. 268.

rilité ... Les causes de destruction, d'anéantissement et de stérilité suivent immédiatement celles de la trop grande abondance. » En résumé, Buffon croit à une adaptation constante de la population aux subsistances, grâce à l'action d'obstacles destructifs, action qu'il envisage d'ailleurs avec l'impassibilité du naturaliste. Mais, au fond, sa théorie se rapproche déjà sensiblement de celle de Malthus, et sa manière de concevoir l'équilibre démographique diffère sensiblement de celle de Cantillon ou de Mirabeau.

Parmi les auteurs qui, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, ont encore traité de la population, on peut citer le nom d'un grand homme de guerre comme Vauban, le maréchal de Saxe (1696-1750), avec ses *Rêveries et mémoires sur l'art de la guerre*, qui furent publiés six ans après sa mort [1]. Il y développe des idées assez voisines de celles de Montesquieu, puisqu'il affirme que la population a diminué considérablement en Europe, ainsi qu'en Asie et en Afrique, du fait de la propagation des religions chrétienne et musulmane. Cette assertion peut sembler singulière, puisque, de ces deux religions, l'une impose la monogamie, tandis que l'autre permet la polygamie. Mais l'auteur, bien qu'il considère la monogamie chrétienne comme défavorable à la fécondité, ne pense pas que la polygamie, telle que les musulmans la pratiquent, soit plus avantageuse : il semble que Maurice de Saxe se soit imaginé que le type d'union le plus prolifique est l'union libre : idée certainement plus que contestable, mais qui ne surprend pas trop, venant de lui.

1. Un chapitre est consacré à des considérations sur la propagation de l'espèce humaine.

CHAPITRE V

MIRABEAU ET LES PHYSIOCRATES

Le marquis de Mirabeau (1715-1789) est, nous l'avons dit, le plus considérable des précurseurs français de Malthus, sinon par toutes ses idées, du moins par l'importance qu'il a donnée à l'étude du fait et des lois de la population. « J'entreprends, dit-il au début de son *Ami des hommes* (1757), de traiter ici le plus utile et le plus intéressant de tous les objets d'ici-bas pour l'humanité, la population... Le premier bien c'est d'avoir des hommes, et le second, de la terre. » De la terre, car Mirabeau n'est pas un mercantiliste, au contraire : après Boisguillebert, et en même temps que Quesnay, il affirme violemment la réaction de l'idée agrarienne, si longtemps opprimée. « Tout mon ouvrage n'a d'objet que de traiter de la population, dit-il encore, de ses avantages, et des moyens de l'étendre à l'infini. Or, je ne pense pas qu'elle puisse avoir d'autre principe que l'agriculture, je pourrais donc dire que mon ouvrage entier traite des moyens d'encourager l'agriculture[1]. » Et, en effet, pour Mirabeau, les deux termes sont inséparables : accroître la population et faire prospérer l'agriculture, à ses yeux, toute la politique économique se résume à cela.

Car s'il n'est pas mercantiliste, il est, du moins, d'accord

1. *Ami des hommes*, éd. 1762, p. 75.

avec les mercantilistes, sur la doctrine de l'excellence d'une population nombreuse. Il va jusqu'à dire que « la rage des pauvres pour le mariage est le premier des bienfaits de la Providence pour un Etat [1] ». Mais il croit que son époque est une époque de dépopulation (ce qui était faux), et que cette dépopulation a pour cause principale la décadence de l'agriculture (ce qui était sans doute exagéré). Mirabeau n'est pas un statisticien, ni un économiste à la méthode rigoureuse ; c'est surtout un moraliste, un politique et un enthousiaste. Et il force volontiers la note pour mieux convaincre. « Détournez, dit-il dans un style qui rappelle le mouvement et la chaleur de celui de Montchrétien, détournez donc la vue des lieux où l'on cherche les mines et la poudre d'or ; laissez aux aveugles le soin de s'ensevelir dans les entrailles de la terre ; c'est sa surface qu'il faut couvrir et vivifier. Les richesses se trouvent partout où il y a des hommes [2]. »

Mirabeau a très bien saisi le lien qu'il y a entre l'accroissement de la population et celui des subsistances. « La mesure de la subsistance, dit-il, est celle de la population ». Mais il faut bien entendre ce que signifie cet apparent truisme. Mirabeau n'entend pas énoncer cette vérité trop évidente qu'il ne saurait vivre plus d'hommes qu'il en peut être nourri. Il veut dire qu'il y en a toujours autant qu'il en peut être nourri : ce qui n'est plus une évidence inutile à affirmer. Une espèce animale multiplie jusqu'au point où elle est arrêtée par le manque de nourriture. S'il y a beaucoup de moutons et peu de loups, dit Mirabeau, c'est que « l'herbe est fort courte pour les loups et très étendue pour les moutons ». Quant aux hommes, « ils

1. *Ami des hommes*, p. 76.
2. *Id.*, p. 167.

multiplient comme les rats dans une grange, s'ils ont les moyens de subsister ».

Il est même si persuadé de la force du « principe de population », qu'il ne croit point à l'effet destructeur des fléaux accidentels. « Les batailles et massacres ne nuisent point à la population, si d'ailleurs elles ne nuisent à l'agriculture »[1]. Le monachisme, non plus, ne nuit pas à la population : si en effet celle-ci tend toujours à se mettre au niveau des subsistances, peu importe qu'il y ait beaucoup de célibataires : si ceux-ci se mariaient, il faudrait que les autres aient moins d'enfants. Bien plus, le célibat religieux favorise la population ; car la vie en commun et la frugalité imposée font que la moyenne individuelle de consommation des religieux est très basse, en même temps que Mirabeau, agrarien, est très frappé des services rendus par les ordres monastiques défricheurs et cultivateurs. Produisant et ne consommant que fort peu, ils laissent donc plus de subsistances disponibles pour le reste de la population, que ne le ferait un nombre égal d'individus quelconques.

Mais si l'accroissement des subsistances permet celui de la population, il y a réciprocité, et Mirabeau semble croire à la possibilité d'une réaction presque indéfinie de l'un sur l'autre : « Augmentation, dit-il, de subsistances, accroissement de population ; nous allons voir comment accroissement de population doit faire accroissement de subsistances. » Plus il y a d'hommes, plus la terre rapporte. Mirabeau est aussi loin des idées de Montesquieu sur la dépopulation, ou de Buffon sur « l'état stationnaire », que de celles des économistes ricardiens sur la loi du rendement non proportionnel. « La terre, dit-il, n'est marâtre nulle part, du

1. Cf. le mot du prince de Condé, après Senef : « une nuit de Paris réparera cela. » — Mirabeau en dit autant des épidémies.

moins dans nos climats. . la stérilité ne se montre nulle part que par la faute des hommes. »

Que s'il y a dépopulation en France, Mirabeau l'attribue aux causes suivantes : 1° la prépondérance des grandes propriétés. « Les grands propriétaires étouffent les petits comme les gros brochets d'un étang mangent les petits ; » 2° la centralisation urbaine et l'absentéisme des propriétaires, dont Mirabeau fait une critique sévère ; 3° le despotisme : « Jamais un peuple tyrannisé ne sera nombreux » ; 4° la politique fiscale et annonaire, qui restreint les débouchés pour l'agriculture et empêche les prix d'être rémunérateurs ; 5° l'élévation du taux de l'intérêt ; 6° enfin la déperdition de territoires productifs qui résulte de l'extension excessive des parcs, avenues et jardins de plaisance. « Cette marotte des grands chemins d'une largeur immense, multipliés à l'infini, coûte deux provinces à l'Etat. » Mirabeau insiste sur ce point avec une énergie particulière ; 7° le luxe, — qu'il distingne du *faste*, condamnant le premier (besoins factices, consommations déraisonnables ou disproportionnées avec le revenu), mais justifiant le second, par lequel il entend ce que saint Thomas appelait la *magnificence*. En restreignant, au profit de quelques-uns, la consommation de la masse, le luxe « sèche dans la racine le germe de nouveaux citoyens ». Bizarre métaphore, mais énergique. « Il est vrai, ajoute-t-il, que plus il y a de consommation dans un Etat, plus cet Etat est puissant, mais il faut bien entendre ce principe ». C'est-à-dire qu'il faut beaucoup de consommateurs, et non beaucoup de richesses consommées par un petit nombre de consommateurs. Mirabeau, ici, admet donc, comme les mercantilistes, qu'il faut prêcher aux individus la parcimonie dans leur économie privée. Il considère que la somme des subsistances, d'une part, la moyenne individuelle de consommation de l'autre, sont deux termes, dont le pre-

mier, divisé par le second, donne le chiffre de la population. Point de vue un peu étroit que Quesnay rectifiera, et que Mirabeau abandonnera, après sa conversion physiocratique, dans sa *Philosophie rurale*. En revanche, Mirabeau indique, sans y insister assez, une autre conséquence du luxe, celle-ci bien directement préjudiciable à la population : la restriction volontaire de la natalité, provoquée par le désir de l'individu de s'assurer une vie plus aisée et confortable.

Comme moyens de remédier à la dépopulation, l'*Ami des hommes* préconise avant tout les mesures favorables à l'agriculture. « Aimez, honorez l'agriculture », répète-t-il sans cesse. Il veut qu'on rende à la propriété foncière son prestige politique et social, qu'on lutte contre l'urbanisme et l'absentéisme. Son idéal politique, opposé à celui de la bourgeoisie mercantiliste, est celui d'une monarchie féodale et agrarienne, appuyée sur une noblesse terrienne et résidante, et sur une classe paysanne prospère, allégée de la corvée des impôts qui l'écrasent.

Le troisième livre de l'ouvrage contient un long et intéressant chapitre sur la colonisation. « Le monde entier, dit Mirabeau, ne s'est peuplé que de colonies. » Mais il y a un art de coloniser qui « est encore, selon moi, dans sa plus imbécile enfance ». On colonise, soit par esprit de domination, soit par esprit de commerce, soit enfin par esprit de peuplement. Mais les deux premiers compromettent le troisième. Pour Mirabeau, c'est pourtant à celui-ci qu'il faut s'attacher. Il faut peupler d'abord les colonies, au lieu de chercher à les exploiter immédiatement. « Je crois qu'il en est, à leur égard, comme d'un champ, qu'il faut défricher, labourer, fumer et semer avant que de rien recueillir. » Peupler les colonies, « c'est donc une nécessité absolue ». Nécessité économique, politique aussi. Et l'on est frappé en lisant, dans cet ouvrage publié l'année même du début de

la guerre de sept ans, cette phrase prophétique concernant nos colonies d'alors : « Elles ne sont pas situées de façon à nous permettre d'en jouir longtemps dans l'état où elles sont. » Le traité de 1763 devait consacrer la justesse de vues de Mirabeau. Il ajoutait que, pour encourager la colonisation, il fallait d'abord, renonçant aux errements du *pacte colonial*, adopter un régime de liberté entière des exportations et des importations.

Mirabeau est un des économistes qui, avant Malthus, ont eu le plus nettement conscience de la force du principe de population : il le considère comme assez puissant pour n'être pas annihilé par les catastrophes accidentelles, et pour ne pouvoir être limité dans son expansion que par la quantité des subsistances. Il y a, pour lui, toujours autant d'hommes qu'il en peut être nourri. Où la différence existe, c'est en ce que Mirabeau croit à la possibilité, pour ces subsistances, de s'accroître indéfiniment. Il a une confiance déjà toute physiocratique, dans la puissance productive de l'agriculture. Fervent populationniste, il ne conçoit guère d'inquiétude pour l'avenir, et semble admettre un développement sans limites de l'agriculture et de la population.

Tandis que Mirabeau a présenté ses idées sur la population dans un ouvrage consacré à ce sujet, son illustre contemporain Quesnay (1694-1774) n'a nulle part exposé les siennes d'une manière systématique. Elles sont éparses dans ses divers écrits [1], où il faut les chercher pour les coordonner. C'est ce qu'a fait M. A. Landry, dans une étude que je me borne ici à résumer [2].

1. Notamment : *Le Tableau économique, le Droit naturel, les Maximes générales du gouvernement*, etc.

2. *Les idées de Quesnay sur la population* ; *Revue d'Histoire des doctrines économiques*, 1909.

Parmi les textes dont je viens de parler, il en est qui sont de nature à faire ranger Quesnay parmi les populationnistes. Il déplore les pertes de population que la France aurait subies entre 1650 et 1750, et déclare que si le nombre des hommes diminue d'un tiers dans un Etat, les richesses y doivent diminuer des deux tiers. Plus il y a d'hommes dans un royaume au territoire étendu et fertile, et plus il y a de richesses [1].

Mais beaucoup d'autres textes semblent montrer que, pour Quesnay, c'est la population qui dépend des richesses, et non les richesses de la population. Il croit que la population s'accroît bien plus par les revenus, que par la propagation de la nation même. Il faut des richesses pour avoir des hommes. Les hommes ne se multiplient que par le secours des richesses ; le gouvernement n'a qu'à s'occuper de la multiplication de celles-ci, et non de ceux-là ; elle suit d'elle même. Une nation croit toujours qu'elle n'a pas assez d'hommes ; mais on ne s'aperçoit pas que les hommes n'abondent dans un pays que s'ils y peuvent vivre dans l'aisance, et dans la mesure des productions annuelles et des revenus. Les mercantilistes ont pris l'effet pour la cause. La population n'a pas besoin d'être encouragée, car elle n'a de bornes que celles des subsistances, et tend toujours à passer au delà [2].

Parfois aussi la pensée de Quesnay, dont l'expression est souvent obscure, on le sait, — semble rester indécise entre les deux points de vue, ou les affirmer à la fois. Le rétablissement de la culture et l'accroissement de la population doivent aller ensemble. Mais, en réalité, à qui interprète

1. *Œuvres* de Quesnay, éd. Oncken, p. 206, 245, 246, etc.

2. *Œuvres* de Quesnay, édit. Oncken, p. 187, 246, 269, 398, 579, 635, etc.

ces différents passages d'après la doctrine générale de Quesnay, il semble bien, comme à M. Landry, que pour lui, la richesse prime la population. Le principe de tout progrès est l'augmentation des revenus. Si les hommes perpétuent les richesses, il faut d'abord qu'une certaine abondance permette à la population de s'accroître. Donc, pas de populationnisme au sens mercantiliste : c'est-à-dire pas d'encouragements directs et législatifs à la population ; mais cette sorte de populationnisme qui consiste à croire que l'abondance de la population, une fois obtenue à la suite d'un accroissement de richesse, doit avoir d'heureux effets sur la production ultérieure, non seulement parce que les hommes travaillent, mais parce qu'ils consomment et que (théorie physiocratique essentielle) la consommation soutient le prix des denrées.

La théorie de Quesnay, comme M. Landry le remarque, n'est peut-être pas fort logique. Car « si l'augmentation de la population, en tant qu'elle résulte d'un premier accroissement des richesses, peut et doit causer un nouvel accroissement des richesses, pourquoi n'aurait-elle pas ce même effet, en tant qu'elle aurait été obtenue de quelque autre manière... ? Quesnay, au reste, admet expressément qu'une dépopulation accidentelle, comme celle qui résulte d'une guerre, doit entraîner une diminution de la production : pourquoi, dès lors, une augmentation accidentelle de la population n'aurait-elle pas l'effet inverse [1] » ?

En quelle manière faut-il augmenter les richesses pour accroître la population ? La réponse découle forcément de la doctrine générale de Quesnay sur la production. On sait que, pour lui, seul, le travail agricole est productif, et que les autres travaux sont stériles. *Stériles*, ce qui ne veut pas

1. *Op. cit.*, p. 48.

dire *inutiles*. Car ils peuvent être utiles, et même indispensables. Mais ils n'augmentent la valeur des biens auxquels on les applique, que de ce qu'ils coûtent. Seul, le travail agricole donne un produit net, un revenu. Pour « donner à la pensée de Quesnay toute sa force », dit justement M. Landry, il faut entendre que c'est par l'agriculture *seule* qu'on peut provoquer un accroissement de la population, puisque cet accroissement exige qu'il y ait eu d'abord augmentation de *revenus* et que l'agriculture, seule, donne des *revenus* au sens physiocratique du mot. L'industrie ne peut se développer que comme conséquence du développement préalable de l'agriculture qui paie, de ses revenus, les travaux des artisans et marchands ; et, d'autre part, dès que, grâce à l'agriculture, il y a plus de revenus, l'industrie ne peut manquer de se développer. Chaque fois que l'on voudra développer l'industrie aux dépens de l'agriculture, en lui affectant, par exemple, les capitaux dont celle-ci a besoin, on ne fera que diminuer le total des revenus, la population et nuire à l'industrie elle-même Si le raisonnement de Quesnay est ici peut-être trop absolu, il n'en mérite pas moins de retenir la réflexion.

Et il faut bien voir que, pour Quesnay, l'avantage de l'agriculture, au point de vue de la population, ne réside pas uniquement dans ce fait que c'est elle, et non l'industrie, qui crée des subsistances, de la matière servant à la nourriture de l'homme, — mais dans celui qu'elle crée aussi de la valeur. Aussi, est-ce un trait essentiel de sa physiocratie, que se préoccuper avant tout de la valeur des produits agricoles, de leur prix, qui doit être rémunérateur : une nation où les denrées agricoles sont à bas prix est, pour lui, une nation pauvre. L'opulence consiste en la coexistence de l'abondance avec la cherté. Si l'abondance entraîne la vileté des prix, les revenus sont anéantis, et comme conséquence, la population

dépérira. C'est là une des thèses les moins aisément saisissables, mais les plus originales et les plus caractéristiques de la physiocratie. Et c'est par elle que Quesnay a été amené au libéralisme, particulièrement en matière d'échanges internationaux. Car s'il veut qu'on puisse exporter librement les denrées agricoles, c'est non uniquement, mais principalement, parce que cette exportation empêche leur prix de s'avilir, soutient et augmente les revenus. Et ainsi l'exportation des « denrées du cru » favorise la population, au lieu d'en gêner l'essor, comme le croyaient les mercantilistes.

C'est donc, avant tout, *la valeur* des productions qu'il faut avoir en vue. Mais il faut aller plus loin : ce que Quesnay désire, ce n'est pas tant qu'il soit produit des biens pour une grande valeur : c'est qu'il y ait une grande marge entre la valeur produite et les frais de production, c'est-à-dire un fort *produit net*. Il considère comme profitable à l'Etat toute diminution du nombre d'hommes occupés à la culture des grains, à produit égal. Tout travailleur qui ne crée pas de *produit net* ne l'intéresse pas. Et ainsi Quesnay arrive à ces propositions d'apparence un peu contradictoire que : 1° le plus fort revenu net permet une population plus abondante ; 2° ce plus fort revenu net est obtenu souvent en réduisant le nombre des producteurs. D'autre part, il exige, et c'est là encore un point important de la doctrine physiocratique, que l'on fasse à la terre des avances importantes. Quesnay n'a que mépris pour la culture des petits fermiers sans capital suffisant. Et pour que les avances faites à la culture soient assez fortes, il faut que la circulation des richesses soit réglée de telle manière qu'elles reviennent à la classe productive. Du montant des avances à l'agriculture dépend le *produit net*, et, de celui-ci, la population.

Comme beaucoup de ses contemporains, Quesnay croyait à une forte dépopulation de la France de son temps, c'est-à-

dire du milieu du XVIIIe siècle. Il admet que la population du royaume est de 16 millions d'âmes seulement, contre 19 et demi en 1701, et, croit-il, 24 millions vers 1650. Il y aurait donc eu très forte diminution au cours des derniers cent ans, entre le milieu du XVIIe et celui du XVIIIe siècle. S'il en a été ainsi, c'est par suite d'une « dégradation » de l'agriculture, dont Quesnay fait un tableau fort sombre dans ses premiers écrits économiques, les articles *Fermiers* et *Grains* écrits pour l'Encyclopédie. Et cette dégradation elle-même est attribuée par lui à l'action d'un ensemble de causes dont les principales sont : 1° l'impôt mal établi (on sait les préférences physiocratiques pour l'impôt direct et unique frappant le revenu des propriétaires fonciers), arbitraire et indéterminé ; 2° la milice et la corvée ; 3° les entraves à la culture (interdiction de planter de la vigne ..) ; 4° les entraves au commerce des denrées agricoles ; 5° l'urbanisme, qui réduit les avances agricoles, développe le mauvais luxe, le « luxe de décoration », opposé au « luxe de subsistance ». bienfaisant celui-ci, parce qu'il soutient le prix des denrées du cru. Ajoutez les grandes fortunes mobilières, qui détournent le cours d'une partie du revenu annuel de la nation ; les emprunts d'Etat qui contribuent à créer ces fortunes « pécuniaires », etc., etc.

Y a-t-il un rapport fixe, pour Quesnay, entre les richesses et la population ? Certains textes semblent l'indiquer. Il nous dit, à peu près comme Mirabeau, que les royaumes sont peuplés en raison de leurs richesses. Il semble même exprimer parfois une conception analogue à celle de la loi d'airain, et l'idée que le prix commun des denrées de première nécessité (principalement du blé) règle le salaire des ouvriers. Il écrit même que la propagation des hommes s'étend toujours au delà des richesses, autrement dit qu'elle n'a de bornes que les subsistances, et tend toujours à aller au

delà, ce qui fait qu'il y a partout des hommes dans l'indigence, et que les salariés sont réduits, normalement, au minimum d'existence.

Mais il ne s'ensuit pas que, pour Quesnay, il y ait un rapport fixe entre la population et les richesses ; ce rapport variera, d'après lui, avec les variations du produit net et avec le développement plus ou moins grand du luxe. D'autre part, Quesnay a lui-même corrigé la formule du salaire minimum et de la loi d'airain, en faisant remarquer que ce minimum est plus ou moins bas suivant les pays, et que celui dont se contente un travailleur chinois est fort inférieur à celui que considère comme indispensable un travailleur européen.

Le rapport de la population aux richesses est donc variable. Ceci étant, quel est le rapport qu'il faut souhaiter voir s'établir ? L'opinion de Quesnay est qu'il ne faut pas vouloir à tout prix celui qui permet le chiffre de population le plus élevé. Dans une certaine mesure au moins (qu'il ne précise d'ailleurs pas), mieux vaut avoir une population moins serrée, avec un niveau plus élevé d'aisance moyenne.

Au reste, la population d'un pays, — et aussi, par conséquent, celle de la terre entière, — ne peut pas dépasser une certaine limite. Il y a un maximum à la production et à la population. Quand on en arrive là, et que l'augmentation du nombre des hommes risque d'abaisser leur niveau d'existence jusqu'au « nécessaire rigoureux », il faut recourir à la colonisation (qui d'ailleurs n'est qu'un remède à une surpopulation locale) ou à des lois restrictives du mariage, comme celles que Quesnay signale chez les Incas.

Si le système d'idées de Quesnay sur la population n'est peut-être pas parfaitement lié, c'est sans doute que le grand physiocrate, esprit bien plus réaliste et bien moins systéma-

tique qu'on ne le dit souvent, s'est placé surtout à un point de vue national et pratique. A cet égard, il se rapproche de ses adversaires, les mercantilistes. C'est la situation particulière de la France, et de la France agricole de son temps, qu'il a eue en vue. Et c'est dans l'intention de remédier à ce qu'elle avait, à ses yeux, de fâcheux, qu'il s'est engagé dans une recherche des lois économiques de la population. Etant donné qu'il est préoccupé d'une situation particulière, et de plus, considérée par lui comme anormale, dont il cherche à tirer le pays qu'il étudie, la France, rien d'étonnant à ce qu'il ait été amené parfois à des vues d'apparence singulière. Telle, selon M. Landry, cette théorie qui attache plus d'importance « au bon prix » des denrées, qu'à la quantité de ces denrées et d'après laquelle leur abondance, sans le « bon prix », n'est d'aucun profit pour la nation ; théorie plus singulière encore quand on remarque que Quesnay considère ce « bon prix » comme important, non seulement par rapport aux échanges avec l'étranger, mais par rapport au commerce intérieur. C'est que, pour lui, plus le prix des denrées est élevé plus les revenus sont augmentés et permettent à leurs titulaires de faire travailler et vivre un plus grand nombre d'ouvriers. On peut objecter à cela que ce qui compte, c'est la quantité des produits, et que si elle s'accroît, l'offre des subsistances accrue entraînera un accroissement corrélatif de population.

Mais Quesnay, en plusieurs endroits, paraît repousser cette façon de raisonner, et ne pas admettre que l'accroissement de production entraîne par lui seul l'accroissement de population. L'offre des subsistances ne suffit pas, à ses yeux, comme à ceux de Malthus, pour assurer aussitôt une demande correspondante par un surplus de natalité ; tandis que si les propriétaires ont plus de revenus à dépenser, ils achèteront plus de marchandises de main-d'œuvre,

paieront plus de salaires et provoqueront ainsi un accroissement de population. Toutefois, sa pensée est loin d'être claire, et peut-être a-t-il eu simplement l'idée que, de la seconde manière, cet accroissement était plus rapide que de la première, pouvant s'opérer immédiatement par l'immigration, et non lentement par la natalité. Au reste, cette conception de Quesnay n'est sans doute pas heureuse[1] : car s'il y a hausse de prix sans augmentation de la quantité des denrées, l'augmentation du revenu des propriétaires et de la demande de main-d'œuvre, celle même des salaires *en argent* ne permet pas plus de population puisque les salaires *réels*, eux, n'ont pas augmenté, précisément du fait de la cherté des denrées.

Mais Quesnay a un second motif, d'après M. Landry, pour tenir aux « bons prix ». C'est que ceux-ci permettent seuls l'accroissement des avances agricoles et l'accroissement du revenu des terres, du produit net qui en est la conséquence. Un surcroît d'avances agricoles donne un surcroît de revenu, alors que dans une autre branche de la production, il ne se produirait, — pour Quesnay, — rien de tel. Mais il reconnaît lui-même qu'il faut se placer dans l'hypothèse spéciale d'une nation dont l'agriculture a besoin d'être étendue et améliorée.

Un rapprochement est intéressant à faire entre la théorie de Quesnay et celle de son contemporain Cantillon.

Pour celui-ci, on peut dire que la production *conditionne* la population, mais ne la *détermine* pas. Connaissant la production d'un pays, on ne connaît pas, *ipso facto*, le chiffre de sa population. Il dépend du genre de vie auquel les habitants sont habitués, et en fait, surtout de celui des propriétaires qui commandent la production. Ceux-ci pourront tan-

1. Landry, *op. cit.*, § XXIII.

tôt user de la terre directement, pour leur jouissance, tantôt payer avec ses produits les ouvriers et artisans en échange de leurs services. « Ainsi les goûts des propriétaires exerceront une influence sur la population. Les propriétaires aiment-ils les chevaux [1] ? » ou la chasse, les grands parcs ? Il faudra beaucoup de terre pour fournir à la nourriture des chevaux ou a l'élevage du gibier, terre détournée de la production, des denrées consommées par l'homme. Que si le goût des propriétaires se tourne vers les marchandises de main-d'œuvre, ils feront de grandes dépenses en salaires et l'on produira du blé pour nourrir des hommes, au lieu de fourrage pour nourrir des chevaux.

En conséquence de ces conceptions, nous voyons Cantillon soutenir que le « luxe de décoration » est favorable à la population et le luxe « de subsistance » défavorable ; soutenir aussi que la population sera favorisée par l'exportation des marchandises de main-d'œuvre et gênée par celle des denrées « du cru ». Sur ces différents points, Quesnay prend le contre-pied de la théorie de Cantillon.

Il voit dans le luxe de subsistance, comme Mirabeau, un bienfait. Une large consommation des produits du sol procure des gains plus grands aux agriculteurs, leur permet d'accroître leurs avances et rend possible un plus fort produit net, que ne donne pas, au contraire, le luxe « de décoration ». Mais ceci est soutenable seulement, dit M. Landry, si l'on envisage un pays où la situation de l'agriculture soit telle qu'une augmentation des avances à celle-ci, doive y donner plus de rendement qu'une augmentation des avances à l'industrie. Quesnay a donc eu en vue un cas particulier.

On peut toutefois objecter à M. Landry que ce cas, qui lui

1 Landry, *op. cit.*, § xxv.

semble particulier, était, pour Quesnay, général, puisqu'il n'admet pas que l'industrie, quelques avances qu'on lui fasse, ait jamais la capacité de donner du produit net.

Quesnay était-il encore préoccupé de la situation particulière de la France, lorsqu'il donne, au point de vue population, la préférence à l'exportation des denrées du cru sur celles de main d'œuvre ? Oui, selon M. Landry, parce qu'il considérait l'équilibre comme rompu au détriment de l'agriculture dans la France d'alors Et ailleurs, nous voyons Quesnay reconnaître que l'exportation des denrées du cru peut être, dans d'autres conditions, préjudiciable à la population. Sa thèse précédente était donc une thèse d'économiste réaliste, raisonnant sur un cas national spécial, et non sur une hypothèse générale. Peut-être aussi Quesnay, esprit profond et pénétrant, mais compliqué et un peu tortueux, — au moins dans l'expression — ne s'est-il pas toujours mis à l'abri de certaines contradictions ? Sa doctrine de la population, comme d'autres parties de son œuvre, est une doctrine qui ne se développe pas en belle ordonnance, en ligne droite, mais qui comporte des retours, et des affirmations que la glose a peine à concilier. Ce qui est certain toutefois, c'est qu'elle est commandée par la conception physiocratique essentielle, celle du *produit net* purement agricole et par celle moins générale déjà, mais si spécifiquement physiocratique, de la nécessité des « bons prix ».

Les disciples orthodoxes de Quesnay ont reproduit ses idées sur la population comme les autres, en s'efforçant de les systématiser et de les enchaîner en bon ordre. Le Mercier de la Rivière (1720-1794) l'a fait, dans son *Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques* (1767) [1], l'un des deux principaux exposés didactiques de la physiocratie. Il y arrive à

1. Chap 32-34.

traiter de la population à propos de l'impôt, et de la démonstration qu'il veut faire de la nuisance de tous les impôts, autres que l'impôt physiocratique sur le revenu net des propriétaires fonciers. Il critique en particulier l'impôt établi sur les cultivateurs et celui qui frappe les salaires industriels. Et la manière dont il montre leur effet fâcheux sur la population est bien inspirée de la doctrine de Quesnay. « Toute richesse provient de la terre, dit Le Mercier, et il n'y a que les reproductions annuelles qui puissent fournir aux dépenses, aux consommations annuelles de la société [1]. » L'impôt qui frappe les cultivateurs ou entrepreneurs de culture frappe les richesses « spécialement affectées aux dépenses de la reproduction » et restreint donc cette dernière : il faut donc bien « que la consommation, et par conséquent la population diminuent en proportion [2]. »

Cela d'autant plus que Le Mercier admet, pour les salariés de l'agriculture au moins, la loi d'airain : « la grande concurrence, dit-il, de ces ouvriers ... tient *nécessairement* leurs salaires au plus bas prix possible, je veux dire à un prix au-dessous duquel on ne trouve que l'indigence et la misère, fléaux toujours destructifs des classes d'hommes dont ils forment l'état habituel [3]. » Et le mal ne peut aller qu'en progression géométrique, car « la diminution des avances en occasionne une dans les produits ; et celle-ci en occasionne à son tour une dans les avances [4] ». « Cette perte progressive altère progressivement ainsi la masse des productions, la richesse nationale et la population [5]. » La partie industrielle de la population se trouve aussi réduite par

1. *Ordre naturel*, édit. Geuthner, p. 205.
2. *Id.*, p. 209.
3. *Id.*, p. 212.
4. *Id.*, p. 211.
5. *Id.*, p. 213.

contre-coup, la diminution du revenu net forçant la classe des propriétaires à réduire ses achats en produits de main-d'œuvre, c'est-à-dire les salaires versés aux travailleurs de l'industrie.

Quant à cette classe elle-même, elle ne se trouve plus bénéficier, comme l'exige la physiocratie, « de l'état le meilleur possible dans la société » ; elle renonce à convertir ses richesses mobilières en richesses foncières et à subvenir aux dépenses d'une bonne exploitation. « De là, une multitude de terres incultes ; de là, l'extinction progressive des revenus nationaux et de la population. [1] »

L'impôt direct sur les salaires de l'industrie ou sur la vente des « choses commerçables » produit de semblables effets. « Quelques ressources que nous imaginions, nous n'en trouverons point qui puisse empêcher que de la diminution des salaires (par l'impôt) il ne résulte une diminution des revenus, et que de la diminution des revenus, il ne résulte une nouvelle diminution des salaires. On conçoit bien qu'un tel enchaînement doit être bientôt suivi d'un décroissement progressif de la population [2]... » Et ainsi de suite. Comme tout à l'heure, le cercle est sans fin.

Le second des grands vulgarisateurs de la physiocratie, Dupont de Nemours (1739-1817), résume brièvement la théorie de Quesnay, dans son petit livre : *De l'origine et des progrès d'une science nouvelle* (1768). Un des passages les plus connus de cet ouvrage précise la notion physiocratique de la population dans son rapport avec l'agriculture et le produit net.

Après avoir montré que « les productions spontanées... ne suffisent pas pour faire subsister une population nom-

1. *Ordre naturel*, p. 217.
2. *Id.*, p. 234.

breuse [1] » et que la nature prescrit la culture à l'homme; que, d'autre part, cette culture comporte des avances diverses, distinguées en foncières, primitives et annuelles, Dupont poursuit :

« Quand on a prélevé sur les récoltes, *les reprises des cultivateurs*,... le reste se nomme *le produit* net.

« Ce *produit net* est la part de la propriété foncière. C'est le prix des dépenses et des travaux .. faits pour mettre la terre en état d'être cultivée.

« Plus ce produit net est considérable, plus il est avantageux d'être propriétaire foncier.

« Plus il est avantageux d'être propriétaire foncier, et plus il se trouve de gens qui consacrent des dépenses et des travaux à créer, à acquérir, à étendre, à améliorer des propriétés foncières.

« Plus il y a de gens qui emploient..., etc., — et plus la culture s'étend et se perfectionne.

« Plus la culture s'étend et se perfectionne, et plus il renaît annuellement de productions consommables.

« Plus les productions consommables se multiplient, et plus les hommes peuvent se procurer de jouissances, et par conséquent, plus ils sont heureux.

« Plus les hommes sont heureux, et plus la population s'accroît.

« C'est ainsi que la prospérité de l'humanité entière est attachée au plus grand *produit net* possible, au meilleur état possible des propriétaires fonciers [2]. »

Dans cette chaîne de déductions, il y a des transitions parfois un peu douteuses. Mais, du moins, la théorie physiocratique de la population y apparaît nette et réduite à ses ter-

1. *Op. cit.*, p. 12.
2. *Id.*, p. 14.

mes essentiels : la population y est affirmée comme dépendante du *produit net* et, indissolublement, de la condition qui est faite à la classe des propriétaires fonciers[1].

D'autres physiocrates, comme l'abbé Baudeau dans sa *Première Introduction à la Philosophie économique* (1768), n'ont qu'à peine effleuré le problème de la population, mais toujours dans l'esprit du maître, en se référant à la notion du revenu net et à celle des trois classes, dont la classe prééminente est celle des propriétaires fonciers ; en insistant aussi sur les rapports de la fiscalité avec le bien-être général et la population. François le Trosne (1728-1780) a touché aussi à la question dans son livre *De l'intérêt social* (1777). Enfin Turgot (1727-1781) l'a abordée à différentes reprises dans son *Essai sur le Commerce* (1753) et dans ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1766). Dans le premier de ces ouvrages, il se rallie expressément à l'idée que la force de l'Etat, toutes choses égales d'ailleurs, est dans une population aussi nombreuse que possible. Une contrée peu peuplée est un pauvre pays, qui ne peut soutenir ni la lutte politique ni la lutte industrielle. Turgot indique aussi que l'accroissement de la population entraîne l'enrichissement de la classe des propriétaires, par suite de la demande plus abondante des denrées et du jeu de la rente, qu'il expose avant Ricardo : Quesnay avait affirmé que les propriétaires devaient s'enrichir pour que l'augmentation de la population suive ; Turgot fait de cette augmentation la cause de l'enrichissement des propriétaires. Sa théorie est donc ici, non pas peut-être le renversement, mais la contre-partie de celle de Quesnay.

1. Ailleurs (p. 22-26), Dupont résume des vues analogues à celles de Le Mercier sur la population et l'impôt.

Devancier de Ricardo quant à la théorie de la rente, Turgot l'est aussi, — dans ses *Réflexions*, — quant à la théorie de la loi d'airain. Théorie qui implique la tendance de la population à aller jusqu'à la limite où les subsistances lui permettent d'aller. Là encore, il se sépare de Quesnay dont il n'a été qu'un disciple fort indépendant, pour édifier des doctrines qui présagent celle de l'école anglaise. Stangeland en conclut que tous les écrivains français de l'époque physiocratique[1] ont reconnu la tendance de la population à faire pression sur les moyens de subsistance. En réalité, cette conception nous paraît être celle de quelques-uns d'entre eux ; mais, comme nous l'avons vu, il serait exagéré de l'attribuer à tous.

Un « physiocrate dissident », comme on l'a appelé, Condillac (1715-1780), a, dans un livre important[2], touché rapidement à la question de la population et commencé par poser ce principe : « Il n'y a jamais dans un pays que la quantité d'habitants qu'il peut nourrir. Il y en aura moins, toutes choses d'ailleurs égales, si chacun d'eux consomme davantage. » Si pour satisfaire à des besoins de luxe, chaque individu réclame les produits d'un plus grand nombre d'arpents de terre, il faut que la population diminue en proportion. La question se pose alors de savoir « s'il est plus avantageux pour un royaume d'avoir un million d'habitants qui subsistent, l'un portant l'autre, du produit de dix arpents par tête, ou dix millions qui subsistent chacun du produit d'un seul arpent ? ». Condillac répond que « ce n'est pas la plus grande population considérée en elle-même, qui doit faire juger de la prospérité d'un Etat », mais bien « la plus grande po-

1. *Every french writer of this period .. Op. cit.*, p. 264-265.
2. *Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, ch. XXV et XXVI.

pulation qui, étant considérée par rapport aux besoins de toutes les classes de citoyens, se concilie avec l'abondance à laquelle ils ont tous le droit de prétendre ». Cette population est obtenue sous le régime de la *vie simple*, régime intermédiaire entre celui de la *vie grossière* et celui de la *vie molle*, et caractérisé par un certain progrès des arts, mais n'allant pas jusqu'à permettre le luxe. Condillac, du reste, ne semble guère concevoir qu'il y ait un problème dynamique de la population, au sens où Malthus le posera. C'est pour lui une question statique, qu'il traite dans l'esprit de l'antiquité classique, esprit moral et politique avant tout. Sur ce point particulier, l'économiste remarquable qu'il est par ailleurs, ne semble pas s'affirmer. Remarquons toutefois l'adhésion qu'il donne aux doctrines libérales et agrariennes des physiocrates : « Les terres seront en valeur partout où l'agriculture jouira d'une entière liberté; et alors la population, en proportion avec les consommations, sera aussi grande qu'elle peut l'être. Voilà la prospérité de l'Etat. »

CHAPITRE VI

DOCTRINES FRANÇAISES DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE EN DEHORS DES PHYSIOCRATES.

En dehors de l'école physiocratique, on peut, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, relever, chez un assez grand nombre d'écrivains français, des développements plus ou moins étendus concernant la population. Sans revenir sur Voltaire, à propos duquel nous avons été amenés à anticiper sur cette période, mention doit être faite de Rousseau et de plusieurs de ceux qui ont gravité autour de lui, ou ont subi son influence, tels Mably, Morelly et Raynal. On peut en faire un groupe, celui des premiers socialistes français modernes, groupe auquel Rousseau lui-même peut être agrégé. Après ces noms connus de tous, il convient d'inscrire encore ceux de quelques auteurs plus obscurs, mais dont la contribution est souvent, sur le point spécial qui nous occupe, plus importante que la leur, comme Brückner, Goyon de Plombanie, le marquis de Chastellux, Poivre. Enfin une place d'honneur doit être faite à ceux que l'on peut considérer comme les fondateurs en France de la démographie scientifique, c'est-à-dire à Moheau, comme à Messance, Expilly et Deparcieux. Les principaux ouvrages de tous ces auteurs, en ce qui nous intéresse, se placent entre

1755 et 1775. Par delà cette dernière date, on peut encore rappeler les noms de l'abbé Mann, de Necker et de Condorcet.

I. — Socialistes. — Morelly, dans son *Code de la nature* [1] (1755), a exposé une doctrine de communisme systématisant les idées que l'auteur avait présentées deux années plutôt (1753) dans son poème de la *Basiliade*. La quatrième et dernière partie de l'ouvrage rédige, en forme d'articles, la législation naturelle telle que l'auteur l'imagine ; et plusieurs de ces articles, réunis sous la rubrique « Lois conjugales » et « Lois économiques » révèlent la conception que se faisait l'auteur de la population. L'article 1er impose le mariage à tout citoyen, dès qu'il a atteint l'âge nubile. Le célibat n'est permis à personne qu'après l'âge de 40 ans [2]. Les mariages seront indissolubles pendant dix ans. Passé ce laps de temps, le divorce sera possible, mais soumis à certaines conditions, et les remariages plus encore. — La nation sera divisée en familles, tribus et cités ; à mesure que sa population croîtra, les tribus et les cités seront accrues à proportion [3]. On égalisera, autant que possible, le nombre des familles par tribus et cités [4]. On formera de nouvelles cités, si cela devient nécessaire, ou l'on emploiera l'excédent de certaines tribus ou cités à repeupler celles qui se seraient dépeuplées accidentellement [5]. L'auteur ne paraît du reste pas supposer qu'il puisse y avoir un excédent de population tel que le problème de l'insuffisance des subsistances vienne à se poser.

Bref, ce « grand livre du socialisme au XVIIIe siècle »,

1. V. réédition d'E. Dolléans, dans la collection Geuthner.
2. *Lois conjugales, op. cit.*, p. 99.
3. *Lois économiques, op. cit.*, p. 86.
4. *Lois conjugales, op. cit.*, p. 101.
5. *Id., ibid.*

comme on l'a appelé [1], témoigne de la même incompréhension du problème économique de population que les plus vieux ouvrages des utopistes classiques. C'est toujours la même manie despotique de régler en détail tout ce qui concerne la propagation des hommes, sans paraître se douter qu'il est peut-être des lois naturelles et des lois morales qui la gouvernent déjà ; c'est toujours le même besoin de découper la société sur un certain modèle conçu *à priori*, régulier et factice ; c'est toujours l'homme traité comme un « Menschenmaterial » dont le législateur dispose à son gré.

L'année même où paraissait le livre de Morelly, Rousseau donnait, avec un succès infiniment plus grand, son *Discours sur l'inégalité des conditions*. Mais le *Contrat social* ne parut qu'en 1762, et c'est dans ce dernier ouvrage qu'il faut surtout chercher les vues de Rousseau sur la population. Elles y sont affirmées notamment dans deux chapitres (chapitre x du livre II et ix du livre III.)

Rousseau semble populationniste, mais il ne vise pas à un accroissement indéfini. La densité de la population lui apparaît un signe de prospérité et de bon gouvernement. « Il n'est, à ses yeux, pire disette pour un Etat que celle des hommes. » « On peut, dit-il [2], mesurer un corps politique de deux manières : savoir par l'étendue du territoire et par le nombre du peuple ; et il y a, entre l'une et l'autre de ces mesures, un rapport convenable pour donner à l'Etat sa véritable grandeur. Ce sont les hommes qui font l'Etat, et c'est le terrain qui nourrit les hommes : ce rapport est donc que la terre suffise à l'entretien de ses habitants et qu'il y

1. Lichtenberger. — V. la préface de l'ouvrage de Morelly réédité par E. Dolléans dans la collection Geuthner.

2. *Œuvres*, édit. de 1790, t. VIII, p. 89.

ait autant d'habitants que la terre peut en nourrir. » L'idéal démographique de Rousseau, c'est donc l'équilibre dans la plénitude. « C'est dans cette proportion, poursuit-il, que se trouve le maximum de force d'un nombre donné de peuple ; car, s'il y a du terrain de trop, la garde en est onéreuse, la culture insuffisante, le produit superflu ; c'est la cause prochaine des guerres défensives ; s'il n'y en a pas assez, l'Etat se trouve, pour le supplément, à la disposition de ses voisins : c'est la cause prochaine des guerres offensives... »

« On ne peut donner en calcul un rapport fixe, entre l'étendue de terre et le nombre d'hommes qui se suffisent l'un à l'autre, tant à cause des différences qui se trouvent dans les qualités du terrain, dans ses degrés de fertilité, dans la nature de ses productions, dans l'influence des climats, que de celles qu'on remarque dans les tempéraments des hommes qui les habitent... Il faut encore avoir égard à la plus ou moins grande fécondité des femmes, à ce que le pays peut avoir de plus ou moins favorable à la population, à la quantité dont le législateur peut espérer d'y concourir par ses établissements, de sorte qu'il ne doit pas fonder son jugement sur ce qu'il voit, mais sur ce qu'il prévoit... Enfin il y a mille occasions où les accidents particuliers du lieu exigent ou permettent qu'on embrasse plus de terrain qu'il ne paraît nécessaire. » (Faible densité des populations montagnardes, densité élevée des populations maritimes).

Ailleurs [1], posant la question du critérium d'un bon gouvernement, Rousseau lui donne la réponse suivante : « Quelle est la fin de l'association politique ? C'est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent ? C'est leur nom-

1. *Œuvres*, p. 154

bre et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, le gouvernement sous lequel, sans moyens étrangers, sans naturalisations, sans colonies, les citoyens peuplent et multiplient, est infailliblement le meilleur; celui sous lequel un peuple diminue et périt est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire ; comptez, mesurez, comparez. »

En somme, sans croire à la possibilité d'un développement indéfini, Rousseau considère une population dense comme très désirable en soi. Et il pense, ce qui est une manière de voir conforme à la tendance socialiste, que là où elle n'est pas obtenue, la faute en est à l'organisation sociale et aux lois. Par ailleurs, il ne semble guère saisir l'importance du côté économique du problème, ni soupçonner que le principe de population puisse tendre à exercer normalement une pression sur les subsistances. Son point de vue n'est pas très différent de celui de Morelly, sauf en ce qu'il ne s'étend pas aux réglementations arbitraires, que celui-ci nous présente comme le *Code de la nature* [1].

Un peu après Rousseau, l'abbé de Mably (1709-1775), qui est probablement le plus considérable des socialistes français du XVIIIe siècle, traite incidemment de la population dans quelques-uns de ses nombreux ouvrages. Dans le plus connu, les *Doutes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1768), où il fait le procès de la propriété privée et celui de la doctrine physiocratique, il s'élève contre la

1. Dans son *Gouvernement de Pologne* (1772), Rousseau reprend les mêmes idées : « Multipliez sans cesse vos blés et vos hommes, sans vous mettre en souci du reste... L'effet infaillible et naturel d'un gouvernement libre et juste est la population. Plus donc vous perfectionnerez votre gouvernement, plus vous multiplierez votre peuple sans même y songer. » (*Id.*, p. 386-387.)

thèse de Quesnay que la « richesse des récoltes annuelles est la mesure de la population [1] », et contre la chrématistique des physiocrates. Il relève l'influence des causes politiques et morales. Pour lui, le despotisme transforme les provinces en désert par le dépeuplement [2], et il s'efforce, à ce sujet, de prouver, contre Quesnay, que la nombreuse population et l'agriculture minutieuse des Chinois ne doivent rien au despotisme de leur gouvernement [3]. On peut relever aussi quelques observations dans ses *Théories sociales et politiques* (1763) et son traité *De la législation* (1776). Dans ce dernier ouvrage, où comme dans les *Doutes*, il fait le procès de la propriété, il dénonce en particulier les méfaits de la grande propriété foncière, au point de vue du dépeuplement de certaines régions [4]. « J'ajoute, écrit-il ailleurs, que si les hommes n'avaient jamais établi la propriété, la terre serait aussi cultivée et aussi peuplée qu'elle peut l'être. Le bonheur ne multiplie-t-il pas les hommes ? » C'est toujours le point de vue socialiste, d'après lequel la population dépend, avant tout, des institutions, des lois, et de la répartition, bien plus que de la production même des substances : le communisme est bienfaisant à cet égard comme à tous les autres, et la propriété malfaisante, ici comme toujours.

Au même groupe appartient le déclamatoire auteur de l'*Histoire philosophique des Etablissements et du Commerce des Européens dans les deux Indes* (1770), l'abbé Raynal. Il admet, d'une manière générale, que la population est réglée par le total des subsistances, que dans les pays trop peuplés, la colonisation permet de se débarrasser de l'excès de population, tout en enrichissant la mère-patrie, que le luxe qui

1. *Œuvres* de Mably, édition de 1797, t. XI, p. 19.
2. *Id.*, p. 72.
3. *Id.*, p. 79 et suiv.
4. *Id.*, t. IX, p. 96-97.

suit généralement la prospérité, retarde l'accroissement ; qu'une juste mesure dans la prospérité le favorise au contraire ; enfin que la misère et les mauvaises institutions l'empêchent.

D'Holbach, dans son *Système social* (1773), met la population en rapport avec la bonté du gouvernement, la sagesse des lois, la fertilité du sol, l'industrie des habitants, la liberté et la sécurité dont jouit le peuple. Une contrée mal gouvernée est au contraire toujours trop peuplée ; entendez par rapport à ce que ce mauvais gouvernement la met en état de nourrir.

II. — Avec Goyon de Plombanie, nous retrouvons un écrivain préoccupé des mêmes problèmes qui ont attiré l'attention de Vauban et de Quesnay. Son livre l'*Homme en société, ou Nouvelles vues économiques et politiques pour porter la population au plus haut degré en France*, fut publié en 1763. Il y déplore, comme tant de ses contemporains, la situation des classes rurales. Si l'agriculture décline, tout languit avec elle ; sans agriculture, pas d'hommes ; l'agriculture est la source de la richesse et de la puissance des Etats, qui consistent en une population nombreuse. Toutefois Plombanie, qui consacre une importante partie de son livre à la question du luxe, se refuse à le condamner en bloc, comme nombre d'agrariens sont portés à le faire. Il pense que la demande des objets de luxe fournit du travail à de nombreux individus, et que le goût de ces objets surexcite l'ambition, principal moteur de l'activité humaine. Le luxe n'est vraiment nocif que lorsque, pour l'alimenter, les classes dirigeantes en viennent à opprimer les classes rurales.

Le Lyonnais Pierre Poivre (1719-1786) souligne aussi l'importance de l'agriculture pour l'accroissement de la population dans ses *Voyages d'un philosophe* (1768). Il en

fait l'occupation dont finalement toutes les autres dépendent, et dont l'état plus ou moins florissant est en rapport avec le degré de civilisation et la bonté du gouvernement d'un pays.

Stangeland a rappelé l'attention sur un ouvrage publié en français à Leyde, en 1767, sous le titre de *Théorie du système animal*, et que Karl Marx, dans un passage extrêmement dur pour Malthus, avait déjà signalé comme contenant —, « épuisant » même, dit-il, — toute la théorie moderne de la population ; ouvrage dû, comme l'*Essai sur le principe de population*, à un pasteur protestant du nom de Bruckner, et devenu extrêmement rare aujourd'hui. Il semble bien que ce livre doive être, en effet, retenu parmi les plus importants de ceux de l'époque pré-malthusienne.

Bruckner expose qu'une loi préside à la multiplication des animaux, et que ceux-ci, l'espèce humaine comprise, tendent à se multiplier autant que les circonstances naturelles ou artificielles le permettent. Mais, ajoute-t-il, « dans le monde animal, comme dans le végétatif, les espèces ne sauraient subsister que dans une certaine proportion avec l'étendue de terrain qu'elles occupent ; dès lors que le nombre de leurs individus excède cette proportion, elles décroissent et dépérissent parce que, partout où il y a surabondance de vie, il y a disette de nourriture ». En ce qui concerne l'homme, l'action de cette loi apparaît manifeste dans les grandes villes, où la partie paupérisée de la population est largement décimée par la misère. Aussi Brückner s'élève-t-il contre les populationnistes de parti pris : l'accroissement, dit-il, est un bien quand il se produit au sein d'une nation libre, éclairée, riche en avantages naturels et protégée contre l'invasion de voisins moins forts —, par cette nation Brückner semble désigner l'Angleterre — ; mais dans un pays qui ne répond pas à de telles conditions, un

accroissement de population n'aboutit qu'à plus de souffrances et à plus de décès.

Des forces coercitives existent et sont nécessaires pour restreindre l'accroissement des espèces : sans elles, le résultat de l'accroissement ne pourrait être que l'extinction de toute vie. Leur action est plus directe parmi les peuples primitifs, à l'économie rudimentaire, que parmi les peuples civilisés, qui ont des moyens plus variés de se procurer le nécessaire et le superflu. Les deux principaux obstacles au peuplement sont : 1° le manque de subsistances qui conduit ordinairement à la guerre ; 2° la peste et la famine, bien plus redoutables : « La guerre a ses horreurs, sans doute ; mais il s'en faut bien qu'elle présente un spectacle aussi terrible que la peste et la famine. »

La civilisation tend bien à prévenir ces maux ; mais, d'autre part, elle engendre des causes indirectes d'arrêt du peuplement, luxe, paresse, sensualité, affaiblissement moral, occupations dangereuses diverses. « Que l'on considère bien tous les effets que produisent les arts et sciences dans la société, et l'on verra que si, d'un côté, ils multiplient l'espèce humaine, de l'autre ils portent en eux comme des poisons cachés, qui en retardent les progrès et qui servent de correctifs à l'excès de leurs influences. » Brückner, ici, met les chercheurs sur la voie d'une enquête relative à l'importance du point de vue psychologique en matière de population. Il ne se réfère pas d'une manière expresse aux effets du *moral restraint* ; mais il semble les avoir implicitement envisagés. Stangeland admet [1] que sa réserve sur ce point, et l'absence d'une présentation de sa théorie en forme mathématique, constituent les principales différences entre son œuvre et celle de Malthus. On peut douter

1. *Op. cit.*, p. 237.

que la seconde, au moins, soit toute à l'avantage de ce dernier.

Entre les écrivains peu connus en général, qui, dans la période 1750-1789, ont traité un peu longuement et explicitement de la population, il faut citer encore le marquis de Chastellux, officier de mérite et diplomate de talent, avec son traité de la *Félicité publique* (1772)[1]. Les indices de cette félicité, quels sont-ils ? Deux se présentent tout d'abord à l'esprit. Ce sont l'état de l'agriculture et celui de la population : mais le premier est surtout à considérer : or, contrairement à certains de ses contemporains, Chastellux proclame la supériorité de l'agriculture moderne et se demande si la population a fait autant de progrès qu'elle. Il pense, comme Voltaire et comme Hume, que la terre est beaucoup plus peuplée que jadis. Mais si la population est assez généralement la preuve de la prospérité d'une nation, en tant qu'elle suppose un état économique satisfaisant et une bonne législation, cependant cette preuve n'a rien d'absolu. Des régions misérables ou despotiquement gouvernées ont parfois une population dense. Chastellux cite comme exemple les petits Etats de l'Allemagne, qui lui apparaissent dénués de commerce et d'industrie, gouvernés tyranniquement, et où cependant le peuple se multiplie. Si, en général, on peut dire que les subsistances sont la mesure de la population, le rapport entre ces deux termes varie parfois au détriment du bien-être ; il peut même tomber très bas, sans destruction positive de population, car « la nature, plus économe que les tyrans, sait encore mieux à combien peu de frais les hommes peuvent subsister ». Aussi, pour Chastellux, l'indice le plus sûr de la félicité publique est l'élé-

1. V. Puvilland, *Les doctrines de la population en France au XVIIIe siècle*, p. 107 et suiv. — Et Sicot, *Le marquis de Chastellux*.

vation des salaires, ce qu'il appelle « le tarif de la vie humaine ». Ainsi Malthus dira que le bonheur, dans un pays, est en raison de la quantité d'aliments que peut acheter l'ouvrier par une journée de travail.

Mais Chastellux, à l'encontre de Malthus, ne nourrit aucune inquiétude quant à un péril prochain de surpopulation. Il a confiance dans l'extensibilité de la production et des subsistances. Il croit qu'un sage gouvernement peut arriver à atteindre son but, qui est bien plus « d'avoir une population heureuse qu'une population nombreuse », de « faire naître plus de subsistances, sans nourrir plus d'habitants », et d'assurer, en un mot, l'élévation du « tarif de la vie humaine ». Ici encore, par conséquent, nous sommes en présence d'un écrivain qui cesse de prêcher le populationnisme à outrance, qui désire même un ralentissement ou un arrêt, mais sans verser, pour cela, dans les craintes de surpopulation qui hanteront les malthusiens : c'est donc assez justement que M. Puvilland l'a rapproché de Voltaire.

III. « Le XVIIIe siècle, dit E. Levasseur, est le premier qui, en France, ait appliqué à cette matière (de la démographie) la curiosité scientifique, et constaté par des recherches méthodiques que la vie humaine est soumise à des lois. Ce n'est guère d'ailleurs avant 1750 que cette curiosité s'est manifestée par des œuvres [1] ». Si, en effet, nous l'avons vu, de nombreux auteurs ont antérieurement à cette date, spéculé sur la question de population d'une manière plus ou moins abstraite, les premiers démographes et statisticiens français proprement dits, ceux qui ont étudié le problème et analysé ses éléments avec méthode et *a posteriori* appartiennent à la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les

1. *Op. cit.*, p. 249.

principaux sont Expilly, Messance, Moheau, Dupré Saint-Maur et Lavoisier [1].

Ils avaient eu toutefois des précurseurs chez un certain nombre d'écrivains des deux siècles précédents, auteurs de traités de géographie descriptive : tels, au XVIe siècle, l'Italien Sansovino [2], au XVIIe l'Allemand Conring [3] et le Français Pierre Davity [4]. Mais les ouvrages de ces derniers, souvent considérables, ne contiennent, au point de vue statistique, que de vagues ébauches, et nulle recherche des lois démographiques. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, le livre du duc de Boulainvilliers, *Etat de la France* (1727), rédigé sur les documents réunis par la grande enquête des intendants, est déjà beaucoup plus précis au point de vue statistique, et constitue une description détaillée de la France.

Vingt ans plus tard, environ, le mathématicien Deparcieux donne son *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine* (1746), lequel contenait des tables de mortalité, longtemps utilisées par la suite pour les opérations d'emprunt, de rentes viagères, d'assurances, etc. Deparcieux fit entrer dans ses calculs des distinctions jusque-là négligées, en s'attachant, par exemple, à mesurer les chances de longévité selon les classes sociales. Son ouvrage contient, d'autre part, diverses observations intéressantes sur la population : c'est ainsi qu'il enregistre la tendance à la désertion des campagnes au profit des villes, et qu'il s'élève contre l'habitude du nourrissage au dehors, qui, dit-il, tue plus de la moitié des enfants du bas peuple.

L'abbé Expilly est, après Boulainvilliers, le premier en

1. On pourrait citer encore de Pommelles, Tolosan, Saugrain, Arnould, etc.

2. *Del governo e ammistratione di diversi regni e republiche*, 1583.

3. *De imperii Germanici republica acroamata VI*, 1634.

4. *Les Etats empires, royaumes... etc.*, 1659.

date des écrivains du XVIIIe siècle qui ait tenté d'évaluer sérieusement, et au moyen de patientes analyses, la population de la France ; son *Dictionnaire des Gaules* parut en 1765. Au chiffre de 18.000.000 environ d'hommes que Mirabeau attribuait à la France d'alors, il oppose celui, probablement beaucoup plus près de la vérité, de 22.000.000 d'âmes.

En 1766, paraît un nouveau traité de démographie, ou plutôt un recueil de monographies consciencieuses basées sur une observation méthodique et un classement raisonné des faits. Ce sont les *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques autres villes du royaume*, ouvrage attribué à divers auteurs, mais dont l'auteur probable est bien celui qui l'a signé, à savoir Messance, secrétaire de l'intendant d'Auvergne La Michodière.

Messance conçoit qu'il existe des lois naturelles régissant les phénomènes démographiques, comme l'Allemand Süssmilch l'avait déjà, de son côté, affirmé. Et de ces lois, il se fait l'idée suivante : « En général, dit-il, il est dans l'ordre de la propagation que le nombre des naissances réponde au nombre des habitants dans une proportion telle que les hommes qui naissent puissent remplir le vide de ceux qui meurent ; il est même nécessaire que, dans les petites villes et paroisses, il y ait, année commune, plus de naissances que de morts, tant pour recruter les grandes villes que pour réparer les ravages des guerres, des pestes et autres fléaux qui affligent le genre humain et qui l'auraient peut-être détruit si, dans l'ordre ordinaire, le nombre des naissances n'excédait celui des décès [1]. » Ce passage ne semble pas révéler chez l'auteur une idée très

1. *Recherches*, édit. 1776, p. 2.

forte de la puissance du principe de population. Ailleurs cependant, il se rapproche plus sensiblement de la pensée malthusienne. Parlant des grands fléaux destructifs, il s'exprime ainsi : « Comme dans les règles de la Providence, rien n'arrive au hasard, ces fléaux peuvent avoir leur utilité ; ils entretiennent peut-être le niveau entre le nombre des habitants de la terre et les productions destinées à leur subsistance, et empêchent que l'espèce humaine ne se multiplie trop et ne surcharge la surface de la terre, d'où il pourrait résulter de plus grands maux que ceux causés par la guerre, les pestes et les autres maladies épidémiques [1]. »

Mais Messance ne s'attache pas à développer ces considérations générales. Il se propose, à l'aide de calculs opérés sur des bases locales (la statistique des naissances et mariages dans quelques généralités et le dénombrement direct de quelques petites villes et paroisses), d'arriver à évaluer la population de la France. Il la porte un peu plus haut qu'Expilly, soit à 23.109.250 habitants, pour l'année 1766, et le territoire français d'alors. Son procédé pour arriver à ces résultats consiste à établir une proportion, là où il peut la constater, entre la moyenne annuelle des naissances et le chiffre des habitants des lieux dénombrés, de manière à obtenir un coefficient qui lui permet ensuite de calculer la population totale de la France et d'affirmer le progrès de sa population.

Certaines de ses affirmations incidentes sont assurément contestables. C'est ainsi qu'il proclame que « la fécondité du mariage dépend de causes absolument indépendantes de la volonté même de ceux qui peuvent seuls y contribuer [2] ». Il trouve ici contre lui tous nos démographes

1. *Recherches*, édit. 1766, p. 2.
2. *Id.*, p. 143.

modernes, qui affirment l'importance décisive de la restriction volontaire comme facteur de la dénatalité. Messance concluait de son affirmation téméraire à l'impuissance des lois populationnistes de l'époque mercantiliste. D'autre part, il s'élevait contre la théorie physiocratique des « bons prix » et il voyait, dans le bas prix du blé, le moyen d'accroître l'aisance du peuple. Au total, son œuvre est doublement intéressante, par elle-même, et en tant qu'ouvrant une voie de recherches où Moheau allait s'engager avec un succès plus grand.

La valeur de l'ouvrage de Moheau (1778), intitulé *Recherches et considérations sur la population de la France*, est en effet presque de premier ordre. Ce livre, comme celui de Messance, a été contesté à son signataire, et parfois attribué à Montyon. Nous croyons avoir exposé les éléments du procès et indiqué les raisons de maintenir l'attribution traditionnelle, dans notre préface, à la réédition de ce remarquable ouvrage [1].

Ce n'est peut-être pas exagérer que de considérer le livre de Moheau comme le premier traité de démographie, digne de ce nom, écrit en français. La plupart des ouvrages antérieurs, nous l'avons vu, ne relèvent pas d'une science bien rigoureuse, mais souvent de conceptions plus ou moins subjectives. D'autres livres s'essaient à atteindre une exactitude plus grande et font quelque usage de la statistique. Mais si la statistique est la base de la démographie, elle est loin de constituer la démographie tout entière, celle-ci devant non seulement enregistrer et classer les phénomènes relatifs à la population, mais les interpréter, et tenir compte aussi des aspects qualitatifs, et non seulement quantitatifs de celle-ci. Le livre de Moheau n'est ni une simple compila-

1. Collection Geuthner.

tion de chiffres, ni un ensemble de considérations *apriori* ; mais une tentative sérieusement conçue et conduite, pour exposer méthodiquement, et résoudre scientifiquement les principaux problèmes relatifs à la population. E. Levasseur n'hésite pas à voir en lui un des principaux fondateurs de la science démographique.

Les *Recherches et Considérations* forment un ouvrage assez considérable, divisé en deux parties. Dans la première, Moheau étudie ce qu'il appelle l'*Etat de la population*. Après avoir insisté sur la « valeur de la population dans un Etat », sur « l'utilité des recherches sur la population », et sur les « moyens de connaître la population », il s'efforce d'arriver à préciser le chiffre de la population de la France, sa division par sexe et par âge, par classes, sa composition au point de vue de la taille et de la force, sa fécondité, sa mortalité. Il porte aussi son examen sur l'émigration et l'immigration, et recherche enfin l'effet produit dynamiquement sur la population par le jeu des différents facteurs démographiques. C'est la partie plus spécialement statistique de l'ouvrage, et elle est déjà remarquable. On est surpris, en lisant Moheau, de voir avec quelle prudence scientifique, déjà toute moderne, il se sert des chiffres et les interprète ; de constater combien ses jugements restent solides en général, examinés à la lueur des documents, incomparablement plus précis et plus nombreux dont disposent les savants de nos jours ; de relever comment il échappe à nombre de préjugés très répandus de son temps, et comment même il a évité des erreurs et des exagérations, commises, après lui, par des écrivains de bien plus grande notoriété. Il procède avec circonspection, mesure, bonne foi, un esprit de modération et de sagesse, qui fait songer parfois à celui d'A. Smith, dont l'*Essai* est presque contemporain des *Recherches*.

Cette prudence n'empêche nullement Moheau de mettre en valeur, et parfois avec un singulier relief, des idées importantes et souvent neuves alors. Nettement populationniste, il est persuadé, comme la plupart de ses contemporains, que l'un des premiers devoirs du souverain est d'encourager le peuplement. Mais de cette attitude, il donne des raisons économiques précises. Il rappelle que l'homme « est le plus précieux des trésors d'un souverain » ; qu'il est à la fois « le dernier terme et l'instrument de toute espèce de produit » [1] et que la richesse d'un Etat, comme celle d'un particulier, s'évalue d'après le nombre d'hommes dont il peut commander le travail. Mais il ne s'en tient pas là, et s'efforce d'arriver à chiffrer la valeur économique de l'être humain. Il développe même, plus d'un siècle à l'avance, des idées qui font songer à celles de M. A. Coste sur la *sociométrie* et sur la manière d'évaluer la puissance des Etats par une comparaison du chiffre de leur population avec celui de leur superficie territoriale. Et il précise : il montre notamment quels sont les avantages de la population concentrée, au point de vue, par exemple, du développement de la division du travail, qu'il appelle « le travail combiné ». Sur ce sujet, il a écrit quelques pages qui, par leur justesse, leur simplicité, leur pénétration ne dépareraient pas trop l'*Essai sur la richesse des Nations.*

Moheau indique, presque au début de son livre, quelle sera sa méthode. Elle est inductive. Il veut s'élever des faits à la connaissance des principes, de l'expérience à la théorie. Mais de quels faits convient-il de partir ? Il déclare n'avoir que peu de confiance dans les dénombrements directs, entachés de trop d'erreurs. Il aime mieux évaluer la population d'après les feux, les maisons, les cotes, d'après aussi le

1. Réédition des *Recherches*, collection Geuthner, p. 7.

chiffre des naissances, plus facile à obtenir avec une exactitude suffisante. Il croit pouvoir poser qu'il y a en France 1 naissance annuelle par 26 habitants, soit près de 40 pour 1.000; et sur cette base, combinée avec celle que fournit le taux de mortalité (environ 33 pour 1.000) [1], et ce qu'il croit savoir de l'émigration et de l'immigration [2], il construit des calculs qui aboutissent à donner à la France d'alors 23.500.000 à 24.000.000 d'âmes.

Nous ne pouvons suivre Moheau dans son analyse de la population par âge, sexe, classe, etc. Remarquons seulement qu'il a tracé les cadres dans lesquels les statistiques modernes continuent en général à classer leurs résultats. Mais ses exposés ne sont pas arides ; il les enrichit de maintes observations intéressantes ou judicieuses. Ennemi des paradoxes et des exagérations, il s'attache aux notions éprouvées et aux opinions moyennes de préférence. Il loue et souhaite la fécondité ; il proclame (expression d'une austérité un peu chagrine) que « le premier devoir du citoyen est de *subir le joug* du mariage », et qu' « un des plus grands services qu'il puisse rendre à la société est d'augmenter le nombre des individus qui la composent ». Mais il reconnaît l'utilité sociale de certaines formes du célibat, et les défend contre les attaques, souvent passionnées et contradictoires, de plusieurs auteurs contemporains. Populationniste, il croit à l'influence heureuse de certaines mesures générales prises par l'Etat pour favoriser le peuplement ; mais il est sceptique quant à l'efficacité des encouragements pécuniaires et directs. Il rejette les idées bizarres de Wallace et de Montesquieu sur la décadence de la population dans les Etats modernes comparés à ceux de l'antiquité, mais sans tomber dans l'excès inverse,

1. Et le taux de nuptialité qu'il évalue environ à 8 1/2 °/oo.

2. La première, croit-il, plus forte que la seconde.

et sans oublier que, pour l'ensemble de l'Univers, la question est beaucoup plus douteuse que pour l'Europe. La population a un flux et un reflux, dit-il[1], sensible dans l'espace des siècles, qui enrichit ou appauvrit diverses régions, comme la mer découvre une plage pour en absorber une autre ; mais il faut être bien instruit ou bien hardi pour oser calculer ou balancer les pertes et les gains de l'humanité[1]... » Il déclare même le problème actuellement insoluble, et les recherches sur un tel objet « de pures spéculations aussi inutiles que pénibles [2] ». La question ne peut être résolue, non sans grandes difficultés, que pour certaines nations prises isolément, comme la France. En ce qui concerne celle-ci, Moheau n'hésite pas à conclure que sa population s'accroît et il s'avance à prophétiser que, si son taux d'accroissement reste le même, sa population doublera en deux siècles et demi.

Mais si Moheau croit impossible d'évaluer les variations effectives de la population du globe, et notament d'affirmer que celle-ci s'accroisse en fait, au total, il n'en estime pas moins qu'*a priori* on peut conjecturer une tendance en ce sens « dans nos climats ». « En général, dit-il [3], l'humanité est tellement constituée, et la fécondité et la mortalité sont tellement combinées, que notre espèce doit multiplier dans nos climats, si quelque raison locale, physique ou morale, ne dérange l'ordre de la propagation et n'intervertit la loi de nature. » Il cite à ce sujet les calculs de Deparcieux, ceux de Wallace, et les affirmations de Franklin sur le peuplement de la nouvelle Angleterre, qui serviront de base aux déductions de Malthus [4].

Jusqu'où peut aller la progression ? « Nous croyons, répond

1. *Op. cit.*, p. 177.
2. *Id.*
3. *Id.*, p. 189.
4. Et qui lui semblent au reste suspectes.

Moheau, que les limites de la population ne sont fixées que par la quantité d'hommes que la terre peut nourrir et vêtir ; ces bornes mêmes qui sont réelles pour la totalité de l'univers, n'existent pas pour un pays particulier ; et sa population peut être supérieure à la fécondité du sol, si l'habitant trouve dans son industrie des moyens de subvenir à ses besoins et de rendre tributaire le sol étranger... On doit donc tenir pour certain que la possibilité de l'extension de la population va jusqu'au point où la réunion d'un nombre d'hommes sur un même terrain pourrait nuire à leur conservation par l'altération de l'atmosph`re, ou l'interception des communications, ou l'insuffisance des moyens de fournir aux besoins de la vie [1]. »

Moheau s'est donc rendu compte très nettement du problème des rapports entre la population et les subsistances. Il a mis en lumière l'importance économique de « ce besoin de s'unir, cette ardeur de se reproduire qui, dans l'ordre des affections, tient le premier rang après la faim ». Il ne voit pas d'autres limites à la population que l'impossibilité physique de vivre pour un plus grand nombre d'individus. Mais cette limite, à ses yeux, est surtout théorique. Notre espèce doit multiplier, dit-il, *dans nos climats*, et si « quelque raison locale, physique ou morale, n'intervertit l'ordre de la nature ». Or, des raisons de ce genre, il en existe. Et Moheau en fait dans la seconde partie de son livre une analyse qui peut être mise en parallèle avec celle de Malthus, avec avantage même par endroits, car Moheau est beaucoup moins systématique, beaucoup plus pondéré que l'auteur anglais. Il s'est mieux rendu compte peut-être de toute la puissance des obstacles préventifs et répressifs que Malthus a parfois sous-évaluée, particulièrement de l'influence meurtrière d'un

1. *Op. cit.*, p. 190 191.

grand nombre de travaux, de la restriction volontaire, etc.

Cette seconde partie intitulée *Des causes du progrès ou de la décadence de la population* comprend elle-même deux divisions, dans lesquelles il est traité successivement des causes physiques et des causes morales. Moheau énumère parmi les premières les différentes conditions climatiques, l'alimentation, la répartition des biens, l'habitude, les métiers. Au sujet de chacune, il multiplie les observations intéressantes. A propos de l'alimentation, il ouvre des horizons qui témoignent d'un esprit plus ouvert et plus philosophique que celui de Malthus : mieux que lui, il évalue l'élasticité de la production des subsistances, insistant sur le caractère *polyphage* de l'homme, sur la possibilité d'utiliser des ressources alimentaires encore mal connues ou même inconnues, et devançant ainsi, non pas les rêveries plus ou moins chimériques, — et peu séduisantes, — d'un Berthelot, mais les observations judicieuses d'un Patten. D'après Moheau, il importe de développer l'étude expérimentale et rationnelle des denrées, pour arriver à bien connaître et utiliser la valeur réelle d'une foule d'équivalents alimentaires négligés ou délaissés. C'est là certainement un des aspects sous lesquels la critique de la théorie malthusienne pourrait, encore aujourd'hui, être faite d'une manière intéressante et neuve.

Il y a aussi des observations très justes à relever dans ce que nous dit Moheau « des métiers destructeurs de l'espèce humaine », dont la liste, dit-il, comprend presque tous les métiers [1]. « Dans l'état actuel de la société, dit-il encore, on ne peut être logé, vêtu, nourri, abreuvé, poudré, éclairé, enterré, sans qu'il en coûte la vie à une multitude d'individus, ou du moins sans que le ministère dangereux qu'ils prêtent à nos besoins ou à nos goûts, altère leur santé

1. *Op. cit.*, p. 218.

ou abrège leurs jours. » Et Moheau réclame une intervention protectrice des travailleurs. Parmi les causes « civiles, politiques et morales » susceptibles d'agir sur le mouvement de la population, il indique la religion, le gouvernement, les lois civiles, — particulièrement lois matrimoniales et successorales, — certaines lois pénales, les mœurs, le luxe, les usages, les impôts, la guerre, la navigation et la colonisation, etc. Son énumération est en somme fort complète, et l'on ne peut guère lui reprocher ici qu'un peu trop de concision. D'une façon générale, les causes morales lui apparaissent plus puissantes que les causes physiques. « Jetez, dit-il, les yeux sur le globe que nous habitons, vous y verrez... les institutions humaines prévaloir sur les influences physiques[1] ».

Il proclame notamment l'influence favorable au peuplement exercée par les religions, et tout spécialement par le catholicisme, qui « pénètre dans le secret du mariage, et proscrit tout acte de plaisir qui ne tend pas à la génération[2] ». Le célibat religieux, il est vrai, lui paraît préjudiciable à la population ; mais il ajoute aussitôt que ce préjudice a été fort exagéré par la prévention et qu'il est amplement compensé par ailleurs. En revanche, il n'attribue pas une très grande importance à la forme du gouvernement : ce qui importe surtout à la population, c'est que celui-ci procure « la sûreté de la personne et celle des biens ». La liberté est favorable à la population ; l'esclavage lui est contraire. Et quant au servage, Moheau condamne l'opinion de ceux qui le croyaient susceptible d'aider au peuplement, sous prétexte que le seigneur a intérêt à assister ses serfs. « Placer, dit-il[3], les hommes dans la dépendance les uns des autres

1. *Op. cit.*, p. 225.
2. *Id*, p. 228.
3. *Id.*, p. 237.

pour assurer leur subsistance, c'est une opération du même genre que si on les réduisait à la mendicité pour leur donner des droits à la charité... »

En faveur du mariage, Moheau ne veut ni honneurs, ni pensions ; il critique même, à ce point de vue, la politique de Colbert. Mais il demande pour les pères de famille, des exemptions de taxes et de charges diverses. En matière successorale, il critique avec modération les droits de masculinité et de primogéniture et les substitutions, qui, entre autres inconvénients, lui semblent compromettre le peuplement. En ce qui concerne les mœurs, il souligne, en trois mots, l'effet des mauvaises, dont certains attendaient, comme partielle compensation, un surcroît de natalité. « La débauche ne peuple point. » Un nombre donné d'unions illégitimes ne procure pas le vingtième des naissances que donne un nombre égal de mariages. Et, à ce propos, il indique que, déjà, le néo-malthusianisme et la restriction volontaire pénétraient jusque dans les campagnes [1]. « Il est temps, dit-il prophétiquement, d'arrêter cette cause secrète et terrible de dépopulation qui ruine imperceptiblement la nation et dont, dans quelque temps, on s'occupera peut-être trop tard. » Il s'élève aussi contre le nourrissage mercenaire, en des termes aussi sévères que ceux de Rousseau.

Le luxe est dangereux pour la population. Moheau montre l'opposition qui existe entre le désir d'une descendance nombreuse et celui de satisfaire à des besoins personnels nombreux et coûteux. Sous un régime plus égalitaire, la natalité serait plus forte, tandis que, sous celui qui sanc-

1. P. 258 : « Les femmes riches... ne sont pas les seules qui regarden la propagation de l'espèce comme une duperie des vieux temps ; déjà ces funestes secrets inconnus à tout animal autre que l'homme, ces secrets ont pénétré dans les campagnes : on trompe la nature jusque dans les villages. »

tionne une inégalité trop grande, on a « partout le spectacle de l'homme riche altérant le vœu de la nature,... abusant de ses semblables, leur enlevant, pour ses plaisirs, ses goûts, ses caprices, les moyens de subsistance ; la nature trahie, la nation sacrifiée, et la génération future éteinte par anticipation [1] ». La critique de Moheau s'attache même en détail à certains usages, à des abus de la mode, et prend parfois une allure tout à fait moderne : il trouve surprenant et affligeant par exemple « que le sexe le plus délicat soit habillé d'une manière qui pourrait être funeste à l'homme le plus robuste [2] ».

Les impôts élevés sont destructeurs d'hommes, du moins les impôts existants. Car, dit Moheau, il serait possible de leur en substituer d'autres qui favoriseraient la population : impôts sur les terrains soustraits à l'agriculture ; impôts sur la domesticité ; impôts en général sur « tout usage, toute jouissance qui ne peut exister que par une extinction de reproduction [3] ».

A propos de la guerre, — dont Moheau s'efforce déjà de montrer qu'elle ne *paie* pas [4], — il indique qu'elle opère dans la nation une sélection à rebours, et il voit, d'autre part, un danger grave dans le célibat militaire.

Le commerce maritime, la colonisation et l'émigration lui paraissent aussi avoir des effets désastreux pour la population. A ses yeux, les Français émigrent beaucoup trop. « L'expatriation est une maladie nationale » : formule sans doute très exagérée, si l'on admet, comme Moheau le fait lui-même, que l'émigration totale portait chaque année sur 25.000 individus environ. Mais nous avons vu que les

1. *Op. cit.* p. 261.
2. *Id.*, p. 262.
3. *Id.*, p. 269.
4. *Id.*, p. 270.

idées de Moheau à cet égard étaient celles de beaucoup d'écrivains de son époque et des époques antérieures. Depuis Bodin et Montchrétien, c'était une croyance très générale en France qu'on émigrait beaucoup, — qu'on émigrait trop. Et cependant une émigration un peu plus forte, sans nuire au peuplement de la métropole, nous eût peut-être conservé le Canada.

Moheau conclut ses *Recherches* par un exposé « des moyens de fixer les nationaux et d'attirer les étrangers », qui est un programme populationniste, et par un résumé, plus doctrinal, sur les relations de la population et des subsistances.

Pratiquement, Moheau conseille au souverain de « rendre ses sujets heureux », premier moyen pour les multiplier ; de faciliter la diffusion de la propriété ; de favoriser les mariages ; de provoquer l'immigration étrangère et le retour des nationaux émigrés. Il suggère même, en ce qui concerne ces derniers, un moyen assez inattendu pour les décider à revenir. « Pour fortifier, dit-il, cet esprit de retour, il serait à désirer qu'on multipliât en France un genre de production que fournissent peu d'autres pays : le vin est, pour la France, d'un prix inestimable, par la multitude de bras qu'emploie la culture nécessaire pour cette production, par l'exportation à laquelle elle donne lieu, et encore par l'usage de cette liqueur que contracte le national et à laquelle il renonce difficilement... [1] »

Quant aux relations « de la population aux subsistances et aux moyens de subsistance », il rappelle que « l'homme est un animal qui mange du pain ; quelque part qu'il en trouve, il y court [2] ». C'est pourquoi divers auteurs ont admis que la production annuelle constitue la mesure de

1. *Op. cit.*, p. 278.
2. *Id.*, p. 280.

la population. Mais, en réalité, dit Moheau, « quoique l'abondance des aliments entraîne la facilité de s'en procurer, et que cette facilité donne aux hommes les moyens de multiplier », il est des pays « où les choses nécessaires à la vie sont en abondance et cependant où les habitants ne sont pas nombreux ». C'est que « deux causes combinées » influent sur la population : 1° l'abondance des choses nécessaires à la vie ; 2° « la facilité de les obtenir par la propriété du sol ou par le travail ». « Il est des temps où le peuple, dans le pays le plus fécond, manque de subsistance, si l'emploi de la main-d'œuvre ne le rend nécessaire au propriétaire [1] ». En un mot, le problème est de répartition autant que de production.

On peut dire que Moheau a envisagé les faits démographiques sous la plupart de leurs aspects principaux. Il a posé, s'il ne les a pas épuisées, la plupart des questions qu'étudient encore nos contemporains à propos de la population. Dans son livre, qui révèle un esprit logique, raisonnable, modéré, il dose heureusement les théories et les faits ; et à côté de rares assertions douteuses, on y trouve force analyses fines et justes. Il est permis, sans placer les *Recherches* tout à fait au rang de ces deux magistraux ouvrages, d'y voir une œuvre qui annonce à la fois et l'*Essai* dogmatique de Malthus, et la grande enquête objective de Levasseur.

IV. — Les dernières années du XVIIIe siècle voient encore paraître en français quelques ouvrages concernant, principalement ou accessoirement, la population. Ce sont surtout : 1° divers Mémoires de l'abbé Augustin Mann [2] ; 2° quelques écrits de Necker ; 3° un ouvrage du grand chimiste

1. *Op. cit.*, p. 281.

2. Voir J. Lefort, *Un précurseur de Malthus*, *Journal des Economistes*. 1876.

Lavoisier ; 4° enfin le livre de Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* [1].

Mann était né en Angleterre en 1735 ; mais au cours d'une vie aventureuse, qui le conduisit en France, en Espagne, en Brabant, il se fixa assez longuement à Bruxelles, et c'est à l'Académie impériale de cette ville qu'il présenta ses *Mémoires* écrits en français. Le premier, qui est de 1775, est intitulé *Mémoire sur les moyens d'augmenter la population et de perfectionner la culture dans les Pays-Bas* ; le second, en date de 1780, porte pour titre : *Dans un pays fertile et bien peuplé, les grandes fermes sont-elles utiles ou nuisibles à l'Etat en général ?* Dans le premier, Mann pose ces deux principes : « Plus il y a d'hommes industrieux qui cultivent la terre, plus aussi elle rapporte, et pareillement là où les champs rapportent le plus, il y a plus d'hommes. — Le degré de la population suit la mesure de la subsistance ; ainsi plus on fait rapporter à la terre, plus on la peuple. « Il y a donc réciprocité. Mais Mann voit des obstacles à l'accroissement de la population dans la concentration de la propriété ; il s'attaque aux grandes fermes qui, pour lui, sont moins bien cultivées que les petites [2], provoquent le renchérissement des denrées et maintiennent un grand nombre de travailleurs agricoles dans le célibat.

Dans son second *Mémoire*, il insiste sur la nécessité pour un Etat d'avoir une population en rapport avec l'étendue de son territoire. Trop dense ou trop clairsemée, la population est une cause de misère ou de faiblesse.

Mais c'est un troisième et dernier Mémoire de Mann, *Réflexions sur l'économie de la société civile et sur les*

1. On pourrait citer encore des Pommelles, *Tableau de la population*, 1789.

2. Contrairement à la doctrine de Quesnay.

moyens de la perfectionner (1781), — qui est le plus intéressant. Il s'y pose la question de savoir « si dans un Etat bien réglé, il peut arriver dans tous les cas que les moyens de subsistance soient en équilibre avec le plus haut degré possible de l'accroissement de la population ». Et il répond par ces mots : « Cet équilibre est manifestement impossible chez un peuple où règnent les bonnes mœurs, parce que la population est de sa nature une progression accroissante à l'indéfini, tandis que les moyens de subsistance et d'emplacement sont nécessairement limités par le sol. » Une fois de plus, nous touchons à Malthus. Mann semble même plus pessimiste que lui, puisqu'il admet l'impossibilité, *pour un peuple ayant de bonnes mœurs*, de maintenir le niveau entre la population et les subsistances : il ne semble même pas réserver la ressource du *moral restraint*, mais au contraire condamner les nations à la famine ou à l'immoralité.

Necker (1732-1804) a publié, en 1775, un livre sur la *Législation et le Commerce des grains*, ouvrage d'ailleurs médiocre où persistent de vieilles traditions mercantilistes. L'économie politique, dit-il, « fonde la puissance d'un Etat sur la grandeur de ses richesses, mais plus encore sur le nombre de ses habitants ». Ce nombre est le criterium d'un bon gouvernement. Il ne s'accroît pas au détriment de la félicité publique, au contraire elle augmente avec lui. N'y a-t-il pas cependant un risque de trop plein ? Necker en admet la possibilité, mais il en redoute peu la réalisation. « Ce genre de malheur est peu connu sur la terre ; les fléaux du ciel, les erreurs et les passions destructives arrêtent presque toujours le progrès de la population... ». Quant aux moyens de permettre à celle-ci de s'accroître, Necker conseille de favoriser l'agriculture, et (ce qui est bien dans la vieille tradition réglementaire, mais bien aussi contradictoire avec l'intérêt agricole) de prohiber les exportations de denrées. On sait au

reste que, parvenu au pouvoir, il pratiqua, avec maladresse et entêtement, cette politique de réglementation et de prohibition, opposée à celle de Turgot.

Necker a publié aussi, outre son célèbre *Compte rendu* de 1781, un ouvrage assez considérable et jugé remarquable, par E. Levasseur, son *Administration des finances de la France* (1785).

Il y fait des recherches sur la population française qui le conduisent à l'évaluer à 24.800.000 individus : mais il ajoute qu'il est persuadé que ce chiffre est trop faible et doit être porté à près de 26.000.000. Il énonce incidemment la « loi d'airain », comme s'appliquant aux ouvriers. Comme Moheau, il s'afflige de l'émigration, qu'il juge excessive. Il étudie la composition de cette population par âge, par état civil, etc.

Lavoisier (1743-1793) avait entrepris un grand ouvrage, dans lequel il désirait établir des données statistiques sérieuses sur la richesse territoriale de la France, en vue de servir de base à l'élaboration d'un nouveau système fiscal.

Il ne put mener ce travail à terme, et n'en donna qu'un abrégé, les *Résultats*, qui fut présenté à la Constituante, et dont celle-ci ordonna la publication en 1791. « Il est très facile de concevoir, dit à ce sujet Rœderer, que la science de l'économie politique, ou plutôt publique, repose tout entière sur l'arithmétique politique. »

Lavoisier se place au point de vue pratique et national, et proclame que, pour la plupart des produits de première nécessité, la France se suffit. S'aidant des travaux de Messance et de Moheau, il évalue sa population à 25 millions d'âmes ; et établit à son sujet diverses classifications. Mais son œuvre, intéressante au point de vue statistique et documentaire, l'est moins au point de vue des doctrines de la population.

Dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de*

l'esprit humain (1794), Condorcet expose sa thèse de la perfectibilité indéfinie de l'homme, et, à trois ou quatre reprises, est amené à formuler quelques considérations sur la population.

C'est ainsi qu'il fait allusion à l'existence d' « un équilibre qui tend sans cesse à s'établir entre les besoins et les ressources, et d'où il résulte plus de bien-être quand la richesse augmente... et au contraire, quand la richesse diminue, plus de difficultés, et par conséquent de la souffrance, jusqu'à ce que la dépopulation et les privations aient ramené le niveau [1] ». Ailleurs [2], il insiste sur l'intérêt des recherches démographiques. Dans le dernier chapitre du livre, où il traite « des progrès futurs de l'esprit humain », il prétend établir que les causes de l'inégalité des conditions iront s'affaiblissant, sans pourtant disparaître, et il en est une qu'il rattache au principe de population.

« Comparons, dit-il [3], dans les nations éclairées de l'Europe, leur population actuelle et l'étendue de leur territoire ; observons, dans le spectacle que présentent leur culture et leur industrie, la distribution des travaux et des moyens de subsistance ; et nous verrons qu'il serait impossible de conserver ces moyens dans le même degré, et, par une conséquence nécessaire, d'entretenir la même masse de population, si un grand nombre d'individus cessait de n'avoir, pour subvenir presque entièrement à leurs besoins ou à ceux de leur famille, que leur industrie et ce qu'ils tirent des capitaux employés à l'acquérir ou à en augmenter le produit. » Il conclut « qu'il existe donc une cause d'inégalité, de dépendance et même de misère, qui menace sans cesse la classe la plus nombreuse et la plus active de nos sociétés ».

1. *Esquisse...*, édit 1829, p. 187.
2. *Id.*, p. 231.
3. *Id.*, p. 257.

Il compte sur les progrès des sciences et des arts. progrès tels que « non seulement le même espace de terrain pourra nourrir plus d'habitants, mais chacun d'eux, moins péniblement occupé, le sera d'une manière plus productive et pourra mieux satisfaire ses besoins[1]. » Mais il est alors amené à se poser la question malthusienne : « Ne doit-il pas arriver un terme où ces lois, également nécessaires, viendraient à se contrarier ; où, l'augmentation du nombre des hommes surpassant celle de leurs moyens, il en résulterait nécessairement, sinon une diminution continue de bien-être et de population, une marche vraiment rétrograde, du moins une sorte d'oscillation entre le bien et le mal? Cette oscillation dans les sociétés arrivées à ce terme ne serait-elle pas une cause toujours subsistante de misères en quelque sorte périodiques? Ne marquerait-elle pas la limite où toute amélioration deviendrait impossible, et, à la perfectibilité de l'espèce humaine, le terme qu'elle atteindrait, dans l'immensité des siècles, sans pouvoir jamais le passer[2] ? »

Condorcet déclare « impossible de se prononcer pour ou contre la réalité » d'un tel événement, qui lui apparaît en tout cas comme extrêmement lointain, et qui ne se réaliserait « qu'à une époque où l'espèce humaine aurait nécessairement acquis des lumières dont nous pouvons à peine nous faire une idée. Et qui, en effet, oserait deviner ce que l'art de convertir les éléments en substances propres à notre usage doit devenir un jour? » Ici, Condorcet anticipe sur les prévisions de Berthelot.

Tout de suite après, il anticipe encore sur celles de Stuart Mill touchant *l'état stationnaire*[3] : « En supposant, dit-il, que ce terme dût arriver, il n'en résulterait rien d'effrayant,

1. *Esquisse*, p. 268.
2. *Id.*, p. 269.
3. Lequel n'est en rien contradictoire avec la perfectibilité indéfinie :

ni pour le bonheur de l'espèce humaine, ni pour sa perfectibilité indéfinie. » Car « si on suppose qu'avant ce temps, les progrès de la raison aient marché de pair avec ceux des sciences et des arts.., les hommes sauront que, s'ils ont des obligations à l'égard des êtres qui n'existent pas encore, elles ne consistent pas à leur donner l'existence, mais le bonheur ; elles ont pour objet le bien-être général de l'espèce humaine... et non la puérile idée de charger la terre d'êtres inutiles et malheureux. Il pourrait donc y avoir une limite à la masse possible des subsistances, et par conséquent à la plus grande population possible, sans qu'il en résultât cette destruction prématurée, si contraire à la nature et à la prospérité sociale, d'une partie des êtres qui ont reçu la vie [1]. » En résumé, Condorcet fonde son espoir sur la restriction volontaire, — sans préciser s'il s'agit d'une restriction vicieuse ou d'un *moral restraint*. La grande différence de son attitude avec celle de Malthus, c'est qu'il n'y fait appel que contre un danger très éventuel et très lointain, non contre un péril instant et actuel.

car il ne concerne que la vie économique et nullement, au contraire, la vie de l'esprit.

1. *Esquisse*, p. 270.

CHAPITRE VII

DOCTRINES ANGLAISES (1650-1798).

La politique anglaise, durant la période mercantiliste, s'inspire fréquemment, comme sur le continent, de préoccupations populationnistes. Déjà, sous le règne d'Elisabeth, les hommes mariés bénéficiaient de certaines facilités ou dispenses pour l'exercice de divers métiers. Plus tard, sous le roi Guillaume III, un *act* du 22 avril 1695, dont les dispositions, contradictoires en apparence, ne se concilient que du point de vue de l'intérêt fiscal, frappait d'un impôt annuel les célibataires et veufs de plus de vingt-cinq ans, mais d'une autre taxe les mariages et les naissances. Des taxes sur les célibataires furent établies au siècle suivant, dans certaines colonies de la Nouvelle Angleterre. D'autres lois de la métropole vinrent, à diverses reprises, encourager les mariages ; à l'époque de la Restauration, époque de débauches et d'immoralité générale en Angleterre [1], les hommes d'Etat se félicitent de ce que l'accroissement de la population en bénéficie. D'autres lois réglementent l'émigration, en particulier celle qui se portait vers les colonies anglaises d'Amérique. D'une façon générale, l'idéal du gouvernement reste un idéal populationniste. Cet idéal est

1. V. le tableau qu'en a tracé Taine, *Histoire de la littérature anglaise*.

aussi celui des écrivains mercantilistes, Mun, Fortrey, Temple, Davenant, Child, Tucker.

C'est en 1664 qu'on publie, assez longtemps après la mort de l'auteur (1571-1641), le célèbre ouvrage de Thomas Mun, le *Trésor de l'Angleterre dans le commerce étranger*. L'auteur n'y donne pas de développements explicites sur la théorie de la population, mais il accepte implicitement le point de vue ordinaire des mercantilistes ; notamment quand il touche aux rapports de la population avec les productions et consommations de luxe. Un peu plus tard, Samuel Fortrey (1622-1681) expose, lui, très nettement, ce même point de vue, dans son traité sur *les Intérêts et le Progrès de l'Angleterre* (1673), où il pose le principe traditionnel, que pour qu'une nation soit puissante, il lui faut la richesse et la population ; et où il lie le développement de celle-ci à celui de l'industrie, recommandant, en bon mercantiliste, d'encourager l'immigration des travailleurs étrangers. Pareillement, William Temple (1628-1699) proclame que « le véritable et national fondement du commerce et de la richesse est le nombre de la population en rapport avec l'étendue du territoire qu'elle habite [1] » ; il en donne d'ailleurs cette raison assez singulière que la densité de la population rend plus chères les choses nécessaires à la vie, ce qui force à l'économie les propriétaires et au travail les autres hommes ; comme si le but à atteindre était de réduire le bien-être et d'accroître le travail ; sans même, au total, avoir plus de produits à vendre à l'étranger (ce qui est implicitement l'intention de l'écrivain mercantiliste, puisque, par hypothèse, c'est la rareté relative de ces produits vis-à-vis des besoins du pays qui en a fait monter le prix). Mais l'idée de Temple est que l'industrie manufacturière

1. *An Essay upon the advencement of trade*, in Works, t. III.

profitera des économies des riches et du surcroît de travail des pauvres, et qu'en définitive, elle sera plus puissante et plus productive que dans un pays de population clairsemée. A l'appui de sa thèse, il cite l'exemple de la riche et populeuse Hollande, pour laquelle il professe une jalouse admiration. Il met d'ailleurs la population en rapport avec la balance du commerce et soutient qu'une balance défavorable épuise avec la richesse du pays, sa population même : l'aspect économique et social du problème est subordonné à l'aspect commercial. Temple est partisan de l'impôt sur les célibataires, des encouragements légaux au mariage et à la fécondité, à l'émigration des artisans et ouvriers qualifiés.

En 1680, parut un ouvrage intitulé *Britannia languens* attribué à W. Petyt (ne pas confondre avec W. Petty, son contemporain plus connu). L'auteur (1636-1707) voit aussi dans le commerce étranger le moyen de faire vivre « une grande multitude de peuple » qui ne pourrait être autrement soutenue. « Le commerce étranger, avantageusement aménagé, fera la nation beaucoup plus forte qu'elle ne l'est naturellement. » Les manufactures aussi permettent aussi de vivre à une population plus nombreuse. Mais l'exportation du numéraire rend inévitable la dépopulation. Une population nombreuse déprime les salaires et, par suite, le prix des objets manufacturés ; une population rare produit l'élévation des salaires et des prix. L'idée semble tout d'abord contradictoire avec celle de Temple, pour qui la population dense provoque la cherté. Elles ne sont pourtant pas absolument inconciliables, et toutes deux s'inspirent bien du même esprit mercantiliste. Temple se félicite de voir monter le prix des denrées consommées par les travailleurs, ce qui force ceux-ci à travailler davantage ; Petyt désire voir la population s'accroître pour que la concurrence des bras, en abaissant les salaires, permette d'avoir les fabricats à meilleur compte pour l'exporta-

tion. Tous deux, du reste, sacrifient sans hésiter le bien-être du travailleur à la préoccupation d'une balance du commerce avantageuse et d'un gain en numéraire réalisé par la nation.

L'un des plus considérables représentants du mercantilisme britannique, Josiah Child (1630-1699), dans son *Nouveau discours sur le commerce* (1668), soutient que la population est toujours en relation avec l'état du commerce et de l'industrie. D'après lui, si la population est insuffisante, il s'ensuit une hausse des salaires qui se traduit bientôt par un accroissement de population.

Les vues de Child en matière d'émigration et de colonisation sont assez notables. On le voit citer approbativement l'opinion de « beaucoup de gens très habiles », d'après laquelle les colonies portent préjudice à la métropole, en l'épuisant de population. « Tout ce qui dépeuple, appauvrit. » Les terres même les plus fertiles ne sont pas une richesse pour un Etat, sans un nombre de bras proportionné ; les nations sont riches ou pauvres, non d'après la fertilité de leur sol, mais d'après l'abondance des hommes. Il admet cependant, bien que la colonisation ait, à son sens, dépeuplé l'Espagne, que l'Angleterre peut s'y adonner : pour elle, elle n'a pas produit les mêmes résultats : ses colonies américaines ayant été peuplées surtout, dit-il, « d'une population vagabonde et relâchée, qui probablement n'aurait jamais pu subsister dans la métropole, mais était destinée à la potence, à la famine, ou à une mort prématurée par l'une des maladies misérables qui procèdent du vice et du besoin. » Quand l'émigration ne fait ainsi qu'enlever un excédent inutile ou nuisible, elle n'est point à regretter. Que si les bras se raréfient un peu trop, les salaires monteront, et suivant la loi indiquée plus haut, la population s'accroîtra : « Le nombre de notre peuple, dit Child, sera toujours en pro-

portion de l'emploi que nous aurons à lui donner. » Il y a un ajustement naturel, — quoique non sans souffrance, et Child semble en prendre aisément son parti, — de l'offre et de la demande des bras.

Charles Davenant est aussi l'un des plus importants écrivains du mercantilisme anglais (1656-1714). Dans ses *Discours sur les revenus* publics et dans son *Commerce de l'Angleterre* (1698), il reproduit les thèses mercantilistes sur la population, mais avec une certaine modération. La connaissance du chiffre de la population, dit-il, est nécessaire à celui qui veut juger de la puissance d'une nation. Il admet que lorsque les classes inférieures sont bien nourries, l'accroissement se produit avec rapidité. Il estime toutefois que la population de l'Angleterre met 425 ans à doubler, et qu'elle n'atteindra au onzième million qu'en 2300 ! Les principales causes qui ralentissent l'accroissement sont pour lui : 1° les pestes et fléaux ; 2° les guerres civiles et étrangères ; 3° les accidents de mer ; 4° l'émigration aux colonies. Mais il incrimine aussi l'urbanisme, les mauvaises mœurs, le luxe, l'intempérance, l'affairisme, etc. Et il conclut en recommandant des encouragements légaux au mariage et à l'immigration.

Daniel de Foé (1661-1731), dans plusieurs de ses nombreux écrits [1], se montre aussi le défenseur du point de vue des mercantilistes anglais, à savoir de l'idée d'une liaison étroite entre l'essor du grand commerce international d'une part, celui de la population et la force de l'Etat, de l'autre. Il semble disposé à admettre que la demande des hommes produit nécessairement la multiplication de l'offre. Une augmentation de salaires et de bien-être se traduit en augmen-

1. En particulier dans ses *Extraits d'un plan du commerce anglais*, 1730 (2e éd.).

tation de population. A vrai dire, la prospérité financière lui apparaît encore plus importante qu'une population nombreuse ; mais toutes deux sont liées et dépendent à la fois des progrès du commerce étranger.

La même doctrine générale est encore soutenue par William Richardson, dans son *Essai sur les causes du déclin du commerce étranger* (1744) ; l'évêque George Berkeley (1685-1753) reste également fidèle au point de vue populationniste dans son *Essai tendant à prévenir la ruine de la Grande-Bretagne* (1721), où il demande que l'Etat encourage le peuplement par des privilèges et primes accordés aux pères de familles nombreuses, dans l'intérêt de l'industrie nationale, et frappe lourdement les successions des célibataires.

Les écrivains mercantilistes anglais reproduisent donc fidèlement la même doctrine. Mais à côté d'eux, on doit mentionner, pendant la même période, quelques auteurs plus originaux, qui se placent, pour traiter de la population, à un point de vue indépendant de la doctrine traditionnelle. Certains même, comme Samuel Dugard dans un curieux *Discours concernant les familles nombreuses* (1695), présentent une argumentation en forme sur les inconvénients qu'elles présentent ; mais c'est pour développer ensuite une argumentation contradictoire et se prononcer en faveur de la thèse populationniste.

Un autre, Richard Cumberland (1631-1718), s'efforce, dans ses *Origines gentium antiquissimae* (1724), de calculer la population des nations de l'antiquité, et arrive à des conclusions absurdes, — celle-ci, par exemple, que 340 ans après le déluge, il vivait sur le globe 3.333.333.330 individus.

La statistique appliquée à la démographie avait eu, heureusement, un peu plus tôt, des représentants plus sérieux que ce fantaisiste auteur. Dans les années qui suivent la res-

tauration des Stuarts, on voit naître en effet en Angleterre, avec Graunt, Petty et Hales, une science à peu près nouvelle, qu'on appelle alors l'*arithmétique politique*, et qui s'efforce de préciser plus scientifiquement les lois présidant aux mouvements de la population.

John Graunt publie ses *Observations naturelles et politiques sur les bills de mortalité*, en 1662, la même année que Petty donne son *Traité des taxes et contributions*.

Il dresse des tables de survie en se servant des listes mortuaires, d'ailleurs très insuffisantes alors, de la ville de Londres ; il compare l'accroissement de la population dans les villes et les campagnes, analyse les causes des différences qu'il remarque ; il compare aussi les naissances masculines et féminines et se livre à des recherches sur la plupart des problèmes qui se rattachent à la population, particulièrement à celui de la période de doublement, qu'il fixe à 64 ans pour la ville de Londres. Il croit que la population a tendance à croître en raison géométrique, mais que cette tendance est tenue en échec par des obstacles positifs, guerres, épidémies, etc. Quant aux obstacles préventifs, il ne leur accorde pas grande attention.

William Petty (1623-1687) qui est un des plus originaux et considérables économistes anglais antérieurs à Smith, a écrit, entre autres ouvrages, le *Traité des taxes*, déjà mentionné, et son *Arithmétique politique*, publiée après sa mort, en 1690. Il apparaît, selon Cossa, comme le « premier fondateur de la statistique investigatrice » ; et il a eu lui-même très nettement conscience de ce qu'il rénovait dans la méthode économique, et, en particulier, dans la méthode démographique. Il s'efforce de mettre de la précision scientifique dans des questions qu'on traitait antérieurement sur des impressions tellement subjectives que des contemporains donnaient alors à Londres une population de

3 à 4 millions d'hommes, alors que cette ville, d'après Petty, n'en avait pas plus de 670.000 en 1682.

Petty reste très attaché à la doctrine populationniste. Il considère qu'un pays qui a 8 millions d'habitants est deux fois plus riche, même à territoire égal, qu'un pays qui n'en a que 4. Une population clairsemée perd toute aptitude à créer la richesse. La densité de la population est au contraire favorable, à la fois, à la division du travail et à la défense nationale. L'homme importe beaucoup plus que la terre : idée parfaitement logique dans un système économique qui affirme que la richesse est fille du travail.

Petty est si persuadé des avantages que l'Etat retire d'une population serrée, qu'il conseille au gouvernement britannique de transporter en masse la population irlandaise en Angleterre, selon le système des anciens conquérants, pour qui le peuple vaincu constituait un butin. Il pousse sa logique jusqu'à ajouter qu'il n'y aurait ensuite aucun inconvénient à vendre l'île devenue déserte, à un autre Etat, qui s'affaiblirait de richesse en l'achetant, et d'hommes en la repeuplant. Et il tient à cette idée, au point d'y revenir plusieurs fois, notamment en 1687 dans son *Traité sur l'Irlande*.

Mercantiliste des plus durs (quoique par certains côtés précurseur de l'école libérale), si Petty tient à avoir des hommes, c'est pour leur faire fournir le plus de travail possible. « Après la mesure qui consisterait à introduire dans un pays autant d'hommes qu'il y en a déjà, la meilleure serait de forcer ceux qui y sont à faire le double du travail accompli actuellement. » Et le moyen qu'il préconise, pour forcer les ouvriers à travailler le plus possible, consiste dans une politique de « pain cher » systématiquement pratiquée. D'autres mercantilistes voulaient la vie à bon marché, pour permettre l'abaissement des salaires ; lui, veut la vie diffi-

cile pour imposer un travail plus intense : moyens différents, même but. L'ouvrier ne devant gagner que le strict nécessaire, l'Etat doit du reste organiser le droit à l'assistance : mais la population du pays pouvant être bien plus nombreuse qu'elle n'est, Petty estime que le paupérisme n'y est qu'accidentel. Il admire l'urbanisme, et, comme il fallait s'y attendre, condamne toute colonisation de peuplement, tant que l'Angleterre n'aura pas son plein de population.

Petty, comme Graunt, considère que la population a tendance à multiplier en raison géométrique et à doubler de période en période ; mais il admet que la longueur de ces périodes varie considérablement suivant les circonstances, — réserve sous laquelle la proposition devient aussi vague que peu inquiétante. Un calcul qu'il établit sur l'accroissement de la population humaine après le déluge le conduit à admettre, 350 ans plus tard, un million d'hommes, au lieu des trois milliards et un tiers de Cumberland.

Aux noms de Graunt et de Petty, on joint parfois celui de Mathieu Hales (1609-1676), auteur d'un livre intitulé *Origine première de l'humanité* (1677). Il s'efforce, par divers calculs, de prouver qu'une population peut s'accroître considérablement en un temps relativement court ; il insiste sur la tendance à l'accroissement selon une progression géométrique, en une période de vingt-cinq ans ; et il ajoute qu'en fait la lenteur beaucoup plus grande de l'accroissement s'explique par de nombreux obstacles destructifs. En dépit d'eux, croit-il, la population s'accroît et continuera de s'accroître.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la thèse populationniste est à nouveau reprise avec force par Josiah Tucker (1713-1799), dans son *Essai sur le Commerce* (1749), et ses *Eléments du Commerce* (1755), où il reproduit les affirmations des mercantilistes antérieurs sur la nécessité d'une popu-

lation nombreuse pour une division du travail satisfaisante, le recrutement de l'industrie, le progrès commercial, et aussi le maintien de la liberté politique. Comme la plupart de ses prédécesseurs, il ne redoute nullement la surpopulation et appelle les interventions étatistes favorables au mariage. et répressives du célibat et de la débauche.

A la même époque, Benjamin Franklin (1706-1790), alors encore sujet britannique, publiait ses *Observations sur l'accroissement de la population et le peuplement des pays* (1751) : essai peu étendu, mais où il énumère les principales causes qui sont susceptibles d'agir sur le mouvement ascendant ou régressif de la population. Franklin y fait remarquer que les constatations faites en Europe ne sont pas valables en Amérique, où les mariages sont plus fréquents et plus prolifiques. D'une façon générale, il croit que la population s'accroît avec l'aisance ; et il admet qu'en Nouvelle-Angleterre, la période de dédoublement est de vingt-cinq ans à peine, ce qui lui fait affirmer que le million de colons existant dans ce pays en 1750 provient de la descendance d'à peine 80.000 immigrants, et que vers 1850, leurs propres descendants seront plus nombreux que les Anglais d'Europe[1].

Une discussion s'éleva en Angleterre, un peu après 1750, analogue à celle qui s'était produite en France sur la question de la population comparée des Etats anciens et modernes. La thèse qu'avait soutenue Montesquieu fut, cette fois, défendue par Wallace (1694-1771) dans sa *Dissertation sur le nombre des hommes dans les temps anciens et modernes* (1753), tandis que David Hume (1711-1776) présentait dans ses *Discours politiques* (1752) la thèse dont Voltaire était en France le champion.

1. On pourrait encore citer W. Derham (*Physico-theology*, 1713) ; Bernard de Mandeville (*Fables des abeilles*, 1706) ; Thomas Alcock (*Observations sur les défauts de la loi des pauvres*, 1752), etc.

L'*Essai*[1] de Hume est un ouvrage fort intéressant, que Malthus cite au nombre de ceux dont la lecture l'a déterminé à écrire son propre *Essai*. Hume, dès 1750, indique dans sa correspondance le but qu'il se propose : réfuter les erreurs de Montesquieu et de Vossius. Pour y arriver, il se livre à une étude critique de témoignages des historiens de l'antiquité et il en conclut que le monde, loin de se dépeupler, est en voie de peuplement[2]. Mais cette étude n'est pas la partie la plus intéressante de l'ouvrage, qu'il faut chercher dans l'exposé des idées dogmatiques de Hume sur la question.

Le philosophe est très convaincu de la puissance de l'instinct de paternité. « Tout homme ordinaire, dit-il, qui croit pouvoir entretenir une famille, veut en avoir une. » Ce désir est si fort qu'il ne peut être contrarié que par l'action d'un mauvais gouvernement et la situation misérable qui en résulte pour ses sujets. La population est donc le critérium d'un bon gouvernement, et la commune mesure de la prospérité des nations. Hume considère que, dans des conditions favorables, l'accroissement est rapide. « L'espèce humaine ferait plus que doubler à chaque génération, si chacun se mariait aussitôt parvenu à l'âge nubile. » Et il ajoute : « Quels que soient les effets désastreux des guerres, des épidémies et autres fléaux, dès que l'homme croira le pouvoir, il donnera naissance à une famille. Les fléaux ne dépeuplent pas un pays autant qu'on pourrait l'imaginer, parce que l'instinct de l'homme le lui fait repeupler aussi-

1. *Essai sur la population des nations anciennes.*

2. Entre autres raisons de l'infériorité démographique des peuples anciens, il donne surtout celles-ci : l'influence de l'esclavage, très défavorable à la population ; la fréquence et l'atrocité des guerres civiles et étrangères ; l'infériorité de la production économique. En revanche, il admet que la division de l'Europe en petites nations entraînait, tant qu'elle a duré, une moindre inégalité des fortunes, et était, par là, favorable à la natalité.

tôt. » Comme, dans l'ensemble, les facilités de la vie augmentent avec les progrès de la civilisation, étant donnée la tendance de la population à se mettre de niveau avec elle, celle-ci doit normalement aller en augmentant.

Wallace, dans l'*Essai* [1] qu'il oppose à celui de Hume, part de l'idée que le genre humain ayant pris naissance d'un très petit nombre d'êtres à l'origine, et s'étant accru par propagation, l'accroissement actuel reste très au-dessous de ce qu'on pourrait supposer. Si, dit-il, on admet un couple originaire ayant six enfants dont deux meurent en bas âge, il est remplacé par quatre individus à la première génération, et s'il continue à en être ainsi par la suite, en admettant trois générations seulement par siècle, on arrive très vite à un total prodigieux (plus de 817 millions d'hommes en dix siècles et 1.632.00. (soit probablement un chiffre égal à la population du globe aujourd'hui) dès la génération suivante. Or, Wallace croit que la terre connue de son temps, plusieurs dizaines de siècles après la date qu'il admet pour le déluge biblique, n'a qu'une population d'un milliard d'habitants à peine. Elle a donc pu être beaucoup plus peuplée dans le passé ; et, ajoute-t-il, elle a dû l'être, « quelle loi de propagation que nous supposions, pourvu qu'elle soit raisonnable. »

Pourquoi la population actuelle du globe reste-t-elle si au-dessous de ce qu'elle pourrait être ? Wallace va entrer, pour répondre, dans l'analyse des causes physiques et morales qui entravent le peuplement. Les premières, — climat, stérilité du sol, accidents atmosphériques et géologiques, — sont moins importantes que les causes morales.

Avant toutefois d'étudier le jeu de ces causes, il entend poser quelques maximes générales qu'il formule ainsi :

1 A la controverse de Hume et de Wallace prirent part aussi William Bell et le second William Temple, avec deux dissertations de 1756 et 1758.

1° L'abondance des subsistances est un encouragement aux mariages et à la natalité; 2° la population est en rapport avec la nature et la fertilité du sol; 3° elle est en rapport aussi avec l'état de division du sol et le partage plus ou moins égal des terres; 4° elle dépend du nombre des mariages, des mœurs et des lois concernant la nuptialité; 5° elle dépend des encouragements donnés aux industries alimentaires. « Pour avoir le plus grand nombre qu'il soit possible d'habitants dans le monde, tout le genre humain devrait être employé directement à produire des subsistances. »

Ceci posé, Wallace distingue nettement le point de vue de l'économie nationale et celui de l'économie mondiale : la nation peut avoir intérêt à développer son industrie et son commerce qui lui permettent de se procurer plus de subsistances que par l'agriculture, grâce aux échanges. Mais l'univers perd, *in globo*, à ce qu'il en soit ainsi, puisque, dans l'ensemble, il y a production d'une quantité de nourriture moindre que si tous les bras étaient employés à l'agriculture. Les grandes villes, d'autre part, où fleurissent l'industrie et le luxe, sont destructives de population. Wallace est anti-industrialiste. Le développement des manufactures, à ses yeux, renchérit la vie, en enlevant des bras à la culture et en détournant « l'attention du genre humain d'un travail plus nécessaire. » Le prix du travail s'élève peut-être; mais « on ne vit pas d'argent, mais de nourriture ». « Ce qui encourage surtout les mariages, c'est l'acquisition facile de la nourriture. » La nation qui s'accroît le plus est celle qui conserve le plus longtemps sa simplicité de mœurs : la population décroît quand le luxe prévaut, c'est-à-dire quand une grande partie des habitants abandonne le travail du sol.

Sous le bénéfice de ces *maximes* générales, Wallace examine les causes morales dont le jeu explique historiquement

la diminution de la population des nations modernes comparées aux anciennes[1].

1° Le christianisme a, il est vrai, favorisé la propagation, en supprimant la polygamie, qui, pour Wallace, n'est point favorable au peuplement. Il le loue aussi pour l'interdiction du divorce. Mais le célibat ecclésiastique lui paraît une cause de dépopulation. Et, dans les pays musulmans, la polygamie agit dans le même sens.

2° Le paupérisme est très développé chez les peuples modernes : cent mille indigents en Ecosse sur quinze cent mille habitants. Or, d'après Wallace (que Malthus contredira), l'indigence n'est pas prolifique. Il en était autrement, croit-il, de l'esclavage dans l'antiquité, là au moins où il n'était pas trop dur.

3° Les lois successorales qui consacrent le droit de primogéniture sont aussi, pour Wallace, une cause de dénatalité, en empêchant ou en reculant le mariage des cadets, et en facilitant, pour l'aîné, l'entretien d'une nombreuse domesticité de gens non mariés.

Wallace incrimine encore : 4° la suppression des encouragements aux mariages, qu'il considère comme largement pratiqués jadis par les peuples antiques ; 5° le militarisme, qui favorise l'extension des maladies vénériennes ; 6° le développement du grand commerce, qui enrichit quelques villes, mais en tarissant la population européenne par l'émigration ; 7° la disparition des anciennes habitudes de vie rurale et d'intérêt pour l'agriculture ; 8° la grande étendue des Etats modernes d'où résulte, d'après lui, que la culture intensive ne s'y pratique que dans une zone restreinte avoisinant la

1. Il évalue la population de l'ancienne Gaule à 32, et même à 48 millions d'habitants ! — Il est à remarquer que pour l'Angleterre, — qu'il connaît sans doute mieux, — il n'ose affirmer la dépopulation ; il reconnaît même qu'elle est plus peuplée que jadis.

capitale ; 9° la ruine des Etats de l'antiquité, détruits les uns par les autres, et en particulier les ravages exercés par les Romains, ravages dont Wallace se fait une idée telle que, d'après lui, les pays d'Occident continuent à en ressentir les effets ; 10° le développement du luxe, qui détourne un grand nombre d'hommes de la production des denrées alimentaires. Au total, les Etats modernes apparaissent largement dépeuplés, si on compare la situation du monde civilisé avec celle du monde ancien, surtout dans la période qni va d'Alexandre à Auguste.

Cette dépopulation est funeste et l'Etat doit s'occuper d'y remédier. *Il faut* qu'il arrive à avoir autant d'habitants qu'il en peut nourrir. Un Etat n'est pas suffisamment peuplé quand il y reste du terrain inculte, ou lorsqu'une partie de sa production en denrées alimentaires est consommée au dehors. L'Etat le plus puissant est celui dont le sol est entièrement cultivé et « qui abonde en hommes pour consommer ses grains ». Contrairement à Petty, Wallace enseigne d'ailleurs que le « grain et le blé ne sauraient être trop abondants, ni trop à bon compte. » Et il conclut surtout dans le sens agrarien, non sans faire songer à son contemporain Mirabeau : comme lui, il est populationniste ; comme lui, il attend tout de l'agriculture, à laquelle il attribue une force productive presque indéfinie ; comme lui, il voit la cause principale de la dépopulation dans les mauvaises pratiques culturales et l'abandon de l'agriculture, ainsi que dans le développement du luxe, — ce qui, à ses yeux, est à peu près synonyme ; comme lui, il se méfie des manufactures et tourne le dos au mercantilisme, n'en gardant que l'idéal populationniste, et la confiance en les interventions d'Etat [1].

1. Dans un autre ouvrage publié en 1761, et que mentionne Ingram, Wallace préconise la communauté des biens comme système social, mais signale comme pouvant en résulter un danger de surpopulation.

Après Hume et Wallace, au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, les théoriciens de la population sont nombreux en Angleterre, et beaucoup d'entre eux traitent de celle-ci dans un esprit déjà très proche de celui de Malthus.

Dans les années qui précèdent l'apparition du grand *Essai* d'Adam Smith, c'est déjà le cas d'un des derniers représentants du mercantilisme anglais, James Steuart (1712-1780). Il publie ses *Principes d'économie politique* (1767) où il apporte à la question de la population une contribution que M. Stangeland considère comme l'une des meilleures qu'aient données les économistes anglais de cette génération [1]. A peu près en même temps, trois autres écrivains moins connus peuvent aussi être mentionnés : James Cadwell, Short et Fergusson. Le premier discute [2] des rapports de la population avec l'organisation économique, en s'inspirant des ouvrages de Hume et des autres écrivains de l'époque précédente, desquels Short s'inspire également dans son *Histoire comparative de l'accroissement et de la décroissance de la population en Grande-Bretagne* (1764). Ferguson (1723-1818), dans son *Essai sur l'histoire de la société civile* (1767), affirme que « les hommes se multiplient dès que la situation est favorable et en peu de générations peuplent chaque pays dans la mesure des subsistances » ; mais il fait remarquer que le *necessary of life* est fort différent d'un peuple à l'autre.

Steuart proclame que les animaux multiplient en proportion de la nourriture qui leur est offerte, et qu'il en est de même de l'homme. La population est et sera toujours en proportion de la nourriture produite, de la fertilité du climat et de l'industrie des habitants.

Adam Smith n'a pas accordé une attention particulière à la

1. *Op. cit.*, p. 287.
2. *An Inquiry how far the restrictions law upon trade*, etc. (1766).

théorie de la population. L'*Essai sur la richesse des nations* ne contient guère à ce sujet que des observations incidentes. On peut les relever notamment dans le chapitre VIII du premier livre, dans lequel l'auteur traite des salaires [1]. Smith y pose en principe que « le témoignage le plus puissant de la prospérité d'un pays, c'est l'accroissement de la population ». Il ajoute que, dans la plupart des contrées de l'Europe, il faut au moins 500 ans pour doubler le nombre des hommes; mais que dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, ce nombre double en vingt ou vingt-cinq ans. Et il met cette rapide augmentation en relation avec les salaires élevés, qui font que dans les familles des travailleurs l'abondance des enfants « est une source d'opulence et de prospérité ». « Chaque enfant, dit-il [2], avant l'âge où il peut quitter la maison paternelle, vaut annuellement par son travail cent livres sterling, toute dépense prélevée. Une jeune veuve, mère de quatre ou de cinq enfants, et placée dans la classe moyenne ou inférieure du peuple, espérerait peu, en Europe, de trouver un second mari ; et dans l'Amérique septentrionale on prétend à sa main comme à une sorte de fortune. La valeur des enfants est, de tous les motifs, celui qui encourage le plus puissamment au mariage... » D'une manière générale, pour Smith, l'accroissement de la population dépend surtout de celui « des fonds qui entretiennent le travail ». Sans doute « la pauvreté n'empêche pas toujours les mariages... elle paraît même favorable à la multiplication de l'espèce. Une femme des montagnes d'Ecosse qui n'a pas la moitié de sa subsistance donne souvent plus de vingt enfants à l'Etat, tandis qu'une femme nourrie dans l'abondance et la délicatesse a souvent de la peine à devenir mère une seule fois...

1. Et aussi dans le ch. XI du même livre (de la rente).
2. *Traduction Roucher*, t. I, p. 117.

Mais si la pauvreté n'empêche pas la génération, elle s'oppose du moins à l'éducation de l'enfance » et, parmi ces montagnardes des Highlands, mères de vingt enfants et plus, « il n'est pas rare d'en voir qui n'en ont pas conservé deux vivants[1] ». En somme, A. Smith admet, au moins pour les classes les plus nombreuses, que la tendance de la population est de s'accroître dans la mesure où les salaires le permettent, et qu'elle n'est enrayée que par une mortalité excessive, là où la pauvreté sévit. Ses réflexions sur ce point sont inspirées d'un pessimisme égal à celui de Malthus, mais qui, s'exprimant sobrement et sans emphase, a peu attiré l'attention : « C'est en proportion des moyens qu'elles ont de subsister, dit-il encore, que l'on voit se multiplier toutes les espèces animales... Mais au milieu des sociétés civilisées, la multiplication de l'espèce humaine ne peut être bornée que par la disette des subsistances dans les tribus (classes) inférieures : et si elle y produit cet effet, c'est en détruisant une grande partie des enfants qu'a donnés la fécondité des mariages[2]. »

Plus nettes encore sont les formules suivantes que Smith énonce un peu plus loin ; « L'augmentation du salaire étend et recule les bornes de la multiplication de notre espèce... Le besoin de la main-d'œuvre, comme celui de toute autre denrée, règle nécessairement la propagation de l'espèce : il l'accélère quand elle va trop lentement, et l'arrête quand elle va trop vite. C'est ce besoin qui règle et détermine l'état de la population[3]. » Ces propositions impliquent la croyance malthusienne à une puissance presque illimitée du principe de population, toujours capable, dès que la quantité des subsistances s'accroît, de mettre rapidement le niveau de la population en rapport avec celles-ci. « L'augmentation du

1. *Traduction Roucher*, t. I, p. 167.
2. *Id.*, p. 167-168.
3. *Id.*, p. 169.

salaire est tout à la fois, conclut Smith, et l'effet de l'accroissement de la richesse et la cause de l'accroissement de la population [1]. » « La récompense libérale du travail encourage la propagation [2]. »

L'avant-dernière décade du XVIIIe siècle enrichit encore de plusieurs contributions la théorie de la population, avec les livres de Price, Wales, Hawlett, Paley, Townsend et Chalmers, et ceux du célèbre Arthur Young. Dans son *Voyage en France* (1792), ce dernier expose, sur le principe de population, des vues que Malthus approuvera [3]. Il considère la France comme surpeuplée et il attribue cette surpopulation, à son sens très fâcheuse, à une division excessive de la propriété foncière. Il affirme que le pays serait plus riche et plus florissant avec cinq ou six millions d'habitants de moins, et il s'élève vivement contre la politique des encouragements au mariage, à laquelle il voudrait voir substituer une politique tout opposée. Multiplier ainsi les hommes, c'est multiplier le malheur. « A quoi bon encourager le mariage, tandis qu'on est assuré que, sans aucun encouragement, il se fera un mariage partout où il convient qu'il se fasse ? Il n'y a point d'exemple qu'un pays ait offert de l'occupation et du travail en abondance, sans qu'aussitôt il s'y soit fait des mariages en proportion de la facilité à s'établir. » C'est la doctrine de Smith et aussi celle de Malthus. Mais ce dernier a raison de s'étonner, lorsqu'il voit ensuite ce même Arthur Young, qui signale la petite propriété comme une cause de surpeuplement et de misère, préconiser, comme moyen de prévenir les disettes, la concession d'un petit domaine à tout travailleur père de trois enfants ou plus. Malthus n'a pas tort de trouver cette proposition,

1. *Traduction Roucher*, t. I, p. 171.
2. *Id.*, p. 171.
3. *Essai*, p. 538 et suiv.

contradictoire avec la thèse précédemment soutenue par l'auteur.

Le Dr Price (1723-1791) a publié un *Essai sur la population de l'Angleterre*. Il soutient que la population s'accroît jusqu'à ce qu'elle soit empêchée de le faire davantage par des obstacles physiques ou moraux. Parmi ces obstacles, il signale le militarisme, l'urbanisme, l'émigration, l'alcoolisme, la luxure, la cherté de la vie, les excès de la fiscalité. La population dépend beaucoup de la salubrité du pays. Au total, il n'apporte pas de vues très nouvelles ; mais il croit pouvoir avancer que dans des conditions favorables, la période de doublement de la population peut n'être que de quinze ans ; Malthus a fait état de ses appréciations et le cite parmi les quatre ou cinq auteurs où il a puisé les matériaux mis en œuvre dans la première édition de son *Essai*.

Le livre de Price (1780) provoqua une nouvelle discussion, comme ceux de Hume et de Wallace l'avaient fait vingt ans plus tôt. A cette discussion se rattachent les ouvrages de William Walles (*Enquête concernant l'état présent de la population de l'Angleterre*, 1781) et de John Howlett (*Examen de l'Essai du dr Price sur la population de l'Angleterre*, 1781). Ce dernier essai est surtout statistique. Quant à Wales, tout en acceptant les idées fondamentales de Price, il refuse d'admettre avec lui que la population a décru depuis l'époque de l'antiquité classique : pour lui, l'activité commerciale et industrielle des cités modernes a eu une influence excitatrice sur la production agricole, et par là favorable à la population, bien que, considéré en lui-même, l'urbanisme soit préjudiciable à cette dernière.

William Paley (1743-1805), dans ses *Principes de philosophie morale et politique* (1785) pose en principe que la dépopulation est le plus grand fléau d'un Etat ; il affirme la

tendance de l'espèce humaine à un accroissement continu et croit que, dans des circonstances favorables, le doublement de la population peut se réaliser en vingt ans ; les effets produits par les grands fléaux, peste, guerres, etc., sont réparés en très peu de temps. Seule, l'insuffisance des subsistances arrête ce progrès. Mais Paley pense que la fertilité du sol dans les régions tempérées peut être améliorée par la culture, jusqu'à prendre une extension qui nous est inconnue.

Les derniers écrivains anglais qui aient écrit sur la population avant Malthus, — très peu avant Malthus, — sont avec Young, Joseph Townsend et George Chalmers. Le premier (1739-1816), dans sa *Dissertation sur les lois des pauvres* (1787), insiste sur la force particulière du principe de population dans les classes inférieures, et proclame que l'assistance légale ne remédie pas au paupérisme, mais le développe, en multipliant le nombre des pauvres. Encore une idée essentiellement malthusienne. Dans un autre opuscule paru en 1791 (*Un voyage en Espagne*), Townsend invoque, encore comme le fera Malthus, contre la possibilité du communisme, les effets de ce même principe de population.

Chalmers enfin, dans son *Estimation de la puissance de la Grande Bretagne* (1794), reproduit une fois de plus la thèse des écrivains précédents sur la tendance de la population à s'élever « dans chaque condition et à chaque époque » presque au niveau que permettent « les subsistances et la mesure de son confort ».

On le voit par cette rapide énumération, nombreux furent en Angleterre même, et dans la période précédant immédiatement celle de Malthus, les économistes, politiques, moralistes, qui non seulement traitèrent avant lui de la population, mais le firent dans l'esprit malthusien ; la plupart des idées que Malthus développera ont été, dans son propre pays,

exposées, ou tout au moins suggérées, par ses devanciers ; la question a été retournée par eux sous la plupart de ses faces. Si aucun d'eux n'a donné à la théorie de la population la forme systématique et impressionnante qu'il lui donnera, du moins peut-on dire que les matériaux de sa doctrine avaient été déjà préparés, et des ébauches de celle-ci bien des fois présentées.

CHAPITRE VIII

DOCTRINES DE LA POPULATION EN ALLEMAGNE (1650-1800).

La littérature allemande relative à la population compte, dans la seconde moitié du XVIIe siècle et aux cours du XVIIIe, des noms assez nombreux, et quelques-uns illustres. On peut y inscrire ceux de politiques et de *caméralistes*, comme Puffendorf, Henrich Boecler, Hermann Conring, Achenwall, d'économistes mercantilistes, comme Seckendorf, Warmund, Joachim Becher, Wilhelm von Schröder, Wilhelm von Hornegk ; des philosophes comme Leibniz et Wolff ; des démographes, au premier rang desquels compte Süssmilch, le principal fondateur, peut-être, de la démographie, duquel on peut rapprocher Ludwig Lau : tous écrivains dont les œuvres s'échelonnent en général sur la période 1650-1750.

Pour la seconde moitié du XVIIIe siècle, nous trouvons encore Albrecht Philippi, Gottlob von Justi, Georg Dayes, Friedrich Büesching, Frédéric von Bielfeld et Joseph von Sonnenfels ; et, les derniers en date, Friedfrich von Pfeiffer, Ludwig von Hess, Herrenschwand, Wilhelm von Dohm, Friedrich von Herzberg, Heinrich Jung, Ludwig Schlœtzer et Justus Möser. Il serait long et malaisé d'analyser en détail les œuvres de ces divers écrivains : nous nous bornerons à caractériser brièvement celles des plus considé-

rables. Pour cela, nous envisagerons successivement : 1° le groupe de ceux que Levasseur a désignés du nom d'*école descriptive* ; 2° les philosophes ; 3° les démographes proprement dits et les politiques ; 4° quelques économistes que l'on peut plus particulièrement classer parmi les précurseurs immédiats de Malthus.

Conring et Seckendorf, puis Achenwal et Schlœtzer sont les plus éminents des membres de l'*école descriptive*. « Elle prenait pour base, dit E. Levasseur, la géographie, quoique à cette époque, la connaissance du sol et du climat ne fût pas assez avancée pour permettre de fixer avec précision les rapports qui existent entre la nature et l'homme dans le développement d'une civilisation [1]. » Elle exposait les faits, sans se préoccuper d'en tirer des conclusions générales : « La statistique, disait Schlœtzer, a pour but de faire connaître tous les objets de quelque remarque dont se compose la puissance d'un Etat. L'histoire est la statistique en mouvement, et la statistique est l'histoire en repos. » C'est dans cet esprit que Seckendorf (1626-1792), dans son *Teutscher Furstenstat* (1655), décrit les principautés allemandes ; plus tard, dans son *Christenstaat* (1685), il traita de la population à un point de vue général : comme presque tous les hommes de cette époque, il est partisan d'une nombreuse population, mais à condition qu'elle puisse être bien nourrie, et il se rend compte qu'il y a des limites à son accroissement. Il expose quelques considérations intéressantes sur les mouvements migratoires.

Conring (1606-1681), dans son *Exercitatio historico-politica de notitia singularis alicujus reipublicæ* (publié seulement en 1730), s'efforce d'analyser les causes de la puissance des Etats, qu'il rapporte scolastiquement à quatre :

1. *La population française*, I, p. 52.

matérielle, formelle, finale et efficiente. La première concerne le territoire et la population. Dans son *Examen rerum publicarum totius orbis*, publié en 1677, il se montre, lui aussi, imbu d'idées populationnistes ; favorable à l'immigration et hostile à l'immigration ; ennemi du célibat, qui lui paraît lié aux mauvaises mœurs et à la dépopulation.

Achenwal publia en 1749 un *Abriss der Staatswissenschaft der Europäischen Reiche*, où il expose à son tour les données de la géographie et de la statistique descriptive, dans laquelle il englobe « tout ce qui est réellement remarquable dans un Etat ». Dans le langage d'alors le mot *statistica* avait un sens plus large, moins précis et surtout moins exclusivement numérique qu'aujourd'hui. Achenwal eut pour successeur, dans sa chaire de Göttingen, Schlœtzer, auteur d'un volumineux *Staats Anzeigen* (1782). Celui-ci peut déjà être classé parmi les précurseurs allemands de Malthus : nous le retrouverons plus loin.

Parmi les politiques et les philosophes, on peut classer Puffendorf, Leibniz et Wolff. Le premier (1623-1694) est l'auteur du célèbre *De jure naturae et gentium* (1672), où il traite du mariage dans ses rapports avec la population. D'une façon générale, il est favorable à celle-ci, et admet les encouragements légaux au mariage, mais sous certaines réserves, et sous la forme de récompenses plutôt que de pénalités : il conseille d'autre part la prudence aux gens mariés, tout en s'élevant contre toutes les formes du vice, et il justifie le célibat laïque ou ecclésiastique. Sa position est donc, dans l'ensemble, moyenne et modérée.

Le grand métaphysicien Leibniz (1606-1716), considéré comme économiste statisticien, forme, dit Stangeland [1], un anneau de la chaîne qui relie les descriptifs de l'école

1. *Op. cit.*, p. 206.

de Conring aux démographes comme Süssmilch. On lui doit un *Essai de quelques raisonnements nouveaux sur la vie humaine et sur le nombre des hommes*, où il affirme l'importance des investigations de la statistique. Il est, comme ses contemporains, convaincu de l'importance de la population, comme élément premier de la force de l'Etat, et du devoir de celui-ci d'encourager les mariages. Mais il devance, dans l'examen, ou tout au moins l'indication de divers problèmes touchant à la population, les écrivains du XVIIIe siècle.

Christian Wolf (1679-1754), dans ses *Vernünftige Gedanken von dem gesellschaftlichen Leben der Menschen* (1721), expose une doctrine moyenne, d'après laquelle le nombre des habitants ne doit être ni trop petit ni trop grand, et ne pas dépasser la limite que détermine la production de l'Etat additionnée des importations possibles. Il reste cependant attaché à l idée que la force et la richesse de l'Etat sont liées à la densité de la population ; et à celle que le devoir de l'Etat est de veiller à ce que cette densité soit aussi forte que le bien-être et la sécurité générale le demandent [1].

Une place tout à fait à part doit être faite à Peter Süssmilch (1707-1767) et à son livre *Die Göttliche Ordung* (1741). Alors que l'école descriptive noyait la statistique démographique dans ses exposés de géographie économique, il borne ses recherches à ce seul objet ; mais il leur donne plus de précision et de variété, y faisant entrer l'étude des divers phénomènes de la vie humaine. Il fonde en consé-

1. Au commencement du XVIIIe siècle, Ludwig Lau, dans un ouvrage publié en 1719, développe une fois de plus, avec un esprit systématique, les idées mercantilistes sur la nécessité d'une population abondante et ses rapports avec la force et la richesse nationale ; et il analyse les causes susceptibles d'en limiter l'accroissement.

quence la démographie proprement dite, comme s'appliquant à des faits d'une même sorte et soumis à de véritables lois. Ministre protestant, chapelain des armées de Frédéric II, et chrétien convaincu, il considère que la régularité des phénomènes démographiques est le résultat d'un ordre voulu par Dieu. Et de cet ordre, il parle en des termes frappants, avec des images incontestablement majestueuses, qui, toutefois, semblent s'inspirer en même temps que de la grandeur biblique, d'un certain caporalisme prussien.

« Le Créateur si sage, dit-il, qui règne sur l'Univers, par sa volonté, en l'appelant à la vie, fait sortir du néant la nombreuse armée de l'humanité. L'Eternel nous fait passer un certain temps devant lui, jusqu'à ce que chacun ayant rempli le but de son existence, nous disparaissions tour à tour de la scène. L'arrivée sur la place, le défilé sous les yeux du Seigneur des armées, et la retraite, tout se fait dans un ordre étonnant.

« Notre arrivée sur la terre des vivants a lieu peu à peu, sans bousculades, et par nombres réglés, qui sont dans une proportion constante avec l'armée des vivants ainsi que le nombre de ceux qui se retirent ... Dans cette arrivée du néant au pays des vivants, deux choses se font remarquer : c'est d'abord qu'il arrive toujours 21 garçons pour 20 filles ; c'est qu'ensuite la masse de ceux qui viennent au jour est toujours un peu plus grande que la masse de ceux qui retournent en poussière : d'où il résulte que l'armée de l'humanité s'accroît toujours un peu, mais dans une certaine proportion. » On le voit, si Süssmilch s'émerveille de l'« ordre divin » qui règne dans les phénomènes démographiques, c'est moins encore en savant qu'en chrétien, et peut-être moins encore en chrétien qu'en soldat du roi de Prusse, transporté d'enthousiame par un beau défilé militaire. Mais il n'en reste pas moins que, le premier, il a mis en pleine lumière le fait capital

de la régularité des phénomènes démographiques et de l'existence de lois les gouvernant. « Il a, dit E. Levasseur, appuyé sa démonstration sur les preuves les plus solides que la statistique pût alors fournir ; on est étonné de la précision de quelques-uns des résultats auxquels il est arrivé quand on songe à la médiocrité des ressources dont il disposait[1]. »

Süssmilch est au reste populationniste. Comme son souverain, qui pensait que le « peuplement rationnel de l'Etat est un devoir qui comprend tous les devoirs du prince » et qui exemptait d'impôts les familles nombreuses, et favorisait l'immigration [2], il désire l'accroissement de la population, qu'il croit d'ailleurs largement possible ; les craintes de surpopulation ne lui paraissent pas dignes d'attention, car il admet qu'avec une culture intensive, la production agricole peut être *centuplée*. C'est le devoir des chefs d'Etat d'encourager le peuplement, parce que les moyens de la prospérité nationale, la sécurité, la puissance et la richesse sont en proportion du nombre des habitants. C'est d'ailleurs l'intention du Créateur que l'homme multiplie, et remplisse la terre ; et l'Etat doit lutter contre les obstacles au peuplement, dont Süssmilch compte quatre principaux : les pestes, — les guerres, — les famines, — et les tremblements de terre ou fléaux naturels similaires.

La doctrine de Süssmilch reste donc fidèle à la double tradition populationniste, chrétienne et mercantiliste. Ses conclusions sont d'un optimisme qui n'a rien de malthusien : les progrès futurs de l'agriculture et de l'industrie sont à ses yeux presque illimités et la possibilité d'une surpopulation lui apparait comme rejetée dans un avenir trop lointain pour qu'il y ait à s'en préoccuper.

1. *Op. cit.*, p. 55.

2. V. Roscher, *Recherches sur divers sujets d'économie politique, des idées de Frédéric le Grand*, p. 404 et suiv.

Mais en Allemagne, comme en Angleterre, la fin du XVIIIe siècle voit, à côté des derniers représentants du populationnisme mercantiliste, apparaître des écrivains qui préludent aux théories de Malthus. Tandis que Philippi (1721-1791) [1], von Justi (mort en 1771) [2], Dayes (1714-1791) [3], Buesching [4], von Bielfeld, continuent à affirmer le point de vue traditionnel, et à faire de la population le facteur principal de la force et de la richesse des Etats; tandis que l'économiste autrichien Joseph von Sonnenfels (1733-1817), l'un des plus considérables représentants du mercantilisme allemand, répète encore la même leçon [5]; tandis enfin que von Hess (1719-1784) [6], von Pfeiffer (1718-1787) [7], von Herzberg (1725-1795) [8], Jung [9] (1760-1817) et quelques autres, défendent les doctrines populationnistes jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, — nous voyons, d'autre part, que l'on peut compter parmi les précurseurs immédiats de Malthus, von Dohm, Herrenschwand et Justus Möser, comme aussi Schlœtzer, déjà mentionné plus haut.

Von Dohm est, en date, un des premiers écrivains alle-

1. *Wahre mittel zur Vergrsösserung eines Staates*, 1753.

2. *Grundsätze der Polizei-Wissenschaft*, 1756.

3. *Vorbereitung zur europäischen Länder und Staatskunde*, 1759.

4. *Lehrgriff der Staatskunt* (1760).

5. *Grundsätze der Policei, Handlungs und Finanz-Wissenschaft* (1765).

6. *Freimuthige Gedanken über Straatssachen* (1775).

7. *Lehrbegriff sämtlicher Okonomischer und Cameral-Wissenschaften* (1770-1778) et plusieurs autres ouvrages. Il va jusqu'à préconiser les unions temporaires, l'organisation du concubinat, et même la polygamie. Un peu plus tard, au début du XIXe siècle, Lips proposera de créer une noblesse à base populationniste. Ces propositions singulières seront dépassée en bizarrerie par celles que feront, en vue d'un résultat contraire, les malthusiens d'Allemagne.

8. L'ouvrage de Herzberg (1785) est en français. C'est une dissertation présentée à l'Académie de Berlin *Sur la population des Etats en général et des Etats prussiens en particulier*.

9. *Grundlehre der Staatswissenschaft* (1792).

mands qui, au XVIIIe siècle, aient marqué quelque hésitation à admettre la doctrine populationniste [1], et à professer qu'un accroissement illimité peut aboutir non à l'enrichissement, mais à la misère. Après lui, Herrenschwand, dans son livre (en français) *De l'économie politique moderne, discours fondamental sur la population* (1786), établit une certaine antithèse entre la tendance de l'espèce humaine à multiplier et les possibilités d'augmentation des subsistances.

Schlœtzer (1735-1809), dans ses *Staats-Anzeigen*, proteste contre le mot d'ordre populationniste. « Il est nécessaire, dit-il, d'avoir soin du pain aussi bien que des hommes... Le pain fait les hommes, mais le contraire n'est pas toujours vrai. » La population ne peut s'accroître avec d'heureux résultats que là où le genre de vie est moral. La véritable mesure de la population n'est pas simplement dans les nécessités de la vie, mais dans la facilité avec laquelle sont obtenus les emplois et l'accès à la propriété du sol ; la productivité totale du pays importe moins encore que la diffusion de l'aisance et une saine répartition des biens, spécialement de la propriété foncière. Un grand nombre de petits propriétaires est désirable ; mais une nombreuse populace affamée n'est pas un avantage pour l'Etat : elle est condamnée à périr ou à émigrer. Schloetzer a développé ces dernières idées dans un second ouvrage intitulé *Briefwechsel*.

Enfin Justin Möser (1720-1794), que Roscher considère comme le premier économiste allemand du XVIIIe siècle, apparaît, dans certains passages de ses *Patriotischen Phantasien*, comme le plus incontestable des précurseurs allemands de Malthus ; bien loin que l'accroissement de la population soit toujours un bien, cet accroissement, s'il est trop rapide,

1. Stangeland, *op. cit.*, p. 316. — Le livre de von Dohm est intitulé *Die bürgerliche Verbesserung der Juden* (1781).

est préjudiciable à la moralité, à la prospérité économique et à la force économique de l'Etat ; il n'en résulte que misère, vice et criminalité.

Mentionnons, avant de quitter les pays germaniques, que, à peu près en même temps que le Français Deparcieux, un Suédois et un Hollandais avaient établi, vers le milieu du XVIIIe siècle, des tables de mortalité. Celles de Deparcieux sont de 1746 ; celles de Kerseboom (Hollandais), de 1742 ; celles de Wargentin (Suédois), de 1749. Elles avaient été précédées, les unes et les autres, au XVIIe siècle, par celles des Anglais Graunt (1662) et Halley (1693).

CHAPITRE IX

DOCTRINES ITALIENNES
(1650-1800)

L'Italie du xviiie siècle, comme les autres pays de l'Europe occidentale, compte un grand nombre d'économistes et de politiques qui se sont préoccupés du problème de population ; et qui peuvent, ici encore, être classés au moins en deux groupes bien distincts, selon qu'ils se rattachent à la doctrine traditionnelle du populationnisme mercantiliste, ou, qu'au contraire, ils s'opposent à cette doctrine, en invoquant des arguments déjà plus ou moins malthusiens [1].

Le maintien de la doctrine populationniste par beaucoup d'économistes italiens du xviiie siècle s'explique aisément par diverses circonstances de fait, que M. Sinigaglia a indiquées. Les émigrations fréquentes, les guerres destructives faisaient des vides qu'il importait de combler. Des industries nouvelles surgissaient qui demandaient des bras. On voyait, d'autre part, les nations les plus peuplées atteindre à un degré supérieur de prospérité, et l'on attribuait celle-ci à cette même densité de la population. On se tourne en consé-

1. V. A. Sinigaglia, *La teoria economica della popolazione in Italia* (*Archivio giuridico*, 1881); G. Arias, *Les précurseurs de Malthus en Italie* (*Revue d'histoire économique et sociale*, 1922). — R. Gonnard : *Un précurseur de Malthus, Giammaria Ortes* (*Revue d'Econ. pol.*, 1904). — Pierre Raynaud : *la Théorie de la population en Italie*, 1904.

quence vers l'Etat, et on réclame de lui des encouragements aux pères de famille, des pénalités contre les célibataires, des restrictions à la liberté d'émigrer, des facilités et des faveurs à l'immigration, la limitation du célibat ecclésiastique, et autres mesures jugées capables d'assurer un accroissement de la population.

Parmi les fauteurs du mouvement populationniste, on peut inscrire le plus illustre et le plus modéré peut-être aussi des mercantilistes italiens, le napolitain Genovesi (1712-1769), avec ses *Lezioni d'economia civile* (1769), bien que l'Allemand Mohl ait cru à tort voir en lui un écrivain de tendance malthusienne. Genovesi, en effet, après avoir proclamé que la population nombreuse est essentielle à la prospérité et à la puissance de l'Etat, recherche les causes qui la restreignent et les moyens de remédier à l'action de celles-ci. Il admet, il est vrai, qu'un excédent peut apparaître ; mais il le considère comme devant être temporaire et facile à corriger. Il maintient la nécessité de stimuler dans certains cas la population ; et il se convainc que les inconvénients d'une densité trop grande sont remédiables rapidement et sans grave secousse.

L'abbé Galiani, le célèbre auteur des *Dialogues sur les blés* (1769), et, auparavant, du *Della moneta* (1748), pose dans ce dernier traité [1] la maxime : « Un regno vale quanti uomini ha » et écrit dans ses Dialogues [2] : « Le blé est une bonne chose, car il sert à l'homme ; l'argent est bon parce qu'il peut représenter le pain ; mais l'homme est la seule richesse. »

A la même époque, le Milanais Joseph Gorani, dans un ouvrage publié en 1768 [3], pousse à l'extrême la thèse

1. V. *Scrittori class. ital.*, vol. 5e, *Della moneta*, p, 231-243.
2. P. 97.
3. *Ricerche sulla scienza dei governi.*

populationniste et s'élève violemment contre les célibataires ; Villano recherche les moyens de multiplier le nombre des mariages [1] ; Parruca soutient que l'accroissement de la population est le premier objet d'une saine politique [2] ; Zanon développe le même principe [3] ; Marchesini se propose aussi comme but de ses recherches les moyens d'obtenir et de maintenir une population nombreuse [4] ; Brustoloni, Fiorentino, Costantini, Donandi delle Mallere, Nuytz, Carlo Maggi, répètent tous à leur tour, et généralement sans originalité aucune, les arguments mercantilistes habituels, en faveur de la population.

Entre ce groupe compact de populationnistes déterminés et les pré-malthusiens, on peut faire une place intermédiaire à des économistes assez nombreux, qui tout en restant favorables en principe à une population nombreuse, se déclarent opposés à une politique directement stimulatrice. Ils professent, en général, que l'accroissement de la race humaine s'opère en vertu de lois naturelles, et qu'il suffit d'écarter les obstacles qui l'entravent, de libérer le milieu, dans lequel il pourra se réaliser de lui-même. Ils se divisent seulement plus ou moins, en ce que les uns préconisent une politique agrarienne, tandis que d'autres se tournent plutôt vers l'industrie et le commerce.

Parmi eux, l'un des plus considérables est le comte Pietro Verri (1728-1797), auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique, notamment les *Meditazioni sull'economia politica* (1771), qui considère la population comme l'un des facteurs de la richesse nationale. Il montre une grande aversion pour les stimulants artificiels ; et considère que la puissance

1. *L'ozio autunnale*, 1768.
2. *Altre idee sulla popolazione*, 1773.
3. *Trattato dell utilita morale, economica*, etc.
4. *Saggio di economia politica*, 1793.

de reproduction de l'espèce humaine est par elle-même infinie. Il en tire la conséquence qu'il suffit d'accroître la production, et que la population se maintiendra aisément à son niveau. C'est, au fond, ce malthusianisme sans pessimisme que nous avons déjà relevé chez des écrivains français de la même époque. Verri est d'ailleurs assez populationniste pour soutenir, malgré ses principes, certaines mesures artificielles : il recommande de se mettre en garde contre l'exportation des aliments et contre l'émigration aux colonies.

Joseph Palmieri (1721-1793), dans ses *Riflessioni sulla publica felicità* (1788) et sa *Della richezza nazionale* (1792), se déclare hostile à tout système qui tend à accroître artificiellement la population. A cet accroissement, il préfère une meilleure répartition des occupations et une plus grande activité industrielle. « Un million d'hommes de plus, dit-il, vaut peut-être moins que le transport d'un nombre égal de personnes, des classes stériles aux classes productrices. » Palmieri analyse d'autre part les causes physiques et morales de dépopulation, et proclame que, si l'on veut accroître la population, il faut auparavant créer des emplois du travail. Il condamne l'assistance légale, qui fomente la misère, tant qu'elle n'est pas subordonnée à l'accomplissement d'un travail effectif.

Des idées semblables avaient déjà été soutenues, dès 1737, par Bandini, dans son *Discorso sulla Maremme sienese* (où il se rallie à l'opinion d'une forte dépopulation survenue en Europe depuis l'empire romain) ; elles le furent encore par Gherardo d'Arco (*Dell' armonia politico-economica della città*, 1771), par Giambatista Vasco, qui publia en français son *Mémoire sur les causes de la mendicité et les moyens de la supprimer* (1788) ; par Carli, Pecori, l'abbé Francesco Plà (*Il calcolo economico*, 1791), Tedeschi, Bottone, de Castella-

mare et Cosentino. Tous rejettent la politique d'interventionnisme en matière de population ; tous se font une idée forte de la puissance du principe prolifique dans l'humanité, qu'ils croient suffisant de laisser agir, en se bornant à créer un milieu favorable par une bonne politique économique, soit industrielle, soit agricole. D'Arco, en particulier, apparaît très pénétré d'idées physiocratiques, et, lui encore, imbu en même temps d'un malthusianisme dénué de pessimisme : « L'augmentation des hommes, dit-il [1], se proportionne à celles des moyens de subsistance ; où ceux-ci abondent, la population abonde, et fait plus que doubler à chaque génération. » De même, Vasco estime que, dans une nation agricole, la population s'accroît en même temps que les subsistances, sans qu'il y ait à craindre de rupture d'équilibre ; mais il considère que, dans une nation industrielle, la population dépassant ce que l'agriculture nationale peut nourrir, est à la merci d'une crise qui suspend l'échange des fabricats contre les denrées de l'étranger : pour celle-ci, une surpopulation est donc possible.

L'abbé Plà affirme encore plus nettement peut-être la tendance physiocratique et la nécessité pour l'Etat de favoriser spécialement l'agriculture : quand ses productions abondent, « cela seul suffit, parce que dans l'Etat les familles vont en croissant et les hommes qui, d'après leur propre nature, tendent à la multiplication, se multiplient quand ils ne rencontrent pas d'obstacles qui s'y opposent. » Cosentino établit aussi que la possibilité d'accroissement de la population est naturellement très grande et que le doublement de la population peut s'opérer en une période très courte. Mais, comme les précédents, il n'interprète nullement cette possibilité dans le sens pessimiste de Malthus. Comme eux, il croit que, à

1. Ch. IV, § 1.

condition d'entretenir une agriculture soignée et intensive, la population pourra, malgré sa densité croissante, trouver aisément à subsister. Comme eux, il a, du malthusianisme, la croyance à l'énergie du principe de population ; il n'en a pas la crainte que les subsistances doivent rester forcément en retard.

Il en est autrement des économistes italiens qu'on peut considérer comme se rattachant au véritable courant pré-malthusien, et qui sont surtout Ortès, Ricci, Beccaria, Briganti et Filangieri.

Giammaria Ortès (1713-1790) est, de tous, le plus intéressant et le plus original. Moine camaldule, il figure dans l'histoire des doctrines économiques, parmi ces auteurs difficiles à classer, en retard et en avance sur leur époque, originaux, bizarres et obscurs, comme on en compte plus d'un [1].

Parmi ses ouvrages, nous devons retenir surtout ses *Errori popolari intorno all economia naztionale* (1774) et ses *Riflessioni sulla popolazione* (1790), où il se révèle à nous à la fois comme un médiéval, un féodal, et un esprit étrangement moderne, de tendances socialistes. On peut résumer de la manière suivante le contenu de ces deux ouvrages, en tant qu'ils traitent de la population :

Il y a un rapport constant entre la population et la masse des biens consommables, et tout accroissement de celle-ci est suivi d'un accroissement parallèle de population. En conséquence, il est inutile de chercher, dans l'augmentation des biens, l'amélioration du bien-être des citoyens. Cette amélioration ne pourra être obtenue pour les plus pauvres que par une répartition meilleure, donnant moindre part aux prélèvements des riches.

1. V. R. Gonnard, *Un précurseur de Malthus, Giammaria Ortès*, *Revue d'économie politique*, août 1904.

Si tout accroissement de la masse des biens produit un accroissement corrélatif de population, la réciproque n'est pas vraie, car la population pourrait s'accroître selon une progression géométrique, et doubler tous les trente ans, tandis que le maximum des subsistances ne saurait, d'après Ortès, s'élever au delà de ce qui peut nourrir trois milliards d'hommes. La population du globe ne peut donc dépasser ce chiffre ; et en fait, elle est limitée bien avant que le plein soit obtenu, par suite des conditions de la répartition, de l'égoïsme des uns et de la misère des autres : dans chaque Etat, une moitié environ de la population est inoccupée, et cette situation, pour Ortès, est liée au régime de la propriété privée. En tout cas, les encouragements au mariage et les mesures analogues sont à rejeter ; le célibat pour une partie de la nation est une nécessité dans tous les Etats suffisamment peuplés. Et Ortès, à l'encontre de tant de ses contemporains, fait l'apologie du célibat monacal et ecclésiastique, qui réprime la tendance à une population excessive et permet de maintenir l'équilibre démographique.

Dans l'exposé de doctrine, Ortès prête souvent le flanc à la critique, à raison du tranchant de ses assertions et de la bardiesse avec laquelle il affirme. Mais il y a chez lui beaucoup des idées de Malthus : notamment l'affirmation d'une possibilité pour la population de croître beaucoup plus vite que les subsistances, et l'indication d'un remède analogue au *moral restraint*, sous la forme du célibat pratiqué par la moitié de la population. L'ensemble de l'œuvre d'Ortès est peut-être teinté d'un moindre pessimisme que celle de son successeur anglais ; mais c'est parce qu'il croit plus que lui à l'efficace de la raison et des calculs individuels pour modérer la tendance prolifique. D'autre part si, comme Malthus, il préconise la limitation de l'instinct procréateur, il admet aussi, ce que Malthus ne fait pas,

la possibilité de trouver une amélioration du sort des pauvres dans une répartition meilleure. Il unit dans ses considérations sur la population le point de vue de certains socialistes modernes, de Marx par exemple, à celui, — si profondément hostile au socialisme, — de Malthus. Aussi M. Loria a-t-il pu parler naguère de la « modernité » d'Ortès [1] ; et ce terme est exact en tant qu'il s'applique à la thèse assez creusée, dans laquelle Ortès établit qu'il existe, indépendamment d'une surpopulation absolue possible, éventuelle, — une surpopulation relative réelle, conséquence d'un excédent, non par rapport aux subsistances mêmes, mais par rapport à la demande de main-d'œuvre.

Ricci, dans sa *Riforma degli istituti pii della città di Modena*, affirme, comme le fera Malthus, que l'assistance répandue sans discernement développe le paupérisme, en favorisant la tendance de la population à s'accroître indéfiniment. Il blâme, en particulier, le système d'assistance pratiqué de son temps dans son pays comme contraire « aux lois naturelles de la population ». « La facilité des subsistances, dit-il, est la seule distributrice des hommes sur la terre. » Mais il croit à l'importance d'une bonne répartition des richesses pour arriver à une augmentation stable et raisonnable de la population.

Beccaria (1735-1793), le célèbre auteur du traité *De delitti et de pene*, est aussi un économiste ; et dans ses *Elementi di economia politica* (1769), il a consacré un chapitre à l'étude de la population. Il établit, lui encore, l'antithèse malthusienne entre les subsistances qui ne peuvent être multipliées indéfiniment (et il en donne la raison, qu'il trouve dans la loi du rendement non proportionnel), et la population qui tend à croître indéfiniment, tant qu'elle ne

1. *Riforma sociale*, 1902.

trouve pas une limite dans l'insuffisance même de la nourriture. « Il est donc clair, dit-il, que la population étant une conséquence de l'accroissement des moyens de subsistances, plutôt que ceux-ci ne sont une conséquence de l'accroissement de celle-là, on doit avoir pour point fixe de toute recherche et de tout règlement, l'accroissement de ces moyens de subsistance qu'on ne peut obtenir que de la terre, et laisser le reste aux soins secrets et inscrutables de la nature, perpétuatrice des générations. »

Dans la limite où les subsistances le permettent, une population aussi nombreuse que possible est désirable. Il importe donc de connaître et de combattre les causes de dépopulation morbide, soit morales, soit physiques, dont Beccaria fait une classification, d'ailleurs un peu hétérogène et mal construite, mais intéressante dans le détail. Il ne paraît guère, en revanche, s'inquiéter du péril de surpopulation, dont ses principes auraient pu cependant l'amener à envisager la possibilité.

Filippo Briganti (1725-1804), dans son *Esame economico del sistema civile* (1777), se propose de réfuter les théories de Mably, de Rousseau et d'autres réformateurs français, comme Malthus écrira pour réfuter Godwin. Il voit dans la population un des grands facteurs de la prospérité d'un Etat, et il considère avec faveur une population nombreuse. Mais, comme les précédents, il juge inutile tout encouragement artificiel, le nombre des hommes s'accroissant inévitablement de lui-même partout où l'industrie humaine peut stimuler « la paresse de la terre », et contraindre celle-ci à fournir des aliments abondants. Il ne redoute pas non plus la surpopulation, car, dit-il, « les hommes se multiplient en raison des subsistances, et les subsistances en raison du travail ». La production d'un territoire est très élastique, suivant le mode de culture, et une population nombreuse

peut trouver un large supplément de subsistances dans la pêche et l'ichtyophagie.

Briganti a discuté, après Hume et Wallace, la fameuse question de la population comparée des nations anciennes et des modernes. Il traite avec un scepticisme tout voltairien les évaluations des auteurs classiques et soutient que la population du globe en général doit rester à peu près constante, — ce qui ne s'accorde peut-être guère avec son assertion que la population tend à se mettre au niveau des subsistances, à moins d'admettre que la production agricole n'a fait aucun progrès depuis l'antiquité. Il justifie cette idée de la constance de la population humaine par cette considération philosophique que le nombre des êtres animés dans chaque espèce a dû être déterminé en raison d'une nécessité générale, et que l'accroissement ou la diminution d'une espèce entraînerait un trouble dans l'ordre de l'univers. Il ne saurait donc y avoir que des variations locales, et non générales.

Briganti n'en présente pas moins une analyse des causes qui sont susceptibles d'agir favorablement sur la population, car sa théorie stationnaire concernant la terre entière, ne l'empêche pas de considérer, nationalement, l'accroissement comme désirable et possible. Il insiste en particulier sur la propriété, qu'il appelle « il termometro della popolazione » et sur les bonnes mœurs : « Un peuple ami de l'honnêteté, dit il, sera tempérant, et un peuple tempérant saura concilier sagement les impulsions de la nature, et les retenues de la raison. » Il distingue aussi, parmi les causes de dépopulation, celles qui proviennent d'une limitation de la fécondité de l'homme, et celles qui entraînent la limitation du fonds des subsistances, poussant à l'indolence et à l'imprévoyance (intempérance, mauvaises mœurs, luxe, esclavage, despotisme, fiscalité, célibat, guerre, etc.). Il croit d'ailleurs

au peu d'influence des grandes calamités, guerres et épidémies. « *Una notte di Parigi basta a rimpiazzare la strage di Senef.* » Il conclut que, bien que la nombreuse population soit un signe de prospérité, il peut y avoir des exceptions, et qu'alors « mieux vaut le peuple qui se nourrit dans l'aisance que celui qui se multiplie dans l'indigence ». S'il y a surpopulation, « il convient de se défaire du superflu, en se servant des remèdes qui outragent le moins l'humanité et la justice ». Ce sont presque textuellement les termes dont Malthus se servira pour désigner le *moral restraint*. Mais Briganti, qui ne redoute, au plus, que des surpopulations locales, désigne par là l'émigration.

Filangieri (1752-1788), dans sa *Scienza della legislazione*, traite, au second livre, de la population d'une manière qui a été appréciée très diversement, puisque Mohl voit en lui un populationniste sans restriction, tandis que Sinigaglia le classe parmi les précurseurs de Malthus.

Il semble bien que ce dernier ait raison, car Filangieri, quoique désireux de voir la population s'accroître, repousse tout stimulant artificiel; mais il croit que la population, tant qu'elle a des moyens de subsistance suffisants, tend fatalement à augmenter ; il croit de plus que cette tendance est illimitée, tandis que la production des moyens de subsistance ne l'est pas. Cela est malthusien. Ce qui ne l'est pas, c'est que Filangieri croit aussi à la possibilité et à la désirabilité d'un accroissement considérable de la population actuelle des peuples civilisés, à condition de lutter contre les causes de dépeuplement, qui sont pour lui le mauvais état de l'agriculture, le trop petit nombre des propriétaires, l'excessive étendue des biens du clergé, la fiscalité, le militarisme et les mauvaises mœurs. Malthusien en ce qu'il croit que la population tend toujours à se mettre au niveau des subsistances et n'est arrêtée que par l'impossibilité de se nourrir,

il cesse de l'être quand, au lieu de chercher un obstacle volontaire à cet accroissement, il ne s'occupe que d'abattre les obstacles secondaires qui l'arrêtent prématurément et l'empêchent d'atteindre le plein.

Tous ces derniers Italiens sont donc bien des malthusiens sans le pessimisme. Ils conçoivent la possibilité d'une population s'accroissant très vite, l'impossibilité pour les subsistances de se multiplier parallèlement, et l'arrêt forcé, à un moment donné, du premier mouvement. Mais cette situation ne les alarme pas : ou parce qu'ils admettent que des causes accidentelles de dépopulation séviront toujours assez largement, ou parce qu'ils supposent qu'on pourra, sans trop grande peine, limiter l'essor populationniste, une fois le plein obtenu. Une idée d'équilibre domine leurs théories, tandis que c'est l'idée d'une rupture d'équilibre qui dominera celle de Malthus. Soit de la tradition italienne, soit de l'influence physiocratique, ils gardent une confiance optimiste dans l'harmonie des lois naturelles, et aussi, dans une large mesure, dans la productivité de l'agriculture.

TROISIÈME PARTIE

LES

DOCTRINES MODERNES

CHAPITRE PREMIER

MALTHUS ET L'ESSAI SUR LE PRINCIPE DE POPULATION

Le long, — et pourtant bien écourté, — résumé qui précède suffit du moins à montrer combien l'on se trompe lorsqu'on se représente Malthus comme ayant le premier, ou presque le premier, abordé l'étude, même strictement économique, de la population. Il n'en reste pas moins qu'il a éclairé cette question d'une lumière beaucoup plus vive, plus crue, que tous ses prédécesseurs : plus crue, disons-nous, au point peut-être de fausser certaines perspectives, et de trop accuser certains reliefs.

Peu d'économistes ont été l'objet d'appréciations aussi diverses, non seulement quant à la tendance de leurs doctrines, mais quant à la solidité scientifique de celles-ci ; non seulement quant à la valeur de l'influence exercée par elles, mais quant à celle des recherches et analyses sur lesquelles elles reposent. Au point de vue moral, le nom de Malthus a été honni, comme celui du propagateur de doctrines immorales qu'il a pourtant condamnées expressément ; au point de vue économique, son œuvre, d'abord prônée à outrance, puis critiquée de même [1], conserve des admirateurs

1. « Il est assez difficile, dit Ingram (p. 165), de découvrir quel élément solide il a apporté à nos connaissances. »

parmi quelques-uns des économistes les plus distingués de notre époque. Les uns considèrent sa doctrine comme réfutée par les faits ; d'autres estiment que, bien comprise, elle reste vraie. Et d'autres encore souscrivent au jugement de V. Pareto disant du fameux *Essai* : « On y trouve une théorie dont le fonds est assez vrai, appuyée par des raisonnements parfois assez bons, mais souvent pitoyables, et dont on tire les conséquences les plus erronées[1]. »

La première édition de l'*Essai sur le principe de la population* est de 1798. L'auteur était né trente-deux ans auparavant (1766) à Rookery, dans le comté de Surrey. Son père, Daniel Malthus, ami de David Hume et de Rousseau, était un adepte des théories philosophiques et réformatrices alors en honneur, et qui ne reculait même pas devant celles, nettement socialistes, que William Godwin exposa en 1793 dans son *Enquête sur la justice politique*. Robert Malthus, au contraire, qui était entré dans les ordres en 1789, et desservait une cure près de la maison paternelle, professait des idées toutes différentes. Bien loin d'admettre avec Godwin que la misère fût le résultat d'une organisation vicieuse de la société, et qu'il fût possible d'y remédier par des institutions égalitaires ; bien loin de croire que la richesse soit surabondante, et que la seule question importante soit celle d'un meilleur partage, il s'était affermi dans la conviction qu'il n'y avait rien de sérieux à attendre de réformes politiques et économiques orientées dans le sens de l'étatisme et moins encore du socialisme ; que la cause principale de la misère devait être cherchée dans une rupture d'équilibre entre la population et les subsistances, et que celle-ci était due elle-même à l'action « prépondérante » de ce qu'il appelle le principe de population. L'origine du mal étant

1. *Systèmes socialistes*, t. I, § 219.

telle, il était vain de prétendre y remédier par une répartition nouvelle.

Ce fut à la suite de discussions entre les deux Malthus, le père et le fils, que ce dernier se décida à écrire et à publier son *Essai*, lequel, sous sa première forme, ne constituait qu'un petit livre de proportions beaucoup plus restreintes que l'ouvrage définitif.

L'*Essai* fut donc conçu, au début, un peu comme un livre de polémique. Malthus nous dit lui-même [1] : « Ce fut un écrit de M. Godwin [2] qui me mit la plume à la main... J'avais en vue de l'appliquer [le principe de population] à développer certains systèmes relatifs à la perfectibilité de l'homme et de la société qui fixaient à cette époque l'attention publique [3]. » Dès le début, donc, Malthus prend position comme adversaire du socialisme. « La doctrine de Malthus est, depuis son origine, dit Oppenheimer, l'ennemie mortelle du socialisme [4] ». Ceci doit être noté.

Une autre remarque est non moins importante. C'est que Malthus, de son aveu exprès encore, écrivit son *Essai* primitif, avant de s'être livré aux recherches historiques qui remplissent la plus grande partie de l'*Essai* définitif. « Je suivis, dit-il, l'impulsion du moment, et j'employai les matériaux, que j'avais à ma portée à la campagne où je vivais. Hume, Wallace, Adam Smith, Price, furent ceux qui me servirent de guides. » La documentation de Malthus fut donc sommaire et théorique. C'est en quelque sorte *a priori* qu'il arriva à poser les principes essentiels de sa doctrine.

Ce n'est qu'ensuite que, méditant davantage sur son sujet, le sentiment accru qu'il prit de son importance, « joint à l'at-

1. *Préface* de la 2e édition, parue en 1803.
2. *L'Essai sur l'avarice et la prodigalité.*
3. Le système de Condorcet en particulier.
4. *Revue d'écon. pol.*, 1903, p. 333.

tention que le public avait accordée à [son] *Essai*, [l'] s'engagea à [se] livrer à quelques recherches historiques pour reconnaître l'influence du principe de population sur l'état passé et présent de la société [1]. » Il fit alors des recherches plus complètes, s'aperçut qu'il existait déjà une bibliographie considérable de la question, et constata que plusieurs auteurs [2] en avaient parlé si clairement, qu'on ne saurait dire « pourquoi ils n'ont pas réussi à attirer l'attention sur cet objet [3] ».

La seconde édition, publiée en 1803, et dans laquelle l'auteur abandonna l'anonymat tout d'abord gardé, est beaucoup plus étendue que la première. Malthus ajoute à l'exposé de sa doctrine un vaste examen historique « des obstacles qui se sont opposés à l'accroissement de la population » chez la plupart des peuples de l'antiquité et des temps modernes. Mais si intéressant que cet examen puisse être, il n'en constitue pas moins un *placage* de faits venant se superposer à une théorie préconçue, et déjà exposée, loin d'être un résumé des recherches par lesquelles l'auteur serait arrivé à celle-ci. Bien plus, même envisagée comme démonstration *a posteriori* de cette théorie préconçue, l'interprétation historique de Malthus pèche encore, car nous le verrons, bien souvent, elle suppose prouvé ce qu'elle paraît vouloir établir.

L'*Essai* de Malthus fut accueilli avec un enthousiasme et une animosité, sinon égaux, du moins tous deux fort grands. L'auteur n'en fut que plus porté à développer l'étude de son principe, et il ajouta encore quelques chapitres à son livre, dont l'influence fut assez grande pour provoquer une réforme

1. *Préface* de 1803.
2. Il cite Platon, Aristote, Montesquieu et « quelques économistes français », Franklin, Steuart, A. Young et Townsend.
3. *Préface* de 1803.

de l'assistance légale en Angleterre et empêcher peut-être l'établissement de celle-ci dans d'autres pays.

En 1804, Malthus fut nommé professeur d'économie politique au Collège de la Compagnie des Indes, à Haileybury : il y professa durant trente ans. Durant cette période, il publia plusieurs autres ouvrages. Le principal est de 1819. Il porte pour titre *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*, et il suffirait, même si Malthus n'avait pas écrit le fameux *Essai*, pour lui assurer une place distinguée parmi les économistes de l'école classique anglaise. Au nombre des autres ouvrages de Malthus, on peut citer un ouvrage sur les *Définitions en économie politique* (1827), des *Observations sur les effets des lois céréales* (1814) et la part qu'il prit, sous forme de *lettres*, à la controverse soulevée entre J.-B. Say et Sismondi sur la possibilité d'une surproduction générale. Il mourut en 1834. Son *Essai* en était à sa 5e édition anglaise ; il avait été traduit en français dès 1809, puis en 1823, par Pierre et Guillaume Prévost : traduction qui fut reproduite en 1845, sous les auspices de Joseph Garnier, dans la collection Guillaumin. C'est elle que nous citerons à l'occasion.

L'*Essai*, sous sa forme définitive, est un ouvrage assez considérable, divisé en quatre parties. Elles portent respectivement pour titre : Livre I. *Des obstacles qui se sont opposés à l'accroissement de la population dans les parties du monde les moins civilisées et dans les temps passés.* — Livre II. *Des obstacles à la population dans les différents Etats de l'Europe moderne.* — Livre III. *Des différents systèmes ou expédients qui ont été proposés ou qui ont pris faveur dans la société, en tant qu'ils influent sur les maux produits par le principe de population.* — Livre IV. *De l'espérance qu'on peut concevoir pour l'avenir de guérir ou d'adoucir les maux qu'entraîne le principe de population.*

En somme, deux livres qui s'annoncent comme contenant des recherches historiques sur le principe de population ; et deux livres d'application concernant l'influence possible de divers systèmes sur ce principe, et les chances d'atténuer les maux qu'il entraîne. Mais l'exposé théorique du système, où se trouve-t-il ? Essentiellement dans les seuls deux premiers chapitres du premier livre, qui remplissent 16 pages, sur plus de 660 dans l'édition française de Guillaumin. Ce sont ces seize pages, noyau de la première édition, qui contiennent presque tout ce qu'on désigne généralement sous le nom de doctrine de Malthus. Attachons-nous tout d'abord à ce noyau.

« Si l'on cherchait à prévoir, dit Malthus [1], les progrès futurs de la société, il s'offrirait naturellement deux questions à examiner : « 1° Quelles sont les causes qui ont arrêté jusqu'ici les progrès des hommes ou l'accroissement de leur bonheur ? 2° Quelle est la probabilité d'écarter, en tout ou en partie, ces causes qui font obstacle au progrès ? »

« Cette recherche, ajoute-t-il, est beaucoup trop vaste pour qu'un seul individu puisse s'y livrer avec succès. » Aussi se propose-t-il seulement d'examiner les effets d'une des causes les plus puissantes dont il s'agit, « cause intimement liée à la nature humaine », et trop peu étudiée jusqu'ici. Cette cause, c'est « la tendance constante qui se manifeste dans tous les êtres vivants à accroître leur espèce plus que ne le comporte la quantité de nourriture qui est à leur portée [2] ».

Cette tendance provient de ce que « la nature a répandu d'une main libérale les germes de la vie dans les deux règnes ; mais elle a été économe de place et d'aliments...

1. *Op. cit.*, p. 5.
2. *Id.*, p. 6.

Le défaut de place et de nourriture détruit, dans les deux règnes, ce qui naît au delà des limites assignées à chaque espèce [1]. »

Mais, pour l'homme, les effets de l'obstacle opposé à sa multiplication indéfinie, sont plus complexes que pour les animaux : l'obstacle agit tantôt brutalement, directement, par lui-même, et tantôt indirectement, psychologiquement, par la crainte qu'il inspire. Et c'est cette possibilité d'un choix qui fait, pour Malthus, l'intérêt pratique d'une étude de la population.

Pour établir la disproportion fatale entre la tendance à l'accroissement de la population et les possibilités de l'accroissement des subsistances, Malthus entend « déterminer, d'une part, quel serait l'accroissement naturel de la population si elle était abandonnée à elle-même sans aucune gêne ; et, d'autre part, quelle peut être l'augmentation des productions de la terre dans les circonstances les plus favorables à l'industrie productive [2] ».

L'accroissement « naturel » de la population, nous ne le trouvons en fait nulle part : mais il y a des pays dont la situation économique et morale est telle (subsistances abondantes, mœurs pures, mariages faciles) que l'accroissement effectif y approche de ce que serait cet accroissement « naturel ». Tels sont « les Etats du nord de l'Amérique ». Or, dans ces Etats, on a constaté, pendant plus d'un siècle et demi, que la population a doublé tous les vingt-cinq ans : fait déjà souligné (à deux reprises) par A. Smith, et que Malthus n'a eu qu'à relever dans l'*Essai sur la richesse des nations*. Il ajoute que, dans la partie purement rurale du pays, la période de doublement est plus courte encore, se

1. *Op. cit.*, p. 6.
2. *Id.*, p. 7.

réduisant à quinze ans ; invoquant ensuite les tables d'Euler, il admet qu'elle pourrait se réduire à douze ans et demi ; et citant Petty, il rappelle que, d'après ce dernier, elle pourrait se ramener, en certains cas, à dix.

Et cela lui suffit pour poser son premier axiome : « Pour nous mettre à l'abri de toute espèce d'exagération, dit-il [1], nous prendrons pour base de nos raisonnements l'accroissement le moins rapide : accroissement prouvé par le concours de tous les témoignages, et qu'on a démontré provenir du seul produit des naissances.

« Nous pouvons donc tenir pour certain que, lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans et croît, de période en période, selon une progression géométrique. »

Voilà pour le premier terme. Voici pour le second.

L'accroissement des produits du sol ne saurait être aussi rapide. Là où toute la terre fertile est occupée, on ne peut compter que sur l'amélioration du rendement des terres déjà mises en valeur. Or, « cette amélioration, par la nature de toute espèce de sol, ne peut faire des progrès toujours croissants, mais ceux qu'elle fera, au contraire, seront de moins en moins considérables [2]. » C'est la loi du rendement non proportionnel, nerf de toute la doctrine malthusienne. En raisonnant sur les terres européennes, et en particulier, anglaises, et « dans les circonstances les plus favorables qu'on puisse feindre », on peut douter qu'on arrive à doubler le produit actuel en vingt-cinq ans, et si on admet que cela soit possible, on ne peut espérer qu'il y ait un nouveau doublement vingt-cinq ans après. « Ce serait heurter toutes les notions que nous avons acquises sur la

1. *Op. cit.*, p. 8.
2. *Id.*, p. 8.

fécondité du sol. » Il sera déjà très optimiste d'admettre, pour chaque période de vingt-cinq ans, une addition à la production, simplement égale à la production actuelle. « Assurément le spéculateur le plus exagéré ne croira pas qu'on puisse supposer davantage. »

« Appliquons cette supposition à toute la terre... c'est plus assurément que tout ce qu'on a droit d'attendre des efforts les mieux dirigés de l'industrie humaine.

« Nous sommes donc en état de prononcer, en partant de l'état actuel de la terre habitée, que les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique[1] ».

Une objection vient à l'esprit : n'y-a-t-il pas sur le globe de vastes territoires très peu peuplés, des régions « sans culture et presque sans habitants » ? Oui, dit Malthus ; mais il ajoute aussitôt, condamnant les procédés trop invétérés de la politique coloniale anglaise : « On peut contester le droit d'exterminer ces races éparses, ou de les contraindre à s'entasser dans une partie retirée de leurs terres, insuffisante à leurs besoins. Si l'on entreprend de les civiliser... il faudra y employer beaucoup de temps ; et comme, pendant ce temps, l'accroissement de la population se réglera sur celui de la nourriture, il arrivera rarement qu'une grande étendue de terrains abandonnés et fertiles soit mise tout à coup en culture par des nations éclairées et industrieuses. Enfin, lors même que cet événement aurait lieu... cette population, croissant rapidement et en progression géométrique, s'imposera bientôt des bornes à elle-même[2]. »

En conséquence, l'objection conduirait tout au plus à

1. *Op. cit.*, p. 10.
2. *Id.*, p. 9.

admettre un certain retard dans la production de l'inévitable déséquilibre.

La loi de progression de la population et des subsistances étant telle, la conséquence est forcée, et Malthus la dégage ainsi : « Le principe de population l'emporte tellement sur le principe productif de subsistances que, pour maintenir le niveau, pour que la population existante trouve des aliments qui lui soient proportionnés, il faut qu'à chaque instant une loi supérieure fasse obstacle à ses progrès, que la dure nécessité la soumette à son empire, que celui, en un mot, de ces deux principes, dont l'action est si prépondérante, soit contenu dans certaines limites[1]. »

Le grand obstacle répressif est évidemment le manque même de nourriture. Mais ce n'est qu'en cas de famine qu'il agit d'une manière immédiate. D'autres obstacles agissent généralement, avant que la famine se déclare. « Ils se composent de toutes les coutumes et de toutes les maladies que peut faire naître la rareté des moyens de subsistance ; en y joignant toutes les causes physiques et morales, indépendantes de cette rareté, qui tendent à enlever la vie d'une manière prématurée[2]. » Cette dernière incidente est importante. Il me semble que les commentateurs de Malthus, et Malthus lui-même, l'ont trop oubliée.

Ces obstacles « peuvent être rangés sous deux chefs : obstacles privatifs et obstacles destructifs. Les premiers peuvent eux-mêmes, être, ou volontaires, ou involontaires. L'obstacle privatif volontaire est propre à l'espèce humaine, et le résultat, chez elle, de la faculté de prévoir ; il peut d'ailleurs prendre à son tour deux formes, la forme vicieuse et la forme morale. En tant que *moral restraint*, il constitue assurément,

1. *Op. cit.*, p. 11.
2. *Id.*, p. 12.

avoue Malthus, une contrainte pénible ; « mais ce mal est évidemment très petit, si on le compare à ceux que produisent les autres obstacles par lesquels la population est arrêtée. C'est une privation de la même nature, que tant d'autres, que doit se prescrire un agent moral [1]. » Quant à la restriction volontaire vicieuse, Malthus la flétrit expressément : « Le dérèglement des mœurs, dit-il, porté au point d'empêcher la naissance des enfants, semble avilir la nature humaine et lui ravir sa dignité [2]. » Le *moral restraint*, il le définit non moins nettement : « l'abstinence du mariage, jointe à la chasteté. »

Les obstables destructifs sont très nombreux. Ils comprennent toutes les causes qui tendent à abréger la durée de la vie humaine par le vice ou par le malheur [3].

Malthus poursuit ainsi : « La somme de tous les obstacles privatifs et destructifs forme ce que j'appelle l'obstacle immédiat à la population. Dans un pays où la population ne peut pas croître indéfiniment, l'obstacle privatif et l'obstacle destructif doivent être en raison inverse l'un de l'autre... » Mais « en tout pays, quelques-uns des obstacles que nous avons énumérés agissent avec plus ou moins de force... » Et, malgré cela, « il y a très peu de pays où l'on n'observe pas un constant effort de la population pour croître au delà des moyens de subsistance, » effort qui tend *constamment* « à plonger dans la détresse les classes inférieures de la société et s'oppose à toute espèce d'amélioration dans leur état [4] ».

Cette misère des classes inférieures s'accroît ou se restreint par une sorte de balancement. Si, en effet, nous suppo-

1. *Op. cit.*, p. 13-14.
2. *Id.*, p. 14.
3. *Id.*, p. 14.
4. *Id.*, p. 16.

sons, à un moment donné, l'équilibre à peu près réalisé, sous la pression du principe de population, un excédent de naissances ne tarde pas à se produire. Il s'ensuit une baisse du niveau de l'existence dans les classes peu aisées, et une période de détresse durant « laquelle les mariages sont découragés » et la population redevient stationnaire ; d'autre part, les efforts tentés pour améliorer la production produisent un certain effet ; les subsistances s'accroissent, la situation du travailleur redevient moins pénible ; mais aussitôt « l'obstacle mis à la population vient à cesser de nouveau ». Et ainsi de suite. En somme, sous la pression du principe « prédominant », tout excédent de subsistances produit tend, au lieu de servir à une amélioration des conditions d'existence individuelle, à se traduire aussitôt en accroissement de population. « Cette espèce d'oscillation » est plus ou moins masquée aux yeux de l'observateur vulgaire, parce que, dit Malthus, « les historiens ne s'occupent guère que des classes les plus élevées de la société [1] », — parce que les statistiques sont insuffisantes, — et parce que diverses causes pertubatrices interviennent (création ou disparition d'industries, ardeur ou indifférence pour les entreprises agricoles, années d'abondance ou de disette, lois d'assistance, émigration, etc.). Une des plus importantes des causes qui empêchent de bien discerner les oscillations précitées, c'est la différence des salaires nominaux et réels, les derniers pouvant éprouver « des baisses et des hausses, quoique le prix nominal du travail ne baisse point [2]. »

Malthus résume et conclut la partie purement théorique de son exposé par les trois propositions suivantes qu'il souligne :

1. *Op. cit.*, p. 17.
2. *Id.*, p. 19.

« 1° La population est nécessairement limitée par les moyens de subsistance ».

« 2° La population croît invariablement partout où croissent les moyens de subsistance, à moins que des obstacles puissants et manifestes ne l'arrêtent.

« 3° Ces obstacles particuliers, et tous ceux qui arrêtant le pouvoir prépondérant, forcent la population à se réduire au niveau des moyens de subsistances, peuvent tous se rapporter à ces trois chefs, la contrainte morale, le vice et le malheur [1]. »

Il ajoute que la première des trois propositions n'a pas besoin d'être prouvée. En réalité, cela dépend du sens qu'on lui donne. Elle est incontestable, en tant qu'elle exprime purement et simplement l'idée que l'homme ne peut vivre sans se nourrir. Elle ne l'est pas, si on entend, en disant : « les moyens de subsistance limitent la population », que cette dernière va toujours jusqu'où ceux-ci lui permettent d'aller. Malthus lui-même, dans une note, ajoute qu'il y « a un petit nombre de cas où il n'en est pas ainsi » ; mais il n'y voit que « des exceptions et des cas extrêmes ». Au reste, il a entendu la première proposition dans le sens le plus obvie, le premier. Car, sans cela, elle ferait double emploi avec la seconde.

Pour ce qui est de celle-ci et de la troisième, Malthus écrit : « Elles seront le résultat de l'examen que nous allons entreprendre des peuples anciens et modernes envisagés sous cet aspect ».

Cet examen comprend tout le reste du premier livre et le second en entier, soit la moitié environ de l'*Essai*. On pourrait croire, à s'en tenir à la proposition ci-dessus, et à l'étendue des recherches historiques qui suivent, que celles-

1. *Op. cit*, p. 20.

ci ont en effet conduit Malthus à édifier son système *a priori*. En réalité, pour lui, comme pour l'abbé Vertot, « le siège est fait ». Ce qu'il va demander à l'histoire, c'est la démonstration d'une thèse établie *a priori*, ou guère s'en faut, et admise déjà comme évidente.

Nous en avons l'aveu formel de Malthus dans cette note de lui [1] : « On a dit que j'avais écrit un volume *in quarto* pour prouver que la population croît en raison géométrique et la nourriture en raison arithmétique. Cette assertion n'est pas exacte. De ces deux propositions, *la première m'a paru prouvée dès que l'accroissement de la population américaine a été bien constaté*, et la seconde aussitôt qu'elle a été énoncée. L'objet principal que je m'étais proposé dans cet ouvrage était de rechercher les effets que ces lois, *établies dès les premières pages*, avaient dû naturellement produire et avait réellement produit dans la société humaine... »

En réalité, Malthus a quelquefois perdu de vue cette idée. Dans son exposé historique, peut-être change-t-il parfois d'attitude, et essaie-t-il de prouver par les faits son système préconçu ; mais, il le dit, sa thèse était établie d'avance ; et sur *un seul fait*, pour la première progression ; sur l'*évidence*, pour la seconde.

La manière dont il entreprend cette recherche historique est en effet significative. Il traite « des obstacles à la population » chez les peuples anciens et modernes. Au lieu, donc, de chercher à établir, par les faits, comme on s'y attendrait, que la population tend à dépasser les subsistances, son procédé constant va consister, — en supposant cela acquis, — à chercher quels sont les obstacles qui, en agissant sur la population, l'ont maintenue au niveau, *ou même au-dessous* du niveau des subsistances.

1. *Op. cit.*, p. 590.

Il montre très bien, — quoique avec une forte part de conjecture, — quels ont été historiquement ces obstacles dans de nombreuses sociétés ; et, dans le détail, il accumule les observations et réflexions intéressantes. Mais, en somme, tout cela n'est pas démonstratif au point de vue de sa thèse principale. Il établit seulement que, sans l'action des obstacles qu'il signale, la population aurait pu se multiplier plus qu'elle ne l'a fait : mais il ne prouve pas que cet accroissement aurait été excessif, et que les subsistances ne l'auraient pu suivre. Il montre que, partout, la population est détruite par telles ou telles causes, — *souvent d'ailleurs très étrangères à une disette, réelle ou redoutée* ; — il ne prouve pas qu'elle tende à dépasser les subsistances. Souvent même, il nous montre les populations les plus clairsemées comme étant les plus misérables, et leur état clairsemé comme étant dû lui-même à des causes qui n'ont rien à faire avec l'impossibilité de produire des subsistances.

Nous relevons déjà ces caractéristiques de la méthode de Malthus dans les premiers chapitres consacrés à ses recherches historiques, et qui concernent les peuples les plus arriérés, Fuégiens, Australiens, Polynésiens, Peaux-Rouges, etc. Chez tous, il fait la même constatation : la population y est très peu dense. Mais, ajoute-t-il, elle n'en est pas moins aussi dense que les subsistances le permettent, et la preuve, c'est qu'elle est misérable. Elle atteint si bien le plein que le moindre déficit de nourriture la plonge dans la détresse. Et cela, malgré l'action énergique des obstacles destructifs, guerres, maladies, pratique de l'infanticide, etc. Il y a donc partout autant de population qu'il en peut être nourri. Mais voici que Malthus est si convaincu de la vérité de son principe, que lorsqu'il rencontre un pays où la population n'est ni dense, ni misérable, et où il n'aperçoit pas en action « des obstacles puissants et manifestes »

à son accroissement, plutôt d'admettre que ce principe soit à reviser, il affirme qu'il y a des obstacles qu'on n'a pas vus. A propos des Polynésiens, par exemple, il écrit : « Supposons qu'il fût reconnu que dans les îles les plus fertiles de cet Océan, on ressente peu le besoin. Comme la contrainte morale et vertueuse ne peut raisonnablement être supposée régner chez des sauvages, surtout dans ces climats, la nature des choses nous forcerait à croire que le vice, en y comprenant la guerre, suffit pour réprimer la population [1]. » A l'île de Pâques, « on doit présumer que l'infanticide est établi, quoiqu'on n'en ait point d'autre preuve » que la disproportion des deux sexes. Souvent Malthus, au lieu d'aller des faits à la théorie comme il semble le faire, suppose implicitement la théorie pour interpréter les faits.

Il passe ensuite aux peuples anciens de l'Europe septentrionale et, à propos des Germains, il interprète leurs migrations comme un effet et une preuve de la surpopulation de leur pays, tout en reconnaissant qu'une grande partie de celui-ci était laissée inculte. En ce cas, il est bien évident qu'il ne peut plus être question que de cette surpopulation *toute relative*, qui se produira, même dans le pays le plus fertile, et avec la prolificité la plus réduite, si les hommes se refusent au travail. Malthus lui-même, au reste, insiste bien sur ce point que la Germanie était trop peuplée, tout en l'étant absolument fort peu [2], parce que ses habitants méprisaient la production pacifique. Mais alors les faits ne nous montrent qu'une rupture d'équilibre entre la population et les subsistances due à une cause *toute sociale*, — la fainéantise du Barbare, — et non à la cause générale et fatale que Malthus a en vue. Au reste, il n'est nullement

1. *Op. cit.*, p. 55.
2. *Id.*, p. 69.

prouvé que ce fût le manque de subsistances qui poussait les Barbares sur l'Empire : le désir du butin, et aussi la pression conquérante de peuples plus orientaux, expliquent très suffisamment cette poussée.

Chez les peuples pasteurs, qu'il étudie ensuite, Malthus affirme que le plein de population, — eu égard aux subsistances qu'ils peuvent se procurer, est atteint, bien que la population, favorisée du reste par les croyances et la pratique du communisme, soit détruite par suite des habitudes guerrières de ces peuples. Mais il ouvre la porte à une grave objection, — à savoir que les mêmes habitudes guerrières, en détruisant aussi les moyens de subsistance, sont peut-être, plus que la rareté véritable de ceux ci, la cause de leur insuffisance.

En Afrique, Malthus constate que d'immenses terrains fertiles sont incultes. Ici, c'est la population qui manque aux terres cultivables. Il répond que, pour différentes raisons (insécurité, paresse, etc.), « les nations nègres ne cultivent qu'autant de terrain qu'il leur en faut ». Mais si le principe de population avait toute la puissance indiquée, pourquoi ne leur faudrait-il pas tout ? Sans doute, répond Malthus, la guerre les décime : certaines coutumes (lactation prolongée) diminuent la natalité, etc. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Que divers obstacles sociaux empêchent la population d'être ce qu'elle pourrait être, et ce que le sol en pourrait nourrir. Cela, en revanche, ne prouve nullement la thèse essentielle qui est, au contraire, celle de l'insuffisance de ce même sol. Les subsistances sont à peine suffisantes, dit Malthus. Mais ce n'est pas pour une raison physique et générale Une moindre population n'arrangerait rien, puisqu'il y a déjà des terres de trop. Une population plus grande n'empirerait rien, puisqu'il y a de vastes terres disponibles. On ne peut s'empêcher, avec V. Pareto et Oppen-

heimer, de trouver la logique de Malthus assez défectueuse.

Dans l'Asie septentrionale, Malthus signale encore des régions très fertiles faiblement peuplées. C'est, dit-il, après Steuart, qu'il y a « impossibilité morale d'accroissement ». Car « ce n'est pas assez qu'un pays ait la faculté de produire beaucoup d'aliments ; il faut que l'état social soit tel qu'il songe à les bien distribuer [1] ». Juste remarque. Mais, de plus en plus, l'objection se précise : ce que Malthus nous fait voir, c'est qu'il y a de nombreux *obstacles sociaux* au développement de la population, *obstacles plus ou moins étrangers à l'insuffisance des subsistances*. Et l'on comprend son raisonnement implicite : si cette insuffisance naturelle est admise *a priori*, — que serait-ce au cas où les obstacles sociaux n'existeraient pas ! — Oui, — mais *si* on admet cette insuffisance naturelle *a priori*. Et l'existence des obstacles sociaux ne la démontre point.

Dans les parties populeuses de l'Asie, — Inde, Chine, — Malthus note des faits plus favorables à sa démonstration. Malgré de nombreux et trop certains obstacles destructifs, il relève dans ces régions une pression effective de la population sur les subsistances, telle que « les aliments vinrent insensiblement à être distribués à la moyenne partie du peuple, en portions aussi petites que put le permettre le besoin d'être nourri [2] ».

Passant aux peuples européens, Malthus traite d'abord des anciens. Il considère qu'en Grèce la population fut nombreuse, et que c'est la crainte d'une surpopulation qui dicta aux philosophes et législateurs grecs leurs préoccupations réglementaires. Il estime qu'à Rome, malgré l'énergie avec laquelle l'obstacle destructif agit, sous la forme de la guerre

1. *Op. cit.*, p. 103.
2. *Id.* p. 118.

permanente, la population serait toujours restée assez nombreuse, si les institutions économiques et sociales (étatisme, esclavage, grande propriété) n'avaient contribué à la restreindre. Et Malthus a raison de citer ces institutions comme une cause de dépopulation. Mais nous expliquer comment une population a pu être ainsi détruite, ce n'est en rien établir que la population tend à faire pression sur les moyens de subsistance. En Italie, au contraire, c'est la dépopulation, qui entraîna l'abandon de la production agricole.

D'une manière générale, Malthus conclut cette première partie de ses recherches historiques, en disant que chez les peuples arriérés d'aujourd'hui et chez les peuples anciens, la *contrainte morale* a agi faiblement, le vice bien davantage, et la misère plus encore. Il y a eu action prédominante des obstacles destructifs.

L'obstacle préventif, et la contrainte morale en particulier, ont une influence plus marquée chez les peuples civilisés modernes. Malthus croit le constater tout d'abord dans les pays scandinaves, surtout en Norvège, « le seul pays d'Europe où le voyageur entende exprimer la crainte d'un excès de population, et où l'on comprenne le danger auquel un tel excès expose les classes inférieures du peuple [1]. » En Suède, l'obstacle préventif agit déjà moins, et l'obstacle destructif davantage. En Russie, Malthus admet que le pays produisant plus qu'il ne consomme, il y a excédent de subsistances. Comment se maintient-il, si le principe de population doit rapidement mettre celle-ci au moins au niveau de celle-là ? Malthus invoque encore ici une *cause sociale* d'arrêt : c'est le servage.

Dans l'Europe centrale, il croit pouvoir affirmer que le plein est atteint, que la population ne peut augmenter da-

1. *Op. cit.*, p. 160.

vantage : « Pour faire place à un nouveau mariage, dit-il, il faut en général qu'un mariage ancien soit détruit [1]. » La pression de la population sur les subsistances se constate effectivement ; aussi l'obstacle destructif agit-il en proportion d'une natalité excessive.

Les observations de Malthus relatives à la France sont à noter. Il relève [2] qu'après une guerre longue et destructive, qui, d'après lui, a coûté à notre pays 2.500.000 vies humaines, la population de celui-ci s'est cependant accrue. Il voit là un fort argument en faveur de sa doctrine : il a suffi, pense-t-il, que les moyens de subsistance se soient accrus pour que la population en fasse autant, malgré tous les obstacles. Et cet accroissement lui-même des moyens de subsistance a été une conséquence de la prospérité de l'agriculture et de la diffusion de la petite propriété (partage des biens nationaux).

En Angleterre enfin, Malthus admet que l'obstacle privatif agit énergiquement, déterminant une médiocre nuptialité et une faible natalité. Il y a eu cependant, note-t-il, rapide accroissement de la population entre 1800 et 1810 ; mais qui, d'après lui, ne peut durer, et qui a été provoqué par des circonstances exceptionnelles, telles que l'élan extraordinaire de la production. Il y voit la preuve que « si les ressources du pays permettent un rapide accroissement », et si ces ressources sont convenablement distribuées, « la population ne manquera point de leur tenir tête ». L'Ecosse donne lieu à des constatations du même genre : l'obstacle préventif y agi notablement ; mais là où des débouchés s'offrent à la popu lation (par suite des habitudes d'émigration ou de l'abondance des ressources de la pêche), la natalité s'accroît et la population augmente.

1. *Op. cit.*, p. 185.
2. Cinquième édition anglaise, qui est de 1817.

Malthus conclut que les divers obstacles qui limitent l'action du principe de population chez les peuples modernes, résultent eux-mêmes de l'insuffisance des subsistances. Le seul moyen d'augmenter la population est donc d'augmenter ces dernières, car elle se maintient à leur niveau et tend à le dépasser. L'obstacle destructif se manifeste durement, même chez les civilisés. Malthus compte qu'il y a eu 239 grandes famines depuis l'ère chrétienne, soit, dit-il, une tous les sept à huit ans.

Cependant, si on compare ces peuples aux peuplades sauvages, on voit que les obstacles préventifs ont, chez les premiers, plus d'action, et que les obstacles destructifs en ont moins. La contrainte morale, en particulier, est pratiquée, quoique faiblement, par eux. « Elle n'a pas, dit Malthus, dans l'état actuel de la société, beaucoup d'influence sur les hommes. » Mais cette influence s'accroît. Et si, d'autre part, on considère l'influence de la restriction volontaire *sous ses deux formes réunies* (morale et immorale), Malthus admet que « cet obstacle est celui qui, dans l'Europe moderne, agit avec le plus de force pour contenir la population au niveau des moyens de subsistance »[1]. Il y a là une affirmation qui ne permet pas de dire que Malthus se soit entièrement aveuglé sur l'importance à attribuer, dès son époque, à l'influence du facteur psychologique et volontaire.

L'exposé historique de Malthus est, dans son ensemble, de nature à faire une certaine impression, bien que sa portée rigoureusement, logiquement, démonstrative soit médiocre, et que son mode de raisonner justifie parfois la sévère appréciation de V. Pareto.

Au fond, de quoi s'agissait-il ? De démontrer la constante pression de la population sur les subsistances et sa tendance à les dépasser. Or, que nous apprend l'exposé historique de Malthus ? Ceci : 1° partout ou presque, certaines classes de

la population sont dans la misère ; 2° partout, de nombreux obstacles détruisent une partie de la population. Le raisonnement implicite est celui-ci : si, même avec de tels obstacles limitant la population, les subsistances sont insuffisantes, *a fortiori* le seraient-elles sans cela. Combien donc est puissant le principe de population !

Mais de ce que les subsistances sont insuffisantes ou à peine suffisantes, il ne résulte pas une preuve démonstrative, que ce soit *par suite de la pression de la population*. Cela peut provenir d'autres causes (paresse de l'homme laissant des terres fertiles sans culture, déprédations et mœurs dévastatrices des peuples pillards et conquérants, mauvaises institutions sociales, telles que l'esclavage ou le servage), comme Malthus le remarque pour différents peuples. Bien plus, souvent il relève les faits de la plus grande misère chez les peuples les moins denses, où l'insuffisance des subsistances coexiste avec l'insuffisance de la population [1].

Trop souvent, Malthus, persuadé de l'excellence de son principe, se borne à constater la misère, — ce qui est facile ! — et croit avoir prouvé du même coup qu'elle est forcément le résultat d'une population excessive.

Ayant posé sa thèse scientifique, et l'ayant, à son gré, démontrée, Malthus arrive aux applications. Il n'oublie pas qu'il s'est engagé dans ses recherches en vue d'arriver à une juste appréciation des systèmes et institutions qui se proposent d'atténuer la misère. Il va donc, tout d'abord, confronter sa doctrine avec « les différents systèmes ou expédients » présentés comme susceptibles d'influer sur les maux qui proviennent du principe de population.

Ces systèmes sont de deux sortes. Les premiers sont les systèmes socialistes tendant à révolutionner la répartition.

1. Et il insiste même sur ce point.

Malthus, sans hésiter, condamme en bloc ces systèmes qui « comme les airs d'un orgue ambulant, reparaissent d'époque en époque »[1]. Toute doctrine qui se flatte d'atténuer la misère, autrement qu'en comprimant le principe de population, est dans l'erreur. Et d'autant plus, qu'elle est plus égalitaire, car 1° « un état d'égalité ne peut offrir des motifs d'activité suffisants pour vaincre la paresse naturelle de l'homme » ; et 2° tout système d'égalité doit inévitablement aboutir à la pauvreté, à raison des encouragements qu'il donne au principe de population. Une société égalitaire, telle que Godwin en proposait le plan, serait rapidement conduite à un état de surpopulation croissante et de misère, même malgré un travail intense de ses membres. Bien vite, on serait amené à rétablir la propriété privée et le mariage, afin de restituer à chacun la responsabilité de ses actions, de son patrimoine, de ses enfants. Le principe de population est la pierre d'achoppement du socialisme, car la contrainte morale, que favorise le sentiment de la responsabilité directe, devient improbable, là où ce sentiment n'est pas mis en jeu.

Pas plus que par une révolution socialiste, les effets du principe de population ne peuvent être palliés par des mesures étatistes, en particulier des mesures d'assistance légale. En diminuant un peu les souffrances individuelles, « elles répandent la souffrance sur une surface plus étendue ». Il n'appartient pas à l'Etat, non plus qu'aux riches, de remédier à la misère par des sacrifices d'argent, qui n'augmentent pas la quantité des subsistances, mais qui, en revanche, élargissent la demande de produits alimentaires, provoquent la hausse du prix des vivres, encouragent les classes paupérisées à maintenir leur consommation, diminuent le revenu *réel* des

1. *Op. cit.*, p. 340.

classes immédiatement supérieures, et poussent les pauvres à se multiplier sans aucune prudence. L'assistance légale élève le prix des subsistances et diminue celui du travail. Toutes les affirmations relatives à de prétendus droits à l'assistance et au travail impliquent « cette proposition absurde qu'un territoire limité peut nourrir une population illimitée». Malthus demande en conséquence l'abolition gratuite des *poor-laws*, et l'abstention de l'Etat dans les questions sociales. Au fond, la charité privée elle-même lui semble dangereuse ou inefficace, à moins que celui qui la fait ne *se prive lui-même de consommer la part d'aliments qu'il cède au pauvre.*

C'est à ce sujet que Malthus a écrit la phrase célèbre qu'on lui a tant reprochée, et qu'il raya ensuite de son *Essai* : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la société ne peut utiliser son travail, n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution ».

En supprimant ce passage, Malthus n'a pu en renier l'idée, qui est la conséquence logique de sa doctrine. Et son commentateur français Joseph Garnier écrit à ce sujet : « Cela est effrayant, mais Malthus ne l'invente, ni ne le conseille ; il le constate, et en avertit le père de famille... Au lieu de « n'a pas le moindre droit de réclamer », mettez « réclame en vain », et la phrase de Malthus sera l'expression pure et simple de notre état social [1]. » Au reste, Malthus a maintenu dans les dernières éditions de son livre, des passages exprimant en termes un peu moins énergiques, mais très semblables au fond, la même condam-

1. *Op. cit.*, p. xv, note.

nation [1] ; et il raille l'abbé Raynal au sujet de cette déclaration : « Avant toutes les lois sociales, l'homme avait le droit de subsister. » « Il aurait pu dire avec tout autant de vérité, réplique Malthus, qu'avant l'établissement des lois sociales, tout homme avait le droit de vivre cent ans. Il avait ce droit sans contredit, et il l'a encore ; il a le droit de vivre mille ans s'il le peut... Mais dans l'un et l'autre cas, il s'agit moins de droit que de puissance... Ni avant, ni après l'institution des lois sociales, un nombre illimité d'individus n'a joui de la faculté de vivre ; et avant comme après, celui qui s'est vu privé de cette faculté s'est vu aussi privé du droit de l'exercer [2]. »

Cependant Malthus, qui ne veut pas que l'Etat intervienne pour soulager la misère des pauvres par l'assistance légale, ne veut pas non plus qu'il restreigne pour eux le droit au mariage : une telle mesure apparaît au pasteur chrétien injuste et immorale ; et de même, toute loi positive venant, entre personnes nubiles, limiter l'âge du mariage. C'est à la seule prudence individuelle qu'il fait appel. Le mariage imprudent est « une action manifestement immorale ». Mais l'Etat n'a pas à l'interdire. « Laissons cet homme coupable à la peine prononcée par la nature », et que seule doit adoucir la charité privée, dont l'avantage et la supériorité résultent de son incertitude même [3]. Malthus signale à ce sujet qu'il y a eu, en France, depuis la Révolution, une forte diminution du taux de la natalité dans les classes ouvrières, — ce qu'il considère comme un bien, — et il

1. V. p. 516 par ex.

2. Déjà Rousseau avait proclamé au premier livre de l'*Emile* : « Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point le droit de le devenir. » Il avait, du reste, écrit le contraire dans sa *Lettre à Madame de Francueil* (1756) (J. Lemaître, *Rousseau*).

3. *Id.*, p. 533.

l'attribue au fait que cette même Révolution a accru la responsabilité individuelle : de là, plus de prudence chez les ouvriers [1]. Le système anglais d'assistance légale produit des effets contraires.

Malthus examine ensuite les divers systèmes relatifs à l'organisation de la production, et recherche quels résultats ils peuvent nous permettre d'atteindre, au point de vue de la lutte contre la misère. Il envisage premièrement le *système agricole*, et il développe d'abord cette idée qu'il est de la nature de l'agriculture de procurer des subsistances à un nombre de familles plus grand que n'en occupe le travail même des champs, — ce qui est la condition même de l'existence des autres classes [2]. On serait tenté de croire en conséquence que, dans une nation agricole, il y a toujours des subsistances en quantité surabondante. Il n'en est rien : car si l'agriculture nourrit plus d'hommes que n'en occupe le travail agricole, c'est à condition qu'on ne dépasse pas, pour cet emploi, le nombre de travailleurs qu'elle réclame. Au delà, le rendement cesse d'être proportionnel au travail, et l'excédent de produits disponibles diminue progressivement pour disparaître. En fait, même l'accroissement de la population sera arrêté bien auparavant, surtout dans les pays agricoles où les salaires réels sont faibles, et où, malgré l'abondance des récoltes, le travailleur ne reçoit qu'une quantité restreinte d'aliments du grand propriétaire foncier. Le raisonnement que fait ici Malthus repose sur l'hypothèse d'un régime de propriété privée. Mais si on suppose la propriété collective, la situation n'en est qu'aggravée : « Dans notre état actuel, un homme peut produire plus

1. *Op. cit.*, p. 385.

2. V., sur ce point, quelques développements assez physiocratiques, p. 393.

qu'il ne consomme, mais cela cesserait d'être vrai si la culture franchissait les bornes que lui assigne la propriété [1]. » Donc, au total, le fait que, normalement l'agriculture permet de vivre à plus d'individus qu'elle n'en occupe, n'entraîne nullement cette conséquence que les subsistances qu'elle produit puissent alimenter une population indéfiniment croissante : la *loi du rendement non proportionnel* s'y oppose.

En sera-t-il autrement sous le *système commercial* ? Assurément un pays qui excelle dans les manufactures et le commerce peut, dit Malthus, nourrir une partie de sa population avec le blé acheté au dehors, et par conséquent accroître celle-ci jusqu'à ce que toutes les terres des autres nations soient cultivées. Mais là se produit l'arrêt. Et, en fait encore, il se produit bien plus tôt, car la situation de ce pays est précaire : elle est menacée par la concurrence étrangère, — par la concurrence intérieure elle-même : de plus, le pays dont s'agit est, sans réciprocité, dans la dépendance des pays co-échangistes qui le nourrissent ; et enfin la prospérité du pays commercial est peu durable : elle est menacée par le progrès même des nations agricoles. Sur ce point, Malthus donne [2] des développements assez curieux, qui sont à rapprocher de certains passages d'A. Smith, eux aussi quelque peu pessimistes quant à la solidité du monopole commercial britannique. « En général, dit-il, la division du travail qui constitue un peuple manufacturier et voiturier pour le service des autres n'est pas naturelle ni permanente, mais accidentelle et temporaire... Tant que les nations agricoles continuaient d'appliquer leur capital croissant à la terre, cet accroissement de richesse était du plus grand avantage aux nations manufacturières et commerçantes. C'était véri-

1. *Op. cit.*, p. 550.
2. *Id.*, p. 398 et suiv.

tablement la cause la plus active et le régulateur le plus efficace de leurs progrès en richesse et en population. Mais dès que les agriculteurs (de ces nations agricoles) ont tourné leur attention vers les manufactures et le commerce, l'accroissement de leur capital est un signal de décadence et de destruction pour les manufactures et le commerce étranger qu'ils alimentaient auparavant. » L'Etat commerçant, exclu de ses anciens débouchés, subit un prompt déclin en puissance, richesse et population [1].

Le *système combiné* réunit les avantages des deux autres. Il évite les inconvénients du système agricole, à savoir la stagnation prématurée de la demande de travail et de la production des denrées provenant du fait que les propriétaires fonciers ne sentent pas le besoin d'accroître celle-ci, ne sachant contre quels produits en échanger l'excédent. Dans le *système combiné*, ils tendent au contraire à demander à leurs terres le maximum de rendement, ayant la possibilité d'échanger le surplus contre les produits de l'industrie : la population totale peut ainsi être plus nombreuse. D'autre part, on évite les inconvénients du système commercial, car cette population est alimentée par le pays même, et ne dépend pas, pour sa nourriture, de l'étranger : elle n'est donc pas exposée à être forcée de se restreindre brusquement, en cas de soudaine aggravation de la concurrence étrangère. En conséquence, « il doit finalement convenir à la plupart des nations riches en terres de fabriquer pour leur propre usage et de faire elles-mêmes leur commerce [2]. » Malthus

1. *Op. cit.*, p. 399. Les vues de Malthus ici pourraient être curieusement rapprochées de celles de List. Les exemples qu'il cite sont les mêmes : Venise, la Hollande, etc. On pourrait invoquer ce passage, comme certains passages de Smith, pour montrer que l'école classique anglaise n'a pas été absolument étrangère aux vues de l'*économie nationale*.
2. *Id.* p. 406.

précède donc List dans son apologie de la *nation normale*, il se montre peu favorable à une intégrale division internationale du travail ; et, passant à l'application, il prédit le futur industrialisme américain, qu'Adam Smith n'avait pas su deviner. Il est juste d'ajouter que près d'un quart de siècle s'était écoulé entre l'*Essai* de Smith et celui de Malthus (1776-1798) et que dès 1791, Hamilton, secrétaire du Trésor américain, avait présenté à la Chambre des Représentants, un rapport resté célèbre, préconisant l'industrialisme par la protection.

C'est donc sous le *système combiné* que la richesse et la population peuvent s'accroître le plus. Cependant, même sous ce système, la population trouve sa limite. La limite *extrême* est celle qu'on atteint lorsqu'un ouvrier agricole ne peut plus produire une quantité additionnelle de nourriture suffisante pour lui-même. Mais la limite *effective* est atteinte bien auparavant. Car le salaire d'un travailleur, et *a fortiori* son produit (puisque le second doit être *au moins* égal au premier), doivent permettre de nourrir *au moins quatre personnes* (lui-même, sa femme et deux enfants) *rien que pour maintenir une population stationnaire*. Pour que la population puisse croître, il faut donc que « le salaire permette de nourrir plus de quatre personnes ». L'arrêt de l'accroissement se produit, non pas au moment extrême où le travailleur agricole ne produit plus sa subsistance, mais au moment où *il ne produit plus la subsistance de plus de quatre personnes*.

Malthus termine son troisième livre en affirmant que l'accroissement de la population est chose excellente en soi — il a toujours protesté qu'il n'était pas l'ennemi de la population nombreuse [1], — mais, à condition qu'il soit « la

1. V. notamment p. 581 et suiv.

suite d'un progrès », le résultat de « l'état naturel des choses. » La population et les subsistances réagissent l'une sur les autres : mais il ne faut pas se méprendre sur l'ordre naturel de leur développement. Il faut qu'un progrès de la population *soit précédé* d'un progrès des subsistances : les mercantilistes, selon Malthus, ont interverti l'ordre des causes et des effets.

Malthus a consacré son quatrième livre à l'étude de la question suivante : de l'espérance qu'on peut concevoir pour l'avenir de guérir ou d'adoucir les maux qu'entraîne le principe de population.

« Puisqu'il paraît, dit-il [1], que dans l'état de toutes les sociétés que nous venons d'examiner, l'accroissement naturel de la société a été constamment et efficacement contenu par quelques obstacles répressifs ; puisque, ni la meilleure forme de gouvernement, ni aucun plan d'émigration [2], ni aucune institution de bienfaisance, ni le plus haut degré d'activité, ni la direction la plus parfaite de l'industrie, ne peuvent prévenir l'action permanente de ces obstacles qui, sous une forme ou sous une autre, contiennent la population dans certaines bornes, il s'ensuit que cet ordre est une loi de nature et qu'il faut s'y soumettre ; et la seule circonstance qui est laissée ici à notre choix est la détermination de l'obstacle le moins préjudiciable à la vertu et au bonheur. »

Ce choix ne peut être douteux ; il doit se fixer sur la contrainte morale. On doit viser à « diriger et à régler le principe de population, et non à l'affaiblir et à l'altérer. Et si la contrainte morale est le seul moyen légitime d'éviter les maux qu'il entraîne, nous ne serons pas moins tenus à la

1. *Op. cit.*, p. 467.

2. Malthus a démontré (p. 346 et suiv.) que l'émigration ne peut être un remède, mais seulement un *palliatif* local et temporaire, et que d'ailleurs elle surexcite la natalité.

pratique de cette vertu, que nous ne le sommes à celle de toutes les autres dont l'utilité générale nous prescrit l'observation[1]. » L'Etat — c'est son seul rôle en cette matière — doit, après avoir supprimé l'assistance légale, et désavoué « le prétendu droit des pauvres à être entretenus aux frais de la société, organiser l'enseignement (paroissial) de la responsabilité individuelle, et répandre cette conviction que « ce n'est point pour l'homme un devoir de travailler à la propagation de l'espèce »[2]. « Je crois, dit-il [3], que l'intention du Créateur est que la terre se peuple ; mais qu'il veut qu'elle se peuple d'une race saine, vertueuse et heureuse, non d'une race souffrante, vicieuse et misérable. Si, sous prétexte d'obéir à l'ordre de croître et de multiplier, nous peuplons la terre de cette dernière espèce d'hommes,... nous ne pouvons attribuer nos peines qu'à la manière déraisonnable dont nous avons exécuté ces saintes lois. »

Au reste, d'après Malthus, l'effet de la contrainte morale se manifeste déjà dans les classes supérieures, notamment dans le retard du mariage jusqu'au moment où l'individu est sûr de pouvoir entretenir une famille. « Il n'est pas déraisonnable de croire que cette influence peut croître et s'étendre[4] », et, d'autre part, « puisqu'il est si facile d'obtenir des classes supérieures de la société le degré de prudence nécessaire pour contenir les mariages dans de justes bornes, si l'on veut réussir de même auprès de classes inférieures, il faut faire naître parmi elles les lumières dont les premières sont pourvues... » D'ores et déjà, « quoique l'accroissement de la population (il faudrait dire la possibilité, ou au plus la tendance à l'accroissement de la population) en raison

1. *Op. cit.*, p. 474.
2. *Id.*, p. 523.
3. *Id.*, p. 582.
4. *Id.*, p. 574.

géométrique soit un principe incontestable, quoique la période de doublement de qui résulte cet accroissement, lorsque rien ne l'arrête, ait été fixée dans eet ouvrage à un terme très modéré, il faut remarquer que ce progrès de la population est arrêté par celui de la civilisation [1]. » Idée importante, capitale, à propos de laquelle on ne peut reprocher que deux choses à Malthus :

D'abord de n'avoir pas, à cette idée, attribué une valeur suffisante. Il ne s'est pas rendu compte à quel point le pouvoir restrictif de la « civilisation » était considérable, et il se borne à illustrer son observation en faisant remarquer que les progrès de l'industrialisme et de l'urbanisme, en développant des conditions de vie moins salubres, provoquent des destructions de population, qui rendent moins nécessaire l'action des autres obstacles. En réalité, on l'a vu depuis, c'est, bien plus encore comme obstacle préventif que comme obstacle destructif, que la civilisation a agi.

D'autre part, même à cet égard, Malthus, avec tout le pessimisme qu'on lui reproche, a péché, sur un point, par trop d'optimisme. Il admet que la *contrainte morale* se développera, et il espère que ce développement pourra se produire, sans un développement parallèle de la *restriction vicieuse*. Il apporte, à l'appui de cette prévision, l'argument tiré du fait que, dans les pays où la civilisation a provoqué une généralisation plus grande des habitudes de prudence, celle-ci se manifeste surtout sous la forme du *moral restraint*. « Il est, dit-il, consolant de penser que les pays de l'Europe où les mariages sont le moins fréquents ne sont pas ceux où de tels vices sont le plus multipliés. » Tels l'Angleterre, l'Ecosse, la Norvège, « où prévaut le plus l'obstacle privatif » et où, pourtant, la morale lui semble mieux respectée

1. *Op. cit.*, p. 572.

qu'ailleurs. Ici encore, on peut objecter à Malthus que lorsque la civilisation est devenue une cause de mise en jeu de l'obstacle privatif, ç'a été bientôt sous la forme de la restriction immorale, beaucoup plus que de l'autre. Et quelque pures qu'aient été ses propres intentions, peut-être a-t-il fait preuve d'une vue psychologique assez courte, quand il n'a pas prévu que ses disciples entendraient sa prédication dans un sens bien moins austère qu'il n'avait voulu la présenter.

Aussi Malthus conclut-il sur des formules à demi optimistes. Les maux résultant du principe de population ont plutôt diminué qu'augmenté, et cela, malgré l'absence d'idées précises sur leur vraie cause et son remède. Avec une diffusion suffisante de la vraie doctrine, ils diminueront de plus en plus. On peut compter sur une amélioration lente et graduelle, à condition de la demander aux institutions individualistes qui favorisent chez l'homme, la conscience de ses responsabilités. « C'est aux lois qui établissent la propriété et qui règlent tout ce qui a rapport au mariage, c'est au principe de l'amour de soi, si étroit en apparence, que sont dus tous les efforts par lesquels chacun cherche à améliorer son sort [1]... tout ce qui distingue la civilisation de l'état sauvage. Une analyse exacte du principe de population nous conduit à cette conclusion que jamais nous ne pourrons nous passer de ces échelons par lesquels nous sommes parvenus à un point aussi élevé ; mais elle ne prouve point que ces mêmes moyens ne puissent nous porter encore plus haut. Il est bien probable que la structure générale de l'édifice social ne sera pas changée. Nous avons tout lieu de croire qu'on y verra toujours une classe de propriétaires et une classe d'ouvriers. *Mais le sort de chacune d'elles et les rapports de l'une à l'autre peuvent être modifiés de manière à*

1. Ceci est du plus pur smithianisme.

augmenter beaucoup l'harmonie et la beauté du tout[1]. »

C'est ainsi que Malthus termine par une formule presque digne de Bastiat. Le mot y est : *l'harmonie*. Il revient à cette notion chère aux économistes classiques, après ce long et effrayant détour à travers le champ des misères humaines. L'antinomie profonde sur laquelle repose son système lui apparaît elle-même *une condition de cette harmonie supérieure*. « Tout nous porte à croire que l'intention du Créateur a été de peupler la terre ; mais il paraît que ce but ne pouvait être atteint qu'en donnant à la population un accroissement plus rapide qu'aux subsistances », et en forçant ainsi l'espèce humaine à se répandre sur le globe[2].

Le vrai malthusianisme est donc, au fond, quelque peu différent du résumé que l'on en donne parfois. Malthus a souvent prévu des objections qu'on lui fait, indiqué des points de vue qu'on a signalés comme lui ayant échappé, atténué ou corrigé des affirmations qu'on lui reproche. Sa doctrine est plus vaste, plus compréhensive, plus nuancée, qu'on ne croit souvent et que nous n'avons pu nous-même l'indiquer dans ce rapide exposé.

De cette « amélioration » qu'il attend, Malthus néglige seulement trop de se demander si elle ne risque pas bientôt de devenir excessive, — si sa propre prédication ne sera pas trop écoutée et trop vite, — et surtout si la barrière entre *la contrainte morale* et *la contrainte vicieuse* n'est pas terriblement fragile pour un grand nombre d'hommes ; en un mot, si l'humanité civilisée, en évitant le Charybde peut-être illusoire de la surpopulation, n'est pas exposée à se jeter sur un écueil plus dangereux, le Scylla du dépeuplement.

1. *Op. cit.*, p. 578. C'est moi qui souligne.

2. « Rien n'est plus difficile à déplacer que l'homme », disait A. Smith. *Richesse des nations*, l. I, ch. VIII.)

CHAPITRE II

LES ÉCONOMISTES MALTHUSIENS AU XIXe SIÈCLE

Parmi les doctrines de l'école libérale anglaise, celles de Malthus furent de celles qui soulevèrent le plus d'attention et suscitèrent les plus vives controverses. Controverses d'autant plus ardentes, que leur intérêt n'était pas exclusivement scientifique, mais s'attachait aux conclusions de politique sociale tirées du malthusianisme.

Celui-ci constitue essentiellement une doctrine conservatrice, qui dégage la société et le gouvernement de toute responsabilité dans la misère des classes laborieuses : comme telle, elle devait être facilement adoptée par les représentants des classes dirigeantes, et soulever au contraire les colères des socialistes, qui y virent une « philosophie de la richesse ».

Indépendamment même de la question sociale, le problème posé par Malthus apparaissait capital pour l'humanité entière, menacée, si l'économiste ne se trompait, d'être condamnée à vivre dans la crainte de la famine, ou sous le régime d'une pénible contrainte. C'était toute la question de l'optimisme et du pessimisme qui était en jeu, au point de vue non seulement économique, mais philosophique, et même religieux, comme ne tardèrent pas à le montrer les attaques dirigées contre Malthus, de ce dernier point de vue.

Toutefois le malthusianisme fut, pendant plus d'un demi-siècle, adopté par le plus grand nombre des économistes.

En Angleterre, les économistes de l'école libérale en font, en général, une partie intégrante de l'acquis scientifique, tel qu'ils le conçoivent. Le malthusianisme constitue notamment le nerf de la doctrine ricardienne. Et l'on peut presque dire avec M. Pinard, au sujet de Ricardo : « Comment n'a-t-on pas vu plus tôt que la seule erreur de Ricardo a été de croire que tout progrès de la productivité du travail serait employé à satisfaire l'appétit reproductif de l'espèce humaine [1] ? » Et, en effet, les théories essentielles de Ricardo supposent le postulat malthusien [2]. C'est le cas pour sa théorie fondamentale de la rente foncière, qui implique l'idée d'un accroissement constant de population et d'une difficulté croissante de la nourrir. C'est le cas pour sa théorie du salaire nécessaire, qui implique l'idée que toute augmentation de salaire tend à se traduire par une augmentation de la natalité dans la classe ouvrière. Ricardo, du reste, recommande aux membres de celle-ci le *moral restraint*, et aussi le développement des habitudes de confort, susceptibles, quand elles s'invétèrent, de constituer un cran d'arrêt à la baisse des salaires.

Ricardo était d'autant plus disposé à regretter un développement excessif de la population, que la population en elle-même, et abstraction faite du problème posé par Malthus, ne lui apparaît nullement un bien. Economiste chrématistique, il n'envisage ni l'homme, ni même le produit brut sur lequel se nourrit l'agriculteur, mais le seul produit net dégagé, et considère que si celui-ci reste finalement le même, peu importe que la population soit nombreuse ou

1. *Journal des économistes*, 15 juillet 1901.
2. Dans les *Principes*, qui sont de 1817.

non, car, dit-il, dans cette hypothèse, « l'emploi d'un plus grand nombre d'hommes ne nous permettrait ni d'ajouter un homme à notre armée ou à notre marine, ni de grossir d'une guinée le compte de nos dépôts. » On sait le reproche que Sismondi faisait à la conception ricardienne : elle conduirait, disait-il, à souhaiter que le roi de Grande-Bretagne, resté seul dans son île, accomplisse, en actionnant un machinisme, tout l'ouvrage de l'Angleterre : c'est un mercantilisme qui, à rebours de l'ancien, se désintéresse de la population.

Un peu plus tard, Senior (1790-1864), dans ses *Principes* (1830), développe la fameuse théorie du fonds des salaires, déjà au reste touchée par Malthus lui-même. D'après cette théorie, le salaire naturel est exprimé par le résultat d'une division dont le diviseur est le nombre des ouvriers, et le dividende, la partie du capital circulant destinée par les chefs d'industrie à rémunérer le travail. Idée simpliste, qui séduit à première vue, et paraît même un truisme, — fausse cependant, car le travail est entretenu, non sur un fonds préexistant, mais sur les résultats continus de la production elle-même. Elle n'en a pas moins été admise pendant assez longtemps, et on en déduisait cette conséquence que le plus sûr moyen, pour les salariés, d'obtenir un niveau de vie plus élevé et de plus hauts salaires est de réduire leur nombre. Considération malthusienne qui n'a pas cessé d'impressionner les esprits dans la classe ouvrière de nos jours.

Les thèses malthusiennes ont été tout particulièrement défendues par Stuart Mill dans ses *Principes* (1848). Il incorpore le malthusianisme à l'exposé revisé qu'il entend donner de la doctrine économique classique, ou plutôt de ce qu'il considère comme la science économique définitivement constituée. La dynamique économique, telle qu'il la conçoit dans son IVe livre, repose sur une double étude : l'influence

du progrès économique sur la valeur et les prix, d'une part, et sur l'importance des diverses sortes de revenus, de l'autre, — étant posé tout d'abord que « progrès économique » signifie « progrès de la richesse et de la population ». Mill admet, au premier point de vue, que ce progrès se traduit par une diminution du coût de production et, par suite, de la valeur des objets, mais avec une exception énorme, concernant les produits du sol (et du sous-sol), dont le coût de production s'accroît au contraire avec la population. Au second point de vue, Mill examine une série d'hypothèses, selon que les capitaux, la technique et la population croissent plus ou moins vite, ou simultanément. Il arrive à conclure que dans une société divisée en propriétaires, capitalistes et salariés, le progrès économique tend : 1° à enrichir les premiers, 2° à diminuer les profits des seconds, 3° à élever le coût de subsistance, donc le salaire nominal (mais non le salaire réel) des troisièmes. En somme, il justifie les vues de Ricardo.

Aussi, en présence des conséquences peu satisfaisantes du « progrès », détourne-t-il ses espérances vers ce qu'il appelle l'*état stationnaire*. L'accroissement de la richesse ne pouvant être aussi rapide que tend à l'être celui de la population, au lieu de s'épuiser en vains efforts pour tenir tête au principe de population, l'homme devra renoncer à accroître la population et la richesse, et enrayer délibérément le *sisyphisme* économique, abandonner la poursuite inutile et vertigineuse de la richesse, pour revenir à l'idéal statique des philosophes grecs, à une production modérée et à une population stagnante. Ce renoncement économique permettra le développement d'une société plus intellectuelle, plus morale, plus cultivée. L'*état stationnaire* résoudra les antinomies ricardo-malthusiennes, et sa théorie apparaît comme la conclusion inattendue, mais logique au

fond, des doctrines du pessimisme économique anglais [1].

L'avènement de l'état stationnaire sera hâté par la diffusion des idées socialistes individualistes auxquelles se rallie Stuart Mill, et qui affermiront chez l'individu l'amour de l'indépendance, le sens des responsabilités et la prévoyance. Il compte notamment beaucoup sur les progrès du féminisme, dont il a été un des premiers apôtres. L'ouverture aux femmes des carrières productives aura pour effet une grande diminution de la natalité, car, dit Stuart Mill [2], « c'est en employant exclusivement à la fonction de faire des enfants la moitié de l'espèce humaine ; c'est parce qu'un sexe tout entier n'a pas d'autres occupations, et que l'autre y est constamment mêlé, que l'instinct animal dont il s'agit a pris les proportions démesurées et l'influence énorme qu'il a exercées jusqu'à ce jour dans la vie des hommes ». Mill va jusqu'à espérer un changement de la morale publique, qui deviendra hostile aux familles nombreuses et portera à les considérer avec mépris. Et lui, — si épris de liberté individuelle, lui qui déclare que l'humanité choisira entre l'organisation actuelle et l'organisation socialiste d'après ce qui sera accordé par chacune à la liberté et à la spontanéité humaines, — il déclare que si la contrainte morale apparaît trop peu efficace, il faudra recourir à la contrainte légale [3].

Parmi les adeptes anglais du malthusianisme, on peut citer un grand nombre d'écrivains de la première moitié du XIXe siècle, ou un peu postérieurs, — économistes et non économistes, comme Russels, Brougham, Mackintosh, Place, Bird, Summer, Mac-Culloch [4], quelques-uns, ce der-

1. Voir notre *Histoire des Doctrines économiques*, t. II, dernier chapitre.
2. *Principes*, trad. Courcelle Seneuil, t. II, p. 317.
3. V. l. II, ch. XIII.
4. *Principes d'économie politique*, 1849. Fawcelt encore, dans *Travail*

nier par exemple, avec des restrictions plus ou moins timides [1].

Il faut rappeler que Darwin a reconnu avoir eu l'intuition de sa doctrine en lisant Malthus, et qu'il a dit de la loi de la concurrence vitale qu'elle était une généralisation de la loi de Malthus appliquée au règne organique tout entier [2]. Encore faut-il ajouter que cette généralisation même, Malthus l'avait faite expressément (et avant lui, nous l'avons vu, plusieurs autres économistes), en se réservant de n'insister ensuite que sur ce qui concerne l'homme. Nitti a exagéré la différence du point de vue de Malthus et de celui de Darwin, quand il a dit que cette concurrence vitale est pour le dernier le moteur de tout progrès, alors que pour Mal-

et salaires, admet que toute hausse des salaires amène un accroissement de population.

1. Cairnes fait aussi pleine adhésion au malthusianisme (*The caracter and logical method of political economy*, 1875.)

2. Darwin, *Origine des Espèces*. Trad. Clem. Royer, 1862, p. 94 :

« [La concurrence vitale] résulte inévitablement de la progression rapide selon laquelle tous les êtres organisés tendent à se multiplier. Chacun de ces êtres qui, durant le cours naturel de sa vie, produit plusieurs œufs ou plusieurs graines, doit être exposé à des causes de destruction à certaines périodes de son existence, en certaines saisons ou en certaines années, autrement d'après la loi des progressions géométriques, l'espèce atteindrait à un nombre d'individus si énorme que nulle contrée ne pourrait suffire à les contenir. Et puisqu'il naît un nombre d'individus supérieur à celui qui peut vivre, il doit donc exister une concurrence sérieuse, soit entre les individus de la même espèce, soit entre les individus d'espèce distincte, soit enfin une lutte contre les conditions physiques de la vie. *C'est une généralisation de la loi de Malthus appliquée au règne organique tout entier*, mais en ce cas il ne peut exister aucun moyen artificiel d'accroître les subsistances, ni aucune abstention prudente dans les mariages...

« Même l'espèce humaine, dont la reproduction est si lente, peut doubler en nombre dans l'espace de 25 ans ; et d'après cette progression, il suffirait de quelque mille ans pour qu'il ne restât plus la moindre place pour sa multiplication ultérieure... » Etc.

thus elle est « une malédiction du sort [1] ». En réalité, même pour Malthus, la disparité des deux progressions rentre dans le plan divin, et finalement dans l'harmonie universelle. — Le même Darwin, faisant état des obstacles préventifs propres à l'espèce humaine, admet que, pour elle, d'une manière générale, le déséquilibre de la population et des subsistances n'offre rien de menaçant.

L'idée malthusienne a été poussée à ses extrêmes conséquences par certains fanatiques de l'oliganthropisme, tels qu'un certain Marcus qui, en vue de prévenir l'excès de population, écrivit un livre pour préconiser l'asphyxie sans douleur, *painless extinction*, — d'une partie des nouveau-nés [2]. D'autres, comme Chalmers, renchérissent sur l'hostilité de Malthus contre les lois d'assistance, et provoquent par leur campagne la réforme de 1834, qui devait, non supprimer l'assistance, mais lui donner ce caractère pénal et odieux, justement flétri par Dickens [3].

Enfin, à partir de 1877, une propagande est menée en faveur du *néomalthusianisme*, — c'est-à-dire de la contrainte non seulement morale, mais sans limitation, par Charles Bradlaugh et Annie Besant [4] : ils font scandale avec leurs ouvrages *Fruits of philosophy*, *Law of Population*, — sans valeur scientifique du reste, mais dont l'action fut sérieuse. Tous deux divinisent Malthus, dont ils déforment d'ailleurs la doctrine individualiste et chrétienne, en l'alliant à un socialisme athée, et répandent dans les classes inférieures l'idée de la restriction volontaire par tous les moyens. Très vite, la natalité anglaise parut affectée par cette propa-

1. *La Population et le système social*, p. 76.
2. Note de J. Garnier, dans l'édition *Guillaumin* de Malthus, p. xv.
3. *Olivier Twist* et autres romans.
4. V. Mille, *Le néomalthusianisme en Angleterre*, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1891.

gande. Mais ce succès même effraya Annie Besant, qui, par la suite, revint sur ses premiers enseignements et essaya d'en combattre l'effet. On sait qu'elle poursuivit ensuite sa carrière en allant aux Indes faire de la théosophie. Son revirement antimalthusien peut être considéré comme datant l'époque où le mouvement d'idées hostile à Malthus, jusque-là assez faible en Angleterre, va s'y accentuer.

En France, la fortune du malthusianisme fut exceptionnelle. La natalité à la fin du XVIIIe siècle y était forte, et le chiffre absolu de la population plus élevé qu'en aucun Etat de l'Europe, la Russie peut-être exceptée. La misère des classes inférieures était attribuée par beaucoup d'économistes ou de polygraphes anglais et français, à une surpopulation. Malthus lui-même attribuait plus tard l'amélioration du bien-être survenue sous l'Empire, aux effets d'une prévoyance plus grande, résultant d'un accroissement des sentiments de responsabilité dans le peuple, et aboutissant à une restriction des naissances. Les auteurs français, sous l'influence de ces idées, ne furent pas longtemps à adopter le malthusianisme, si même certains d'entre eux ne se rencontrèrent pas avec lui spontanément. C'est ainsi que, dès 1802, Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme* [1], fait la critique du populationnisme : « Les Etats, dit-il, ne périssent jamais par le défaut, mais par le trop grand nombre d'hommes. Une population excessive est le fléau des Empires... » Joseph de Maistre voit dans l'*Essai* « un de ces livres rares après lesquel tout le monde est dispensé de traiter le même sujet [2] », et, chose notable, il semble que les catholiques d'alors furent en général disposés à accueillir favorablement Malthus. C'est qu'ils voyaient en lui un protestant

1. L. I, ch. VIII.
2. *Du Pape*, l. III, ch. III, § 3.

qui apportait son témoignage au catholicisme, en montrant la nécessité du célibat. « Il faut, dit de Maistre, une loi, un principe, une force, qui s'oppose à la multiplication des mariages... L'Eglise a, par sa loi du célibat ecclésiastique, résolu le problème avec toute la perfection que les choses humaines peuvent comporter, puisque la *restrainte* catholique est non seulement *morale*, mais divine [1]. »

Les économistes suivirent Malthus, et peut-être le précédèrent :

« Ce qui est le plus curieux, dit Maurice Block [2], c'est que Jean-Baptiste Say, dans son *Traité* publié en 1803, alors qu'il ne connaissait pas encore Malthus, développe cette proposition que la population d'un pays se proportionne à ses produits. » En réalité, cela n'est pas « fort curieux », car la même proposition, nous l'avons vu, avait été formulée un grand nombre de fois par des écrivains antérieurs à Malthus, et que Say pouvait et devait connaître ; mais le fait de la rencontre n'en subsiste pas moins. La nature, dit Say, « semble mépriser les individus et n'accorder ses soins qu'à l'espèce [3] ». Le moyen le plus puissant qu'elle emploie pour perpétuer celle-ci « est de multiplier les germes avec une profusion telle que, quels que soient les accidents ..., il en subsiste toujours un nombre plus que suffisant pour que l'espèce se perpétue. Et si les accidents, les destructions, le défaut de moyens des développements n'arrêtaient pas la multiplication des êtres organisés, il n'est pas un animal, pas une plante qui ne parvînt en peu d'années à couvrir la face du globe.

1. *Du Pape*, l. III, ch. III, § 3. — V. Rambaud, *Cours*, t. II, p. 17-18. J. Rambaud lui-même déclare tenir la thèse de Malthus pour exacte dans son ensemble.

2. *Progrès de la Science économique depuis A. Smith*, p. 539.

3. *Traité d'économie politique*, t. II, p. 142 (édit. 1814).

« L'homme partage avec tous les autres êtres organisés cette faculté ; et quoique son intelligence supérieure multiplie pour lui les moyens d'exister, il finit toujours, comme les autres, par atteindre la limite. »

Mais « chez l'homme, la difficulté de pourvoir à ses besoins futurs fait entrer la prévoyance pour quelque chose dans l'accomplissement du vœu de la nature : et cette prévoyance seule préserve l'humanité d'une partie des maux qu'elle aurait à supporter, si le nombre des hommes devait perpétuellement être réduit par des destructions violentes.

« Encore, malgré la prévoyance attribuée à l'homme et la contrainte que la raison, les lois et les mœurs lui imposent, il est évident que la multiplication des hommes va toujours non seulement aussi loin que leurs moyens d'exister le permettent, mais encore un peu au delà... Même chez les nations les plus prospères, une partie de la population périt tous les ans de besoin [1]. »

Say en tire cette conséquence que rien ne peut accroître la population que ce qui favorise la production ; et que rien ne peut la diminuer, au moins d'une manière permanente, que ce qui attaque les sources de la production [2]. Les grands fléaux passagers sont sans influence sérieuse sur la population.

Dans son *Cours*, publié plus tard, en 1828, Say affirme de nouveau ses principes malthusiens. « Un pays, dit-il, ne conservera jamais que le nombre d'hommes qu'il pourra nourrir, et le nombre d'hommes qu'il pourra nourrir, avec les mœurs des habitants telles qu'elles sont, ce nombre, dis-je, sera toujours complet, quoiqu'on fasse [3]. » La popu-

1. *Traité d'économie politique*, t. II, p. 144-146.
2. *Id.*, p. 149.
3. VI[e] partie, ch. V.

lation se développe toujours jusqu'à ses plus extrêmes limites.

Il faut donc, admet encore J.-B. Say, recourir à la restriction volontaire : « Les institutions les plus favorables au bonheur de l'humanité sont celles qui tendent à multiplier les capitaux. *Il convient donc d'encourager les hommes à faire des épargnes plutôt que des enfants.* » Au reste, il admet aussi l'utilité des palliatifs comme l'émigration. « Lorsqu'on empêche une population surabondante de sortir par la porte des frontières, elle sort par la porte des tombeaux » ; il ajoute pourtant que cette ressource n'est pas toujours efficace, car l'émigration ne commence pas toujours par les classes indigentes [1].

Après J.-B. Say, Rossi, dans son *Cours*, et dans son *Introduction à l'Essai* de Malthus, se rallie aussi à la doctrine de celui-ci. Il considère comme lui qu'un seul fait établi, — le doublement de la population en vingt-cinq ans aux Etats-Unis, — suffit à justifier la première proposition de Malthus. « Evidemment, ce qui est arrivé en Amérique pourrait arriver partout [2]. » Il avoue toutefois que « nul ne connaît au juste les limites des forces naturelles qui servent à la production. » Il concède la possibilité de découverte de nouvelles substances alimentaires, d'un accroissement de la fertilité des terres, en même temps que d'une distribution plus équitable de la richesse. Il admet que, si la terre était « un seul et grand domaine ouvert également à tous les hommes », et si ceux-ci ne formaient qu'une seule grande famille, on pourrait dire, avec certains adversaires de Malthus : « Ajournons à quelques milliers d'années ces tristes débats sur la population [3]. »

1. VIe partie, ch. XIII.
2. *Introd.*, p. XXXVI.
3. *Id.*, p. XL.

Mais il n'en est pas ainsi ; l'humanité se divise en nations et le globe en territoires nationaux. L'émigration est une ressource douloureuse. Il est préférable de recourir à la contrainte morale et de limiter la population des pays civilisés ; Rossi fait l'apologie des pays qui, d'après lui, pratiquent la restriction, comme la Normandie [1] » : Quel homme d'Etat, dit-il, ne préférerait deux millions de Suisses à six millions d'Irlandais [2] ? » Un Etat est plus fort, avec une population restreinte, robuste et heureuse, qu'avec un peuple nombreux et misérable.

Rossi n'hésite même pas à incriminer les partisans d'une population s'accroissant sans frein, de vouloir la surpopulation pour obtenir le travail à bon compte et abuser de la concurrence des travailleurs [3] ; et cet économiste libéral se tourne vers les salariés pour leur adresser les conseils de restriction volontaire que les socialistes ont multipliés depuis. « Laissez, laissez, fait-il dire aux « habiles » qu'il combat, les travailleurs se multiplier : c'est le seul moyen de rendre les capitalistes maîtres du marché [4]. » Et se tournant vers les travailleurs, il leur assure que « leur avenir est dans leurs mains », que « toutes les fois que le nombre des travailleurs dépasse habituellement les forces du capital disponible, la baisse des salaires est inévitable » et que « rien ne peut assurer le sort des travailleurs que la prudence et la moralité dans les rapports des deux sexes [5] ».

Michel Chevalier donne des conseils analogues : « Que la population, dit-il dans son septième *Discours d'ouverture*,

1. *Cours* de 1836, 37.
2. *Introd.*, p. XXXIII. Cf. Garnier, VI, ch. XXXVII.
3. *Id.*, p. XLIII et suiv.
4. *Id.*, p. XLIV.
5. *Id.*, p. LVI.

modère son accroissement de manière à rester en arrière des moyens de travail ou d'existence. »

Joseph Garnier est un des libéraux français les plus entièrement ralliés à Malthus, dans son *Traité d'économie politique* [1], comme dans son livre *Du Principe de population*. Les deux progressions malthusiennes lui apparaissent incontestables [2], en fait et même *a priori*, de même que le danger qui résulte de leur disparité, et l'impossibilité d'y parer autrement que par la prévoyance individuelle. En résumé, dit-il, on peut formuler la loi ou le principe de population en disant :

« La population a *tendance* à s'accroître plus rapidement que les moyens d'existence ; — mais il y a, dans la liberté de l'homme, un contrepoids à cette force. » Ce contrepoids doit être mis en jeu : c'est-à-dire que J. Garnier recommande la restriction volontaire. Mais, comme Malthus, comme Rossi et les autres malthusiens orthodoxes, il ne se lasse pas d'appuyer sur ce point que cette restriction doit être basée sur la moralité.

Dunoyer (*Liberté du travail*, 1845) se sert du malthusianisme comme d'une arme pour défendre l'économie bourgeoise et libérale contre les attaques socialistes, en rejetant sur les ouvriers la responsabilité de leur misère et en leur reprochant une imprudente prolificité [3].

Parmi les malthusiens français les plus connus, on peut citer encore, sauf quelques nuances, de Molinari (*Questions d'économie politique*, 1851), de Puynode (*Des lois du travail et de la population*, 1860) ; Passy (*Le principe de la*

1. « Sous son aspect général, dit J. Garnier, la question de population embrasse la science économique tout entière (VI, ch. XXXVII.)

2. V. *Traité*, VIe partie, ch. XXXVII.

3. V. Allix, *La déformation de l'économie libérale après J.-B. Say*, (*Revue d'histoire des doctrines économiques*, 1911.)

population, 1868) ; Courcelle-Seneuil (*Traité*, 2e édit., 1867) ; Jourdan (*Cours*, 1882) ; Maurice Block (*Progrès de la Science économique*, 1890), et généralement beaucoup des économistes de l'extrême droite libérale, dont quelques-uns pourtant se séparent, en raison de leur optimisme touchant l'avenir de la science [1]. Mais dès le milieu du XIXe siècle, ou un peu par delà, en présence de la diminution déjà très marquée du taux de la natalité française, on voit se convertir des malthusiens de la veille, tels que Wolowski (auteur en 1849, avec Fonteyrand, d'une *Instruction pour le peuple*), Léonce de Lavergne et Legoyt. D'autres comme Baudrillart, tout en restant malthusiens de principe, considèrent qu'il y a lieu de faire exception, pour la France, à la prédication de la restriction volontaire.

Le malthusianisme trouva également des partisans convaincus dans les contrées allemandes, durant tout le cours du XIXe siècle, mais surtout pendant la première moitié. Le fondateur de l'école historique, Roscher, dans ses *Grundlagen*, accepte la théorie de Malthus, comme, du reste, l'ensemble des doctrines de l'école libérale anglaise. Robert von Mohl (*Die Geschichte und Litteratur der Staatswisenschaften*, 1858) étudie plusieurs des précurseurs de Malthus, et adhère lui-même au malthusianisme. Plus tard, Rümelin, dans son article *Population* du *Handbuch* de Schönberg, et dans un autre opuscule [2], l'expose approbativement et déclare y voir une acquisition définitive de la science, bien qu'il en critique certains points secondaires. Il proteste contre l'assistance légale obligatoire, et voit, dans l'*übervölkerung*, un

1. Yves Guyot, par exemple, qui dans sa *Science économique* (1881), mérite le reproche que lui adresse M. Block, de traiter Malthus un peu trop cavalièrement.

2. In *Reden und Aufsätze*.

danger pour l'Allemagne et une sélection à rebours ; il conteste le droit pour l'individu de mettre au monde, « aux frais de la société », un nombre illimité d'enfants. Malgré tout, il tempère le pessimisme malthusien par des considérations qui rappellent celles de Rossi et préludent aux espérances du chimiste Berthelot : « On peut affirmer qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter... On peut démontrer qu'il y a deux cents ans le chiffre actuel de la population aurait paru impossible [1]. On peut compter sur les possibilités indéterminées, sur les découvertes chimiques, sur les inventions industrielles, sur les conséquences impossibles à prévoir d'une transformation de l'univers. On peut imaginer que l'air deviendra un aliment, que l'hydrogène servira à l'éclairage et au chauffage.... que l'on fera deux récoltes au lieu d'une, etc. »

Certains économistes socialisants admettent, avec Ad. Wagner, que le fond de la doctrine malthusienne est inattaquable ; ils en tirent cette conséquence, non pas, comme le voulait Malthus, qu'il faut rejeter le socialisme, mais qu'il faut limiter d'autorité l'essor de la population. Dans ses *Grundlagen* [2], Wagner affirme ici le droit d'intervention de l'Etat : un régime socialiste ne saurait vivre sans limitation de la natalité. Il faut développer la responsabilité individuelle pour limiter les naissances, dit Malthus. Il faut, répond Wagner, limiter d'autorité les naissances, pour pouvoir se passer des institutions qui consacrent la responsabilité individuelle.

Cohn (*System der Nationalökonomie*) considère aussi le malthusianisme comme inébranlable dans ses thèses essen–

1. L'argument ne vaut rien, car c'est un chiffre *n* fois plus fort qu'aurait donné la progression malthusienne de la population, supposée se déployant librement.

2. P. 439 (2e éd.).

tielles, malgré certaines lacunes ou exagérations. Il fait appel au *moral restraint*, et, dans l'ensemble, montre une appréciation, plus pessimiste que les précédents, des conséquences du principe de population. Brentano respecte également les fondements de la doctrine de Malthus.

Le néomalthusianisme, c'est-à-dire la doctrine de la restriction par tous les moyens, s'est développé en Allemagne comme ailleurs, et sous cette forme logique jusqu'à l'absurde et l'odieux, que les esprits d'outre-Rhin donnent si aisément à leurs théories.

En 1827, dans un ouvrage intitulé *De l'excès de population dans l'Europe centrale*, un conseiller du roi de Saxe, Weimhold, proposait la castration, chaque année, d'un certain nombre d'enfants des classes populaires, et l'infibulation des mâles à partir de quatorze ans. Ces monstrueuses inventions furent dépassées encore par celles de W. Friedrich, avec ses « centres de corruption », que V. Pareto a stigmatisés [1].

Sans aller aussi loin, Marlo (G. Winkelblech) demande des lois restrictives de la liberté du mariage et propose qu'on subordonne le droit de se marier à la justification d'un certain capital. Schæffle admet aussi l'intervention restrictive. Kuhlmann, à partir de 1866, fait de la propagande néo-malthusienne, et joue un rôle analogue en Allemagne à celui de Bradlaugh et d'Annie Besant en Angleterre.

Kautsky [2] est un socialiste malthusien, en ce qu'il admet, comme Malthus, que la question se pose surtout au point de vue physiologique, et en ce qu'il reconnaît la nécessité, — surtout dans un Etat socialiste — de la restriction

1. *Systèmes socialistes*, t. II, p. 132. Voyez encore, au XXe siècle, Hans Ferdy, *Sittliche Selbstbeschränkung...*, 1904.

2. *Der Einfluss der Volksvermehrung auf dem Fortschritt der Gesellschaft*, 1880.

volontaire. Mais il ne s'en tient pas à la contrainte morale et sa conception de la restriction semble nettement néomalthusienne, comme l'est aujourd'hui celle de tant de propagandistes socialistes et anarchistes dans tous les pays.

Les économistes italiens du commencement du XIXe siècle se montrent généralement les partisans d'un malthusianisme plus ou moins mitigé. Bosellini (*Nuove exame delle sorgenti della privata e pubblica richezza*, 1816) fait appel à la contrainte morale ; Scuderi (*Principe di civile economia*, 1827), Gioja, Sanfilippo, Delle Valle, Fuocco (*Saggi economici*) atténuent en général les craintes de surpopulation par l'espoir qu'ils mettent dans le développement de l'industrie : ils ne voient pas suffisamment que la question est avant tout celle de la production limitée des denrées agricoles. Pellegrini Rossi, au contraire, expose nettement la doctrine malthusienne. Boccardo (*Trattato teorico politico di economia politica*, 1863) (comme en France Say et Courcelle-Seneuil), prétend corriger une expression de Malthus, en remplaçant le terme : moyens de subsistance, ou aliments, par le terme plus large : moyens d'existence ; correction considérée comme malheureuse par les purs malthusiens.

Des corrections plus graves sont tentées par Ressi (*Dell' economia della specie humana*, 1818) et plus tard Messedaglia. Le premier, tout en admettant les deux progressions de Malthus, reproche à celui-ci de les considérer trop comme agissant indépendamment l'une de l'autre. Messedaglia conteste que le principe de population puisse être considéré comme exprimant l'action d'une force toujours identique à elle-même : l'esprit de finesse italien s'oppose à l'esprit trop géométrique de l'auteur anglais. Minghetti insiste sur le côté historique du problème (*Della economia pubblica*, 1868, V. l. II). Parmi les malthusiens italiens, plus ou moins

orthodoxes, on peut ranger encore Evola, Ciccone, et, plus près de nous, Nazzani et Cossa [1].

Le malthusianisme eut peu de succès aux Etats-Unis, où les conditions du milieu faisaient apparaître bien lointains et problématiques les risques de surpopulation, malgré la natalité élevée, que le XIXe siècle a vu, du reste, baisser rapidement. Certains économistes libéraux peuvent cependant, comme F. Walker [2], être classés parmi ceux qui acceptent le malthusianisme dans la science,

1. Voir Sinigaglia, *op. cit.*, et Nitti, *La Population et le système social.*
2. *Political economy*, 1883.

CHAPITRE III

LES ADVERSAIRES DU MALTHUSIANISME

L'*Essai* de Malthus suscita très vite des critiques véhémentes, en particulier de la part de certains esprits religieux, qui y voyaient une doctrine contradictoire du *Crescite* de la Genèse, et de la part des socialistes qui sentaient, avec raison, que la pointe du système malthusien était dirigée contre eux.

Malthus a lui-même, dans un appendice, signalé et tenté de réfuter les premières objections qui lui furent faites par Arthur Young, Grahame et Weyland. Le premier incriminait d'inhumanité certaines de ses déclarations et sa condamnation des lois d'assistance. Le second, fort injustement, reprochait à Malthus de voir dans les vices et misères de l'homme des *remèdes bienfaisants* à l'excès de population (*Recherches du principe de population*). L'ouvrage de Weyland, proclamé très supérieur au précédent par l'auteur critiqué, et intitulé *Principes de la population et de la production*, tend à contester les prémisses malthusiennes en développant l'argument suivant : « Que l'origine des erreurs et des faux raisonnements sur le principe de population paraît être d'avoir envisagé comme naturel et comme généralement possible, l'accroissement le plus rapide qui puisse avoir lieu dans certaines circonstances particulières », en un mot d'avoir identifié une possibilité avec une tendance générale.

Les écrivains précités publièrent leurs œuvres avant 1817. Il n'est donc pas exact que la première réfutation de Malthus fût, comme l'écrit J. Garnier [1], celle de Godwin. Les *Recherches sur la population* de l'auteur socialiste qui avait naguère déterminé Malthus à écrire, sont de 1820. Godwin s'efforce d'y ruiner les progressions malthusiennes, la première notamment, en contestant la valeur de l'exemple américain ; mais il le fait par des arguments d'une grande légèreté, mêlés à certaines critiques plus justes. Les conclusions posées par Malthus qui montrait dans le socialisme un facteur puissant de surpopulation n'en continuèrent pas moins à faire impression. Un peu plus tard, parurent les *Nouvelles idées sur la population*, d'Alexandre Everett.

Vers 1830, le grand courant reste malthusien dans l'économie anglaise. Il y a cependant quelques exceptions. Sadler essaie alors d'établir ce principe que la fécondité d'un peuple est en raison directe de celle du sol, et qu'elle faiblit avec la densité même de la population. Thornton (*Overpopulation and its remedy*, 1846) insiste sur l'effet restrictif de natalité attaché à la diffusion de la propriété privée : idée d'ailleurs déjà développée par Malthus.

Un des plus originaux, parmi les économistes anglais qui s'éloignèrent du malthusianisme, est Doubleday [2], avec sa théorie qui fait de la suralimentation un correctif du principe de population. Une population largement nourrie tend à devenir stationnaire. La pléthore entraîne l'affaiblissement des facultés prolifiques : on le constate dans certaines classes riches. Au contraire, une population mal alimentée engendre beaucoup : *proles*, *proletarius*. Cette doctrine, très raillée par Rossi [3], n'est peut-être pas à rejeter si aisément.

1. Malthus, *Op. cit.*, p. 1, note.
2. *The true law of population*, 1841.
3. *Introduction à l'Essai* de Malthus, *op. cit.*, p. xxx.

On l'a rajeunie de nos jours en opposant la prolificité des peuples végétariens et pauvres à la rapide réduction de la natalité chez les peuples carnivores. Il semblerait résulter au reste de la théorie de Doubleday que, dans une société mal pourvue, la situation ne saurait aller qu'en empirant, à moins d'un hasard heureux ou d'un progrès technique à effet très rapide, permettant de réaliser cette abondance, qui seule pourrait produire une diminution de prolificité.

Après Doubleday, Spencer est venu élargir les bases étroites de l'opposition que celui-ci avait commencé à établir entre l'*individuation* et la *genèse*, et édifier une doctrine de la population orientée dans le sens d'un optimisme individualiste. Dans ses *Principes de biologie* et ses *Principes de sociologie*, il établit que, dans la hiérarchie des espèces, à chaque degré supérieur d'évolution, correspond un degré inférieur de fécondité. Spencer compte donc sur le développement de l'individuation pour limiter les forces prolifiques, développement qu'il considère comme lié à celui de la civilisation elle-même. De même que parmi les espèces animales, plus l'organisme est différencié et complet, plus est petit son coefficient de multiplication, de même, chez les races humaines, l'activité reproductrice s'affaiblit en raison d'une différenciation et d'une affirmation plus grandes de l'individu. Tout grand progrès en ce sens se traduit par un ralentissement de la genèse. Quand tout le globe sera habité et peuplé par les civilisés, on arrivera à un état stationnaire, ou à peu près. Cette doctrine eut plus de succès auprès des sociologues et biologistes qu'auprès des économistes. Elle n'en est pas moins fort intéressante et s'adapte assez bien à nombre de faits contemporains.

Les campagnes néomalthusiennes de Bradlaugh et Besant provoquèrent, dans le dernier quart du XIXe siècle, une réaction qui s'étendit aux doctrines malthusiennes proprement

dites. Bagehot, Farr, Graham dénient au malthusianisme toute valeur scientifique. Galton le critique comme une doctrine pernicieuse. Ritchie accepte le point de vue spencérien. Ingram considère que Malthus et ses disciples ont beaucoup exagéré « la grandeur et l'imminence des dangers qu'ils signalaient ». « De ce qu'il existe une force capable, si elle n'est maîtrisée, de produire certains résultats, il ne s'ensuit pas que ces résultats soient imminents ou même possibles dans la sphère de l'expérience. » Quant aux conclusions pratiques du malthusianisme, il constate, en matière d'assistance, que Malthus, ayant trop prouvé, recule devant les conséquences de sa logique, qui le conduisaient à condamner la charité même privée [1].

Marshall admet partiellement certaines affirmations de Malthus. Il considère que les classes inférieures multiplient trop. Mais il refuse d'accepter la doctrine en général. D'autres économistes anglais, Price, Keynes, Littelton, E. Cannan, insistent sur le relativisme de cette même doctrine, correspondant à certaines données de fait de l'époque où elle est née. D'autres enfin, Sidgwick, Ogilvy, Toynbee, la condamnent à la fois scientifiquement et pratiquement, comme un enseignement préjudiciable au progrès, à la morale et à la civilisation. Au total, le revirement a été, en Angleterre, assez subit et très marqué. Ce n'est pas à dire qu'il soit universel. Et les conditions de l'après-guerre, la dureté de la vie actuelle, le chômage prolongé des industries anglaises, la marge considérable persistant, malgré une natalité très affaiblie, entre les naissances et les décès, sont autant de faits de nature à provoquer de nouvelles campagnes malthusiennes ou néomalthusiennes dans ce pays.

En France, la réaction antimalthusienne fut d'abord le fait

1. *Histoire de l'économie politique*, trad. f., p. 169-175.

d'économistes socialisants ou de socialistes. Mais assez vite, les économistes libéraux de la lignée optimiste s'élevèrent aussi contre une doctrine qui choquait fortement leur conception des harmonies naturelles. Enfin, dans notre pays, l'extrême ralentissement de l'accroissement de la population, la baisse constante et profonde du taux de natalité, provoquèrent, dès le milieu du XIXe siècle, ou peu après, un retour aux idées populationnistes. Comme à l'époque mercantiliste, on se reprit à envisager la question du point de vue national, auquel la dépopulation apparaît un danger grave et imminent; en même temps qu'au point de vue scientifique, il devenait évident que Malthus avait sous-apprécié de beaucoup la puissance du facteur psychologique et de la restriction volontaire, — morale ou non.

Sismondi (1773-1842) [1] rend hommage à l'ardeur philanthropique de Malthus, mais lui reproche de rapprocher les deux progressions, vraies toutes deux, mais l'une *virtuellement*, et l'autre *positivement*, ce qui, d'après lui, rend ce rapprochement vicieux. Il veut qu'on envisage les deux progressions soit toutes deux virtuellement, soit toutes deux dans leur réalité positive. Idée assez enfantine, parallélisme abusif: car il est clair que, *positivement*, la progression de la population ne peut dépasser celle des subsistances ; et que, ce qui suffit à poser un problème inquiétant, c'est le seul fait de la *tendance* de la population à le faire, tendance douloureusement comprimée et refoulée. Sismondi aurait été mieux inspiré en analysant l'idée de « virtualité » et en se demandant si, dans le cas envisagé, elle correspond bien à une *tendance* effective, concrète, ou à une simple *possibilité physiologique et mathématique* : ce qui est, à notre sens, le point de vue central où il faut se placer pour critiquer Malthus.

1. *Nouveaux Principes*, 1819. *Etudes sur l'économie politique*, 1837-38.

En second lieu, Sismondi admet qu'il reste place pour d'immenses possibilités du développement de la culture et qu'une des principales causes d'arrêt dans l'accroissement des subsistances est actuellement la volonté des propriétaires, qui se contentent d'une culture peu intensive, tant que la demande de denrées n'est pas très pressante. Il insiste, d'autre part, sur la limitation de la population par la volonté individuelle, laquelle, dans les hautes classes, est guidée par la crainte de déchoir du rang social où l'on est parvenu. Le même sentiment, d'après Sismondi, inspirait jadis les producteurs, sous le régime corporatif, et dans les familles-souches des campagnes où chacun pouvait prévoir ce que serait son revenu futur, et retardait, en prévision, son mariage, ou même y renonçait.

De nos jours, au contraire, continue-t-il, le salarié, pour lequel le revenu est aléatoire et imprévisible, finit par renoncer à tout calcul et à toute prévoyance, et ne comptant pas, pour ses enfants, sur un sort meilleur que le sien, ne se préoccupe en rien d'en limiter le nombre. La surpopulation apparaît ainsi comme une conséquence du mode moderne de production : surpopulation non absolue, mais relative, surpopulation partielle, restreinte aux classes « laborieuses », surpopulation qui résulte de causes économiques et sociales, et non de causes physiques. En un mot, avec Sismondi, la théorie de la population, physique et physiologique avec Malthus, devient sociale : il marque une transition entre Ortès et Karl Marx.

Quoique, pour Sismondi, les appréhensions relatives à une insuffisance des subsistances se limitent à certaines classes plutôt qu'elles ne s'étendent à l'humanité entière, il n'en fait pas moins appel, lui aussi, à la contrainte morale, et ne s'en tient pas là. Il souhaite l'intervention légale venant subordonner le droit au mariage à la justification des moyens d'élever une famille. Surtout, admettant que c'est

la misère et l'incertitude même de l'avenir qui poussent les pauvres à proliférer sans mesure, il demande qu'en assurant à ceux-ci certaines garanties, certaines sûretés d'existence, on les arrache à cette insouciance, fille du désespoir. Partout où l'on rend à l'individu la possibilité d'améliorer son sort au prix d'une certaine prévoyance, on rend celle-ci possible aussi du même coup, et on limite la natalité exubérante. Sismondi pourtant, en proclamant le principe de la « garantie professionnelle », semble bien se rallier à une conception qui, pour les malthusiens, ne saurait être que génératrice de surpopulation : mais, dans la première édition au moins de ses *Nouveaux Principes*, il pare cette objection en accordant aux employeurs (industriels et grands propriétaires), au moins dans une certaine mesure, et pour limiter leurs charges, le droit d'empêcher le mariage de leurs salariés : vraie servitude féodale que rétablit cet économiste aux doctrines si complexes, à la physionomie à la fois si moderne et si archaïque, et qu'il renonça d'ailleurs à préconiser dans les éditions suivantes de son livre.

Il y aurait beaucoup à relever encore dans la théorie de Sismondi sur la population, théorie intéressante, objective, pleine de distinctions judicieuses et de faits observés, comme d'horizons inattendus. L'un des premiers, il a réintroduit un certain relativisme faisant opposition au dogmatisme absolu de Malthus. Conformément aux tendances générales de sa doctrine, il a fait du problème de population un problème d'économie sociale plutôt que d'économie politique.

La plupart des socialistes français, dans la première moitié du XIX[e] siècle, se posent en adversaires des idées malthusiennes. Ils y étaient tout naturellement conduits : 1° par leur confiance, héritée du siècle précédent, en la bonté de la nature ; 2° par leur croyance en l'efficacité du

travail, pourvu que celui-ci fût « organisé » ; 3° par leurs tendances anti-ascétiques, le mysticisme sensualiste de beaucoup d'entre eux, et leur théorie de la réhabilitation de la chair. Ils veulent que les instincts naturels de l'homme puissent se déployer sans contrainte et n'admettent pas volontiers qu'il y ait lieu de les réprimer. D'autre part, le malthusianisme les choque doublement, 1° en niant l'efficacité des réformes législatives et des mesures étatistes pour combattre la misère ; 2° en préconisant comme unique remède la contrainte morale, liée elle-même à la propriété privée et à la responsabilité individuelle. Ils voient, non sans raison, dans la doctrine de Malthus, le palladium de l'individualisme manchestérien ; et, comme on l'a dit, l'auteur de *l'Essai* fut longtemps la « bête noire » du socialisme. Aussi les socialistes condamnent ses préceptes, nient ses principes, ou ne leur reconnaissent de valeur que pour cette société capitaliste qu'il s'agit de détruire.

Fourier (1772-1837) élabore à propos de la population une théorie bizarre, où il se rencontre avec Doubleday pour admettre que la suralimentation, ou du moins l'alimentation raffinée, — la *gastrosophie* comme il dit, — peut être utilement employée comme moyen de limiter les facultés prolifiques. Mais ce n'est pas le seul ; il en énumère trois autres, qui, combinées avec elle, assureront, dans l'état sociétaire, l'équilibre de la population. Ce sont : 1° la vigueur des femmes, qui seront plus robustes qu'aujourd'hui (or, dit Fourier, « sur quatre stériles, il y en a trois robustes, tandis que les femmes délicates sont d'une fécondité outrée et fâcheuse » ; 2° les *mœurs phanérogames* ; 3° l'*exercice intégral*, qui ralentit la puberté et modère les appétits sexuels. Fourier conçoit même que l'action de ces obstacles combinés puisse devenir excessive. « Les chances de fécondité et de stérilité tourneront à contresens du monde

actuel, c'est-à-dire qu'au lieu d'excès de population, l'on n'aura à redouter que le déficit. » Mais cet inconvénient lui paraît peu de chose, tandis qu'il flétrit énergiquement « l'homme sans raison et tout charnel, qui procrée des enfants par douzaine »[1].

Louis Blanc invective Malthus dans quelques-uns de ses ouvrages, mais en somme sans le réfuter (*Organisation du travail*, 1840 ; *le Socialisme*, 1848) ; Proudhon, dans ses *Contradictions économiques*[2], établit une opposition entre la faculté génératrice et la faculté « industrielle », dont il conclut à une action modératrice de la civilisation sur l'instinct reproducteur. On peut relever ici que, sur la question de population, Bastiat et Proudhon, les deux adversaires, s'éloignent assez peu l'un de l'autre, en s'éloignant tous deux de Malthus. Car Bastiat, dans ses *Harmonies*[3], tout en affirmant son admiration pour ce dernier, et sa conviction qu'il y a « énormément de vérité dans son ouvrage », tout en réfutant certaines objections grossières dirigées contre lui, lui reproche de n'avoir pas assez vu quelle est l'action de « la force limitative ». La population tend à se mettre au niveau des moyens d'*existence* (comme l'a dit Say, et non des moyens de *subsistances*, formule trop étroite, d'après Bastiat) ; mais le niveau des moyens d'existence tend lui-même à s'élever : « les moyens d'existence s'accroissent plus vite que la population », et « la loi de limitation a eu assez de puissance pour contenir le flot de la multiplication des hommes, au-dessous de la multiplication des produits ». En résumé, Bastiat insiste sur la « flexibilité étonnante » des lois de la population ; il en élimine ce qui leur donne

1. *Nouveau Monde industriel et sociétaire*, p. 335-338.
2. XIII.
3. *Harmonies écon.*, *Œuvres* de Bastiat, éd. Guillaumin, t. III, ch. XVI, p. 448 et suiv.

un caractère trop pessimiste ; et sans rejeter les éléments essentiels du malthusianisme, il croit que Malthus en a mal dosé l'importance. Au fond, il est difficile de le classer, soit parmi les partisans, soit parmi les adversaires de celui-ci. Il corrige gravement les conséquences de la doctrine, plutôt qu'il n'en condamne les principes. On doit surtout l'approuver d'avoir insisté sur le caractère complexe et *plastique* du problème.

A la suite de Bastiat, l'école libérale française, aux tendances optimistes, s'est en général refusée à admettre le malthusianisme, sans toutefois montrer toujours la même netteté dans son opposition. L'un de ses chefs les plus incontestés, Paul Leroy-Beaulieu, dans son *Précis d'économie politique* (1888), se place surtout au point de vue des faits contemporains et déclare que la doctrine de Malthus « ne s'applique pas à la situation actuelle du monde », et ne semble pas pouvoir s'y appliquer d'ici quelques siècles. Ce n'est pas, il est vrai, nier le principe [1]. Mais plus tard, Leroy-Beaulieu s'est rallié à une doctrine de la population que nous étudierons plus loin, et qui a une portée antimalthusienne bien plus grave que n'en a la réserve précédente.

M. Villey (*Principes d'économie politique*, 3e éd, 1905) est un des plus sévères appréciateurs de la doctrine malthusienne. Il n'hésite pas à écrire que « quel que soit le crédit dont elle ait joui,... nous dirons sans ambages qu'elle nous paraît manquer de base scientifique, être également démentie par les faits et conduire à des conclusions fausses et dangereuses au point de vue moral, économique et social ».

1. V. aussi, dans l'introduction de l'*Essai sur la répartition des richesses*, 1881), l'apologue des trois Malthus, qui constitue une assez frappante réfutation.

En particulier, la première progression de Malthus « n'a aucun fondement sérieux »[1].

D'autres économistes libéraux, tout en critiquant Malthus, ne le font qu'avec beaucoup de réserves et, chose curieuse *a priori*, c'est le cas de certains libéraux catholiques, comme J. Rambaud[2], qui « tient la thèse de Malthus pour exacte dans son ensemble », mais qui accorde une grande importance à l'action volontaire de l'homme. J. Rambaud sait gré au pasteur Malthus d'avoir, sans le vouloir, glorifié l'Eglise catholique, de tout temps favorable à la continence, et seule capable de faire pratiquer largement la restriction sous la forme morale, sans nuire au mariage et à la fécondité. Il cite, à ce sujet, le jugement frappant du positiviste Deherme : « C'est parce qu'elle sait retenir où il faut, que l'Eglise peut pousser où il faut[3]. » La faiblesse de Malthus serait de n'avoir pas compris combien, chez l'homme livré aux inspirations de sa seule conscience, la contrainte morale devient aisément la contrainte vicieuse.

Parmi les libéraux qui critiquent Malthus, certains, au contraire, l'ont fait avec quelque témérité. C'est le cas de M. Yves Guyot (*Science économique*, 1881). Sans doute, M. Guyot a raison de compter sur l'accroissement de la production et les progrès de la science. Mais lorsqu'il parle de la machine à vapeur comme permettant à l'homme de décupler sa puissance de production, il tombe sous le coup des objections de M. Block, lui disant que cette aug-

1. *Op. cit.*, p. 87 et suiv.

2. *Cours*, t. II, p. 17 et suiv. Cf. Ch. Périn, *la Richesse dans les sociétés chrétiennes*, l. IV, ch. 1, t. I, p. 552.

3. D'un côté, en effet, le célibat ecclésiastique et monacal, la restriction morale imposée aux célibataires, ont constitué et constituent des barrières à la surpopulation. De l'autre côté, la sévérité de la morale conjugale catholique, — absolument intransigeante, — garantit la fécondité.

mentation de production reste bien plus industrielle qu'agricole. Or l'homme mange du pain, et non des tisssus ou des aciers.

Certains chefs de l'école interventionniste, dont l'attitude, vis-à-vis de l'économie ricardo-malthusienne, se rapproche (malgré de larges divergences sur d'autres terrains) de celle des libéraux français, ont aussi critiqué Malthus, non sans quelque exagération. C'est le cas de Cauwès[1], dont l'ouvrage, remarquable à tant d'égards, est parfois un peu faible dans les parties d'exposé et de critique purement doctrinales. L'auteur, dans ses premières éditions, a reproché à Malthus d'avoir dit : que la population *croît* plus vite que les moyens de subsistance. Il a, il est vrai, ensuite remplacé cette interprétation par trop inexacte, en reconnaissant que Malthus n'avait jamais pu parler que d'une *tendance*.

Ch. Gide[2] reproche surtout à Malthus d'avoir commis une « confusion biologique », en identifiant trop l'instinct sexuel et l'instinct reproducteur, alors que le second est en réalité un « *instinct social* », dont les mobiles sont infiniment variés et n'ont rien de permanent ni d'universel. L'homme a si bien *dissocié* les deux fonctions, que c'est la dépopulation qui apparaît aujourd'hui comme le fléau à redouter.

A cette dernière conclusion s'arrêtent actuellement un grand nombre de ceux qui étudient les problèmes de la population en France. C'est que, nous le savons, — et le seul examen des faits de cet ordre exigerait un gros volume, — la population française, depuis un siècle, s'accroît de plus en plus lentement, du fait d'un abaissement progressif et intense du taux de natalité[3], et ce phénomène,

1. *Cours*, n° 418.
2. *Histoire des doctrines économiques*, p. 153 et suiv.
3. De plus de 40 °/₀₀ à la fin du xv   siècle, à 19 °/₀₀ à peine aujourd'hui.

depuis quelques décades, paraît tendre à se généraliser à peu près dans tous les pays civilisés.

Il n'a pas pu échapper longtemps à l'attention des démographes, armés, de nos jours, de moyens d'investigation statistique bien plus puissants que par le passé. Aussi voyons-nous ceux-ci recruter largement l'armée des critiques du malthusianisme, et cela depuis longtemps déjà.

Dès 1836 et 1847, Dupin [1], Moreau de Jonnès [2], prennent position contre Malthus. Puis Guillard, d'abord malthusien, abandonne sa doctrine pour concevoir la démographie (qu'il a baptisée) sous un angle objectif et concret, comme une « histoire naturelle et sociale de l'espèce humaine » [3]. D'après lui, la natalité subit le contre-coup de la production ; son taux décroît à mesure que la densité augmente ; la natalité ne risque pas de devenir excessive ; « ce n'est pas le sol qui nourrit, c'est le travail. » En somme, Guillard professe une sorte de fatalisme optimiste.

Vers la fin du second empire, et par delà, les observateurs de la démographie française jettent un cri d'alarme, bientôt répété. Ce sont Wolowski, — naguère malthusien [4], — Bertillon père [5], Legoyt, Léonce de Lavergne [6].

Avec eux, le grand sociologue Frédéric Le Play [7] signale le fléau et en scrute les causes sociales, morales et juridiques. Il entame le procès de notre organisation individualiste, critique le régime destructeur du partage forcé des héritages, instauré par le Code civil, et l'instabilité de la

1. Auteur de la première carte de statistique.
2. *Eléments de Statistique*, 1847.
3. *Éléments de Statistique humaine*, 1855.
4. *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1862.
5. *La Statistique humaine de la France*.
6. *L'Agriculture et la population* (1856) ; *Economie rurale de la France* (1860). Lavergne fut d'abord partisan du malthusianisme.
7. *La Réforme sociale en France* (1864).

famille moderne, opposée à la solidité féconde de la famille patriarcale et de la famille-souche.

Ce sont encore J. Lefort, Frary [1], Delaunay, Debury, Rossignol ; le Dr Jacques Bertillon, l'infatigable dénonciateur du péril oliganthropique et le promoteur inlassable des mesures propres à favoriser le relèvement de la natalité française ; et, autour de lui, une pléiade d'écrivains, philosophes, sociologues, politiques, médecins [2], tous alarmés de la *dénatalité* française, et qui, rejetant bien loin les préoccupations malthusiennes, reviennent, avec plus de méthode et plus de connaissance des faits, aux propagandes populationnistes de jadis [3].

C'est en Allemagne que le malthusianisme, comme doctrine, a trouvé l'un de ses principaux adversaires. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : l'effort de Malthus ayant été expressément dirigé contre le socialisme, il n'est pas surprenant qu'une des oppositions doctrinales les plus systématiques que sa doctrine ait rencontrées ait été l'œuvre du plus célèbre des socialistes allemands du XIXe siècle, Karl Marx.

Il est curieux de relever que Malthus a été, pourtant, un précurseur de Marx, par sa tentative générale d'expliquer toute l'évolution économique du point de vue du *matérialisme historique*. Mais si les deux doctrines sont imbues de

1. *Le Péril national.*

2. Fouillée, Ch. Richet, Baudrillart, Guyau, Piot, Bergeret, Amelin, Candolle, Jacoby, plus récemment Boverat, Duval-Arnould, Auburtin, A. Landry, A. Isaac, Roulleaux-Dugage, etc.

3. Le socialiste allemand Lassalle est plutôt malthusien, puisque sa *loi d'airain* implique essentiellement l'idée que tout excédent de salaire passe en excédent de population, et contribue ainsi à augmenter la concurrence des bras. Quant à Rodbertus, il dirige des attaques contre Malthus, en soutenant que le sol peut être rendu plus fertile, et que la prévoyance se développera dans la classe ouvrière. — Ce qu'elle a fait effectivement jusqu'à l'excès.

cette même philosophie, elles s'opposent nettement par ailleurs. Pour Marx, il n'y a pas, pour l'humanité, une loi abstraite et immuable de la population : une telle loi existe pour les autres espèces vivantes, et encore en tant qu'elles ne subissent pas l'action de l'homme. Mais quant à celui-ci, chaque période de son histoire a une loi de population qui lui est propre. Malthus a eu raison de voir que la loi de notre époque capitaliste était une loi de surpopulation. Mais il a eu tort : 1° de généraliser cette loi dans le temps ; 2° de se méprendre sur les causes de cette surpopulation actuelle, causes qui résultent non d'une insuffisance absolue des subsistances, mais des conditions particulières de la répartition dans notre société.

La *plus-value*, dégagée aux mains des capitalistes par « l'exploitation » du travailleur, vient, en effet, d'après Marx[1], augmenter sans cesse le capital antérieur ; mais ce capital se divise en deux parts qui s'accroissent inégalement : une part est destinée à acheter de la force de travail, pour en tirer à nouveau de la plus-value, et se reproduire ainsi avec une addition nouvelle : c'est le *capital variable*. Une autre partie est employée à l'achat des moyens matériels de production, et ne modifie pas, à l'inverse de la précédente, sa valeur, au cours de l'acte de production : c'est le *capital constant*. Or, au fur et à mesure des progrès de l'accumulation du capital total, la masse du capital constant augmente de plus en plus en comparaison du capital variable, — quoique celle-ci augmente absolument aussi. Il y a donc diminution relative de la demande de travail, et comme conséquence, surpopulation relative, résultant non d'un accroissement excessif de la classe ouvrière, mais de la manière dont se réalise l'évolution des éléments dont se compose le capital

1. *Le Capital*, t. I.

total, laquelle permet de se passer d'une partie des ouvriers. En résumé, en produisant, par la plus-value, l'accumulation du capital, la classe salariée produit les conditions de sa propre surpopulation.

La partie inoccupée de la classe ouvrière constitue « l'armée de réserve » industrielle, plus ou moins nombreuse selon les phases du rhytme périodique, qui attire ou repousse les travailleurs, et qui, au cours d'une dizaine d'années, fait passer l'industrie de l'activité normale à la suractivité, à la crise et à la stagnation. D'autre part, cette armée de réserve est encore accrue du fait de l'épuisement rapide des forces du travailleur, qui doit être licencié de bonne heure ; de l'appel aux forces jeunes, qui favorise les mariages précoces ; et de l'irrégularité des occupations de beaucoup d'ouvriers de l'industrie active, qui fait qu'on peut les considérer comme des surnuméraires et des forces disponibles. Le point de vue de Marx est beaucoup moins original que Nitti veut bien le dire. Ortès et Sismondi, pour ne parler que d'eux, avaient déjà mis en lumière l'importance, pour la question de population, du processus de production et de distribution ; néanmoins, il est incontestable qu'il a accusé ce point de vue, en lui donnant un relief particulier.

Schæffle admet, comme Marx, qu'il n'y a pas de loi de population générale et permanente ; la loi de population est une loi historique, dont la formule varie avec les âges. Il reconnaît cependant que l'excès de population détermine des luttes favorables au progrès par la sélection. Mais cela ne l'empêche pas, en présence du déséquilibre qu'il croit constater aujourd'hui entre la population et les subsistances, de recourir, comme Marlo, au néomalthusianisme, et de réclamer des lois restrictives du mariage. Il préconise un certain nombre de procédés juridiques destinés

à restreindre la natalité dans le mariage [1] ; mais sans paraître se douter qu'il y a aussi une natalité illégitime. On a pu reprocher à ses plans quelque naïveté.

La théorie marxiste a été reprise par Max Schippel, pour qui les maux dont souffre la société actuelle sont la conséquence, simplement relative, de l'organisation capitaliste. Il n'y a pas véritable hyperdémie, même en Allemagne : l'excès relatif de la population ouvrière résulte du régime de la propriété privée et du salariat. Le collectivisme assurera aux travailleurs une part plus considérable dans le revenu social et fera disparaître le paupérisme.

Cette croyance à l'efficacité du socialisme comme remède à la surpopulation est partagée par Hertzka (l'auteur de *Freiland*, 1894), qui se refuse d'ailleurs à se préoccuper d'un avenir éloigné, dont nous ne pouvons savoir quelles y seront les conditions générales de la technique et de la science. La facilité de satisfaire les besoins humains croît actuellement avec la densité même de la population, et il en sera longtemps ainsi. Il est donc bien inutile de prêcher la restriction en vue d'éventualités lointaines, et qui ne se réaliseront peut-être jamais.

Bebel se montre, dans son ouvrage célèbre, *Die Frau*, plein d'aversion pour Malthus. Cet ouvrage, dénué au reste de valeur scientifique, et inspiré par un optimisme socialiste illimité, admet que, sous le régime collectiviste, l'humanité se développera « avec conscience, selon les lois de la nature », ce qui semble bien englober, dans cette brève formule, deux idées contradictoires.

Max Nordau, dans son livre *Mensonges conventionnels*,

1. Il demande, par exemple, que le mari soit contraint à assurer un douaire à sa femme en cas de veuvage, et le père à constituer pour ses enfants un fonds patrimonial déterminé. Le droit à l'existence, dit-il, exclut le droit à une procréation illimitée.

au chapitre du *Mensonge économique*, insiste sur le peu d'efforts que l'on fait pour augmenter la productivité du sol en aliments, et en fournit cette raison que « le capitalisme a donné à notre civilisation un développement faux et contre nature ». Il voudrait qu'on prît pour règle de conduite : « Moins de cotonnade de Manchester et de coutellerie de Sheffield et plus de pain et de viande. »

Plus récemment, Oppenheimer incrimine le malthusianisme comme une théorie de classe. « On s'écartera toujours, dit-il, du véritable point de vue, si l'on néglige un moment ce fait que c'est la théorie des classes des partisans de la bourgeoisie ; qu'elle a pour raison d'être la réfutation de la théorie des classes du prolétariat[1]. » Aussi considère-t-il que la vraie loi de population n'est pas une loi naturelle, mais une loi sociale, et il n'hésite pas à affirmer que « dans un état économique normal, c'est-à-dire où il n'y a pas de classe féodale, pour entraver un peuple, le paralyser et lui tirer jusqu'à la dernière goutte de sang, les subsistances doivent se multiplier plus vite que la population, et cela parce que la technique de l'agriculture se développe toujours assez vite pour compenser, et au delà, la loi du rendement non proportionnel[2] ». Affirmation à coup sûr audacieuse, quelque disposé qu'on soit à assouplir, jusqu'à l'extrême, l'ancienne formule de cette dernière loi. Oppenheimer croit d'ailleurs réfuter Malthus, en constatant qu'en Allemagne le bien-être augmente, malgré et avec l'accroissement de population[3]. Comme si Malthus avait jamais soutenu que l'accroissement des subsistances ne pouvait pas, en fait, suivre et dépasser celui de la population, si l'accrois-

1. *Une nouvelle loi de population*, *Revue d'économie politique*, 1903.
2. *Id.*, *ibid.*
3. *Id.*, p. 343-344.

sement de population reste suffisamment lent ! *Or, même en Allemagne*, il est *très lent*, par rapport à celui que représenterait le doublement par période de 25 ans [1]. En réalité, le fait invoqué par Oppenheimer ne prouve qu'une chose, à savoir la conséquence qu'il reproche à son adversaire J. Wolf de proclamer [2] : que la « *tendance* » sociale au peuplement reste très différente, — et de plus en plus distante, — de la « *possibilité* » physiologique. — Point de vue où il faut, avant tout, se placer, pour apprécier ce qu'il y a de vrai et de faux dans le malthusianisme, ainsi que je l'enseigne depuis longtemps à mon cours.

En Italie, les idées de Malthus semblent, par leur caractère absolu, avoir, dès le début ou presque, choqué les tendances réalistes, modérées, prudentes, de l'esprit national. Romagnosi, dans son livre *Sulla crescente popolazione* (1845), proclame le malthusianisme « *la piu impia, la piu esecranda, la piu spaventosa delle eresie* ». Plusieurs autres économistes contemporains nient la tendance à la surpopulation ou lui trouvent des remèdes dans une meilleure organisation sociale : De Augustinis (*Elementi di economia sociale*, 1843) ; Baldassare Poli, Taddei, Rusconi, Scopoli, Meneghini, Marescotti, qui tous écrivent entre 1840 et 1860. Passé cette date, on peut citer encore Grecco, Marletta, Zobi, Giuliano, Doveri, Garelli.

De nos jours, Achille Loria [3] a soutenu une thèse sur la population, qui se rapproche de celle des socialistes alle-

1. En *cinquante ans* environ (1870-1918), l'Allemagne, loin de voir sa population *quadrupler*, l'a vu augmenter de 70 % environ.

2. *Id.*, p. 343. — V. l'article de J. Wolf, *Revue d'économie politique*, 1902 : *Une nouvelle loi de population*. V. aussi Effertz, *Revue d'économie politique*, 1914, *Théorie ponophysiocratique de la population*.

3. V. l'étude de M. Turgeon sur le monisme économique de Loria, *Revue d'économie politique*, 1914.

mands (*Analyse de la propriété capitaliste*, 1889 ; *Bases économiques de la constitution sociale*, 1893 ; et *Morphologie sociale.*) Pour lui, comme pour Max. la surpopulation n'est pas un phénomène naturel et permanent, mais purement passager, et résultant, en particulier, de notre régime de la propriété privée du sol. Tant que la terre est « libre », l'augmentation de la population et celle des subsistances vont de pair. Mais dès que le sol est privativement approprié, il cesse d'en être ainsi. La terre donne un revenu à son propriétaire ; et il se constitue autour d'elle deux classes, une classe riche, prévoyante et malthusienne, et une classe pauvre, imprévoyante et prolifique. Il faut revenir à la terre « libre ». (Mais en réalité, répondrons-nous, si la population peut s'accroître sans limitation quand la terre est libre, ce n'est pas parce que la terre est libre, mais parce qu'elle est surabondante. Et quand elle n'est plus surabondante, elle ne peut même plus être « libre ». S'il n'y a pas propriété privée, il y a propriété collective, et rien ne prouve, au contraire, que celle-là sera plus productive que celle-ci.)

Un autre économiste italien, Vanni, accepte l'idée spencérienne de l'opposition entre l'individuation et la genèse et espère la réalisation d'un parfait équilibre : en attendant, il reconnaît la tendance de la population à dépasser les subsistances, mais il croit qu'elle s'atténue avec le temps.

Les Etats-Unis, avec leurs possibilités longtemps considérées comme illimitées, et leur population peu dense, devaient être un terrain tout préparé pour le développement de doctrines antimalthusiennes. De fait, dès le milieu du XIX[e] siècle, Carey [1] y fait la critique de toutes les théories essentielles de Ricardo et de Malthus, en des termes qui, nonobstant l'appréciation irritée et dédaigneuse de

1. *The Unity of law.*

M. Block [1], ne sont pas entièrement à négliger. Il admet *a priori* que la fécondité humaine ira en diminuant : idée en somme tout aussi acceptable que l'idée non moins aprioriste de Malthus, d'après laquelle cette fécondité serait une constante : M. Block ne songe pas à faire ce rapprochement. D'autre part, Carey fait le procès de la théorie classique du *rendement non proportionnel* du sol, qui constitue, nous le savons, le nerf du malthusianisme. Comme Malthus, il invoque l'exemple américain ; mais c'est pour montrer que la densité croissante de la population permet d'accroître la production dans une proportion correspondante, et même supérieure [2].

Le même optimisme anime nombre d'autres économistes américains. Et quant à ceux que cet optimisme abandonne, ils s'inquiètent, non pas du danger de la surpopulation, mais de celui de la dépopulation, rendu manifeste par la chute rapide de la natalité, surtout dans les Etats de l'Est. Tout comme en France, bien que les conséquences du fait soient jusqu'ici masquées par l'immigration, le néo-malthusianisme y fait des ravages intenses, déjà signalés depuis longtemps par l'économiste français Claudio Jannet [3], et qui, s'aggravant, suscitent depuis trente ans au moins de nombreuses inquiétudes parmi les économistes et les politiques américains. Les premiers ont analysé dans leurs ouvrages [4] certaines

1. *Op. cit.*, p. 347, t. II.

2. Van Burren Deslow considère que la question de population ne revêt pas une forme aiguë, et ne la revêtira probablement jamais. L'économiste protectionniste Patten, quoique admettant quelques-unes des idées de Malthus, reste, en général, son adversaire, et envisage sans crainte l'avenir. Brownel et beaucoup d'autres admettent le point de vue spencérien et la tendance de la natalité à décroître.

3. *Les Etats-Unis contemporains*, V. en particulier le ch. XIII.

4. V. dans le *Journal des Economistes*, février 1897, les appréciations du Dr Cyrus Edson. *Id.*, Mascarel, *le Féminisme en Amérique*, Réf. sociale, 1896, t. II.

causes du mal, telles que le développement du féminisme, et plus généralement, d'un individualisme sans frein ; les seconds ont bruyamment jeté le cri d'alarme. On se rappelle, entre autres, les retentissantes prédications du président Roosevelt.

Comme dans les autres pays, les socialistes ont, en Amérique, compté parmi les adversaires les plus systématiques du malthusianisme doctrinal, tout en prêchant d'ailleurs souvent les pratiques du néo-malthusianisme. Le plus illustre fut Henri George, le célèbre auteur de *Progrès et Pauvreté*.

Il affirme que la misère ne peut être considérée comme la conséquence d'une tendance au surpeuplement et que la production peut tenir tête à l'accroissement de la population : à l'appui de cette dernière idée, il n'apporte d'ailleurs que des arguments un peu puérils, comme tous ceux qui, au lieu de critiquer la première progression, s'attaquent à la seconde et veulent prouver, au fond, que sur un terrain limité on pourra arriver à nourrir un nombre d'hommes illimité. Sur ce point, il est difficile de combattre Malthus, à moins de suivre Berthelot dans ses téméraires espérances : tandis que nous l'avons dit, il est plus aisé de le faire en montrant que la *tendance sociale* au peuplement n'est pas, il s'en faut, la même chose que la *possibilité physiologique* de peupler.

En Russie, où, comme aux Etats-Unis, la terre reste abondante, bien que *relativement* surpeuplée dans certaines régions, Malthus a trouvé quelques contradicteurs acharnés, entre autres Ternicewsky et Tallquist.

CHAPITRE IV

LA DÉMOGRAPHIE AU XIXe SIÈCLE

Pendant que les économistes et les philosophes discutaient les propositions malthusiennes et s'efforçaient de les interpréter ou de les réfuter, d'autres chercheurs, plus modestes, s'attachaient à une œuvre peut-être plus utile, en chiffrant les faits démographiques et en constituant enfin, sur des bases sérieuses, la statistique de la population. Laissant de côté les débats sur les tendances et les possibilités, sur les causes et sur les chances d'avenir, ils essayaient de préciser enfin les réalités et d'établir suivant quelles régularités de fait, les phénomènes de natalité, de mortalité, de nuptialité, d'émigration, d'immigration, etc., se reproduisaient d'année en année, de période en période.

Après Süssmilch et Moheau, le Belge Quételet était venu, en 1835, dans son *Essai de physique sociale*, proclamer l'existence de lois démographiques, révélées par la constance même des phénomènes. Dans les années qui suivirent, Villermé [1], Guerry [2], Schnitzler [3], Dufau [4], Moreau de Jonnès [5], employèrent la statistique à l'étude

1. *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, 1840.
2. *Essai sur la statistique morale de la France*, 1834.
3. *Statistique générale de la France*, 1846.
4. *Traité de statistique*, 1860.
5. *Eléments de statistique*, 1847.

de différents problèmes relatifs à la population. Enfin Achille Guillard [1] introduisait dans la langue le terme *démographie*, qu'il définissait « l'histoire naturelle et sociale de l'espèce humaine », — définition assurément trop large, et à laquelle on doit préférer celle de Levasseur : pour celui-ci la démographie est « la science qui, à l'aide de la statistique, traite de la vie humaine considérée principalement dans la naissance, le mariage et la mort, dans les rapports qui résultent de ces phénomènes et dans l'état général des populations qui en est la conséquence »[2].

La possibilité de construire scientifiquement la démographie a été la conséquence des progrès de la statistique officielle, presque inexistante dans la plupart des pays civilisés jusqu'au XIXe siècle, et enfin constituée alors, notamment en ce qui concerne la population, par le moyen des recensements réguliers et périodiques. Alors que les précurseurs de la démographie n'avaient pour instrument de travail que de rares statistiques, partielles et douteuses, les démographes du XIXe siècle et du XXe ont pu opérer sur des documents de plus en plus nombreux, variés, complets et sûrs. Ils ont pu ainsi saisir et enregistrer, entre les faits, des relations et des régularités empiriques, puis de celles-ci s'efforcer de s'élever jusqu'à la découverte de lois proprement dites. Peut-être cependant, de même que la statistique est un instrument pour la démographie, celle-ci ne doit-elle être considérée que comme donnant un degré supérieur d'élaboration à des matériaux que, seul, l'économiste et le sociologue peuvent, en dernière analyse, *interpréter* définitivement. Si la démographie est beaucoup plus que la simple statistique de la population, elle n'est pas, à elle seule, la théorie entière

1. *Eléments de statistique humaine ou démographie comparée*, 1855.
2. *La Population française*, t. I, préface, p. 1.

de la population, mais l'exposé systématique et raisonné des principales données (surtout quantitatives ?) concernant celle-ci.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle et depuis, les statisticiens de la population et les démographes sont devenus, comme l'a dit E. Levasseur [1], une légion. Parmi les principaux, on cite, en France : le Dr A. Bertillon, auteur de nombreux travaux statistiques et démographiques ; Maurice Block (*Traité théorique et pratique de statistique*, 1878) ; de Foville (*la France économique*, 1889) ; Cheysson ; Emile Levasseur (nombreux ouvrages, parmi lesquels se place au premier rang le grand traité sur *la Population française*, 1889) ; F. Faure, Paul Meuriot, Cauderlier [2], etc.

En Allemagne et en Autriche : Knies (*Die statistik als selbständige Wissenschaft*, 1850) ; Konak (*Theorie der statistik*, 1856) ; Rümelin (*Reden und Aufsätze*, 1875) ; Knapp (*Die neuen Ansichten über Mortalität*) ; Engel, von Ottingen (*Die Moralstatistik*, 1874) ; Mayr (*Statistik und gesellschafts lehre*, 1895-1897) ; Drobisch (*Die moralische Statistik*, 1867) ; Lexis, Woppaüs (*Bevölkerung Statistik*, 1859), Kolb, Becker, Meitzen, von Neumann-Spallart, Inama-Sternegg, Haushofer, etc.

En Italie : Corrente, Maestri, Messedagilia (*Studi sulla popolazione*, 1866), Morpurgo, Bodio, del Vecchio, etc.

En Angleterre : Farr, Jevons, Leone Levi, Giffen, etc.

Parmi ces travailleurs, dont je ne cite que quelques-uns parmi les plus connus, et surtout parmi ceux déjà disparus, les uns se bornent à réunir des documents ; les autres entendent en dégager des lois. C'est notamment ce qu'ont essayé de faire, avec prudence, Emile Levasseur et Cauderlier.

1. *Op. cit.*, t. I, p. 65.
2. Belge.

Dans son magistral traité *de la Population française*, E. Levasseur a largement utilisé toutes les ressources de l'histoire, de la statistique et de l'observation directe. Mais il ne s'est pas borné à un exposé de faits même soigneusement critiqués et classés. Il estime que les documents numériques sont devenus suffisamment abondants, surtout depuis 1850, pour permettre de tirer des faits, des conclusions générales et des lois causales qu'il présente dans le quatrième livre de son ouvrage. Seulement, il ne croit pas qu'il y ait *une* loi de la population. Il y en a un nombre assez considérable, puisqu'il en cite dix-sept, « les plus importantes[1]. » Mais la plupart, comme il le dit plus loin, ne sont en réalité que « des règles et des observations », ou mieux encore des constatations de fait. Les unes expriment de simples possibilités (Dans tel ou tel cas donnés..., dit E. Levasseur, la population *peut* être plus nombreuse... Dans tel autre, la population *peut* croître rapidement... Dans tel autre, elle *doit* se ralentir...) D'autres traduisent des relations de cause à effet, mais concernant des points de vue partiels. D'autres enfin résument de simples analyses démographiques. Toutes choses d'ailleurs très intéressantes en soi, mais qui ne sont pas une loi, ni même un système de lois.

Ce qui se dégage de plus général, c'est que le nombre des habitants « qu'un *territoire comporte* » dépend : 1° des qualités du sol et du climat ; 2° de la quantité des capitaux, de l'état de la science industrielle et de l'activité de la population ; 3° de l'étendue des débouchés ; et 4° de la moyenne des consommations individuelles. Or ceci peut être assez exact. Mais ce qui nous intéresse, ce n'est pas tant la question de savoir ce qu'un territoire *comporte* d'habitants, mais celle de savoir s'il y a réellement tendance de la population à at-

1. *La Population française*, III, p. 24 et suiv.

teindre ou non cette limite, et à faire ou non pression pour la dépasser. Or à celle-ci, Levasseur ne répond pas : « La population, dit-il, a une tendance à s'accroître par les naissances, comme elle a une tendance à produire de la richesse; mais on ne saurait dire laquelle l'emporte naturellement[1]. » Il se borne à ajouter que, quand la première prédomine, la population s'appauvrit, et que quand c'est la seconde, le bien-être augmente : ce qui, à vrai dire, ne nous avance pas beaucoup. En somme, les conclusions de l'historien économiste ne sont un peu précises que sur un certain nombre de rapports particuliers, mais restent vagues et indécises sur la question générale. Ici, comme dans ses autres ouvrages, Levasseur apparaît plus habile à l'analyse que vigoureux et philosophique dans la synthèse.

Gustave Cauderlier pose des conclusions plus fermes, dans un ouvrage intitulé *les Lois de la population et leur application à la Belgique*, qui a donné lieu à d'intéressantes discussions[2]. Il formule ainsi la loi générale de la population : « La nécessité et les facilités de satisfaire aux besoins de la vie règlent les mouvements de la population dans leur totalité et dans leurs éléments essentiels. » Il développe cette proposition en affirmant : que 1° le nombre des mariages augmente avec les facilités de la vie et diminue avec elles ; 2° que le développement économique général détermine, pour chaque peuple, suivant une courbe régulière, le nombre des mariages, sauf l'action des causes perturbatrices ; 3° que la fécondité légitime des femmes est une constante, pourvu que les conditions économiques, ainsi que les circonstances d'âge, d'habitation et de durée du mariage ne varient pas ; 4° que tous

1. *La Population française*, p. 25.

2. V. *Journal de la Société de statistique*, 1901, et les discussions auxquelles prirent part MM. A. Coste, A. Bertillon, March, Vauthier, etc.

les peuples européens auraient probablement la même fécondité légitime, s'ils se trouvaient placés dans les mêmes conditions ; 5° que les fluctuations de la mortalité sont dues bien plus à l'ignorance qu'à la misère, et que la science tend à les réduire ; 6° que les circonstances économiques favorables précipitent la réduction de la mortalité et inversement que des circonstances défavorables la combattent ; 7° que la population totale est limitée par les facilités de satisfaire les besoins de la vie ; 8° que le principe qui rend le choix nécessaire entre différents moyens d'accroître ou de diminuer la population reste le même : l'influence prépondérante de la nécessité et des facilités de satisfaire à ces mêmes besoins. En résumé, Cauderlier admet deux propositions malthusiennes : 1° La population est nécessairement limitée par les subsistances ; 2° La population croît partout où croissent les moyens de subsistance. Mais il nie la troisième, à savoir celle qui ramène tous les obstacles à l'accroissement à trois : vice, malheur et contrainte morale. Les obstacles, d'après lui, comptent aussi la diminution des mariages, celle de la fécondité, et l'émigration. Il reproche à Malthus d'avoir négligé les deux premières et tenu trop faible compte de la troisième. Mais ne tombe-t-il pas à son tour sous le reproche de présenter, sur le même plan, des causes médiates et des causes immédiates ? Et que signifie, d'autre part, cette diminution de la fécondité, à laquelle seraient étrangers le vice et la contrainte morale ? Une diminution purement physiologique ? Comment l'admettre, alors que Cauderlier lui même dit que la fécondité des femmes est *constante* et, de plus, serait même probablement identique dans tous les pays européens, si certaines circonstances *extérieures* ne la modifiaient ?

En réalité, G. Cauderlier et ses émules ont pu rendre de grands services, en analysant les causes immédiates du

mouvement de la population, c'est-à-dire les facteurs démographiques, dont les variations particulières produisent les variations de celui-ci par leurs combinaisons. Mais ce n'est pas là résoudre le problème : dégager des régularités et des parallélismes démographiques, ce n'est pas encore établir les lois scientifiques, les lois causales de la population. Et peut-être même l'insuffisance de l'esprit logique et philosophique chez certains démographes a-t-il contribué parfois à obscurcir le problème général, en mélangeant des constatations inductives avec des conceptions *a priori* et en confondant les causes médiates et immédiates. La statistique démographique a rendu d'immenses services en partant, comme il convient de le faire, des faits, et des faits étudiés de près, et en grand nombre. C'est déjà beaucoup, quand on a constaté un mouvement de population de pouvoir dire dans quelle mesure il découle, par exemple, d'une augmentation de mortalité ou d'une diminution de natalité, etc. Mais c'est connaître les *composantes* du phénomène et non ses causes [1]. Pourquoi la natalité a-t-elle faibli [2] ? Ici, il faut s'adresser à l'économiste et au sociologue. Excellents pour préciser le « comment », les travaux des démographes ne suffisent pas, à eux seuls, à nous éclairer sur

1. Quand A. Coste nous dit que les naissances dépendent du nombre et de la précocité des mariages, ainsi que de la fécondité de ceux-ci, il formule une constatation démographique incontestable. Mais quand il ajoute que le nombre des mariages et leur fécondité dépendent de l'impression qu'ont les populations de la facilité ou de la difficulté de la vie il formule une loi économique beaucoup moins évidente, quoi qu'il en puisse paraître à première vue, et, en tout cas, très différente, comme signification apodictique, de la première affirmation.

2. Certains démographes (Quételet) ont voulu établir un lien de causalité entre les variations de la fécondité et celles du prix du blé. Mais Cauderlier remarque que la relation entre les deux faits, sur 148 années observées, a été 77 fois favorable et 71 fois défavorable à cette hypothèse, par conséquent, semble-t-il, bien vaine.

le « pourquoi ». Et quand ils y prétendent, il arrive parfois qu'ils se laissent pénétrer par de vieilles conceptions *a prioristes*, ou qu'ils s'égarent dans l'inextricable lacis des causes secondes présentées comme des explications décisives.

CHAPITRE V

CIVILISATION ET POPULATION

Des innombrables discussions dont le malthusianisme a été l'objet, non moins que des efforts patients des statisticiens et des démographes, il ne semble pas que se soit dégagée encore une formule définitive et complète de la loi de population. Le point sur lequel, peut-être, le plus grand nombre d'esprits tendraient à s'accorder serait qu'il y a lieu, d'une manière générale, d'écarter les appréhensions suscitées par Malthus, et d'envisager que, pour les peuples civilisés au moins, le danger de l'avenir n'est pas dans la surpopulation, mais dans la dépopulation. La théorie *sociologique* de la population, qui paraît se constituer, tend en effet à proclamer l'existence d'une sorte d'antinomie entre les deux termes : population et civilisation, — *si l'on prend du moins ce dernier terme au sens individualiste et démocratique* que lui donnent les Occidentaux.

Vers cette conclusion convergent les travaux et les thèses des physiologistes établissant une opposition physique entre l'individuation et la genèse ; des sociologues, comme Spencer, proclamant cette opposition en des termes plus généraux ; des démographes, forcés d'enregistrer la généralisation du phénomène de *dénatalité* chez les peuples « civilisés », et sa relation manifeste avec l'intensité et l'ancienneté du fait « civilisation » ; des moralistes dénonçant l'influence

de l'égoïsme débordé par la conception individualiste du droit « à vivre sa vie » ; des économistes montrant le besoin de paternité tenu en échec par l'envahissement des besoins personnels, plus nombreux et de jour en jour plus coûteux à satisfaire ; des juristes, dont une partie au moins avoue l'influence dépopulatrice de certaines institutions égalitaires et démocratiques, comme le partage successoral forcé ; des socialistes retournant contre Malthus l'argument que celui-ci tirait contre eux, de l'effet limitatif des institutions individualistes, et triomphant de ce que cet effet s'est révélé beaucoup trop entier [1] ; des philosophes signalant la facilité avec laquelle la tendance sociale au peuplement tombe au-dessous de la possibilité physiologique de peupler. De tout cet ensemble d'idées se dégage la triple conclusion que : 1° la loi de population est une loi, non seulement physiologique, psychologique ou économique, mais *sociologique* ; 2° cette loi s'exprime par des formules qui peuvent varier suivant le milieu social ; 3° cette loi dépend avant tout aujourd'hui de ce facteur qu'on appelle la « civilisation ».

L'exposé le plus net de cette doctrine est probablement celui qu'en a donné Arsène Dumont dans ses livres *Dépopulation et Civilisation* (1890) *et Natalité* et *Démocratie* [2] (1898), ouvrages écrits avec un talent original, passionné, et auxquels leur ton, quelquefois aventureux et excessif sur le terrain politique et religieux, n'ôte rien de leur valeur

1. Ce qui ne veut pas dire que la dépopulation trouverait un remède dans le socialisme : loin de là ! Sans doute, la diminution de la responsabilité individuelle relâcherait certains freins. Mais en revanche, le goût du bien être et la crainte de toute gêne, même restreinte, produiraient un effet contraire, et plus que compensateur du premier.

2. V. aussi *La morale basée sur la démographie*, *Revue de sociologie* 1902.

réelle. La théorie de M. Dumont a été au fond acceptée par Leroy-Beaulieu [1], et plusieurs autres économistes, français ou étrangers, parmi lesquels il semble qu'on puisse ranger M. Nitti [2].

A. Dumont part de l'idée spencérienne (opposition de l'individuation et de la genèse dans toutes les espèces vivantes) ; mais il donne à cette idée un développement puissant et original sur le terrain humain et sociologique. Il montre comment l'opposition dont il s'agit, au lieu de rester chez l'homme, inconsciente et purement physiologique, devient consciente, voulue et réfléchie ; elle se réalise *moins encore par la diminution de la faculté génératrice que par celle de la volonté génératrice* ; et la loi qui exprime cette opposition est la loi que Dumont baptise exactement et pittoresquement loi de *capillarité sociale* [3].

En effet, les ressources limitées que possède l'individu peuvent être employées à divers usages : consommations personnelles de jouissance, — consommations reproductives ou industrielles, — consommations stériles, — consommations pour l'élève d'une génération nouvelle. Que si on fait un groupe des trois premières catégories de consommations, évidemment leur accroissement relatif est en raison inverse de celui de la quatrième. Plus particulièrement, les consommations personnelles ne s'accroissent qu'en raison inverse de la possibilité d'avoir et d'élever de nombreux enfants ; le développement de la race est en raison inverse du développement individuel. L'individu aspire à *s'élever* ; son élévation exige la consommation de plus de

1. Voir *La question de la dépopulation et la civilisation démocratique, Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1897.

2. *La population et le système social*. V. *id*. R. Gonnard, *Dépopulation et législateurs, Revue d'économie politique*, 1902-1903.

3. Voir notamment *Dépopulation et Civilisation*, p. 106 et suiv.

ressources. Plus il en dépense pour *s'élever*, moins il lui en reste pour *élever* des enfants nombreux ; et cela d'autant plus qu'il cherche à faire parvenir chacun de ceux-ci plus haut encore. La *Viriculture intensive* est en opposition avec la *viriculture extensive*.

Or, d'une façon générale, la « civilisation » tend à accroître le jeu de cette force qui pousse l'homme à s'élever plus haut, en sacrifiant pour cela une part croissante de ses ressources. La civilisation comporte une création continue de besoins nouveaux, de plaisirs nouveaux, de formes d'activité nouvelles, permettant et sollicitant l'accroissement des dépenses personnelles, soit celles de jouissance, soit celles de développement. L'échelle sociale comporte d'autant plus d'échelons que la civilisation est plus raffinée ; la *capillarité* y joue davantage : elle y produit l'effet d'une augmentation de pression sur la couche liquide et d'un allongement du tube où le liquide s'élève. On consacre une moindre part du patrimoine aux enfants, et il faut une portion plus grande de cette part pour chacun d'eux, de plus en plus coûteux à instruire et élever.

Mais ce jeu de la loi de *capillarité* est particulièrement énergique lorsque la civilisation est celle des sociétés modernes, *sociétés démocratiques et individualistes*, caractérisées par : 1° *l'égalité politique*, 2° *l'inégalité économique*, combinées. L'inégalité économique est une condition nécessaire de la capillarité ; pour être sollicité à s'élever, il faut qu'il y ait des degrés divers. Mais s'il s'y ajoute l'inégalité politique (castes, classes fermées ou presque), la possibilité de s'élever disparaît en fait et supprime la capillarité. L'individu rencontre un obstacle à son exaltation : la race en profite. Au contraire, si l'égalité politique intervient, l'individu peut s'élever sans obstacle légal. Il ne sera pas découragé *a priori* dans son désir d'ascension sociale. La *capillarité sociale* fonc-

tionnera donc d'autant mieux que la société considérée combine mieux une *égalité politique entière* avec une *inégalité économique à multiples échelons* : ce qui est le cas des sociétés occidentales modernes, où le milliardaire et le prolétaire ont mêmes droits politiques, et voient s'intercaler économiquement, entre leurs situations extrêmes, une foule de situations intermédiaires, sollicitant chacun à franchir une « étape [1] ».

Cette action de la loi de *capillarité* écarte des Etats civilisés modernes toute menace d'hyperdémie. Mais en est-il de même du danger opposé de dépopulation ? L'individuation ne risque-t-elle pas de s'exagérer, au détriment de la genèse ? N'est-ce pas le cas de la France ? Ne sera-ce pas bientôt le cas des autres pays civilisés, dont la natalité décroît rapidement ?

Pour M. Dumont, en 1890, la situation de la France avait quelque chose d'exceptionnel. Et il semble bien que la statistique lui donnait, et lui donne encore, raison. « *L'attraction capillaire, dit-il... ayant reçu, de circonstances particulières à la France* [2], *une activité démesurée, a déterminé une prédominance excessive des tendances individuelles, ou ce qui revient au même, un déficit des tendances sociales.* »

Mais si M. Dumont écrivait son livre aujourd'hui, il serait

1. V. l'application de ces principes à la situation des principaux Etats européens, R. Gonnard, article cité.

2. Particulièrement de la Révolution française, qui a isolé et déraciné l'individu. — M. Dumont incrimine aussi la double tradition hellénique et catholique : mais ici ses vues apparaissent infiniment plus contestables que dans l'ensemble de sa doctrine. La tradition hellénique et catholique n'a en rien diminué la force prolifique des autres pays latins, Italie, Espagne, Portugal, etc. Et il est bien certain que le catholicisme agit en France *comme une force favorable à la population*, et non comme une force défavorable. Le méconnaître est faire du paradoxe.

sans doute amené à généraliser son observation et à constater que, bien que la France garde une avance fâcheuse et attristante dans la voie de la dénatalité, sous la pression de diverses circonstances spéciales, l'esprit d'individualisme tend de plus en plus, dans tous les pays civilisés, à prédominer au détriment des tendances sociales et de la natalité.

Les pays de civilisation du type occidental moderne sont-ils donc appelés à se dépeupler et à graduellement disparaître ? M. A. Dumont ne va pas jusque-là. Il n'hésite pas à affirmer que la capillarité sociale produira ses effets excessifs, tant que l'esprit individualiste régnera sans contrepoids : « Du moment ou la molécule sociale a mis sa fin en soi, il faut qu'elle monte, bon gré mal gré[1]. » Il ajoute qu'*une démocratie* (individualiste) *ne peut compter avoir une forte natalité.* Mais le remède est dans un développement des tendances sociales ; la civilisation, *bonne en soi*, contient un *principe toxique à isoler et à détruire* : « l'idéalisme individuel, le principe d'après lequel l'individu met son but en soi. » Il faut s'appuyer, pour marcher, à la fois sur les tendances sociales et les tendances individuelles.

Encore faudrait-il bien s'entendre sur la nature de ces « tendances sociales ». A. Dumont nous dit que « le principe socialiste de l'équivalence des fonctions » aurait pour conséquence de détruire la capillarité sociale et de multiplier les naissances. C'était, au fond, l'idée de Malthus, — et la raison pour laquelle il condamne le socialisme, à une époque où l'on ne redoutait que l'hyperdémie. Devons-nous, à l'inverse, les circonstances ayant changé, voir en ce dernier un sauveur contre le danger de dépopulation ? Je ne le crois pas.

Le principe socialiste de l'*équivalence des fonctions* aurait pour effet de détruire la capillarité sociale ? Oui, — mais à

1. *Op. cit.*, p. 362.

condition qu'il fût *réellement et pécuniairement appliqué*, ce qui, même en collectivisme, apparaît impossible. Et *même alors*, l'effet qui en résulterait touchant la natalité serait annihilé par l'accroissement de l'amour du bien-être, et la haine de toute gêne, même réduite, qu'on pourrait s'épargner. Dès aujourd'hui, le néomalthusianisme sévit intensément dans les pays et milieux socialistes [1], ce qui ne saurait surprendre l'historien des doctrines, qui sait que le *socialisme* moderne a une philosophie *ultra-individualiste*, et nullement une philosophie sociale [2].

Sous cette réserve, qu'il s'agit de tendances sociales, — et non de tendances socialistes, — à ressusciter, on ne peut guère que se rallier aux conclusions d'A. Dumont. Un excès d'individualisme conduit les peuples civilisés modernes à la dénatalité ; pour qu'ils n'aillent pas trop loin dans cette voie dangereuse, il faut, avant tout, que l'individu cesse de se prendre comme sa fin unique, et qu'il reprenne conscience de sa situation comme partie intégrante de la collectivité. A. Dumont ne désespère nullement qu'il puisse y être ramené, et il consacre les derniers chapitres de *Dépopulation et Civilisation*, à énumérer les remèdes qui doivent favoriser ce retour. A condition de tempérer la dose excessive d'individualisme qui imprègne notre atmosphère, un certain équilibre peut être, croit-il, rétabli, et l'oliganthropisme combattu avec succès.

C'est donc, au fond, de données sociologiques et idéologiques très générales, que Dumont fait dépendre la loi moderne de population. Et c'est une attitude analogue que prend M. Nitti (*La population et le système social*) qui, con-

1. V. en Allemagne, la *republique rouge*, la Saxe, tombée, en peu d'années, au point de vue de la natalité, de l'un des premiers rangs à l'un des derniers.

2. V. sur ce point notre *Histoire des doctrines économiques*, t. III, ch. I.

formément à la tradition italienne la plus générale, écarte les craintes malthusiennes et antimalthusiennes. « Dans toute société, dit-il, où l'individualité sera fortement développée et où le progrès de la socialisation ne détruira pas toute activité individuelle, dans toute société où la richesse sera largement subdivisée et où les causes sociales d'inégalité seront éliminées, grâce à une forme élevée de coopération, la natalité tendra à s'équilibrer avec les subsistances, et les variations rythmiques de l'évolution démographique n'auront plus rien d'effrayant pour l'humanité. »

*
* *

Il est remarquable que tandis que les économistes, à la suite de Malthus, se sont, durant une période assez longue, laissé fortement intimider par les spectres de la famine et de la surpopulation, les sociologues reviennent volontiers au point de vue populationniste, qui a été celui des époques où l'on envisageait surtout la question politiquement. C'est ainsi qu'Ad. Coste, dans ses *Principes d'une sociologie objective*, a jeté les bases d'une *sociométrie* basée sur cette donnée que c'est dans l'accroissement et la concentration des populations « qu'il faut chercher la condition de tous les progrès sociaux, la condition sans laquelle ni la conscience ne peut apparaître et se développer, ni l'inventivité s'exercer, ni l'imitation s'ensuivre, ni la race ou l'élite des hommes se révéler et produire son action efficace [1] ». — Tous les progrès sociaux « procèdent d'un même phénomène initial, l'accroissement numérique de la population unifiée [2] ».

1. *Principes...*, p. 103.
2. *Id.*, p. 159.

La mesure de la valeur comparative des peuples est donc, pour lui, fonction de leur population absolue et de leur densité [1]. Déjà, bien auparavant, l'inventeur de la sociologie, A. Comte, voyait dans l'accroissement de la population « le symptôme le moins équivoque de l'amélioration graduelle de la condition humaine ». Durkheim, qui fait de la division du travail le grand ressort social, considère qu'elle « varie en raison du volume *et de la densité* des sociétés ». L'accroissement de la population favorise et rend à la fois nécessaire la division du travail. Kowalewski proclame que « le moteur principal de l'évolution économique est la marche ascendante de la population [2] ».

On dirait que la sociologie tend à mieux apprécier l'importance et la bienfaisance du facteur population, au moment où la généralisation de la dénatalité dans la plupart des pays civilisés apparaît susceptible de bientôt y rendre plus rare la *pianta-uomo* ; et qu'elle reprend à son compte la vieille et quasi-instinctive formule des mercantilistes du XVIe siècle : *Il n'est grandeur ni force que d'hommes.*

Nous n'avons visé au cours de l'exposé qui précède, qu'à permettre à ceux qu'intéresse la doctrine de la population, de prendre une vue d'ensemble sur les diverses conceptions qui se sont successivement affirmées à ce sujet.

Sans doute cette vue est fort incomplète. La nécessité de ne pas nous étendre indéfiniment, et de présenter le résultat de nos recherches sous un volume acceptable, nous

1. V. aussi, de A. Coste, *Le facteur population dans l'évolution sociale*, *Revue de sociologie*, 1901.

2. *Le Devenir social*, juin 1896. — V. également, dans le sens populationniste, Izoulet (*la Cité moderne*), Novicow, Richet, Guyau, de Nadaillac, etc.

a interdit bien des développements et nous a imposé plus d'un sacrifice. Ce livre ne sera pas « un définitif ». Mais l'auteur sera déjà satisfait si l'on veut bien juger que, sur un terrain à la fois fort encombré et peu travaillé, il a commencé, avec quelque fruit, une œuvre de débroussaillement, tracé quelques avenues, ménagé quelques éclaircies, et facilité ainsi les efforts de ceux qui voudront aller plus loin que lui.

Il nous est apparu que le problème de la population a été posé tout d'abord au point de vue religieux par les anciens peuples sémitiques et aryens ; puis, au point de vue politique, par ceux de l'antiquité classique ; au point de vue moral par le Moyen Age, et de nouvean au point de vue politique durant la période mercantiliste. A partir de la fin du XVIIIe siècle, le point de vue économique semble devoir absorber l'attention d'une manière tout à fait prédominante. Mais voici que, de nos jours, une tendance s'affirme à envisager la question plus largement, et sous l'angle sociologique. Chaque groupe de chercheurs a contribué, pour sa part, à jeter quelque lumière sur un des sujets les plus importants que l'homme puisse avoir en vue. De leurs efforts séculaires, il est utile de prendre connaissance, autant pour éviter leurs erreurs que pour retenir cette « âme de vérité », qui peut presque toujours être dégagée d'une doctrine humaine.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LES DOCTRINES ANTIQUES ET MÉDIÉVALES

SECONDE PARTIE

LES DOCTRINES DE L'ÉPOQUE MERCANTILISTE ET PHYSIOCRATIQUE

TROISIÈME PARTIE

LES DOCTRINES MODERNES

Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

